

## INJEP NOTES & RAPPORTS

■ **Avril 2025**  
■ INJEPR-2025/08

# Précarité étudiante

Des arbitrages au quotidien

pour les jeunes

## ÉTUDES ET RECHERCHE

■ Anne-Cécile CASEAU, chargée d'études et de recherche, INJEP



**Précarité étudiante**  
**Des arbitrages au quotidien**  
**pour les jeunes**

*Anne-Cécile Caseau*

### Pour citer ce document

CASEAU A.-C., 2025, *Précarité étudiante. Des arbitrages au quotidien pour les jeunes*, INJEP Notes & rapports.

---

## Remerciements

Je souhaite remercier sincèrement et en premier l'ensemble des participant·es à cette enquête, en particulier les étudiant·es qui ont accepté de partager avec moi leurs parcours d'études, mais aussi les difficultés et doutes qui accompagnent ces études.

L'enquête s'est construite grâce au soutien, au temps et aux connaissances que différents acteurs et actrices du monde étudiant ont partagés avec moi. Je préserve leur anonymat pour maintenir celle des universités présentées dans le rapport. Je suis très reconnaissante envers toutes les personnes qui ont joué un rôle d'intermédiaire pour me présenter des étudiant·es, notamment en m'accueillant dans leurs formations ou leurs événements, et en partageant l'enquête dans leur entourage.

Je remercie chaleureusement les personnes qui ont accompagné la rédaction de ce rapport, avec des relectures avisées à différents stades de la rédaction : Yaëlle Amsellem-Mainguy, Hugo Bréant, Amélie Charruault, Julie Couronné, et Laurent Lardeux.

Merci à Patricia Loncle, Tom Chevalier et Fransez Poisson de m'avoir accueillie dans le séminaire du laboratoire Arènes pour présenter ce travail, et pour les discussions très instructives qui ont suivi la présentation.

Enfin, un grand merci à l'ensemble des collègues de l'INJEP qui ont apporté leur soutien à cette enquête.

# Sommaire

<b>SYNTHÈSE.....</b>	<b>5</b>
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>13</b>
<b>PARTIE 1. CONSTRUIRE UNE ENQUÊTE SUR LA PRÉCARITÉ ÉTUDIANTE.....</b>	<b>21</b>
<b>Chapitre I. Mesures et perception de la précarité étudiante.....</b>	<b>21</b>
<b>1. Mesurer les conditions de vie des étudiant·es.....</b>	<b>23</b>
1.1 Mesurer la pauvreté des étudiant·es.....	23
1.2 Construire un score de précarité ou de vulnérabilité étudiante.....	25
<b>2. Les définitions des étudiant·es : privation, incertitude et besoin d'aide.....</b>	<b>29</b>
2.1 Les difficultés financières et la privation.....	29
2.2 La précarité : entre obligation et privation de choix.....	30
2.3 L'expérience soutenue de l'incertitude.....	31
2.4 La précarité relationnelle et la solitude.....	31
2.5 Le besoin d'aide.....	32
<b>3. Qui est précaire ? Se positionner sur l'échelle de la précarité.....</b>	<b>34</b>
3.1 Les graduations dans l'échelle de la précarité.....	35
3.2 Les ressorts d'une mise à distance.....	37
<b>Chapitre II. Présentation des étudiant·es enquêtés.....</b>	<b>41</b>
<b>1. La situation des étudiant·es au moment de l'entretien.....</b>	<b>45</b>
1.1 Lieux et filières de formation.....	45
1.2 L'origine nationale et géographique des étudiant·es.....	45
1.3 La situation résidentielle.....	46
<b>2. Contextes familiaux et expériences d'orientation.....</b>	<b>47</b>
2.1 Une forte proportion de parents aux emplois peu qualifiés.....	47
2.2 Des expériences inégales de la précarité durant l'enfance.....	47
2.3 L'orientation vers les études supérieures.....	50
<b>Chapitre III. Saisir la précarité étudiante à travers les parcours.....</b>	<b>55</b>
<b>1. Parcours de Léo : les effets d'un soutien familial fragilisé.....</b>	<b>56</b>
<b>2. Parcours de Kenza : les difficultés des étudiant·es étranger·es en France.....</b>	<b>61</b>
<b>3. Parcours de Morgane : les aléas des retards dans les aides publiques.....</b>	<b>66</b>
<b>4. Parcours d'Ali : les conséquences de la crise sanitaire de 2020.....</b>	<b>70</b>
<b>PARTIE 2 FAIRE FACE AUX DÉPENSES INÉVITABLES : FILETS DE SÉCURITÉ ET RESSOURCES DES ÉTUDIANT·ES.....</b>	<b>77</b>
<b>Chapitre IV. Le maillage fragile des ressources : aides publiques, famille et emploi.....</b>	<b>77</b>
<b>1. Le filet de sécurité de la famille et des proches.....</b>	<b>78</b>
1.1 Une aide présente, mais partielle.....	79
1.2 L'interruption du soutien familial.....	80
1.3 La solidarité familiale inversée.....	81
1.4 Le soutien de la famille élargie.....	82
1.5 Le soutien conjugal.....	83
<b>2. Les possibilités et les aléas des aides publiques.....</b>	<b>85</b>
2.1 Trois catégories d'aide : les bourses, les aides au logement et les aides d'urgence.....	86
2.2 Des difficultés dans les démarches.....	90
2.3 S'organiser en période incertaine.....	93
<b>3. Obligations, opportunités et contraintes de l'emploi pendant les études.....</b>	<b>94</b>
3.1 Le travail pendant les études comme une évidence.....	95

3.2 Trouver un emploi.....	96
3.3 Quand l'emploi contribue à la dégradation des conditions d'études.....	97
3.4 La dépendance vis-à-vis de l'emploi pour vivre.....	98
<b>Chapitre V. Avant tout, avoir un toit.....</b>	<b>101</b>
<b>1. Le puzzle du logement abordable et indépendant.....</b>	<b>102</b>
1.1 Vivre chez ses parents : moins de loyer et plus de transports.....	102
1.2 Tenter sa chance pour les résidences étudiantes.....	104
1.3 Dans le privé, l'épineuse question du dossier.....	106
<b>2. Pour trouver un toit, faire appel à son réseau.....</b>	<b>108</b>
2.1 S'appuyer sur des solidarités communautaires.....	108
2.2 Les hébergements (plus ou moins) temporaires.....	109
<b>Le coup de pouce</b> amical.....	110
Soutien familial.....	111
Hébergement chez un tiers.....	112
<b>3. Conditions de logement et précarité.....</b>	<b>114</b>
3.1 La menace des infestations.....	115
3.2 La précarité énergétique.....	115
<b>PARTIE 3. AMÉNAGER SON QUOTIDIEN AUTOUR DU MANQUE.....</b>	<b>119</b>
<b>Chapitre VI. Les défis de la vie courante.....</b>	<b>119</b>
<b>1. Comment se nourrir ?.....</b>	<b>119</b>
1.1 Les difficultés au croisement du coût, de l'organisation et du temps.....	120
1.2 Les choix et les stratégies dans le domaine de l'alimentation.....	122
<b>2. Les défis pour s'équiper dans la vie courante.....</b>	<b>128</b>
2.1 Financer l'acquisition et l'entretien de vêtements.....	128
2.2 Se confronter à des choix autour de produits nécessaires.....	130
<b>Chapitre VII. Rapport à la santé et accès aux soins.....</b>	<b>135</b>
<b>1. Reporter ou renoncer à une consultation médicale.....</b>	<b>135</b>
1.1 Des causes souvent conjointes de temps et d'argent.....	136
1.2 Avoir peur du médecin.....	138
<b>2. Les effets de la précarité sur la santé mentale.....</b>	<b>139</b>
2.1 Des périodes fortement liées à des symptômes de détresse psychologique.....	140
2.2 Projets entravés de suivi psychologique.....	140
<b>Chapitre VIII. Sociabilités et loisirs : entre renoncement et débrouille.....</b>	<b>147</b>
<b>1. Seul·e pendant les études : de la centralité du lien social dans l'expérience de la précarité.....</b>	<b>148</b>
1.1 Les difficultés pour créer de nouvelles relations.....	148
1.2 Le coût de la sociabilité : négociations entre finances et moral.....	150
1.3 L'affaiblissement des anciennes relations.....	151
<b>2. Précarité financière et rapport aux loisirs et au temps libre.....</b>	<b>152</b>
2.1 Entrée dans les études : la fin des pratiques de loisirs de l'adolescence.....	153
2.2 Contraintes budgétaires et manque de temps.....	154
2.3 En faire un « choix » ou une priorité.....	155
<b>3. Arrangements, bons plans et aides publiques : cultiver la débrouille.....</b>	<b>157</b>
3.1 Identifier des aides universitaires et pouvoir en bénéficier.....	157
3.2 Gratuité et tarifs réduits à Paris.....	158
3.3 Le Pass Culture.....	160
<b>CONCLUSION GÉNÉRALE.....</b>	<b>163</b>
<b>Bibliographie.....</b>	<b>165</b>

## SYNTHÈSE

---

La précarité étudiante est devenue centrale dans le débat public depuis quelques années, et les alertes sur la situation des étudiant·es<sup>1</sup> n'ont cessé de se multiplier autour des questions de l'alimentation, de l'accès au logement, du coût de la vie ou de la santé mentale.

Notre enquête cherche à éclairer le quotidien d'étudiant·es qui sont ou ont été confronté·es à la précarité au cours de leurs études. Ce faisant, elle questionne les formes d'arbitrages ou d'aménagements qui se décident dans des périodes de restrictions budgétaires et d'incertitude des ressources. Le cadre institutionnel, le contexte social et économique, les ressources disponibles représentent des contraintes dans les parcours des étudiant·es, et forment les espaces dans lesquels ils et elles évoluent et sont amené·es à faire des choix.

Enquêter sur la précarité étudiante à partir de cette problématique des « choix » et des aménagements conduit à réfléchir à la fois à ce cadre ainsi qu'aux marges de manœuvre que les étudiant·es s'octroient ou négocient, et aux ressorts de leurs stratégies pour rendre soutenable leur quotidien. Comment s'opère la hiérarchisation des besoins pour organiser le quotidien ? Quels « choix » sont retenus quand il faut arbitrer entre diverses options ? Peut-on d'ailleurs vraiment parler de choix quand la contrainte qui s'exerce est aussi forte ? À quoi faut-il renoncer ? Quelles dépenses ou quels projets doit-on suspendre ? Vers qui, ou quoi, se tourner en cas d'urgence ?

Pour répondre à ces questions, des entretiens semi-directifs ont été réalisés : l'appel à participation à cette enquête invitait à un entretien tout étudiant·e inscrit·e dans une formation d'enseignement supérieur d'Île-de-France, et se sentant concerné·e par la précarité. De janvier à juillet 2023, nous avons rencontré 43 étudiant·es âgé·es de 18 à 29 ans et inscrit·es en majorité dans six universités publiques en Île-de-France. Pour compléter l'analyse du contexte d'études en Île-de-France, des entretiens de cadrage ont aussi été réalisés avec quatre responsables de l'aide pour les étudiant·es dans des universités franciliennes, avec des membres de l'association Cop1, et avec une responsable des politiques à destination des jeunes précaires au niveau départemental. Enfin, pour approfondir la question des difficultés dans le domaine de l'alimentation, et du recours à des distributions alimentaires et de biens de première nécessité, l'enquête s'appuie sur des séquences d'observation, participante et non participante, lors de distributions des associations Cop1 (3) et Linkee (1), et auprès d'un service de médecine préventive universitaire (1).

Issu·es en majorité de milieux populaires, la plupart des étudiant·es de l'enquête ont déjà conscience, dès leur arrivée dans les études supérieures, des contraintes financières qui pèsent sur leur famille et de la manière dont leurs parcours d'études vont nécessiter des arrangements pour financer leurs années de formation. Ces arrangements varient et touchent à la fois à la situation résidentielle, au contenu et au format des études, ainsi qu'aux modalités de financements de ces dernières. Il y a ceux et celles qui restent vivre chez leurs parents (en minorité dans cette enquête), ceux et celles qui s'orientent vers des formations en alternance (parfois dès la première année des études) et ceux et celles qui acceptent des études dans un contexte plus coûteux que s'ils et elles étaient resté·es à proximité de leur famille parce

---

<sup>1</sup> L'écriture inclusive, qui repose dans ce rapport sur l'utilisation du point médian (étudiant·e) et le dédoublement (il et elle), vise en particulier à rendre visible le genre des personnes ayant participé à l'enquête.

qu'ils espèrent une insertion professionnelle réussie dans le domaine de leur choix et pour qui l'Île-de-France, et plus particulièrement Paris, est au cœur de la promesse d'un marché du travail accueillant.

L'analyse des parcours d'études sur plusieurs années permet d'envisager certaines facettes précises de la précarité étudiante : les fragilités du soutien financier familial pour des étudiant·es de milieux populaires, les obstacles que rencontrent les étudiant·es étranger·es, la dépendance vis-à-vis des aides publiques et les conséquences d'un retard de versement, les effets de la crise sanitaire de 2020. Ces parcours éclairent aussi la manière dont les étudiant·es ont trouvé des solutions pour stabiliser leur situation, à la fois par des décisions visant le moyen ou long terme (autour de l'orientation dans les études et de l'emploi pendant les études), et des décisions sur le court terme, qui relèvent plus de la gestion de l'urgence.

## La précarité étudiante : au-delà du manque d'argent, une insécurité globale aux multiples facettes

Comment définir la précarité étudiante ? Comment la qualifient les principaux concernés ? Si la dimension financière liée à des restrictions budgétaires et des ressources instables apparaît centrale, le terme de précarité renvoie à une condition d'insécurité sociale associée à la dégradation des conditions de vie des étudiant·es et à la nature de leurs difficultés financières, matérielles et psychologiques. Son intensité ressentie ou réelle peut donc varier et des tentatives de mesure ont, par exemple, été proposées par le Réseau des observatoires de l'enseignement supérieur (Résosup) ou l'Observatoire de la vie étudiante (OVE).

Ces évaluations quantitatives, résumées dans le tableau suivant et basées sur des indicateurs synthétiques, montrent qu'il est difficile de quantifier le nombre d'étudiants précaires, car la précarité prend des formes multiples (ressources financières, emploi pendant les études, sentiment d'isolement, renoncement aux soins, expérience de la faim, perception de sa santé). Ces analyses permettent par ailleurs de mettre en évidence les facteurs qui exposent à un plus grand risque de précarité : la décohabitation, la nationalité étrangère et l'origine sociale plus modeste sont ainsi des déterminants de la précarité, auxquels s'ajoute parfois le genre selon les études suivies. Plusieurs analyses soulignent aussi la manière dont l'exposition à la précarité est particulièrement forte en Île-de-France, en raison du coût du logement et de la vie.

TABLEAU S1. RÉCAPITULATIF DES MESURES DE LA PAUVRETÉ ET LA PRÉCARITÉ

ENQUÊTE	MESURE	POPULATION	RÉSULTAT
DREES et INSEE ENRJ 2014	Pauvreté monétaire	5 576 jeunes âgés de 18 à 24 ans	28,7 % des jeunes en études
	Pauvreté en conditions de vie		24,2 % des jeunes en études
OVE – Conditions de vie 2023	Indicateur de précarité ressentie	49 523 étudiant·es	20,0 % (difficultés financières)
			30 % (restrictions budgétaires)
OVE – L'étudiant confiné 2020	Indicateur de difficultés financières ressenties	6 130 étudiant·es	32,3 % (difficultés financières)
Conditions de vie et de santé des étudiants – 2017 – Beaupère et Collet	Score de vulnérabilité	7 974 étudiant·es	22 % (3 critères sur 9)
Mission précarité Nanterre - 2022	Score de précarité	2 500 étudiant·es	20 % (5 critères sur 12)

Ces données quantitatives permettent de saisir l'ampleur et les différentes formes de la précarité étudiante, mais elles ne rendent pas compte de l'expérience vécue par les étudiant·es. Dans les définitions proposées par les étudiant·es participant à notre étude, la précarité est souvent pensée à partir de considérations financières et de l'expérience du manque d'argent pour vivre confortablement, en lien avec des notions de privation, de sacrifice, ou de calcul pour en qualifier les conséquences dans leur vie quotidienne, comme le décrit Floriane, étudiante en L2 dans une université parisienne :

« Pour moi, c'est ça la précarité, c'est-à-dire de ne plus pouvoir, en fait, être tout le temps en survie et tout le temps ne pas pouvoir profiter de la vie et être en plaisir des choses. Parce qu'on est toujours en train de penser à comment on va gérer ce nouveau problème qui nous arrive dessus. »

L'absence de ressources financières suffisantes affecte tout un ensemble d'aspects de la vie, que cela soit lié dans le quotidien au logement, à l'alimentation, à la mobilité, mais aussi plus largement aux interactions avec les autres, à l'orientation et à la poursuite d'études, et au rapport à l'avenir. D'autres dimensions viennent nourrir les définitions proposées, appréhendant l'expérience de la précarité autour des « choix » contraints qu'il faut faire pour se débrouiller et poursuivre ses études. La précarité est ainsi pensée à partir des conséquences d'une période d'incertitude sur leur quotidien, de ce que cela les oblige à faire. Cette incertitude est source de détresse et provoque le sentiment d'être tout le temps préoccupé·e par l'origine ou le montant des ressources financières, par la question du logement, ou encore par la façon d'entreprendre des démarches administratives importantes par exemple.

Une dernière dimension de la précarité mise en avant par les étudiant·es est celle liée à la solitude et la difficulté à se sentir accompagné·e ou entouré·e. La précarité relationnelle caractérise les difficultés que peuvent connaître les étudiant·es à tisser des liens et se sentir intégré·es dans leur univers social environnant, comme l'illustre Estelle, étudiante en deuxième année dans une école de travail social :

« [...] il y a aussi tout l'aspect, ou de, enfin de solitude, de tout ça qui rentre en jeu et qui... En plus, ça fait un peu des cercles vicieux parce que moins on a de moyens, moins on sort, moins on rencontre des gens, plus on est seul, plus... enfin. Et c'est un peu... Ouais, c'est un peu une spirale, quoi. »

## Des équilibres budgétaires fragiles : jongler entre aides, emploi et soutien familial pour financer ses études

Comment « tenir » financièrement pendant ses études ? D'où viennent les ressources nécessaires pour assumer les charges du quotidien ? En France, selon l'Enquête nationale sur les ressources des jeunes (ENRJ) de 2014, les ressources des 18-24 ans combinent un « mélange » d'aides publiques et de revenus du travail, avec des parts variables selon le contexte familial et le soutien éventuellement apporté par les parents. Les parcours des étudiant·es ayant participé à cette enquête illustrent la manière dont ces différentes formes de ressources se combinent dans des équilibres souvent fragiles qui se reconfigurent au fil du temps, du fait des décisions prises par les étudiant·es, mais parfois aussi des décisions prises « pour » les étudiant·es – comme dans le cas d'une perte d'emploi ou le retard de plusieurs mois dans le versement d'une aide publique.

Le soutien financier familial conserve une place importante dans les budgets étudiants, mais ce « filet de sécurité » est souvent fragilisé pour les étudiant·es précaires. La majorité des parents des participant·es à l'enquête ont des revenus plutôt modestes, voire faibles, qui empêchent souvent la mise en œuvre d'une aide mensuelle fixe d'un montant suffisant pour couvrir les dépenses. Morgane, qui termine des études dans le domaine de la culture dans une université francilienne, explique ainsi qu'en dehors d'une aide « en urgence » reçue en licence lorsque sa bourse était en retard, elle sait que ses parents ne peuvent pas la soutenir financièrement :

« Les parents, ils aident plus parce qu'ils peuvent pas, tout simplement. Je prends mon exemple. Personnellement, mes parents, ils ont deux enfants à charge encore. Donc... Et ils sont au collège, donc c'est pas possible. Même s'ils aimeraient m'aider, bien sûr, mais ils ne peuvent pas. Et je comprends entièrement. »

Dans certains cas, une aide prévue initialement par les parents cesse abruptement, lorsque ces derniers connaissent des déconvenues personnelles ou professionnelles. Ce sont parfois les étudiant·es qui vont alors soutenir financièrement leurs parents, une situation observée dans l'enquête pour des étudiant·es étranger·es ou des étudiant·es cohabitant·es. L'aide d'autres membres de la famille ou de l'entourage peut aussi venir compléter le soutien parental ou s'y substituer, au début des études, ou dans des situations de crise, sans que cela puisse représenter pour les étudiant·es une stabilisation durable de leur budget.

Les aides publiques jouent un rôle important dans la construction des ressources pendant les études. Toutefois, une moitié des participant·es de l'enquête ne sont pas éligibles à la bourse, étant étranger·es récemment arrivé·es en France ou en alternance. Pour l'autre moitié, l'enquête montre comment les étudiant·es percevant une bourse à un échelon bas ou intermédiaire sont confronté·es à des situations de précarité, dans la mesure où ils et elles composent avec plusieurs sources de revenus, parce que la bourse n'est pas suffisante pour couvrir l'ensemble de leurs frais et que l'aide de leur famille est instable ou inexistante. Les aléas des retards ou refus de démarches administratives, tout comme les variations, d'une période à une autre, des montants alloués (des bourses, mais aussi des aides pour le logement), participent à construire le sentiment de précarité des étudiant·es. D'autant qu'ils et elles sont de surcroît inégalement doté·es et accompagné·es pour entreprendre ces démarches ou pour savoir vers qui se tourner pour obtenir de l'aide.

Les formes de soutien financier familial plus modestes, ou instables, couplées avec des insuffisances dans les aides publiques (notamment au regard du coût de la vie francilienne), poussent à trouver des ressources du côté de l'emploi. C'est ce qu'explique Laurie, étudiante en langues dans une université parisienne : lorsqu'elle voit que le versement de sa bourse est en retard, elle ne peut pas demander à ses parents (son père est chauffeur de VTC à la retraite et sa mère est en recherche d'emploi) de l'aider financièrement. L'emploi sera alors la solution « obligatoire » pour pouvoir subvenir à ses besoins :

« C'est le point primordial, parce qu'en fait, comme je n'ai pas reçu ma bourse en décembre, de septembre à décembre, je n'avais pas de revenus. Enfin j'avais mon travail, c'est pour ça que j'étais obligée de travailler. Sinon, j'aurais arrêté depuis... donc je travaillais parce que je devais financer mon loyer. »

Les expériences et les conditions d'emploi pendant les études peuvent produire beaucoup de fatigue et de découragement : contrats courts et peu rémunérés, horaires décalés, cumul d'une charge complète de cours avec 20 ou 25 heures de travail salarié pendant la semaine. Aniss, étudiant dans un IUT en périphérie de Paris, a trouvé un emploi dans un hypermarché, qui est à plus d'une heure de transport de son logement, et parfois en horaires décalés. Alors qu'il se lève à 4 h 30 le samedi matin, il peine à se concentrer sur ses études en raison de la fatigue qu'il ressent :

« Je me dis : après, je vais étudier. Je vais faire ça, des exos comme ça [soupon] pour préparer peut-être un examen ou un contrôle, mais parfois la fatigue m'empêche, je veux dire. Mais quand même, j'ai besoin de cet argent, de travailler. Et je veux dire, c'est ça, mon problème actuellement. »

L'instabilité de la combinaison entre ces différentes sources de revenus est caractéristique de la précarité étudiante. Au moindre imprévu, l'arrangement budgétaire s'effondre. La perte de 50 euros de bourse, par exemple ou l'augmentation de 10 % de la facture d'électricité pourront ainsi nécessiter de repenser urgemment l'organisation du quotidien.

## Le logement au cœur des expériences de précarité

L'enquête souligne la centralité de la question du logement dans l'expérience étudiante et dans l'exposition à la précarité, les étudiant-es décohabitante-s y étant beaucoup plus confronté-es. Avoir un endroit où pouvoir se « poser », se reposer et être à l'abri est crucial, et pourtant, ce n'est pas aisé pour les étudiant-es dont les ressources sont limitées et qui cherchent à vivre en Île-de-France.

La première manifestation de ces difficultés est présente dans les parcours de ceux et celles qui restent vivre avec leur famille, en faisant des études dans la même région, même si souvent le site des études se trouve à plus d'une heure de leur logement. La cohabitation, plus souvent présentée par les étudiant-es en début d'études comme un rempart contre la précarité, puisqu'elle évite d'avoir la charge d'un loyer, est aussi une forte contrainte. Pour les cohabitante-s en fin d'études, l'impossibilité d'avoir eu son propre logement renvoie aussi à une forme de précarité, celle de ne pas avoir eu les moyens financiers suffisants et stabilisés pour se permettre de partir, malgré l'investissement de son temps dans des emplois étudiants et/ou des parcours en alternance, et d'avoir continué à faire des trajets très longs quasi quotidiennement.

Pour celles et ceux qui décohabitent, le loyer représente une charge principale de dépense chaque mois, et une source d'inquiétude financière importante. C'est le premier souci de Morgane, lorsque son aide pour le logement (APL) est en retard suite à un déménagement – il faut absolument payer le loyer, et l'idée de ne pas y arriver provoque des « crises d'angoisse » :

« Et j'ai eu vraiment très peur, d'ailleurs. Je... C'est la première fois que j'ai eu très, très peur parce que je me suis dit on va pas pouvoir payer le loyer. Et ça me faisait faire des crises d'angoisse de folie parce qu'on est restés jusqu'à... de septembre à presque le mois de janvier sans APL. [...] Je me disais on va se retrouver sans rien du tout. Si on n'a pas les APL en janvier, c'est fini. Je sais pas comment on va pouvoir faire. »

C'est à la fois le parcours de recherche du logement et les conditions de vie dans les logements trouvés qui exposent à la précarité. Les places dans les résidences universitaires sont limitées, alors que celles et ceux qui y ont accès soulignent l'avantage très fort dans leur quotidien d'avoir un loyer en dessous du prix du marché, tout en vivant à proximité de leur université. La plupart des étudiant-es qui décohabitent cherchent alors des opportunités sur le marché privé : leurs parcours résidentiels sont marqués par des périodes d'hébergement, de recherches infructueuses, de stratégies diverses pour se faire accepter par les agences ou les propriétaires. Les entretiens mettent en avant l'incertitude, le calcul et la peur de ne pas s'en sortir. Du fait des difficultés à trouver un logement, la possibilité de déménager si les conditions de vie dans le logement ne sont pas adéquates semble réduite. Les étudiant-es sont confronté-es à des conditions dégradées, liées à la mauvaise isolation, à des problèmes de nuisibles, à l'humidité ou au froid, et ne se sentent pas en position de partir. Ils et elles se retrouvent aussi parfois à accepter des logements très éloignés de leur lieu d'études et de travail, ce qui les conduit à passer deux ou trois heures par jour dans les transports en commun. Alors, comme le raconte Aude, dont l'université parisienne est très éloignée de son logement en Seine-Saint-Denis, la distance géographique contribue à son sentiment de mise à distance de la vie étudiante :

« Mais ça, je pense, ça peut impacter aussi la... la vie étudiante ou de faire... le fait de se faire des amis. Parce que si tout le monde habite à côté de l'école et toi, tu habites à trois heures d'ici, tu vas pas trop te dire je vais faire ami-ami, boire un verre après sur Paris, alors qu'il y aura plus de train à 20 h, ou à 21 h. »

## Prioriser, renoncer, bricoler : des parcours émaillés de « choix »

La précarité se manifeste pendant les études, au quotidien, dans les difficultés à pouvoir faire face à des dépenses de la vie courante, et dans un fort sentiment d'insécurité. C'est l'« angoisse du manque » comme l'explique Zoé, en première année de licence à Paris, dont les ressources viennent de sa bourse (échelon 3, 345 euros) et une centaine d'euros de revenus grâce à un emploi étudiant. Une fois son loyer et ses charges payés, il lui reste autour de 150 euros, et l'impression de n'avoir aucune marge pour faire face à un aléa.

« Et il y a un peu cette angoisse quand même du manque parce que, enfin, je ne veux pas du tout avoir l'impression de me plaindre ou quoi, parce que je sais que je suis super chanceuse, mais j'ai 150 euros par mois ... Ben s'il y a un problème [...] même en essayant de dépenser le moins, à la fin du mois, il ne reste pas tant que ça. Et ça fait un peu peur de ne pas trop savoir comment les choses peuvent se passer. »

Ce sont des périodes où les étudiant-es évoquent différents « renoncements », « reports » ou « sacrifices », notamment autour de l'alimentation et des biens de première nécessité, mais aussi dans les domaines de la santé et des loisirs. L'alimentation est un domaine d'ajustement budgétaire pour les étudiant-es, comme dans le parcours de Vanessa, qui lorsqu'elle est confrontée à des difficultés financières et qu'il faut « se serrer la ceinture », s'organise pour « faire des économies sur l'alimentation ». Les difficultés pour s'alimenter, qui croisent des enjeux budgétaires, logistiques et d'emploi du temps, conduisent de nombreux et nombreuses étudiant-es à sauter des repas, à limiter les ingrédients dans leur assiette, et parfois à se tourner vers des aides alimentaires.

Bien qu'importante pour les étudiant-es, la santé est aussi un domaine fortement concerné par les décisions de renoncement. Les consultations médicales, pour des soucis ponctuels de santé, ou de suivi,

notamment dentaire ou gynécologique, font l'objet de renoncements ou de reports pour des raisons financières, de logistique et de rapport au monde médical. Le suivi psychologique est très souvent évoqué et souhaité dans les périodes de restrictions financières et d'incertitude, pendant lesquelles certain·es étudiant·es identifient le besoin d'être accompagné·es par une personne qui saurait les entendre et accueillir leurs inquiétudes. Pourtant, ces suivis sont souvent difficiles, voire impossibles, notamment sur une période prolongée, car le coût est perçu comme trop important. « OK, il faut que je fasse une thérapie », analyse Perrine, une étudiante en master dont les ressources mensuelles plafonnent autour de 500 euros et qui vit une période de détresse psychologique, « mais... avec quel argent ? Du coup [elle] ne fait] pas de thérapie ».

Le renoncement se fait aussi très fréquemment dans le domaine de la sociabilité et des loisirs, la priorité étant donnée à d'autres dépenses considérées comme plus essentielles, notamment celles qui touchent à l'alimentation et aux besoins de première nécessité. Toutefois, l'absence de liens amicaux et de pratiques de loisirs est vécue comme une souffrance, en décalage avec la vie étudiante imaginée. La détresse que provoquent ces renoncements, notamment lorsqu'ils s'étendent sur une période longue, peut conduire à faire évoluer les priorités. C'est ainsi que certain·es étudiant·es expliquent sauter un repas ou reporter une visite médicale pour avoir les moyens d'aller à un concert ou voir quelques ami·es.

La question des priorités que se fixent les étudiants est essentielle dans cet environnement instable où il est impératif de faire continuellement des choix. L'enquête identifie la manière dont elles se construisent de manière dynamique à partir de contraintes spécifiques, de l'environnement social, et des effets cumulés des choix du passé. Une priorité reste constante : pour celles et ceux qui ne cohabitent pas avec leurs parents, la priorité dans le budget est d'assurer le loyer et de se préserver de la perte de son logement. Sur les autres dépenses, les choix se font au fil de l'eau, en fonction d'opportunités comme de contraintes. Les dépenses inattendues, comme celles liées au recours à un serrurier, au montant plus important que prévu d'une facture, ou à l'obligation d'acheter une tenue avant un entretien professionnel, obligent à revoir où mettre l'argent qui reste, s'il en reste.

Dans ce contexte, les dispositifs d'aide publique, à la fois dans le domaine de l'aide pour l'alimentation, pour les biens de première nécessité, mais aussi dans l'accès aux soins et dans les activités culturelles prennent une place importante. Les distributions alimentaires, qui se sont beaucoup développées sur les campus universitaires, apportent un soutien essentiel dans les périodes les plus difficiles : près de la moitié des étudiant·es décohabitante·s de l'enquête ont eu recours à une forme d'aide alimentaire. De même, les tarifs réduits et la gratuité, dans le domaine de la culture et des sports, facilitent l'accès aux loisirs des étudiant·es dont les moyens financiers sont très limités. Le Pass culture, la culture à petit prix avec la carte étudiante, les « bons plans » partagés sur les réseaux sociaux, la gratuité du sport dans certaines universités : voici quelques « solutions » présentées dans les entretiens pour maintenir des temps de loisirs ou de détente.

Accéder à ces aides nécessite parfois un temps d'apprentissage, et les étudiant·es manquent parfois de réseau ou d'information pour savoir comment en bénéficier. De plus, au-delà de la possibilité de connaître tout ce qui est proposé pour faciliter la vie des étudiant·es, les entretiens donnent à voir certaines inégalités face à ces propositions : entre les étudiant·es qui vivent à Paris et ceux et celles qui sont plus en périphérie ; entre les différentes universités, inégalement dotées ; entre les étudiant·es qui fréquentent les sites principaux et celles et ceux qui dépendent des antennes universitaires. Ce que la question du recours à ces aides diverses souligne alors est que la précarité peut se nicher justement

dans les difficultés d'accès aux aides, le manque d'information, ou le sentiment d'illégitimité à y prétendre. Ce dernier obstacle est particulièrement fort dans le domaine des aides alimentaires, alors que de nombreux·ses étudiant·es, qui sautent régulièrement des repas en raison du coût de l'alimentation, expliquent ne pas se sentir concerné·es ou ciblé·es par ces distributions. Dans le domaine de la santé, il semble que les difficultés de recours aux aides sont particulièrement liées à un manque d'information ou à l'éloignement des services proposant des consultations gratuites.

# Introduction

---

En novembre 2022, une vidéo a circulé massivement sur les réseaux sociaux. Face à la caméra, Maëlle, 20 ans, étudiante à Sciences Po, le visage en larmes, explique qu'elle n'a que 100 euros de bourse par mois pour vivre, qu'elle ne s'en sort pas et qu'elle n'arrive plus à payer son loyer et ses charges. Ses parents vivent à Mayotte et n'ont pas de quoi aider leur fille qui habite à Paris. Comble d'injustice, le centre régional des œuvres universitaires et scolaires (CROUS) vient de recalculer à la baisse la bourse de Maëlle au motif que le salaire de sa mère a été augmenté, alors même que cette augmentation permet à peine à ses parents de vivre correctement à Mayotte, où le coût de la vie connaît une forte augmentation<sup>2</sup>. Voilà un calcul qui provoque la détresse de l'étudiante.

La vidéo est devenue virale, et la situation de Maëlle a fait l'objet d'une forte attention médiatique. Les internautes, touchés par le témoignage, ont participé à une cagnotte qui a récolté plus de 14 000 euros. Au-delà de sa situation particulière, son témoignage a interpellé sur les difficultés financières et la détresse émotionnelle que connaissent des jeunes au cours de leurs études. C'est un témoignage qui évoque directement la question de la précarité étudiante grandissante alors même que le coût de la vie explose, que les files d'attente pour les distributions alimentaires s'allongent, et que les réformes de l'orientation et de l'accès aux études supérieures interrogent. Cette enquête s'intéresse à ce que recouvre cette précarité, et aux choix qui s'imposent, qui sont confisqués ou qui se justifient au cours des études lorsque les étudiant·es s'y retrouvent confronté·es.

## Sonnette d'alarme sur la précarité étudiante

La pandémie a accentué certaines inégalités en dégradant en premier lieu la situation des jeunes et des travailleurs précaires (Lambert, Cayouette-Remblière, 2021). Les étudiant·es ont été particulièrement touché·es par la crise sanitaire (Amsellem-Mainguy, Lardeux, 2022), qui est venue ébranler l'organisation des études, et a provoqué d'importantes difficultés dans le monde étudiant, confronté à l'arrêt des emplois étudiants, la suspension des sociabilités et l'interruption de certaines formes d'autonomie. Les périodes de confinement ainsi que des dispositifs mis en place pour établir une continuité pédagogique avec des cours à distance ont été un « révélateur de la précarité estudiantine, des inégalités entre les catégories sociales des étudiant·es, et de l'ensemble du phénomène de la précarité des jeunes » (Cordazzo, Sembel, 2020, p. 45).

La question de la précarité étudiante est devenue centrale dans le débat politique et médiatique, dans un contexte où les alertes sur les conditions de vie des étudiant·es se multiplient. Certaines ciblent la question de l'alimentation, survenue dans le débat public lorsque les médias – et l'opinion – s'inquiètent de la présence de jeunes dans les files d'attente des distributions alimentaires. L'association Cop1 avec l'IFOP publie en 2023 des données préoccupantes au sujet de la précarité alimentaire : du fait de l'inflation, 49 % des étudiants<sup>3</sup> disent avoir limité ou renoncé à des achats alimentaires, et deux tiers de celles et ceux qui se déclarent en situation de précarité disent avoir déjà sauté un repas par manque d'argent. Le 10 janvier 2024, une étude de la Fédération des associations générales étudiantes (FAGE)

---

<sup>2</sup> Selon l'INSEE, les prix ont augmenté de 6 % à Mayotte en 2022, avec une augmentation de 12,1 % de l'alimentation et de 9,4 % de l'énergie.

<sup>3</sup> L'enquête est réalisée par l'IFOP auprès d'un échantillon de 812 personnes, représentatif de la population étudiante française ([en ligne](#)).

souligne aussi une situation forte de précarité alimentaire, en rapportant qu'un étudiant sur cinq saute des repas<sup>4</sup>. D'autres signaux d'alarme sont lancés au sujet de la santé des jeunes. L'étude EpiCov<sup>5</sup> (épidémiologie et conditions de vie liées au Covid-19) documente la dégradation de la santé mentale des jeunes, et selon l'Observatoire de la vie étudiante (OVE), dans une enquête réalisée en 2021 pour comprendre les effets de la crise sanitaire sur les conditions de vie et d'études pendant l'année universitaire 2020-2021, 43 % des étudiant·es présenteraient des signes de détresse psychologique au cours des quatre semaines précédant l'enquête (Belghith *et al.*, 2021).

Ces études, tout comme les nombreux reportages qui donnent la parole aux étudiant·es<sup>6</sup>, contribuent à une mise à l'agenda politique de la précarité étudiante. À cela s'ajoutent des mobilisations étudiantes, comme le campement éphémère qui a été installé à quelques pas de l'Assemblée nationale en septembre 2023 afin de dénoncer le mal-logement des étudiant·es. Organisée quelques semaines après la rentrée, cette action soutenue par le syndicat Union étudiante visait à alerter sur les formes de sans-abrisme étudiant : dans leur enquête sur le mal-logement étudiant réalisée en 2023<sup>7</sup>, quasiment 3% des étudiant·es n'avaient pas de solution de logement durable. Pour Karel Talali, secrétaire général de l'Union étudiante, « la réalité c'est qu'il y a des gens qui se retrouvent à dormir chez des potes ou dans la rue pour pouvoir suivre leurs études »<sup>8</sup>.

La rentrée scolaire est une période propice aux réflexions sur les conditions d'études et aux revendications. Les syndicats étudiants réclament plus de places pour les logements étudiants ou des mesures de revalorisation des bourses. Le milieu universitaire se saisit aussi de ce débat. Le 19 septembre 2023 dans *Le Monde*, plusieurs présidents et présidentes d'université signent une tribune appelant à instaurer une allocation d'études pour tous les étudiants, soulignant que leur démarche est motivée par l'augmentation du coût de la vie, l'insuffisance des bourses et des aides existantes et par la difficulté, dans ces conditions, à respecter une égalité d'accès à l'enseignement supérieur. C'est à partir de ce constat que leur tribune propose « la création d'une allocation d'études pour tous [qui] permettrait de réduire les inégalités socio-économiques, mais aussi les effets de ruptures familiales, favorisant ainsi l'accès aux études supérieures et la cohésion sociale. Cette mesure faciliterait par ailleurs le développement de l'autonomie des étudiants, qui pourraient s'engager pleinement dans leur parcours de formation, libérés du fardeau du stress financier qui affecte souvent leur réussite et leur santé mentale. »

<sup>4</sup> L'enquête, « [Bouge ton CROUS](#) » a été réalisée par questionnaire en ligne auprès de 7 531 étudiants.

<sup>5</sup> L'enquête EpiCov a été mise en place par l'INSERM et la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) du ministère de la santé au début de la crise sanitaire (en mai 2020), auprès d'un échantillon de 317 000 personnes tirées aléatoirement à partir d'un fichier de données fiscales.

<sup>6</sup> À titre d'exemples : « Précarité étudiante : une jeunesse à l'abandon ? », diffusé le 12 novembre 2022 sur France Culture ; « La vie à un euro près des étudiants » diffusé le 7 février 2023 sur France Inter ; « Grève étudiante du 9 mars : derrière la réforme des retraites, la précarité de la jeunesse », Olivier Monod, publié le 9 mars 2023 dans *Libération* ; « Précarité étudiante : « Je saute des repas tous les jours » », Antonin Seux, publié le 15 janvier 2024 dans *Le Dauphiné Libéré* ; « La précarité alimentaire des étudiants s'aggrave encore : « "Ce n'est pas parce qu'on est jeune et en galère qu'on doit manger de la merde" » », Séverin Graveleau, publié le 14 février 2024 dans *Le Monde*.

<sup>7</sup> Cette enquête s'appuie sur un échantillon de 8 049 étudiant·es ayant répondu à un questionnaire autoadministré sur leur situation résidentielle.

<sup>8</sup> Propos cités dans « À Paris, un campement étudiant installé aux Invalides pour dénoncer le mal-logement », Sébastien Mastrandreas, publiés le 27 septembre 2023 pour *Diplomeo*, consulté le 19 février 2024.

## Les conséquences de la transformation de l'enseignement supérieur

Pour comprendre le contexte dans lequel certains étudiant-es connaissent une forte précarité, il faut saisir certaines transformations structurelles qui conditionnent l'accès aux études, ainsi que l'expérience des études supérieures, comme le souligne le rapport de l'OVE (Belghith *et al.*, 2023) : « Si la crise sanitaire a révélé ou aggravé les difficultés rencontrées par certains étudiants, une partie d'entre elles lui étaient préexistantes et renvoient à des transformations plus vastes ou anciennes de l'enseignement supérieur qui se sont accélérées au début des années 2010. »

En premier, il faut souligner la massification des études supérieures, alors que de plus en plus d'étudiants doivent travailler ou obtenir un prêt pour financer leurs études (Peugny, 2022 ; Cayouette-Remblière, Doray, 2022). Il y a deux phases d'expansion scolaire dans la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle : la première, au cours des années 1960, est le résultat de l'allongement de la scolarité obligatoire (16 ans depuis 1959). Dans les années 1960 et 1970, à la suite de la publication de l'ouvrage de Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron, *Les héritiers : les étudiants et la culture*, de nombreux travaux s'intéressent aux inégalités sociales d'accès à l'université ainsi qu'aux modalités de réussite en son sein (Fave-Bonnet, Clerc 2001). La seconde massification, entre 1985 et 1995, a été portée par l'augmentation importante des bacheliers, et l'objectif de lutter contre le chômage juvénile par la démocratisation scolaire (Rossignol-Brunet *et al.*, 2022). Cette massification n'est d'ailleurs pas que française, puisque l'enseignement supérieur est devenu de plus en plus central dans la vie des jeunes adultes au niveau européen. En 2023, 43 % des 25-34 ans de l'Union européenne avaient un diplôme de l'enseignement supérieur (Eurostat, 2024).

Les études supérieures représentent de plus en plus la promesse – qui n'est pas toujours tenue – d'une insertion professionnelle et sociale plus réussie. En 1998, Valérie Erlich soulignait le fractionnement qui caractérisait la population étudiante (Erlich 1998). Il était alors déjà question de la manière dont le diplôme protégeait ou non face aux transformations du marché du travail et contre le chômage. L'enseignement supérieur est un espace dans lequel il y a une forte stratification des filières et des formations, alors que l'expérience de l'orientation reste fortement marquée par la classe sociale (Barasz, Furic, 2023). Si la massification a ouvert les portes de l'enseignement supérieur à un plus grand nombre d'étudiant-es, elle s'est néanmoins traduite par un processus qualifié de « démocratisation ségrégative » (Merle 2012). L'augmentation des effectifs de l'enseignement supérieur a en effet conduit à des segmentations multiples et croissantes (Rossignol-Brunet *et al.*, 2022) entre filières, au sein de filières, et entre établissements.

En 2021-2022, les enfants d'ouvriers ne représentent qu'à peine 11 % de l'ensemble des étudiant-es contre 35 % pour les enfants de cadres supérieurs (DEPP, 2022). Le poids des origines sociales sur les processus d'orientation reste très marquant, ce qui se traduit à la fois au niveau des résultats scolaires, mais aussi dans les choix des filières et celui des spécialités au lycée, avec pour conséquence une limitation forte du champ des possibles et des vœux dans l'enseignement supérieur. Ainsi, « à même niveau scolaire, les élèves d'origines défavorisées s'orientent moins vers les filières prestigieuses et sélectives » (Barasz, Furic, 2023, p. 15). Les enfants de cadres sont sept fois plus nombreux que les enfants d'ouvriers dans les classes préparatoires aux grandes écoles et dix fois plus nombreux dans les écoles d'ingénieurs. Comme le rappelle l'Observatoire des inégalités, l'enseignement supérieur français revêt en définitive trois visages : « un enseignement court, technique et doté de moyens (les BTS et les IUT), pour partie accessible aux milieux populaires et qui constitue une voie de promotion sociale. Ensuite, un enseignement universitaire généraliste, faiblement doté, où les enfants de milieux modestes

sont présents, mais au premier cycle principalement et dans certaines filières souvent dévalorisées. Les enfants d'ouvriers et d'employés sont beaucoup moins représentés dans les filières sélectives, comme la médecine, ou aux niveaux supérieurs, en master et en doctorat. Enfin, des classes préparatoires et des grandes écoles hyper sélectives, très richement dotées, mais qui n'intègrent les jeunes de milieux modestes qu'au compte-gouttes<sup>9</sup>. »

Un dernier élément à prendre en considération pour saisir le contexte de cette enquête est la « paupérisation structurelle » de l'université et la manière dont celle-ci impacte négativement les conditions d'accueil des étudiant·es (Pinto, 2021). La crise sanitaire, avec l'organisation de stratégies pour maintenir une continuité pédagogique, a révélé « le manque structurel de moyens » des universités, ainsi que les inégalités entre filières et établissements (Trespeuch, Tenret, 2021).

## Explorer et mieux comprendre les « choix » face à la précarité

Les situations de précarité conduisent souvent à des arbitrages difficiles, voire impossibles au quotidien. En effet, quand les ressources se raréfient, quelle option prendre par exemple entre « se nourrir ou s'habiller » ou encore entre « payer le loyer ou se soigner » ? Les arbitrages que font les étudiant·es pour satisfaire leurs besoins quotidiens sont-ils toujours le résultat d'un « choix » ou sont-ils imposés par leur situation ? Comment s'opère la hiérarchisation des besoins pour organiser le quotidien ? C'est cette problématique et cet enjeu des « choix » que l'enquête prend comme fil directeur et qu'elle cherche à éclairer.

Notre démarche s'appuie sur les travaux qui s'intéressent aux formes d'arbitrages ou d'aménagements dans des périodes de restriction budgétaires, comme ceux de Pierre Blavier sur les pratiques de consommation pendant une période de récession et de montée du chômage (Blavier, 2018). Comment faire pour « joindre les deux bouts » ? Quels sont les arbitrages, où se situent et comment se font les évaluations ? Pierre Blavier met pour sa part en évidence que les dépenses courantes de logement et d'alimentation sont maintenues au prix d'aménagement des pratiques et d'efforts, alors que les autres dépenses sont reportées ou suspendues.

Le cadre institutionnel, le contexte social et économique, les ressources disponibles représentent des contraintes dans les parcours des étudiant·es, et forment des espaces des possibles dans lesquels évoluer. Enquêter sur la précarité étudiante à partir de cette problématique des « choix » et des aménagements conduit à réfléchir aux marges de manœuvre que les étudiant·es s'octroient ou négocient, et aux ressorts de ces stratégies pour rendre soutenable leur quotidien. À quoi leur faut-il renoncer ? Quelles dépenses ou quels projets sont suspendus ? C'est aussi une invitation à analyser les figures de l'insoutenable (ne plus pouvoir manger, ne pas avoir d'espace où dormir ou de quoi payer son loyer) et ce que cela provoque dans les parcours d'études.

## Pourquoi enquêter sur la précarité étudiante en Île-de-France ?

Cette enquête porte sur les conditions de vie et l'expérience de la précarité dans le cadre d'études, à partir des témoignages de personnes vivant en Île-de-France. Pourquoi cibler l'Île-de-France ? Il est vrai

---

<sup>9</sup> « Les milieux populaires largement sous-représentés dans l'enseignement supérieur », Observatoire des inégalités, 24 septembre 2021.

que la précarité étudiante dépasse les frontières de cette région, qui n'en détient aucunement l'exclusivité. Toutefois, cette région apparaît comme un cas particulier intéressant à étudier.

En premier lieu, du fait du coût de la vie en Île-de-France et des contraintes que cela provoque. Faire ses études à Paris apparaît comme une décision qui expose à cette forme de précarité liée aux coûts élevés dans cette région : pour Quentin, en licence 1 dans une prestigieuse université parisienne, pour comprendre la précarité étudiante, il y a « le fait qu'à Paris – et que ça, c'est vraiment une situation de Paris généralement – c'est que soit tu habites très loin, soit tu payes très cher. »

Cette question du coût très élevé de la vie vient souligner une différence entre l'Île-de-France et d'autres régions, mais doit aussi se saisir à partir des inégalités au sein de la région. Dans son exploitation des données de l'enquête Conditions de vie 2020 de l'OVE, Olivier Galland insiste, à ce titre, sur le fait que « résider en Île-de-France accroît le risque de connaître la pauvreté. La comparaison entre 12 paires de situations entre l'Île-de-France et la province montre que dans 10 d'entre elles les taux de pauvreté sont supérieurs en Île-de-France, le coût du logement étant la principale explication. » (Galland 2023, p. 138). À partir de la même enquête, Tom Chevalier souligne que l'expérience ressentie de la précarité est plus importante chez les étudiant·es qui vivent en Île-de-France, avec une intensification en périphérie de Paris (Chevalier, 2023, p. 163) : « Les étudiants de la région parisienne ont 1,2 fois plus de chance de ressentir des difficultés financières en 2020 comparés aux étudiants parisiens. La raison pourrait être que, dans la mesure où la plupart des établissements se trouvent dans Paris, les étudiants qui habitent en région parisienne sont précisément les étudiants qui ne peuvent pas se permettre un logement dans Paris et qui présentent donc des niveaux de revenu plus bas. »

Le logement joue à l'évidence un rôle absolument central dans les parcours d'études et la crise qui traverse ce secteur a des conséquences importantes pour les étudiants franciliens. L'attractivité de la région peut paradoxalement se conjuguer à des conditions de vie difficiles. Toujours selon l'enquête Conditions de vie de l'OVE, en 2020, le loyer moyen payé par les étudiants franciliens s'élevait à 680 euros, soit 40 % de plus que dans les autres régions ; il atteignait même 750 € à Paris, contre 530 € dans les autres grandes villes françaises. Pour faire face à ses dépenses, le budget mensuel d'un étudiant francilien décohabitant culmine à 1 070 euros, soit 30 % de plus que dans les autres régions, ce qui justifie certainement qu'il exerce plus souvent qu'ailleurs une activité rémunérée, jugée indispensable pour équilibrer son budget (Berny, 2023). Le coût et la tension autour de l'accès au logement se traduisent aussi dans le niveau de décohabitation des jeunes. Ainsi lors de leur dernière année d'étude, les étudiant·es dont les parents sont franciliens ont « deux fois plus de chances de cohabiter (66 %) que ceux dont les parents vivent hors d'Île-de-France (28%) » (Jauneau, Venet 2023). Rester chez les parents n'est pas sans conséquence en particulier dans la vie quotidienne de ces étudiants en raison du temps passé dans les transports.

## Méthodologie et structure du rapport

### ENCADRÉ 1. MÉTHODOLOGIE

La recherche s'appuie sur des entretiens semi-directifs (d'une durée entre de 30 minutes à 2h30) conduits, entre janvier et juin 2023, auprès de 43 étudiant·es (30 femmes et 13 hommes), âgé·es de 18 à 29 ans, et inscrit·es pour la majorité dans des formations universitaires (licence, BUT, master<sup>10</sup>), dans 6 universités franciliennes. Pour préserver leur anonymat, les noms des participant·es ont été changés ainsi que ceux des universités de formation qu'elles soient dans Paris intra-muros (universités Paris A, B, et C), ou dans la banlieue parisienne (universités Grande couronne A, B, et C). Les caractéristiques des participant·es sont présentées dans le deuxième chapitre du rapport.

Le recrutement pour les entretiens s'est fait à partir de différents canaux (un flyer, imprimé et distribué dans des universités ; des présentations en personne au début ou à la fin de cours, grâce à la collaboration d'enseignant·es dans de nombreuses universités franciliennes ; le recrutement de bouche à oreille, lorsqu'un·e étudiant·e a parlé de l'enquête auprès de son entourage). Les entretiens ont été réalisés à partir d'une logique d'autosélection, plutôt qu'un ciblage en amont par une institution ou un critère tel que le fait d'être boursier : l'appel à participer invitait les personnes se sentant concernées à me rencontrer pour un échange.

Le guide d'entretien a été construit avec la volonté d'aborder différents aspects du quotidien et de permettre d'identifier plusieurs facteurs susceptibles de contribuer à une situation de précarité. Cela a permis d'obtenir des informations variées, comme une estimation du budget mensuel des jeunes interrogés, leur situation résidentielle et face à l'emploi, leur état d'esprit ou leur manière de se nourrir. L'entretien permet aussi d'évoquer à la fois la situation au moment de l'entretien, et différentes expériences rencontrées pendant les études. Il leur a été demandé de partager leur définition de la précarité étudiante.

Des entretiens de cadrage ont également été réalisés avec quatre responsables de l'aide pour les étudiant·es dans des universités franciliennes, avec des responsables de l'association Cop1, ou encore avec une responsable des politiques à destination des jeunes précaires au niveau départemental. Enfin, pour approfondir la question des difficultés dans le domaine de l'alimentation, et du recours à des distributions alimentaires et de biens de première nécessité, plusieurs séquences d'observation participante et non participante ont été lieu lors de distributions de Cop1 (3), Linkee (1), et avec un service de médecine préventive universitaire (1).

Ce rapport se structure en trois grandes parties. La première, intitulée « Construire une enquête sur la précarité étudiante », permet de revenir sur les définitions de la précarité étudiante mobilisées dans d'autres enquêtes passées ou en cours et par les jeunes rencontré·es pendant l'enquête. La description des profils de ces derniers met en lumière certaines de leurs caractéristiques sociales, mais aussi des données liées à leur parcours scolaire et familial, qui influencent les choix d'études, résidentiels, l'origine de leurs ressources et leur définition de la précarité. Enfin, à partir de quatre parcours tirés de l'enquête est analysée la manière dont se construisent des choix aux moments les plus difficiles, ce que ces choix entraînent comme conséquences, et quels facteurs facilitent ou entravent la stabilisation des conditions de vie pendant les études. Ce faisant, la nécessité d'une analyse dynamique de la précarité est ainsi

---

<sup>10</sup> L'enquête ne traite pas des expériences de précarité pendant le doctorat. Sur ce sujet, voir par exemple Mercklé P., Bataille P., Baheu M., Mariage A., 2024, « Les doctorant·es ne sont pas à l'abri : les inégalités face à la précarité économique pendant la thèse », *Populations vulnérables*, n° 10.

rappelée afin de mieux rendre compte des allers-retours entre les périodes les plus instables et d'autres où la situation s'améliore.

La deuxième partie, « Faire face aux dépenses inévitables : filets de sécurité et ressources des étudiant·es », s'attache à comprendre, à partir des entretiens, l'origine des ressources financières des étudiant·es et leur allocation en priorité. Différents équilibres entre trois principales sources d'argent (famille et proches, aides, et emploi) sont identifiés, de même que les obstacles éventuels provoquant des périodes d'incertitude, voire d'insuffisance des ressources, pendant les études. Un focus sur la priorité des étudiant·es qui est d'« avoir un toit » donne à voir les difficultés rencontrées selon que l'on cohabite avec sa famille, souvent en raison du coût d'un loyer en Île-de-France, ou bien selon que l'on décohabite et se retrouve confronté à divers obstacles pour accéder à un logement indépendant dont le loyer va représenter une part très importante dans le budget, difficultés auxquelles s'ajoutent parfois des conditions matérielles d'occupation dégradées.

La troisième partie, « Aménager son quotidien autour du manque », porte sur les domaines de la vie les plus marqués par le renoncement en raison de la précarité, et les réflexions partagées par les étudiant·es pour expliquer comment s'opèrent alors leurs choix. L'augmentation des dépenses liées à l'alimentation et aux biens de première nécessité a eu des effets très intenses sur le quotidien de chacun·e. Pourtant, il faut trouver de quoi se nourrir *a minima* : c'est à partir de cette contrainte que différentes stratégies se déploient. Enfin l'accent est mis sur d'autres difficultés que partagent les étudiant·es dans leur accès aux soins et les suivis réguliers en matière de santé ainsi que sur les sociabilités et l'accès aux loisirs souvent suspendus en raison de la précarité financière et/ou relationnelle.



# PARTIE 1. CONSTRUIRE UNE ENQUÊTE SUR LA PRÉCARITÉ ÉTUDIANTE

## Chapitre I. Mesures et perception de la précarité étudiante

La précarité étudiante n'est pas une problématique récente, mais la médiatisation des difficultés vécues par les étudiant·es pendant la crise sanitaire de 2020 lui a apporté une actualité nouvelle dans le débat public. Les étudiants ont été, ou sont, perçus comme un groupe de jeunes plutôt privilégiés par rapport à d'autres catégories de jeunes : la notion de précarité sert plus souvent à évoquer la situation de jeunes non diplômés, plus exposés que la moyenne à un accès difficile à l'emploi, et plus concernés par le chômage (CEREQ, 2017). Dans leur enquête sur les jeunes habitant en foyer de jeunes travailleurs (FJT), Julie Couronné et Julie Bene soulignent que ce sont les jeunes faiblement diplômés qui sont les plus fragiles, et qui restent le plus longtemps dans ce dispositif de logement, alors que « le niveau de ressources a tendance à augmenter avec le niveau d'études » (Couronné, Bene, 2021, p. 67). Les études sur la jeunesse ont beaucoup concentré d'attention sur les jeunes éloignés de la formation et de l'emploi (les NEET) et les difficultés dans leurs parcours. Ici aussi les étudiant·es apparaissent comme plus favorisés : les jeunes NEET « sortis récemment de l'enseignement supérieur avec un diplôme et ayant déjà travaillé » ont des « ressources financières 2,5 à 3 fois plus élevées que les NEET sans diplôme et n'ayant jamais travaillé » (Francou, 2020).

Mais cela a pu dessiner en miroir un groupe de jeunes en études ou en formation pour qui la transition vers l'âge adulte serait sans accrocs. Or, il existe une grande diversité d'origines sociales et de parcours au sein du groupe des étudiant·es, et des inégalités qu'il est important d'étudier. Ces parcours dépendent notamment de l'accès à des aides et structures collectives pour la restauration, le logement, et les bourses. Ces dernières années, de nombreux travaux se sont donc attachés à mieux comprendre et mesurer des expériences de difficultés pendant les études. Comment ce terme de « précarité » s'articule-t-il avec d'autres, comme « pauvreté » ou « vulnérabilité », pour désigner l'expérience étudiante ? Quelles sont les définitions de la précarité (étudiante) ?

La notion de précarité est sollicitée dès les années 1970 et 1980 pour désigner des « travailleurs pauvres » dans un contexte de ralentissement de la croissance économique, en l'associant à l'exclusion sociale. En 1987, Joseph Wresinski, fondateur d'ATD Quart Monde, la définissait ainsi selon le Conseil économique et social : « absence d'une ou plusieurs des sécurités permettant aux personnes et aux familles d'assumer leurs responsabilités élémentaires et de jouir de leurs droits fondamentaux », générant « souffrance et isolement ». Bien que la précarité soit une « catégorie mal définie [...] [sans] qu'un accord se dégage sur la définition d'une catégorie sociologique » (Bresson, 2020, p. 15), c'est une notion qui s'est fortement développée dans les recherches sur l'emploi, sur « le rôle de la position sur le marché du travail et sur le rôle des protections sociales qui découlent de l'emploi » (Bugeja-Bloch, Frouillou, 2024, p. 68). Robert Castel, dans ses travaux sur la transformation de la condition salariale, souligne un « effritement » de cette

condition et évoque alors la précarité qui découle de la perte des protections associées au travail (Castel, 1995). La précarité permet de rendre compte des reconfigurations à l'intérieur du salariat, notamment de la progression des contrats courts et instables (Roux, 2022).

Toutefois, la précarité dépasse le seul domaine du marché de l'emploi. Pour comprendre la manière dont les individus sont confrontés à des formes d'insécurité, Robert Castel relie la précarité des individus « au lendemain incertain et peu prévisible en général » (Jamal, Abdallah, 2016, p. 7). Pour Serge Paugam, la précarité permet d'évoquer ensemble des situations dissemblables, comme « un ménage touché récemment par le chômage et dont le revenu rend difficile l'équilibre du budget, un ménage écarté définitivement du marché du travail en raison d'un cumul de handicaps et un ménage à la limite de la désocialisation et de la survie » (Paugam, 2009, p. 19). Il existe un processus de « disqualification sociale » chez les personnes en situation de précarité « économique et sociale ». La précarité relève d'une « condition d'insécurité sociale durable » (Duvoux, Papuchon, 2019), caractérisée par son aspect multidimensionnel, dont « les difficultés sur le marché de l'emploi, l'isolement, l'instabilité conjugale, la faiblesse des revenus » (Bataille *et al.*, 2022, p. 6).

Ce terme a aussi été sollicité pour évoquer, ou analyser, un phénomène de dégradation des conditions de vie des étudiant·es. L'enjeu des inégalités dans ces conditions s'est posé dès la première massification universitaire, alors que la figure de l'étudiant n'était plus uniquement celle de l'« héritier » (Bourdieu, Passeron, 1964), mais se trouvait confrontée à de nouveaux profils issus notamment de milieux plus modestes (Dubet, 1994). Dans les années 1980, des recherches soulignent que la jeunesse étudiante est « de plus en plus incertaine de son avenir », et « contrainte de subvenir elle-même à ses besoins en exerçant des emplois salariés » (Baudelot *et al.*, 1981), même si l'étudiant des années 1980 reste le plus souvent « un jeune à la charge de ses parents » (*ibid*, p. 87).

Toutefois, dans un premier temps, le terme de précarité sert plutôt à questionner ce qui attend les étudiant·es à la sortie de leurs études, la manière dont leur insertion professionnelle peut être difficile ou fragilisée. La précarité des étudiant·es convoque alors plutôt la protection inégale que le diplôme offre face au chômage et aux transformations des conditions d'emploi. C'est de cette manière que Valérie Erlich l'utilise, lorsqu'elle pose la question : « faut-il parler de la "précarisation" de la population étudiante par référence à la dégradation de leur situation économique et sociale ? » (Erlich, 1998, p. 223). Elle analyse un fractionnement au sein de la population étudiante, entre une frange plutôt très diplômée et favorisée pour laquelle l'intégration professionnelle semble réussie, et une autre possédant un niveau de qualification plus faible et une intégration professionnelle fragilisée. La précarité trouve progressivement sa place dans la caractérisation des conditions de vie pendant les études, et en lien avec l'expérience des études, comme l'illustre à partir de 1994 l'OVE avec son enquête triennale Conditions de vie des étudiants qui permet de mieux évaluer leurs difficultés matérielles, financières ou psychologiques. Dans les années 2000, des équipes de recherche investissent la notion de précarité étudiante pour tenter de cerner les difficultés que peuvent connaître les étudiant·es (Vial, 2011 ; Collet, Toullalan, 2016), et ce terme devient un enjeu syndical et politique.

Ce premier chapitre cherche à présenter les définitions et les mesures de la précarité étudiante en croisant différentes sources et points de vue. Les différentes approches pour mesurer les conditions de vie des étudiant·es dans les enquêtes sociologiques sont mises en perspective avec la parole des étudiant·es ayant participé à l'enquête. Les définitions recueillies lors des entretiens illustrent les points de convergences entre la littérature et les étudiant·es – sur les insuffisances monétaires, l'expérience de

l'incertitude et le rapport au manque – mais aussi des dimensions moins souvent explorées dans la littérature, telles que la précarité relationnelle et le besoin d'aide. Enfin, dans une dernière partie, à partir des définitions partagées lors des entretiens, il sera aussi question de l'identification, c'est-à-dire de la manière dont les étudiant·es de l'enquête se retrouvent ou non dans leur définition de la précarité. Cette question est importante, car elle introduit les enjeux de reconnaissance par les institutions, mais aussi par les pair·es, et présente les risques perçus de l'étiquetage. Les réponses des étudiant·es qui cherchent à se situer vis-à-vis de la précarité dessinent une échelle de la précarité et permettent de comprendre les formes de hiérarchisation entre des situations d'incertitude ou de manque qui sont mobilisées dans leur quotidien.

## 1. Mesurer les conditions de vie des étudiant·es

Le 10 janvier 2024, la FAGE, premier syndicat étudiant, a présenté les résultats d'une consultation menée en 2023 auprès de 7 531 étudiant·es. Les résultats soulignent les difficultés des étudiant·es face à l'augmentation du coût de la vie : 19 % disent ne pas manger à leur faim, tandis que 41 % travaillent par obligation en parallèle de leurs études. Pour Maëlle Nizan, présidente de la FAGE, « on ne veut plus parler de précarité étudiante, mais de pauvreté étudiante »<sup>11</sup>. Que recouvrent ces deux termes ? En quoi sont-ils différents et quels phénomènes permettent-ils de saisir ?

Lorsqu'il s'agit de décrypter les conditions de vie des étudiant·es, parler de pauvreté ou de précarité ne renvoie pas à la même question. La pauvreté se limite généralement à un manque de ressources financières ou matérielles nécessaires pour répondre à ses besoins de base. Elle est souvent déterminée à partir du revenu et de seuils de pauvreté. En France, c'est souvent le taux de 60 % du niveau de vie médian qui est fixé comme seuil de pauvreté. La précarité est une notion plus englobante qui renvoie à une situation ou à des expériences d'instabilité et d'incertitude, conduisant à une perte de sécurité.

### 1.1 Mesurer la pauvreté des étudiant·es

Le taux de pauvreté monétaire a pu être mobilisé pour mesurer les taux de pauvreté chez les jeunes. En 2023, la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) a proposé des estimations de la pauvreté monétaire chez les 18-24 ans, y compris les étudiant·es, à partir des données de l'Enquête nationale sur les ressources des jeunes (ENRJ) [Marteau *et al.*, 2023]. L'exposition à la pauvreté monétaire des jeunes qui étudient, selon cette estimation, varie fortement entre les jeunes cohabitants et les jeunes décohabitants : 40,2 % des jeunes qui ne vivent plus chez leur famille seraient en situation de pauvreté monétaire, contre 19 % chez les cohabitant·es. Dans l'ensemble, l'estimation pointe vers un taux de 29,5 % de pauvreté monétaire chez les jeunes en études. Du côté de l'OVE, l'enquête Conditions de vie 2020 indique que le revenu mensuel moyen des étudiant·es seul·es dans un logement indépendant est de 1 000 euros, en dessous du seuil de pauvreté calculé à 1 080 euros en 2020. Cela semble indiquer un niveau élevé de pauvreté chez ce groupe particulier d'étudiant·es.

Toutefois, l'approche par la mesure de la pauvreté peut s'avérer délicate lorsqu'elle ne s'appuie que sur des critères objectifs tels que le revenu. Nicolas Herpin et Daniel Verger écrivaient en 1998 que le

<sup>11</sup> De la « précarité étudiante » à la « pauvreté étudiante » : les résultats alarmants de la consultation de la FAGE (banquedesterritoires.fr, 17 janvier 2024)

concept de pauvreté était mal adapté pour rendre compte de la vie des étudiant-es. C'est un groupe qui peut accepter de faibles revenus pendant leurs études en prévision de revenus assurés, et plus importants, à la sortie de cette période. Ainsi, selon eux, ce ne sont pas « forcément les jeunes qui perçoivent les revenus les plus faibles qui sont dans la situation la plus défavorisée ». Pour identifier ces situations, il ne faut pas « se limiter à la pauvreté monétaire traditionnelle » (Herpin, Verger, 1998, p. 211). De plus, dans un groupe vivant en dessous du seuil de pauvreté monétaire, il y a une grande hétérogénéité de situations, et donc de conditions de vie – modulées, par exemple, par l'accès à des aides en nature, l'existence de réseaux de soutien ou les variations du coût de la vie.

Une manière de répondre aux limites d'une approche purement « objective » de la pauvreté est d'intégrer les dimensions « subjectives », à partir de questions qui s'intéressent au sentiment de pauvreté ou à la possibilité de « joindre les deux bouts » (Chevalier 2023). La subjectivité trouve par exemple sa place dans l'approche de la pauvreté en conditions de vie. Cette approche se base sur le repérage, à partir d'une liste d'items, des privations matérielles et sociales auxquelles peuvent être confrontés les individus. La pauvreté en conditions de vie « se fonde sur la mesure des conséquences de la faiblesse des ressources, comme l'impossibilité des individus d'acquérir ou de consommer certains biens, d'atteindre un certain niveau de confort ou enfin d'honorer certaines dépenses obligatoires. Lorsque le nombre de difficultés dépasse un certain seuil<sup>12</sup>, la personne est considérée comme pauvre en conditions de vie » (Marteau *et al.*, 2023, p. 30). C'est une manière d'évaluer la pauvreté sans se limiter uniquement au seuil de revenus, en donnant de la place à l'appréhension subjective des personnes de leurs ressources (Duvoux, Papuchon, 2019), et de ce qu'elles peuvent en faire. L'enquête Statistiques sur les ressources et les conditions de vie (SRCV) conduite par l'INSEE mesure le niveau de privation matérielle et sociale dans la population française depuis 2013. Lorsque les personnes ne peuvent pas couvrir les dépenses d'au moins cinq éléments parmi une liste de treize, qui comprend par exemple le fait de pouvoir chauffer son logement, d'accéder à Internet ou de s'acheter des vêtements neufs<sup>13</sup>, elles sont considérées en situation de privation matérielle et sociale. En 2023, cela concernait 12,4 % de la population en France métropolitaine. Chez les jeunes de 16 à 24 ans, en 2023, 14,6 % sont concernés par la privation sociale et matérielle. Cette approche a aussi été mobilisée dans l'enquête ENRJ, en adaptant la liste des items aux modes de vie des jeunes adultes<sup>14</sup>. Avec cette définition différente, le taux de pauvreté en conditions de vie des jeunes adultes de 15 à 24 ans était de 26 % en 2014 selon l'enquête ENRJ (la même année, l'enquête SRCV l'estime à 14 % pour les 16-29 ans).

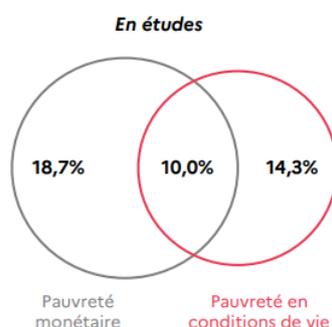
La pauvreté en conditions de vie ne recoupe que partiellement la pauvreté monétaire. En 2014, l'enquête ENRJ sur les ressources des jeunes trouvait que sur l'ensemble des jeunes âgés de 18 à 24 ans résidant en France métropolitaine, alors que quatre jeunes sur dix étaient dans une situation de pauvreté, trois

<sup>12</sup> Une personne est pauvre si elle connaît des difficultés dans au moins 5 items sur 13.

<sup>13</sup> Les items sont les suivants : avoir des impayés de mensualités d'emprunts, de loyer ou de factures d'électricité, d'eau, de gaz ou de téléphone ; ne pas pouvoir se payer une semaine de vacances par an hors du domicile ; ne pas pouvoir face face à une dépense imprévue d'un montant d'environ 1 000 euros ; ne pas pouvoir se payer une voiture personnelle ; ne pas pouvoir maintenir le logement à la bonne température par manque de moyens financiers ; ne pas pouvoir changer les meubles hors d'usage par manque de moyens financiers ; ne pas posséder au moins deux paires de bonnes chaussures par manque de moyens financiers ; ne pas pouvoir se payer des vêtements neufs ; ne pas pouvoir dépenser une petite somme d'argent pour soi sans avoir à consulter quiconque ; ne pas pouvoir se payer un verre ou un repas avec des amis ou de la famille une fois par mois ; ne pas pouvoir avoir une activité de loisir régulière par manque de moyens financiers ; ne pas avoir accès à Internet par manque de moyens financiers.

<sup>14</sup> Les items de privation retenus par l'enquête ENRJ sont : les vêtements, la voiture ou la moto, les voyages ou les vacances, l'équipement du logement ; les ordinateurs ou consoles de jeux ; l'achat de livres ou de musique, les sorties culturelles, les sorties en boîte de nuit, au restaurant ou dans les bars, l'achat de matériel de sport, le téléphone ou l'abonnement téléphonique, les transports en commun, la nourriture, la possibilité de mettre de l'argent de côté à la fin du mois.

jeunes sur dix l'étaient d'une manière exclusive à l'une ou l'autre approche, et un jeune sur dix cumulait les deux formes de pauvreté. Chez les jeunes qui étudient, le taux de pauvreté monétaire était de 28,7 %, et le taux de pauvreté en conditions de vie était de 24,2 %. Il n'y a que 10 % des jeunes en études qui cumulent ces deux formes de pauvreté.



Lecture : les jeunes en études sont dans 18,7 % des cas en situation exclusive de pauvreté monétaire, dans 14,3 % des cas en situation exclusive de pauvreté en conditions de vie et pour 10 %, confrontés aux deux types de pauvreté.

Source : DREES-INSEE, ENRJ 2014.

Il existe aussi une approche subjective dans l'étude du ressenti de la pauvreté : se sentir pauvre recouvre à la fois une appréhension des conditions matérielles d'existence, mais aussi la projection (dégradée) dans l'avenir. Pour Nicolas Duvoux et Adrien Papuchon, l'approche subjective permet d'inclure une proportion importante de personnes en emploi qui se jugent pauvres, mais qui seraient exclues des mesures plus statiques du seuil de revenus (Duvoux, Papuchon, 2019).

L'approche subjective de la pauvreté a été déclinée dans l'enquête ENRJ. Les jeunes désignés comme en situation de pauvreté déclaraient « y arriver difficilement » ou « ne pas y arriver sans faire de dettes » en réponse à une question sur leur sentiment d'aisance financière en tenant compte de l'ensemble de leurs ressources. Cette approche est révélatrice des modalités de perception des difficultés chez les jeunes. Les tendances observées qui distinguent étudiant·es en colocation ou décohabitation, et qui indiquent une exposition plus forte des décohabitant·es à la pauvreté ne se confirment pas dans une approche par la pauvreté subjective : « À l'inverse des approches en conditions de vie ou monétaires, les étudiants décohabitants sont moins nombreux à être en situation de pauvreté subjective (16 %) que les colocataires (19 %). Malgré des conditions économiques plus difficiles, ces étudiants décohabitants peuvent valoriser et apprécier l'autonomie résidentielle dont ils bénéficient, ce qui se répercute positivement sur le ressenti de leurs conditions de vie. » (Marteau *et al.*, 2023, p. 34.) C'est un élément important à souligner, car notre enquête a donné une place importante à l'appréciation subjective des conditions de vie. Les éléments qui peuvent contribuer à relativiser ou banaliser des conditions économiques difficiles doivent alors être intégrés à l'analyse. Il y a l'appréciation d'une forme d'autonomie résidentielle qui peut jouer, ainsi qu'une manière d'envisager sa situation comme temporaire et d'espérer une amélioration de sa situation (Duvoux, Papuchon, 2019).

## 1.2 Construire un score de précarité ou de vulnérabilité étudiante

L'Observatoire national de la vie étudiante a construit un indicateur de précarité combinant des éléments objectifs (1<sup>er</sup> quartile des revenus) avec des éléments subjectifs (déclaration de difficultés financières importantes et de manque d'argent pour couvrir les besoins mensuels). Cela permet d'intégrer les questions de privation et de l'expérience des conditions de vie. Selon cet indicateur, 5,4 % des étudiants

et étudiantes étaient en 2016 en situation de grande précarité en France, c'est-à-dire vivaient avec moins de 417 euros par mois, et 6,1 % en Île-de-France.

L'enquête Conditions de vie permet aussi d'avoir une approche qui s'appuie spécifiquement sur les expériences subjectives. Dans cette approche, Tom Chevalier a proposé deux indicateurs de la précarité ressentie (Chevalier, 2023) à partir de deux questions présentes dans l'enquête de 2020 : « Dans quelle mesure diriez-vous que vous êtes confronté-e à des difficultés financières en ce moment ? » (avec des réponses sur une échelle allant de 1 à 5), et « De manière générale, dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec la proposition suivante ? » : « J'ai assez d'argent pour couvrir mes besoins mensuels » (encore avec l'échelle allant de 1 à 5). Il regarde les étudiant-es qui répondent soit 4 soit 5 à la question des difficultés financières, et ceux et celles qui se positionnent en 1 ou 2 à la question d'avoir suffisamment d'argent pour couvrir leurs besoins.

Ainsi en 2020, 31,6 % des étudiant-es ressentaient une forme de précarité (20 % pour les difficultés financières, et 26,1 % pour les restrictions budgétaires), et 14,5 % rapportaient les deux formes de précarité (difficultés financières et restrictions budgétaires). Trois ans plus tard, en 2023, toujours selon l'enquête Conditions de vie, 20 % des étudiant-es déclarent des difficultés financières, et 30 % estiment ne pas avoir suffisamment d'argent pour couvrir leurs besoins mensuels. Notons cependant que les deux aspects de la précarité ne se superposent pas toujours : ainsi, en 2020, 11,6 % des étudiant-es disaient manquer d'argent pour couvrir leurs besoins (et donc faire face à des restrictions budgétaires), sans pour autant signaler de difficultés financières.

Cette absence de superposition est intéressante à souligner, car elle rend bien compte de l'importance de penser la précarité au-delà de la question des ressources monétaires. C'est sur quoi avait déjà insisté Louis Gruel, pour mieux envisager l'ensemble des dimensions du quotidien : « Il ne suffit pas en effet que les étudiants disposent de ressources assez élevées pour entretenir les conditions de vie quotidienne, il faut encore qu'ils disposent de ressources qui permettent d'entretenir leurs conditions de vie d'étudiants. Autrement dit, il faut que non seulement le montant des ressources, mais aussi la façon dont elles sont obtenues soient compatibles avec la poursuite de leur formation : lorsque des étudiants échappent à l'insolvabilité en travaillant beaucoup à côté de leurs études, ils ne sont pas en situation de précarité économique immédiate, mais ils fragilisent, "précarisent", la poursuite de leur cursus. » (Gruel, 2009, p. 234.)

La précarité n'est pas uniquement une question de déficit de ressources monétaires, puisqu'elle se situe aussi dans d'autres formes de fragilisation du quotidien et de la poursuite des études. Le ressenti de la précarité, tel qu'étudié par Tom Chevalier, est renforcé par certaines variables comme le fait de ne plus vivre chez ses parents, d'avoir des origines sociales modestes, ou encore comme le mode de financement des études. Les étudiant-es qui obtiennent l'essentiel de leurs ressources par le travail salarié s'exposent à une « précarisation » de leurs études lorsque la charge physique et mentale de combiner études et emploi devient trop lourde.

Cette réflexion est ce qui a conduit à développer des approches qui combinent les questions de ressources avec d'autres aspects de fragilisation des conditions de vie, notamment les situations qui résultent d'un manque financier (sur la consommation ou la santé par exemple) et les effets sur le quotidien comme avoir besoin de combiner études et emploi. Le Réseau national des observatoires du supérieur (Resosup) a proposé en 2016 un score de la précarité étudiante, pensé à partir de l'expérience individuelle quotidienne (Collet, Toullalan, 2016) dans une approche multidimensionnelle, subjective et graduelle de la précarité. L'indicateur est construit à partir de neuf critères : le fait de devoir travailler pour vivre, le fait de se sentir

psychologiquement en mauvaise santé, le fait de rencontrer des difficultés financières, de se sentir physiquement en mauvaise santé, d'avoir des difficultés de logement, de devoir renoncer aux soins, de ne pas manger à sa faim, de ne pas pouvoir compter sur des proches en cas de difficultés.

Cette approche a été mobilisée par Nathalie Beaupère et Xavier Collet lors d'une enquête réalisée auprès de 34 650 étudiant·es de L1 ou M2 en 2017. Les neuf critères sont enrichis d'un coefficient (1 ou 2) et permettent d'établir un score de vulnérabilité. Dans leur échantillon, 22 % des étudiant·es avaient un score supérieur ou égal à 3. Il s'agissait principalement d'étudiantes, « parmi les plus âgées, issues des classes populaires, de nationalité étrangère, décohabitantes » (Beaupère, Collet, 2021, p. 50). Notons néanmoins que près de la moitié déclaraient un score supérieur ou égal à 5 montrant ainsi une cumulativité importante des critères.

**TABLEAU 1 : CRITÈRES DE VULNÉRABILITÉ ET PART D'ÉTUDIANTS CONCERNÉS, ENQUÊTE BEAUPÈRE ET COLLET 2017**

Tableau 1		Critères de vulnérabilité et part d'étudiants concernés		
Critères	Variable	Coef.	Part d'étudiants concernés (%)	
Devoir travailler pour vivre	Travail indispensable	1	22	
Se sentir psychologiquement en mauvaise santé	Santé psychologique	1	20	
Rencontrer des difficultés financières telles qu'il est impossible de faire face à ses besoins (alimentation, loyer, électricité...)	Difficultés financières	2	18	
Se sentir souvent seul	Isolement	1	12	
Se sentir physiquement en mauvaise santé	Santé physique	1	11	
Rencontrer de grandes difficultés concernant son logement	Difficulté logement	1	10	
Devoir renoncer à des soins pour raisons financières	Renoncement aux soins	2	9	
Ne pas manger à sa faim de manière répétée pour raisons financières	Alimentation	2	8	
Ne pas avoir de proches sur qui compter en cas de besoin (aide financière ou matérielle)	Aide des proches	1	5	

Source : enquête Conditions de vie et de santé des étudiants 2017.

Cet indicateur a été construit avec l'objectif d'attirer l'attention sur la « vulnérabilité étudiante », qui est « multidimensionnelle et se caractérise par le cumul des difficultés déclarées par les jeunes » (Beaupère, Collet, 2021, p. 48). En s'appuyant sur la notion de vulnérabilité, Nathalie Beaupère et Xavier Collet expliquent vouloir s'intéresser aux fragilités sociales et économiques qui peuvent émailler les parcours d'études et venir rendre plus difficile l'expérience des études. La notion de vulnérabilité renvoie en effet à l'exposition différentielle à des fragilités ou risques spécifiques, qui peuvent avoir des conséquences négatives. C'est une approche qui permet d'insister sur les facteurs qui contribuent à des périodes de fragilisation pendant les études, mais qui insiste moins que la précarité sur les dimensions d'instabilité et d'incertitude.

Mobilisant une méthodologie identique qui permet de « synthétiser en une variable d'échelle les expériences de précarités étudiantes, facilitant ainsi les comparaisons par groupes sociaux » (Bugeja-Bloch, Frouillou, 2024, p. 73), l'enquête sur les conditions de vie des étudiant·es lancée en 2022 par

L'université Paris Nanterre et coordonnée par la mission précarité et santé des étudiant·es<sup>15</sup> de l'établissement est également intéressante de ce point de vue. Leur score varie de 0 à 12 et combine différentes dimensions de la précarité : économies, emploi, isolement, renoncement aux soins, expérience de la faim, perception de santé. L'enquête montre, sur la base de 2 500 réponses, que près de 20 % des étudiant·es de l'université Paris Nanterre ont eu ainsi un score supérieur ou égal à 5 (avec une moyenne de 2,5), soit le double de celui quantifié par Nathalie Beaupère et Xavier Collet.

Pour expliquer ce score élevé, les chercheuses identifient différents facteurs qui peuvent soit jouer un rôle protecteur, soit venir exposer à la précarité. La cohabitation avec les parents protège, alors que les scores les plus élevés se trouvent chez des étudiant·es sans logement pérenne. Les scores de précarité sont plus élevés chez les étudiant·es dont les parents ont des ressources économiques plus faibles. La précarité est aussi plus importante chez les étudiant·es étranger·es, puisque 41 % de ce groupe rapporte une situation de grande précarité (un score égal ou supérieur à 5), ce qui est deux fois plus que le taux pour les étudiant·es français·es. Ainsi, la décohabitation, la nationalité et l'origine sociale sont des déterminants forts de la précarité pendant les études.

Puisque dans ce cas plus de place a été donnée à des critères subjectifs, l'indicateur de précarité a été critiqué pour ses variations possibles d'une enquête à l'autre, dans la mesure où la manière d'évaluer sa situation varie d'un individu à l'autre et d'un groupe social à l'autre. Pour Olivier Galland, qui exprime cette critique envers le score de vulnérabilité, la construction d'un score nécessite de « définir un seuil à partir duquel un individu est considéré comme étant en vulnérabilité. Dans leur article, les auteurs (Beaupère et Collet) déterminent ce seuil au niveau 3 de leur échelle (allant de 0 à 12) et considèrent ainsi que 22 % des étudiants sont en situation de vulnérabilité. Mais on voit bien qu'il y a une part d'arbitraire dans le choix du seuil. À quelles difficultés concrètes sont confrontés les étudiants dont le score dépasse ce seuil ? Et y a-t-il une certaine homogénéité des difficultés rencontrées au-delà du seuil retenu ? » (Galland 2023, p. 136). Cet indicateur peut cacher une diversité dans la perception des conditions de vie. Si Olivier Galland propose d'aller vers une autre méthode de calcul (à partir de la pauvreté absolue), la prise en considération de ce qui risque de mal représenter l'hétérogénéité des situations de précarité plaide aussi en faveur d'une approche qualitative, pour aller au plus près des vécus des étudiant·es. Les entretiens permettent justement de comprendre les « difficultés concrètes », telles qu'elles peuvent exister dans différents domaines comme le logement, l'alimentation, ou la santé. Les entretiens menés auprès d'étudiants et d'étudiantes permettent aussi d'obtenir leurs définitions de la précarité étudiante, qui seront déclinées dans la partie suivante.

---

<sup>15</sup> Il y a six chargées de mission, toutes enseignantes chercheuses : Leila Frouillou, Fanny Bugeja-Bloch, Céline Clément, Sabine Fortino, Julie Pannetier, Alexandra Oeser.

TABLEAU 2. RÉCAPITULATIF DES MESURES DE LA PAUVRETÉ ET LA PRÉCARITÉ

ENQUÊTE	MESURE	POPULATION	RÉSULTAT
DREES et INSEE ENRJ 2014	Pauvreté monétaire	5 576 jeunes âgés de 18 à 24 ans	28,7 % des jeunes en études
	Pauvreté en conditions de vie		24,2 % des jeunes en études
OVE – Conditions de vie 2023	Indicateur de précarité ressentie	49523 étudiant·es	20,0 % (difficultés financières) 30 % (restrictions budgétaires)
OVE – L'étudiant confiné 2020	Indicateur de difficultés financières ressenties	6 130 étudiant·es	32,3 % (difficultés financières)
Conditions de vie et de santé des étudiants – 2017 – Beaupère et Collet	Score de vulnérabilité	7 974 étudiant·es	22 % (3 critères sur 9)
Mission précarité Nanterre - 2022	Score de précarité	2 500 étudiant·es	20 % (5 critères sur 12)

## 2. Les définitions des étudiant·es : privation, incertitude et besoin d'aide

Les définitions partagées par les étudiant·es rencontré·es ont souvent le même point de départ que les enquêtes portant sur les conditions de vie des étudiant·es : les difficultés économiques. La précarité est souvent pensée dans un premier temps à partir de considérations financières et de l'expérience du manque d'argent pour vivre confortablement. Ensuite, les définitions se déclinent autour des notions comme la privation, le sacrifice, l'angoisse, ou le manque de choix, pour qualifier ce que la précarité provoque dans la vie quotidienne. Les conséquences de la précarité se manifestent principalement dans les domaines du logement, des transports, de la santé mentale et de l'alimentation. Au-delà de la situation financière, les définitions évoquées en entretien pointent aussi des difficultés relationnelles, le manque d'aides ou les difficultés pour y accéder.

### 2.1 Les difficultés financières et la privation

La définition de la précarité étudiante s'appuie dans les entretiens sur une appréciation financière en premier plan, avec un lien clair entre la précarité et le budget mensuel. C'est de cette manière que l'explique Angèle (L1, Université Paris B), pour qui la précarité existe au croisement entre un budget très faible et une absence suffisante d'aide :

« Je pense que ça tourne quand même beaucoup autour du budget et le fait que le coût de la vie soit de plus en plus cher et que l'on n'aide pas particulièrement plus les étudiants en ce moment. »

Pour Ali (M2, Université Grande couronne A), le point de départ pour définir la précarité étudiante est aussi la précarité financière, qui en est selon lui la première cause, non sans conséquence : « Et derrière, ça s'enchaîne, que ce soit le manque d'alimentation ou le manque de ressources, etc. »

C'est la même logique que propose Mathilde (L3, Université Grande couronne C), pour qui la précarité étudiante se définit d'abord à partir de l'argent, puis comme une série de conséquences qui découle de ces difficultés financières.

« Évidemment, ce qui me vient en premier à l'esprit, ça va être l'argent. Les jeunes qui se privent d'acheter des choses au Carrefour ou à Leclerc parce qu'ils auront pas assez pour leurs courses, ou au niveau du logement. C'est ça qui me vient en premier, ça va être ça, mais ça peut être élargi à d'autres choses. »

## 2.2 La précarité : entre obligation et privation de choix

Pour Justine (L1, Université Paris B), le rapport à la précarité est très axé sur son expérience de stress financier et la manière dont celui-ci impacte les décisions du quotidien :

« Pour moi, la précarité, c'est quand on va faire ses courses, on est obligé de tout compter. C'est quand, à la fin du mois, on a 17 euros, sauf qu'en fait, c'est pas du tout la fin du mois. On est le 20 et on a encore ses courses à faire et en fait, mince, on a 17 euros. »

Avec un moment en particulier où il faut choisir :

« Quand on fait quelque chose, on se dit : "Mince, je fais ça, mais je ne pourrai pas faire ça du coup." Quand on doit choisir entre est-ce que je veux m'amuser ou plutôt manger ça ce mois-ci, je trouve que c'est ça. »

La précarité conduit, selon Floriane (L2, Université Paris A), à être dans une forme de « survie », avec un quotidien entièrement dicté par les incertitudes.

« Pour moi, c'est ça la précarité, c'est-à-dire de ne plus pouvoir, en fait, être tout le temps en survie et tout le temps ne pas pouvoir profiter de la vie et être en plaisir de choses. Parce qu'on est toujours en train de penser à comment on va gérer ce nouveau problème qui nous arrive dessus ? »

La précarité se loge donc dans l'expérience des choix, et d'un budget limité qui implique des arbitrages. Le choix n'est pas envisagé ici de manière joyeuse, sous la forme d'un désir, mais d'une obligation pour trancher entre plusieurs possibilités. Ces choix peuvent être présentés ou vécus comme des renoncements, ou des sacrifices par exemple pour Jade (L2, Université Grande couronne A) qui vit chez ses parents en Seine-et-Marne. La question du coût de la vie est bien présente dans sa définition de la précarité, surtout dans un contexte de cohabitation familiale et de connaissance des coûts que cela représente pour ses parents d'élever ses trois cadets. Alors la précarité dans son quotidien s'exprime dans le fait de ne pas aller chez le médecin parce qu'elle connaît le coût des traitements médicaux de ses frères et sœurs (appareil dentaire, lunettes, suivi chez une psychomotricienne) :

« Du coup, ça fait beaucoup de dépenses pour mes parents. Et surtout qu'il y a la maison à côté, donc, euh, je me dis : "Euh, voilà, je vais rester sur le côté, je vais passer après, quoi." »

La santé apparaît ainsi comme un domaine directement impacté par les choix de sacrifier certaines dépenses potentielles que les étudiant-es font en situation de précarité, comme c'est aussi le cas pour Vanessa (M2, Université Grande couronne A) : « devoir sacrifier certains aspects de la vie qui sont essentiels », comme se soigner par exemple, en évitant les spécialistes dont les consultations sont vues comme trop onéreuses, ou même les visites chez un-e généraliste s'il faut avancer le coût de la consultation en période de restriction budgétaire. Chez Alix (L1, Université Paris B), c'est le terme « manque » qui est opérant pour penser la précarité étudiante. La précarité impacte aussi les « choses non essentielles » selon Vanessa, qui estime que la précarité conduit aussi à « faire une croix » sur les loisirs, qui permettent pourtant de décompresser en dehors des études et de son emploi étudiant.

## 2.3 L'expérience soutenue de l'incertitude

Paul (L2, Université Grande couronne A) a connu un parcours très difficile depuis son arrivée en France du Congo : son hébergement chez un tiers a pris fin brutalement, le conduisant à dormir une nuit dans une gare et à passer plusieurs mois dans une résidence insalubre. Il a aussi été confronté à des blocages administratifs et des difficultés financières importantes. Sa définition de la précarité témoigne des rebondissements multiples des mois qui ont précédé l'entretien : ne pas savoir où dormir, ne pas savoir comment se nourrir, ne pas savoir comment vivre à Paris sans argent. Alors, pour lui, la précarité, c'est « c'est l'incertitude perpétuelle. On sait pas où est-ce qu'on va, qu'est-ce qui va se passer demain et tout. »

La précarité implique un état permanent de doute autour des moyens disponibles au quotidien et des décisions nécessaires pour gérer les ressources limitées. Pour Raphaëlle (L1, Université Paris B), la définition de la précarité se présente comme une succession de questions qu'il faut tout le temps se poser, sans être certaine de la réponse : « Est-ce que je vais pouvoir manger ? Est-ce que je vais m'amuser aujourd'hui ou est-ce que non, aujourd'hui, y a que l'école ? Est-ce que je vais au médecin ? Est-ce que je dois faire un choix ? »

Elle articule alors l'ensemble des contraintes qui empêchent de vivre de manière épanouie ses études, avec la pression financière qu'elle ressent au quotidien :

« C'est la précarité, voilà, c'est ça, c'est tout ce à côté qui t'empêche, pour les étudiants, en fait, de vivre pleinement ta vie d'étudiante sans se dire : "Bah là, je peux aller faire ce que je veux." Et y a cette pression derrière : "Bon bah, t'es sûre que tu pourras payer ça plus tard ?" Je pense, c'est ça, voilà, la précarité. »

L'incertitude liée à l'insuffisance d'argent pour couvrir tous ses besoins conduit aussi Estelle (2A, École de travail social) à parler de la « gymnastique mentale » permanente qui l'accompagne.

« Quand on a des vrais soucis d'argent, c'est vraiment, en fait, dès qu'on ne pense plus à rien, enfin... dès qu'on n'est plus sollicités par une discussion avec quelqu'un ou une occupation, ou je sais pas quoi, c'est vraiment quelque chose qui abat, quoi. Auquel on pense tout le temps.

Enquêtrice : En train de se dire : « Comment je vais faire ? »

Estelle : Comment je vais faire ? Ce chèque-là, il est pas passé, mince. Est-ce que... quand est-ce qu'il va passer ? Faut que je laisse l'argent sur mon compte, mais il fallait que j'aille acheter ça. Enfin, d'être toujours dans cette gymnastique mentale de comment je vais faire, ouais. »

La précarité relève ainsi d'une expérience soutenue du doute, de l'impossibilité d'être sûr de la manière dont les prochains jours ou prochaines semaines vont se dérouler. Cela peut être lié à une instabilité résidentielle, comme pour Paul, ou une instabilité financière, comme chez Raphaëlle et Estelle.

## 2.4 La précarité relationnelle et la solitude

Pour Violette (M1, Université Paris A), l'expérience de la précarité, qui prend comme point de départ le fait d'avoir ou non suffisamment d'argent, conduit aussi à des formes de solitude.

« [...] il y a aussi tout l'aspect, ou de, enfin de solitude, de tout ça qui rentre en jeu et qui... En plus, ça fait un peu des cercles vicieux parce que moins on a de moyens, moins on sort, moins on rencontre des gens, plus on est seul, plus... enfin. Et c'est un peu... Ouais, c'est un peu une spirale, quoi. »

C'est aussi cette spirale que souligne Estelle (2A, École travail social). À 29 ans, c'est la seule participante de l'enquête qui suit ses études en apprentissage tout en étant mère de deux enfants dont elle a la charge. La dimension financière de la précarité est centrale dans sa définition, mais elle la complète par

des considérations autour de la solitude et de la dégradation de la santé mentale, qui font aussi partie de son expérience.

« Je pense qu'il y a tout cet aspect-là, financier, qui est très important, mais, finalement, je pense qu'en fait, ça se reflète sur plein d'autres aspects de la vie, en fait. Et que... vous avez parlé du médical, mais ça peut être aussi au niveau relationnel, quand on n'a pas beaucoup de sous, on peut pas forcément beaucoup sortir, faire tout ce qu'on veut, etc. Ça va sur tout ce qui est la question du stress, de la santé mentale, etc., et puis, à nouveau, est-ce qu'on peut voir un psy ou pas, et tout ça. »

Léo (M1, Université Grande couronne A) envisage aussi la précarité étudiante sous l'aspect relationnel :

« Ça se traduit également par un isolement, je pense, un isolement social, mais également un manque d'informations ou un manque d'encadrement de la part des institutions. J'imagine que c'est un mélange de tout ça. »

Il fait alors le lien entre l'isolement social et l'isolement compris comme un manque d'information ou d'accès à des aides. De nombreuses informations circulent de manière informelle, au sein des formations ou des groupes d'amitiés. Que ce soit du fait de la difficulté à nouer des liens, ou de la dégradation des liens liés à des formes de repli sur soi, la précarité relationnelle complique l'accès à ces informations. Or, la cinquième dimension des définitions évoquées dans l'enquête est directement liée à la possibilité de savoir où et comment se faire aider.

## 2.5 Le besoin d'aide

Le besoin d'aide est souvent mentionné comme une dimension importante de la précarité étudiante. Dans un contexte de manque, où le quotidien est marqué par des renoncements fréquents et des arbitrages difficiles, il n'est pas du tout évident de savoir où obtenir l'aide nécessaire. Jade (L2, Université Grande couronne A) voit dans la précarité à la fois la difficulté de savoir où demander de l'aide et celle qui vient de ne pas pouvoir obtenir cette aide.

« C'est ça aussi, euh, ne pas... enfin, avoir besoin d'aide et ne pas vraiment savoir à qui le demander, enfin demander cette aide ou encore, euh, demander, mais de ne pas recevoir de l'aide. [Soupir] C'est être submergé, ne pas savoir quoi faire. Enfin, je dirais que c'est un peu un mélange de tout ça, quoi. »

La précarité serait donc liée à la difficulté d'accéder aux aides, soit par manque de connaissances, soit parce que, même en demandant, elles ne sont pas disponibles. C'est aussi ce que pense Estelle (2A École travail social), qui a été contrainte à plusieurs reprises de solliciter des aides pendant ses études :

« [...] en effet, il existe des aides pour les étudiants, mais c'est... les aides, c'est souvent le parcours du combattant, c'est souvent la question de se mettre à nu, de se mettre dans une position de demander de l'aide, etc. Donc si on en a vraiment besoin, on peut passer le cap, mais pas forcément pour tout le monde. C'est aussi beaucoup d'aides qui sont dispersées, dont on n'a pas forcément connaissance. On sait pas ce... tout ce à quoi on a le droit. »

Elle trouve qu'il n'est pas toujours facile de naviguer entre les différents guichets possibles pour des aides sociales. Sa situation étant devenue critique, elle s'est sentie contrainte de chercher toutes les possibilités pour obtenir un soutien financier et matériel afin de pouvoir poursuivre ses études. Ces efforts pour essayer de découvrir toutes les possibilités, déterminer son éligibilité et entamer les procédures lui donnent l'impression d'un « parcours du combattant ». Dans son cas, la question de savoir « tout ce à quoi on a le droit » est liée à son âge. Elle a fait le choix de commencer ses études à 28 ans, alors qu'elle travaillait comme serveuse depuis qu'elle avait terminé le lycée. Elle cherche des solutions pour financer sa formation, dont une partie pouvait être prise en charge par la Région, avec un reste à sa charge de

600 euros. Au-delà des frais d'inscriptions, il fallait aussi réfléchir à la manière dont elle allait pouvoir continuer à payer son loyer, et élever ses enfants.

« Moi, je... je pouvais... au vu de ma situation, je pouvais pas me permettre de pas avoir de... de pas avoir de rentrée d'argent pour payer le loyer, payer toutes les... toutes les choses des enfants, enfin la charge des enfants. C'était impossible. Donc, s'il y avait pas de rentrée d'argent, pas de formation. »

Elle monte un dossier de projet de transition professionnelle, afin d'être soutenue financièrement dans sa démarche d'études. À partir de ses recherches, elle estime « cocher beaucoup de critères, pas de formation post-bac, salaire assez bas, etc. », mais son dossier est refusé, au motif qu'elle n'a pas « le critère de l'âge ». Elle regrette d'avoir monté un dossier de 70 pages pour expliquer son projet sans avoir su qu'il y avait un critère d'âge (avoir plus de 45 ans).

Elle est confrontée à nouveau au critère de l'âge, mais de manière inversée, car elle ne peut pas non plus prétendre à certaines aides destinées aux étudiant·es, qui sont limitées à 26 ou 28 ans<sup>16</sup>. À 29 ans, elle est trop jeune pour certaines aides, et trop âgée pour d'autres. Son parcours est minoritaire dans cette enquête, mais invite à réfléchir à la situation des « étudiants adultes » :

« Qu'est-ce qu'on fait des étudiants adultes ? Il y a des services de consultation aussi, qui ont un nom spécifique, je sais plus comment est-ce que ça s'appelle, mais il y en a... il y en a deux dans Paris et un dans le 92 à Neuilly, aussi, et donc, qui est vraiment pensé pour les étudiants, mais les étudiants jusqu'à 28 ans. »

Pour Estelle, la solution pour pouvoir entamer sa formation a été de trouver un contrat d'apprentissage, qui lui apporte une certaine sécurité financière. Elle bouche comme elle peut les trous dans un budget bien plus limité, en se tournant vers les distributions alimentaires, en acceptant des missions ponctuelles pour avoir un petit revenu supplémentaire, et en restreignant très fortement ses dépenses.

Ali (M2 Université Grande couronne) relie son expérience de la précarité à une question collective concernant le besoin d'aide : il estime que c'est aux universités et aux formations d'intervenir pour soutenir les étudiant·es, et que le manque de soutien peut venir fragiliser la santé mentale des étudiant·es. Dans son master, il remarque qu'il y a beaucoup de fragilité avec la fin du semestre et la validation du master :

« À mon avis, elle est peut-être mentale aussi. Et... sur ce point, c'est plus la responsabilité des étudiants et de pas trouver un travail seulement ; pour moi, c'est un truc, même les universités, les entités autour doivent... intervenir sur... à ce stade-là. Comme aujourd'hui, dans notre cas, on est 17 dans la classe, on est 17 personnes à vouloir en finir avec le master le plus tôt possible. Ce qui est pas normal [...]. On nous écoute, on nous écoute, mais il n'y a aucune réaction derrière. Pour moi, ça aussi, ça fait partie de la précarité, parce que finalement, ça... commence ici. »

Ali est assez critique sur le manque de soutien de la part de l'équipe enseignante face aux difficultés qu'il exprime ainsi que ses camarades de formation. La majorité des personnes suivent la formation en alternance et doivent trouver un équilibre entre les missions pour leur employeur et les travaux pour l'université. Ali envisage alors la précarité sous un angle plus collectif, comme une forme d'incertitude et de manque de considération de la détresse des étudiant·es au sein de sa formation.

Les définitions de la précarité étudiante, formulées par les étudiant·es, croisent différentes dimensions, liées à l'absence de ressources suffisantes, aux formes de renoncement générées par ces restrictions

<sup>16</sup> Certaines aides pour les étudiant·es ont une limite d'âge : c'est le cas pour les transports en Île-de-France, avec la carte Imagine R, limitée à 26 ans et pour certains établissements (cinéma, concerts, etc.) qui proposent des tarifs réduits à condition de cumuler statut d'étudiant et âge inférieur à 26 ou 28 ans. Dans le domaine des aides publiques, sauf exception, les bourses sur critères sociaux et les aides à la mobilité internationale ont aussi une limite à 28 ans.

budgetaires, et aux conséquences négatives d'un quotidien marqué par l'incertitude et l'instabilité. À ces dimensions s'ajoutent deux autres considérations : la manière dont la précarité peut s'exprimer par une fragilisation du réseau social qui vient provoquer des expériences de solitude ou d'isolement ; et le lien entre précarité et besoin d'aides, lesquelles peuvent être insuffisantes, inconnues ou inaccessibles.

### 3. Qui est précaire ? Se positionner sur l'échelle de la précarité

Au-delà des définitions de la précarité qui permettent de déterminer avec précision les facteurs qui y contribuent, ou les ressentis qui en découlent, il est intéressant de se poser une autre question : qui se reconnaît dans la précarité étudiante ? Comment ces différentes dimensions s'articulent-elles dans une appréciation souvent graduée des situations de précarité ? Qu'est-ce que cela recouvre d'être « plus » ou « moins » précaire, et quels sont les déterminants de cette échelle ?

Il est difficile de se définir comme précaire, car certain-es anticipent des moments de « galère » dans la vie étudiante, notamment autour de l'articulation avec l'emploi pendant les études. C'est ce que résume très précisément Alix : « On part du principe qu'un étudiant, ça doit galérer et avoir trois boulots pour survivre, etc. Alors que ce n'est pas normal, un étudiant, c'est quelqu'un qui est censé étudier. » Les attentes de la « galère étudiante » peuvent rendre plus difficile l'exercice de définition de la précarité étudiante proposée pendant les entretiens. Certaines difficultés sont parfois « normalisées », à la fois pour ce qui est des restrictions budgétaires, des difficultés dans les démarches administratives ou l'accès au logement, ou même dans l'incertitude qui marque les études. Il n'est pas évident de se reconnaître comme « précaire », si l'on a des fins de mois difficiles ou qu'on traverse une période d'incertitude : la précarité est pensée dans un continuum de dimensions et de niveaux de difficulté, en interaction et en comparaison avec d'autres.

Dans leur enquête sur la santé des jeunes suivis par la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), Yaëlle Amsellem-Mainguy et Marie Dumollard soulignaient un décalage entre la manière dont les jeunes se désignaient en bonne santé, et la liste parfois assez longue des maladies, symptômes ou douleurs qui accompagnaient leur quotidien. Ce décalage est le résultat de la définition donnée de la « bonne santé », et des représentations que les jeunes utilisent. D'ailleurs, « ces représentations parmi les jeunes rencontrés sont d'autant plus fortes qu'ils envisagent leur santé en se rapportant à leur environnement, à leur groupe de référence. » (Amsellem-Mainguy, Dumollard, 2015, p. 48) Ce même décalage a été ressenti pendant certains entretiens de notre enquête, lorsque des étudiant-es proposent une définition assez large de la précarité, en adoptant une approche multidimensionnelle qui dépasse la seule question des ressources financières, mais sans reconnaître être concerné-es. En présentant les difficultés qui émaillent leur quotidien pendant les études, ils et elles font souvent le constat de restrictions budgétaires et d'incertitude quant à leur possibilité de bien se nourrir, loger ou soigner, mais, pour autant, ils et elles ne vont pas se sentir légitimes à dire « je suis précaire ». S'ils le font néanmoins, c'est en mettant des conditions, en se positionnant par rapport à d'autres profils. Cette dimension plus dynamique de leur appréciation de la précarité étudiante est abordée dans cette section à partir des différentes bornes qui semblent déterminantes pour se positionner sur une échelle de la précarité et des arguments mobilisés par mettre à distance l'étiquette de « précaire ».

### 3.1 Les graduations dans l'échelle de la précarité

Plusieurs facteurs déterminent l'échelle de la précarité étudiante telle qu'elle se construit dans les entretiens : le rapport à l'alimentation, la situation résidentielle, et le statut ou non d'étudiant international.

#### **Pouvoir manger à sa faim**

L'alimentation sert très fortement de borne pour construire une échelle sur laquelle se positionner ou non comme étudiant·e « précaire ». Par exemple, Rayan (1A<sup>17</sup> IUT Grande couronne A), qui confie pendant l'entretien « terminer » chaque mois à découvert, estime dans un premier temps que la précarité étudiante se définit à partir de la situation financière :

« Pour moi, la précarité étudiante, honnêtement, c'est vraiment quand, en fait, on n'arrive pas à finir les fins de mois. Quand on essaie de vivre, même en payant le minimum (moi je trouve les produits les moins chers), on n'y arrive quand même pas. »

Pourtant, il ne se considère pas comme précaire : « Après, entre guillemets, voilà, je suis pas en précarité, c'est-à-dire que je vis bien. » Cela parce que « vivre bien » revient selon lui à manger à sa faim. L'alimentation représente son premier poste de dépense chaque mois : c'est une charge financière considérable ainsi qu'un effort logistique régulier. Il y met tout l'argent qu'il ne peut pas mettre ailleurs, mais cela lui permet de manger à chaque repas. Il est tendu à chaque fin de mois, car il manque de ressources financières, mais il ne se place pas dans le groupe des étudiants en situation de précarité.

C'est aussi ce que pense Léo (M1, Université Grande couronne A), pour qui la privation alimentaire est le signe le plus évident d'une situation de précarité : « Précarité étudiante... pour moi, ça passe avant tout par les restrictions au niveau de l'alimentation. C'est le principal signe pour moi. C'est-à-dire que si on ne peut pas manger à sa faim, c'est que vraiment, on est précarisé. »

Pouvoir se nourrir, manger à sa faim, avoir une alimentation sans complication : voici les frontières qu'utilisent les étudiant·es de l'enquête pour déterminer leur niveau de précarité. Comme pour Léo ou Rayan, Juliette (L2, P13) trouve que c'est l'alimentation qui la distingue d'autres étudiant·es en situation de précarité. Grâce aux aides et au soutien de sa famille, elle ne se prive pas de manger. Ne pas avoir à sauter des repas agit comme une frontière, entre devoir faire attention, et être dans le besoin.

« C'est pour ça que je me considère chanceuse aussi, et pas totalement en situation de précarité, parce que... parce que contrairement à d'autres, je dois pas me priver de manger pour... voilà, je dois pas faire le choix entre : est-ce que je sors avec mes amis ou est-ce que je vais manger ? »

#### **Être chez ses parents, avoir un logement digne**

Un autre filtre utilisé lors des entretiens pour se définir ou non comme précaire est déterminé par la situation et les conditions de logement. La distinction cohabitation/décohabitation est alors sollicitée pour tracer une frontière entre différentes formes de précarité. Pour Aude (L3 Université Paris A), qui habite avec sa mère, la précarité touche en particulier les personnes qui vivent seules, et qui ne peuvent pas être aidées par leur famille. Par cette précision, elle se distingue de cette situation, car elle reste sous la protection de sa mère. Elle vit cela comme un choix : rester chez sa mère pour éviter la trop grande précarité, celle à laquelle peuvent être exposées les personnes qui ont la charge d'un loyer.

<sup>17</sup> Le 1A correspond à la première année de formation. Par la suite, d'autres étudiant·es sont aussi en 2A, ce qui signifie deuxième année.

Pour Alix (L1 P3), la précarité étudiante renvoie à certains clichés, en particulier dans le domaine du logement quand une personne vit seule dans un logement indigne. Comme elle est hébergée dans l'appartement bien chauffé et bien meublé des grands-parents de son copain, elle y échappe.

« Je ne vis pas le cliché que l'on peut voir de la précarité, des murs moisis ou de ce genre de choses. Il y a des gens que je connais, qui vivent dans ce genre de conditions et je n'estime pas être précaire par rapport à ces personnes-là. Mais je sais que la condition de l'argent, etc., a pris une grosse place et qu'il y a tout un tas de questionnements que je n'avais pas du tout avant, par rapport à comment je peux vivre. »

Elle est moins précaire, mais tout de même précaire, puisque sans vivre le « cliché » des « murs moisis », elle souffre au quotidien d'une angoisse autour de ses ressources financières et de l'impression qu'il va lui en manquer pour répondre à ses besoins vitaux. De plus, sa situation résidentielle est fortement dépendante de sa relation avec son copain et de la bonne entente avec le couple qui les héberge. Si ce couple venait à décider qu'il fallait mettre fin à cette cohabitation, Alix n'aurait pas d'autre choix que de partir.

Au cours des entretiens, les définitions de la précarité développées invitent à se positionner par rapport aux différentes dimensions. Comme détaillé dans la section précédente, cela peut conduire à formuler des échelles ou des degrés de précarité. Certains profils apparaissent alors les « plus » précaires : ceux qui ont la charge d'un loyer, ceux qui vivent dans des conditions de logement indignes, ceux qui n'arrivent plus à manger à leur faim. La plupart des étudiant-es se positionnent vis-à-vis de ces dimensions, mais certain-es trouvent difficile de se situer dans l'univers de la précarité étudiante.

### **La plus grande précarité des étudiant-es internationaux**

Lucia, originaire du Venezuela, propose dans son appréciation de la précarité étudiante d'intégrer les démarches, obstacles et expériences spécifiques des étudiant-es qui viennent en France faire leurs études. Ce sont des démarches supplémentaires à accomplir, notamment pour l'obtention des titres de séjour.

« C'est les démarches pour les étrangers. En-dehors de l'Assurance maladie, en-dehors de l'URSSAF, en-dehors des impôts et des trucs, après, il y a aussi les titres de séjour, les démarches à la préfecture... qui sont un peu plus... c'est un peu plus compliqué parce que ça prend trop, trop de temps et... si on te dit non, bah, c'est catastrophique, du coup, on fait tout pour qu'on nous dise pas non. »

C'est une procédure qui confronte très fortement à l'incertitude et dont l'issue représente une source très importante d'angoisse. Pour Samir (L2, Université Grande couronne A), la période de renouvellement chaque année le confronte à l'instabilité et à l'insuffisance de ses ressources. Il doit avoir une certaine somme d'argent sur son compte (plusieurs milliers d'euros), ce qui implique souvent des arrangements familiaux ou avec des proches.

Cette source d'angoisse est partagée par les autres étudiant-es étranger-es ayant participé à cette enquête : c'est le « coup de stress », dont parle aussi Kenza (Université Paris A), pour qui la possibilité de ne pas avoir son titre renouvelé serait un « cauchemar ».

Pour Koffi, 25 ans, en M1 à l'Université Paris A, la précarité qu'il vit est renforcée par son statut d'étudiant international, car il ne peut pas bénéficier de la même manière que les étudiant-es français-es d'une connaissance du système universitaire, de ses codes et de ses démarches. Originaire de Côte d'Ivoire, il souligne l'importance d'un suivi, qui lui a fait défaut :

« La première des choses, quand tu viens, tu n'as pas de, il n'y a pas le système de mentorat ou de tutorat, ou t'orienter sur ce qui s'est déjà passé dans ce master, et ce que tu peux rencontrer comme difficulté, tout ça ».

Ensuite, il trouve que l'intégration est difficile en France :

« La seconde difficulté, je pense que l'État ne peut rien faire, on ne peut rien faire à ce niveau, mais c'était au niveau de l'intégration. J'ai remarqué qu'ici, les étudiants étaient plus concentrés sur leur propre personne et tout ça, ce qui était très différent de chez moi. L'entraide était souvent difficile, et tout ça. »

Il regrette de ne pas avoir eu la même entraide que ceux et celles qui, de par leur parcours, connaissent les autres promos, les ancien·nes qui peuvent fournir les sujets d'examen ou les cours des années précédentes. Ce sentiment de décalage a été exacerbé par les difficultés à identifier les sources possibles d'aide, et le temps long des démarches auprès de différentes institutions qu'il a réalisées seul.

Sur l'échelle de la précarité, ces enquêt·es se placent dans une position de précarité plus intense, qui renvoie à la fois à la charge financière du déménagement et des démarches, des contraintes administratives et l'expérience renouvelée de l'instabilité de leur séjour.

### 3.2 Les ressorts d'une mise à distance

Certain·es étudiant·es sont réticent·es à se dire « précaire ». Comment intervient alors dans les entretiens la mise à distance de la figure de la précarité ? Quelles représentations sont évoquées ? Cette réticence peut tenir à plusieurs facteurs : ne pas se reconnaître dans les profils vus comme les plus fragiles, avoir l'impression de tout mettre en œuvre pour ne pas être dans une situation dramatique du point de vue du logement, de l'argent ou de l'alimentation, ou encore souhaiter éviter l'étiquette de « précaire » et les formes de stigmatisme qu'elle peut véhiculer.

#### ***Se protéger par anticipation de la précarité***

Une première forme de mise à distance s'observe notamment chez les étudiant·es cohabitantes en début d'études. La précarité étudiante est une situation anticipée qu'il faut éviter : la cohabitation peut alors être présentée comme une stratégie pour ne pas se retrouver dans une trop grande précarité. C'est ce raisonnement que présente Chloé (L1, Université Grande couronne A), qui a construit une idée précise de qui sont les « étudiant·es précaires », et qui explique qu'elle déploie différentes stratégies pour ne pas se retrouver dans leur situation. Fille unique d'une mère enseignante, chez qui elle vit encore, elle n'a pas à assurer les coûts d'un loyer ou des courses alimentaires pour les repas qu'elle prend à domicile. Elle travaille autour de 10 heures par semaine dans la garde d'enfants, et touche environ 250 euros par mois. Cet argent est important pour faire face aux autres dépenses de la vie courante (les transports, les repas à l'université, certains loisirs). Pendant l'entretien, elle explique qu'elle évite d'être dans une situation de précarité en travaillant : « Je sais que je ne suis pas dans la précarité étudiante, par exemple, mais d'un autre côté, je ne le suis pas parce que je vais travailler à côté, je vais gagner de l'argent ».

Elle décrit l'effort important qu'elle déploie pour combiner les cours et les heures de garde d'enfant, alors qu'elle a environ 3 heures de transports quotidiens, afin de ne pas faire porter toute la charge financière de son quotidien sur sa mère dont le salaire est modéré. Elle argumente à partir de la notion de « choix » : tout ce qui est pénible au quotidien, notamment avec la fatigue des transports, forme un « choix » général qu'elle peut revendiquer pour se protéger des formes les plus intenses de la précarité.

#### ***Un autre moment dans les études***

Une autre forme de mise à distance de la précarité est présente en particulier chez les étudiant·es qui sont plutôt à la fin de leurs études. Leur définition de la précarité, qui reprend les éléments de manque, de sacrifices et de nécessité de faire des choix, est surtout liée à des expériences personnelles vécues

au début de leurs études, qui les ont conduit·es à prendre différentes décisions, notamment dans le domaine de l'orientation, du logement et de l'emploi.

Par exemple, Vanessa, qui est en M2 à l'Université Grande couronne A au moment de l'entretien, a connu une précarité financière importante au début de ses études, alors qu'elle suivait une licence professionnelle dans un IUT francilien. Par la suite, elle a décidé de revenir vivre chez ses parents (qui ne pouvaient plus l'aider financièrement à payer son loyer), mais aussi de faire un master en alternance. Elle passe alors d'un revenu d'environ 500 euros en travaillant 20 heures par semaine dans un fast-food à un salaire qui lui permet de s'installer seule dans une résidence étudiante. Depuis sa position plus stabilisée, pendant l'entretien, elle revisite les périodes difficiles en insistant sur ce qui a été utile. Elle évoque notamment les « bons plans » dont elle a pu bénéficier, en particulier par des ami·es ou des connaissances, pour savoir où chercher un emploi, comment faire des courses moins chères, où aller se soigner.

D'autres étudiant·es en fin d'études qui souhaitaient participer à l'enquête ont mis en avant des expériences passées et une réflexion plus globale sur la précarité étudiante similaire. Les formes plus intenses de précarité connues pendant le début des études ont eu un effet de socialisation, c'est-à-dire que ces expériences façonnent à la fois leur manière de vivre leur quotidien, mais aussi leur rapport à l'avenir. Cela se ressent dans la manière dont l'argent reste une source d'inquiétude, et la manière dont la crainte de revivre des difficultés intenses justifie l'orientation vers certaines formations ou certains secteurs d'emploi<sup>18</sup>.

### **La précarité comme une étiquette collée par les autres**

Enfin, la dernière forme de mise à distance de la précarité évoquée pendant les entretiens est liée à ce que le mot renvoie en termes de représentation. Certaines étudiantes étaient réticentes à se reconnaître comme précaires en raison des formes de stigmates que le terme pouvait recouvrir. Elles ont eu des expériences négatives avec des pair·es dans leur formation, ou avec des membres du personnel de certaines institutions. Le manque de considération, voire l'expérience d'un mépris social très fort, les ont conduites à vouloir se présenter et se définir en dehors de la précarité.

Mathilde (L3, Université Grande couronne C), est venue faire une licence en région parisienne après deux ans de classe préparatoire dans une métropole française. Boursière à l'échelon 6, et fille d'un père commerçant et d'une mère éducatrice, elle ressent à Paris des formes de mépris qui la conduisent à cacher son statut de boursière.

« Enfin, c'est un malaise qui peut être présent quoi, dans une situation, sans que ce soit vraiment dit explicitement, mais dans les conversations et tout ça, c'est vrai que ça peut être gênant de dire au bout d'un moment : "Oui, mais moi, je peux pas, j'ai pas l'argent ou je suis boursier, quoi." »

Elle explique craindre l'étiquette de précarité qui est collée lorsqu'on reçoit des aides, notamment dans le contexte de sa formation en sciences sociales où la plupart des étudiants sont plutôt issus de classes sociales aisées. C'est une chose d'évoquer des « galères », comme une expérience partagée et attendue de la période des études, mais une autre de se sentir étiqueté·e d'une manière qui pour elle la renvoie plus directement à son origine sociale et sert à l'inverse de marqueur de différence.

La manière dont la précarité peut être une étiquette imposée par les autres et porteuse de jugements négatifs a été documentée dans d'autres enquêtes sur des populations précaires, ou recevant des aides

---

<sup>18</sup> Cette réflexion sur les effets socialisateurs de la précarité se poursuit dans le chapitre 3.

sociales. Nicolas Duvoux, en enquêtant auprès de destinataires du RMI, avait observé la manière dont certain·es allocataires anticipent des jugements, et intériorisent une norme d'autonomie qu'ils et elles mettent en avant comme manière de nier « leur statut d'assisté ». Ce sont des attitudes qui permettent de « résister au stigmate et au sentiment de déclassement » (Duvoux, 2009, p. 33). De la même manière, ce procédé de mise à distance avait été étudié par Julie Couronné et Julie Bene, dans leur enquête auprès de jeunes vivant en foyers de jeunes travailleurs (FJT) : souhaitant mettre à distance l'étiquette ou l'image d'une dépendance vis-à-vis des aides sociales, les jeunes en entretien insistent surtout sur leur volonté de s'en sortir ou leur refus de la dépendance (Couronné, Bene, 2021). L'étiquette de précarité peut donc venir des autres, tout comme être une expérience d'identification subjective. Cette réticence liée aux expériences d'étiquetage a particulièrement été soulignée dans les discussions sur le recours aux aides alimentaires et sera explorée plus en détail dans le chapitre 6.

Qu'est-ce que la précarité étudiante ? Ce premier chapitre a cherché à mettre en évidence comment la précarité étudiante est définie et mesurée dans la littérature académique et institutionnelle. Elle a aussi donné toute sa place aux définitions proposées par les étudiant·es rencontré·es dans le cadre de l'enquête.

La dimension financière, liée à des restrictions budgétaires et des ressources instables, apparaît centrale dans ces définitions. L'absence de ressources financières suffisantes affecte tout un ensemble d'aspects de la vie, que cela soit lié au logement, à l'alimentation, à la mobilité, au quotidien, mais aussi aux interactions avec les autres, à l'orientation et à la poursuite d'études ou au rapport à l'avenir.

Si la précarité financière irrigue de nombreuses autres difficultés dans le quotidien des étudiant·es, la précarité étudiante ne s'y réduit ou limite pas. D'autres dimensions sont centrales dans les définitions proposées, comme la manière dont l'expérience de la précarité est définie par des « choix » contraints qu'il faut faire pour se débrouiller et poursuivre ses études. Les étudiant·es pensent la précarité à partir des effets d'une période d'incertitude sur leur quotidien, de ce que cela les oblige à faire. Car l'incertitude soutenue apparaît aussi fortement dans les définitions, puisque c'est justement cette absence de certitude – sur l'origine ou le montant des ressources financières, le lieu où dormir, sur la manière d'entreprendre des démarches administratives importantes par exemple – qui est source de détresse et provoque ce sentiment d'être tout le temps préoccupé·e. La vie étudiante est souvent marquée par un ensemble de démarches, qu'elles soient liées à la formation, à l'accès à des aides publiques (comme l'aide personnalisée au logement [APL] ou une bourse), ou à des services (Internet, électricité, etc.). Ce sont des démarches à faire pour la première fois et qu'il faut parfois apprendre à renouveler régulièrement. Les deux dernières dimensions de la précarité étudiante sont révélatrices de l'importance de cet ensemble de démarches et du poids qui pèse sur ceux et celles qui ont l'impression de ne pas savoir comment faire et/ou de devoir le faire seul·e. La précarité étudiante est ainsi constituée d'un besoin ressenti d'être aidé qui reste sans réponse ou des difficultés pour savoir où et comment obtenir les informations manquantes. Enfin, s'il est bien sûr difficile de se sentir seul·e face à des démarches urgentes ou importantes, la précarité relationnelle n'est pas exclusive des interactions aux guichets administratifs. La précarité relationnelle caractérise plus largement les difficultés que peuvent connaître les étudiant·es à tisser des liens et se sentir intégré·es dans leur univers social environnant.

Au-delà de ces définitions, le chapitre s'est aussi intéressé à qui est précaire et comment se dire précaire. Il est aussi intéressant de voir comment et pour quelles raisons les étudiant·es se reconnaissent comme étant en situation de précarité ou de ce qui relève de situations de précarité pour d'autres étudiant·es. D'après tous les entretiens menés, il n'est pas facile de se reconnaître comme étant en situation de précarité. Une tension naît qui vient de la comparaison récurrente avec d'autres, dont la situation serait plus ou moins grave, et de l'impression que cela « pourrait être pire ». Comme nous le verrons dans les chapitres suivants, cette tension peut nourrir un sentiment d'illégitimité à demander de l'aide, en particulier dans les domaines de l'aide d'urgence ou de l'aide alimentaire.

## Chapitre II. Présentation des étudiant·es enquêté·es

---

Afin d'enquêter sur la précarité des jeunes en études, un appel à participation a été diffusé dès janvier 2023, par différents canaux : via des affiches, des listes mail, par l'intranet de certaines universités, ou lors de présentations de l'enquête en début ou fin de cours. Cet appel était large : il était à destination d'étudiant·es qui accepteraient de parler de précarité lors d'un entretien en personne ou à distance. Entre janvier et juin 2023, j'ai ainsi rencontré 43 étudiants et étudiantes âgé·es de 18 à 29 ans, dont 30 femmes et 13 hommes. Ce chapitre présente les principales caractéristiques des enquêté·es, utiles pour saisir leurs parcours, leurs expériences et leurs choix qui seront déclinés dans les chapitres suivants.

La première partie du chapitre comporte un tableau récapitulatif de la situation de chaque étudiant·e ayant participé à l'enquête (âge, origine géographique, types et lieu d'étude, situation résidentielle...). Elle permet de mieux présenter l'échantillon au regard des facteurs de précarité identifiés dans la littérature scientifique, c'est-à-dire : l'âge plus élevé, l'origine populaire, la décohabitation et la nationalité étrangère (Bataille *et al.*, 2022 ; Beaupère, Collet, 2021 ; Chevalier, 2023 ; Cordazzo, 2016 ; Bugeja-Bloch, Frouillou, 2024).

La seconde partie du chapitre présente les contextes familiaux, en croisant les éléments partagés lors des entretiens sur les professions des parents, la composition de la fratrie et les conditions de vie durant l'enfance, pour ensuite revenir sur les expériences d'orientation scolaire et le rapport aux études. Ces derniers éléments se placent dans la continuité des travaux qui s'intéressent au « processus d'orientation post-bac, qui consiste à effectuer et hiérarchiser des choix scolaires entre le possible, le probable, le souhaité et le souhaitable, à un moment de passage charnière – de l'élève à l'étudiant » (Truong, 2013, p. 7), en tenant compte de la manière dont la précarité familiale et les contraintes financières et matérielles viennent moduler les choix des étudiant·es. Cela se traduit de plusieurs manières : dans l'orientation vers des filières plus courtes, professionnalisantes, à proximité géographique ou permettant de réaliser des études en apprentissage. Cela se traduit aussi par la manière dont toute la famille peut investir dans la promesse du diplôme comme symbole d'intégration sociale et professionnelle, justifiant alors des crédits ou des efforts financiers importants pour suivre une formation dans une université prestigieuse, comme ce sera le cas dans les universités parisiennes étudiées dans cette enquête.

Enquêté-e			Études			Situation résidentielle		Configuration familiale	
Prénom*	Âge	Origine	Formation	Niveau	Université	Résidence	Cohabitant/ Décohabitant pendant ses études	Profession des parents	Fratrie
Alba	19	Espagne	Lettres	L1	Université Paris C	Paris (12e)	Décohabitant	x	x
Ali	24	Tunisie	Design	M1	Université Grande couronne A	Nanterre (92)	Décohabitant	Parents à la retraite (père fonctionnaire, mère préparatrice laboratoire)	Grande sœur de 10 ans son aînée
Alix	18	France	Médiation culturelle	L1	Université Paris B	Saint-Germain-en-Laye (78)	Décohabitant	Père développeur, mère secrétaire	Aînée de 3 (jumeaux au lycée)
Amine	23	Algérie	Info-com	M1	Université Grande couronne A	Vanves (92)	Décohabitant	Père enseignant, mère sans travail	Un grand frère et une grande sœur
Angèle	19	France	Médiation culturelle	L1	Université Paris B	Paris (12e)	Décohabitant	Père cadre (informatique), mère enseignante dans le secondaire	Benjamine de 3 sœurs
Aniss	20	Sénégal	Génie mécanique	1A	IUT Grande couronne A	Creil (60)	Décohabitant	Père ouvrier métallurgie, mère ne travaille pas	Des frères et des sœurs, une grande sœur en France
Aude	20	France	Sciences sociales	L3	Université Paris A	Sevran (93)	Cohabitant	Mère aide-soignante, père décédé	Une grande sœur
Chloé	20	France	Info-com	L1	Université Grande couronne A	Châtenay-Malabry (92)	Cohabitant	Mère enseignante	Fille unique
Claire	19	France	Sciences sociales	L1	Université Paris A	Bagnole (93)	Décohabitant	Père cadre fonction publique, mère avocate	Deux grands frères
Daria	20	France / Pologne	Info-com	L2	Université Grande couronne A	Deuil-la-Barre (95)	Décohabitant	Père bâtiment, mère cuisinière scolaire	Deux grands frères
Élise	18	France	Sciences sociales	L1	Université Paris A	Vitry-sur-Seine (94)	Cohabitant	Mère professeure des écoles, père décédé	Un petit frère
Elsa	20	France	Sociologie et philosophie	L3	Université Paris C	Paris (14e)	Décohabitant	Père ouvrier, mère aide-soignante	Une grande sœur
Estelle	29	France	Éducatrice spécialisée	2A	École Paris	Colombes (92)	Décohabitant	Père décédé, mère secrétaire	Aînée de 5
Floriane	25	France	Histoire de l'art	L2	Université Paris A	Antony (92)	Les deux	Mère cadre, père décédé	Aînée, un petit frère

Grace	18	France / Belgique	Sciences sociales	L1	Université Paris A	Vitry-sur-Seine (94)	Décohabitant	Mère infirmière	Deux petites sœurs (6 et 8 ans)
Hana	26	Corée du Sud	Sociologie	L3	Université Paris C	Paris (20e)	Décohabitant	Père ingénieur, mère au foyer (séparés)	Trois sœurs
Izza	19	France	Carrières sociales	2A	Université Grande couronne B	Lieusaint (77)	Décohabitant	Mère fonctionnaire territoriale	Fille unique
Jade	20	France	Info-com	L2	Université Grande couronne A	Villeparisis (77)	Cohabitant	Père au chômage (bâtiment), mère travaille dans une école	Aînée de 4
Juliette	19	France	Info-com	L2	Université Grande couronne A	Villetaneuse (93)	Décohabitant	Père commerçant, mère comptable	Aînée de trois
Justine	19	France	Médiation culturelle	L1	Université Paris B	Paris (15e)	Décohabitant	Mère directrice d'école, père cadre hospitalier	Benjamine, un frère et une sœur
Kenza	26	Maroc	Démographie	Doctorat	Université Paris A	Paris (13e)	Décohabitant	Père à la retraite, mère au foyer	Grande sœur
Koffi	25	Côte d'Ivoire	Démographie	M1	Université Paris A	Combs-la-Ville (77)	Décohabitant	Parents à la retraite	Deuxième, fratrie d'au moins 4
Laurie	21	France	LLCER Espagnol	L1	Université Paris C	Paris (19e)	Les deux	Père VTC à la retraite, mère au chômage	Deux grandes sœurs
Léo	25	France	Industries culturelles	M2	Université Grande couronne A	Bruxelles	Les deux	Père chauffeur de camion, mère secrétaire	Fils unique
Lina	21	Algérie	Lettres	L3	Université Paris C	Melun (77)	Décohabitant	Père décédé, mère seule (travail non précisé)	Grand frère, petite sœur
Lucia	23	Venezuela	Info-com	L2	Université Grande couronne A	Paris (17e)	Décohabitant	Les deux travaillent, métier NRS**, mais faibles ressources	Une grande sœur, un petit frère
Marine	24	France	Design	M2	Université Grande couronne A	Neuilly-sur-Marne (93)	Cohabitant	Père cuisinier en arrêt, mère comptable	Grande sœur et petit frère
Mathilde	20	France	Sociologie et économie	L3	Université Grande Couronne C	Ivry (94)	Décohabitant	Père commerçant, mère éducatrice	Grand frère
Melina	20	France	Carrières sociales	1A	Université Grande couronne B	Lieusaint (77)	Les deux	Mère auxiliaire, père employé dans un groupe industriel	Un petit frère
Morgane	23	France	Industries culturelles	M1	Université Grande couronne A	Deuil-la-Barre (95)	Décohabitant	Père agent de transports, mère en intérim	Frère et sœur (au collège)
Paul	25	Congo	Info-com	L2	Université Grande couronne A	Montmagny (95)	Décohabitant	Père décédé, mère sans travail	Une grande sœur

Perrine	21	France	Industries culturelles	M2	Université Grande couronne A	Paris (18e)	Décohabitant	Père laborantin, mère éducatrice spécialisée	Aînée, une sœur et un frère
Quentin	23	France	Sciences sociales	L1	Université Paris A	Paris (14e)	Décohabitant	Mère à la retraite, père décédé	Quatre grandes sœurs
Raphaëlle	18	France	Médiation culturelle	L1	Université Paris B	Guignes (77)	Cohabitant	Père agent de piste, mère aide-soignante	Deux grandes sœurs, un petit frère
Rayan	19	France/Italie	Génie mécanique	1A	IUT Grande couronne A	Saint-Denis (93)	Décohabitant	Père ouvrier en arrêt maladie, mère au chômage	Fratricie de 4 : grande sœur, grand frère, petit frère
Romain	23	France	Design	M2	Université Grande couronne A	Paris (20e)	Décohabitant	Père ouvrier, mère institutrice	Un grand frère
Samir	24	Algérie	Info-com	L2	Université Grande couronne A	Chelles (77)	Décohabitant	Père retraité, mère au foyer	Aîné, une petite sœur
Solène	20	France	Sciences sociales	L3	Université Paris A	Paris (13e)	Les deux	Père biologiste, mère sans activité	Une grande sœur
Thomas	19	France	Prépa scientifique	CPGE	Lycée Paris	Paris (18e)	Décohabitant	Mère traductrice en autoentreprise, père nrs	Un grand frère
Ulysse	18	France	Lettres	L1	Université Paris C	Paris (12e)	Décohabitant	NRS	NRS
Vanessa	25	France	Design	M2	Université Grande couronne A	Bagnolet (93)	Les deux	Père enseignant, mère auxiliaire de puériculture (arrêt maladie)	Aînée, une sœur et un frère
Violette	20	France	Droit	M1	Université Paris A	Paris (11e)	Décohabitant	Parents agriculteurs	Aînée, une sœur et un frère
Zayn	19	France	Génie mécanique	1A	IUT Grande Couronne A	Paris (13e)	Les deux	Famille monoparentale, emploi de sa mère NRS	Une grande sœur

\* Les prénoms ont été modifiés, afin de préserver l'anonymat des participant-es à l'enquête.

\*\* NRS =Non renseigné

## 1. La situation des étudiant·es au moment de l'entretien

Dans cette première partie de présentation des étudiant·es ayant participé à l'enquête, nous reviendrons sur quelques données principales autour des formations, des origines sociale et géographique, et des situations résidentielles. Des précisions sur leurs recours aux aides (bourses et APL en particulier) et les situations d'emploi pendant les études, qui participent à caractériser les expériences de précarité, sont présentes dans le chapitre 4, qui porte sur les ressources des étudiant·es.

### 1.1 Lieux et filières de formation

#### *Des formations universitaires à Paris et en grande couronne*

L'enquête ciblant des étudiant·es inscrit·es dans des formations d'enseignement supérieur en Île-de-France, un équilibre a été recherché dans la prise en compte d'expériences estudiantines au sein d'une part d'universités parisiennes et, d'autre part, d'universités plus périphériques et souvent dotées de moindres moyens financiers. Parmi les 43 étudiant·es rencontré·es, 41 poursuivaient leurs études dans des universités (25 en licence, contre 10 en master, 5 en IUT, 1 en doctorat) et 2 étaient inscrits dans des établissements non universitaires (école spécialisée, lycée).

Vingt enquêté·es réalisent leurs études au sein de trois universités implantées dans Paris intra-muros. Ce sont des établissements bien dotés, avec une renommée nationale, voire internationale, ce qui joue dans l'orientation et les parcours des étudiant·es. Ces universités seront désignées dans ce rapport comme Université Paris A, Université Paris B, et Université Paris C.

Les 21 autres enquêté·es sont inscrit·es dans trois universités localisées en dehors de Paris, dans des villes de la grande couronne d'Île-de-France. Elles seront désignées comme Université Grande couronne A, Université Grande couronne B et Université Grande couronne C.

#### *Une majorité des étudiant·es interrogé·es inscrit·es en sciences humaines et sociales*

La majorité des étudiant·es ayant participé à l'enquête (31 sur 43) suivent un cursus en sciences humaines et sociales (sociologie, économie, démographie, communication, lettres, langues, droit ou histoire de l'art). Seuls 11 étudiant·es sont inscrit·es dans d'autres filières (génie mécanique, carrières sociales, design, travail social) ou en classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) filière scientifique, très majoritairement sous statut d'apprenti. Que ce soit en première année d'un diplôme de travail social ou en fin de master de design, l'alternance est présentée comme la voie qui permet aux étudiant·es de poursuivre ces études, là où le soutien financier familial ou les bourses ne suffiraient pas.

### 1.2 L'origine nationale et géographique des étudiant·es

Selon une note de la sous-direction des systèmes d'information et des études statistiques (SIES)<sup>49</sup> du ministère chargé de l'enseignement supérieur, en 2021-2022, 302 900 étudiants étrangers en mobilité internationale étaient inscrits dans l'enseignement supérieur en France, ce qui représente 11 % de

<sup>49</sup> Bodelin Louis, Vinet Louise, Ndao Guirane, « Les effectifs d'étudiants étrangers en mobilité internationale pendant la pandémie et un an après », *Note d'information enseignement supérieur et recherche*, n° 22.11, MESRI-DGESIP / DGRI-SIES, décembre 2022.

l'ensemble des étudiants. La moitié était originaire de pays du continent africain, et 15 % de pays de l'Union européenne. Dans l'échantillon de l'enquête, les étudiants internationaux représentent 28 % des personnes rencontrées, soit 12 personnes. À l'exception d'une étudiante de nationalité française ayant grandi et ayant été scolarisée à l'étranger, ces étudiants sont de nationalité étrangère. Il y a une forte représentation de pays d'Afrique (Maroc, Algérie, Sénégal, Côte d'Ivoire et Congo), mais aussi des nationalités européennes et d'Amérique du Sud.

Parmi les 31 autres personnes enquêtées qui ne sont pas venues de l'étranger pour faire les études en Île-de-France, 29 étudiant·es sont de nationalité française, et deux n'ont pas la nationalité française, mais sont venus s'installer en France dans leur enfance.

Enfin, parmi les 31 étudiant·es vivant en France au moment de la fin des études secondaires, 14 viennent d'Île-de-France et 17 d'une autre région. Bien que des travaux soulignent la plus forte précarité économique des étudiant·es venant des départements, régions et collectivités d'outre-mer (DROM-COM) [Cordazzo et Sembel, 2020 ; Bréant *et al.*, 2023], ces dernier·es sont absent·es de l'enquête.

### 1.3 La situation résidentielle

La décohabitation du foyer parental est souvent identifiée comme un facteur de précarité. Selon Olivier Galland, il existe notamment un fort lien statistique entre la décohabitation et le risque de pauvreté (Galland, 2023), dans la mesure où 86 % des étudiants pauvres (c'est-à-dire vivant en dessous du seuil permettant une vie décente<sup>20</sup>) sont décohabitants. Ainsi, « quitter ses parents pour vivre dans un logement autonome multiplie fortement les risques de connaître des difficultés budgétaires qui obèrent la capacité à faire face aux besoins essentiels pour mener une vie normale » (*ibid.*, p. 143).

Les configurations d'habitat peuvent jouer également sur l'intensité de l'exposition à la précarité. Ainsi dans leur enquête auprès des étudiants de l'université Paris Nanterre, Fanny Bugeja-Bloch et Leïla Frouillou ont constaté des niveaux de précarité plus bas chez les personnes vivant dans un logement indépendant seul·e ou en couple, comparativement aux niveaux un peu plus élevés des étudiant·es hébergé·es chez un tiers ou vivant en colocation (Bugeja-Bloch, Frouillou, 2024).

Dans notre échantillon, seulement 8 enquêté·es (19 % de l'échantillon) résident chez leurs parents au moment de l'entretien. Il s'agit principalement d'étudiant·es en licence, dont les parents vivent en Île-de-France en dehors de Paris. La grande majorité des enquêté·es (35 sur 43) a décohabité du foyer parental et a trouvé un logement soit dans une structure résidentielle dédiée aux jeunes et/ou aux étudiants (résidence étudiante, foyer de jeunes travailleurs) [N=15], soit dans le parc locatif privé classique en colocation ou seul [N=16], soit chez un tiers (membre de leur famille ou une connaissance) [N=4].

Il est important de souligner que les situations résidentielles évoquées dans les entretiens sont très rarement stables. Des changements résidentiels peuvent s'opérer d'une année sur l'autre ou durant l'année, et ce pour plusieurs raisons : fin de bail ou d'hébergement, accès à une place dans une colocation ou une résidence étudiante, déménagement dans une nouvelle ville, etc. Les déménagements participent

---

<sup>20</sup> Ce seuil varie selon le territoire (avec un calcul spécifique pour l'Île-de-France), la filière d'étude, le fait d'être boursier ou non, et le fait de cohabiter avec ses parents ou non. Le revenu minimum pour une vie décente d'étudiant universitaire en Île-de-France serait de 104 euros pour un boursier cohabitant, 115 euros pour un non-boursier cohabitant, 477 euros pour un boursier décohabitant et 648 euros pour un non-boursier décohabitant.

aussi à l'expérience de la précarité étudiante, en particulier lorsqu'il s'agit d'une installation en Île-de-France qui expose alors à une augmentation du coût du logement<sup>21</sup>.

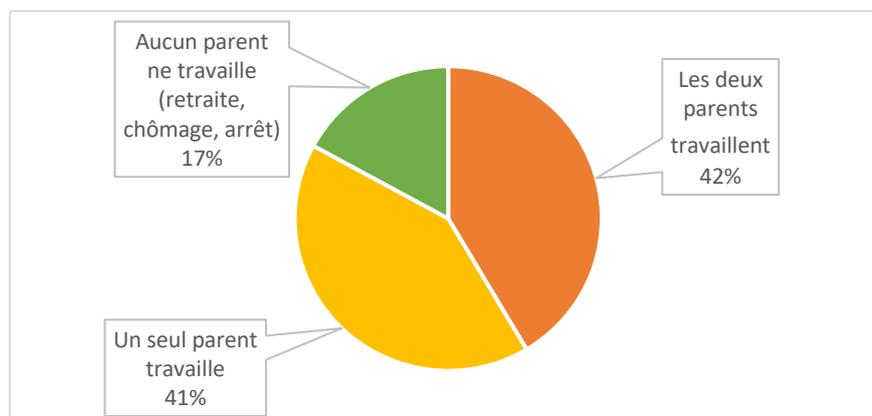
## 2. Contextes familiaux et expériences d'orientation

### 2.1 Une forte proportion de parents aux emplois peu qualifiés

Selon l'enquête ENRJ (2014), à 19 ans, plus de 8 enfants de cadre sur 10 sont étudiants, alors que 3 enfants d'ouvriers sur 10 le sont. À 24 ans, 40 % du premier groupe sont encore étudiants, et seulement 7 % du second<sup>22</sup>, démontrant ainsi l'importance de la classe sociale des parents sur l'orientation et la conduite d'études supérieures des enfants.

Dans notre enquête, la très grande majorité des étudiant·es est issue de milieux populaires. Par ailleurs, la proportion d'étudiant·es dont un seul parent est en emploi (41 %) ou dont aucun parent n'est en emploi (17 %) est assez importante. Les arrêts maladie et les périodes de chômage sont évoqués dans les entretiens pour expliquer les difficultés financières de la famille, et la manière dont cela pousse les étudiant·es à chercher des ressources alternatives pour financer leur période d'études soit par des aides publiques soit par l'emploi.

GRAPHIQUE 1. LA SITUATION PROFESSIONNELLE DES PARENTS AU MOMENT DE L'ENTRETIEN



Source : Enquête par entretien sur la précarité des étudiant·es, 43 personnes enquêtées de janvier à juin 2023.

### 2.2 Des expériences inégales de la précarité durant l'enfance

Pour comprendre la manière dont les personnes rencontrées rendent compte des difficultés ressenties pendant leurs études, et la manière de les qualifier, il est important de s'attarder sur les configurations familiales dont ces étudiant·es sont issu·es. Le ressenti de la précarité, tout comme la qualification de sa situation comme étant liée à la précarité, peut se construire en comparaison avec la situation avant les études supérieures. C'est le raisonnement que proposent Philippe Cordazzo et Nicolas Sembel, à partir de travaux sur le déclassement « des étudiant·es qui, de manière "objectivée", sont issu·es d'un milieu

<sup>21</sup> Les parcours résidentiels et les difficultés pour se loger en Île-de-France sont détaillés dans le chapitre 5.

<sup>22</sup> Castell L., Portela M., Rivalin R. (2016), « Les principales ressources des 18-24 ans. Premiers résultats de l'Enquête nationale sur les ressources des jeunes », *Études et Résultats DREES*, n° 965 et *INSEE Première*, n° 160

financièrement favorable peuvent avoir un sentiment de précarité si leur situation s'est dégradée, tout en restant gérable. À l'inverse, des étudiant-es en situation de précarité "objectivée" peuvent ne pas avoir un sentiment de précarité, quand leur situation reste stable ou s'améliore, même si elle reste précaire » (Cordazzo, Sembel, 2020, p. 12)

Évoquer l'enfance pendant l'entretien a permis de développer la manière dont la précarité vécue pendant les études peut apparaître en continuité avec des expériences plus précoces de la précarité. Ainsi, pour Grace, qui réalise sa première année de licence à l'Université Paris A, il y a une distinction importante à opérer entre les étudiant-es qui « tombent » dans la précarité pendant les études, et ceux et celles qui viennent d'un milieu précaire :

« Mais ils ne viennent pas d'un milieu précaire. Ils viennent de tomber dans la précarité, et eux, ils vont sortir de la précarité, en général. Enfin, peut-être pas en général, parce que je ne sais pas concrètement. Mais, il y a toujours un réseau. [...] Même si là, tout de suite, ils sont précaires pendant cinq ans ; c'est cinq ans, c'est dur, c'est horrible à vivre, mais... »

Cette distinction permet de comprendre le rapport à l'expérience de la précarité, du renoncement, du manque, et les perspectives de s'en sortir.

« Il y a une précarité étudiante qui est générale, mais il y a de profondes inégalités. Justement, les personnes qui sont autour de moi viennent de milieux précaires tout court. Et là, il y a une maturité qui est beaucoup plus poussée et... une recherche de viabilité et d'ascension sociale qui est explicite chez tout le monde. »

Il ne s'agit pas pour Grace de minimiser l'expérience ou le ressenti de précarité de ceux et celles qui viennent de familles plus aisées, mais plutôt d'insister sur les formes de continuité qui peuvent exister entre l'enfance et les études, et la manière dont cela contraint aussi le rapport à cette période d'études. C'est une analyse qui peut se rapprocher de la notion de « précarité héritée » (Braconnier, Mayer, 2015), développée pour analyser les trajectoires de personnes originaires d'un milieu populaire, disposant de faibles capitaux culturels et économiques, et connaissant des difficultés depuis l'enfance sans parvenir à s'en extraire.

### **Socialisation familiale au calcul permanent**

Cette forme de continuité ou d'anticipation de la précarité pendant les études se lit dans la manière dont les étudiant-es parlent d'argent, et de la gestion de celui-ci. Grace, qui avant de faire ses études à l'Université Paris A vivait en Belgique, est arrivée à Paris très angoissée à l'idée de ne pas avoir suffisamment de ressources, ou de dépasser son budget.

« Il y a constamment cette anxiété de... tomber dans la précarité, d'être dans la précarité, mais de pas le savoir, de pas bien anticiper le budget qui m'a vraiment... étranglé, en fait, les premiers mois. »

Elle lie cette « peur d'être pauvre », « de ne pas savoir [s]e nourrir correctement », à ce qu'elle a ressenti au cours de son enfance avec une mère célibataire, infirmière, qui élevait seule trois enfants.

« Après... je viens d'une famille où la précarité, enfin je sais ce que c'est. J'ai... j'ai... j'ai vu et j'ai aidé ma mère à... à gérer le budget quand il y avait des enfants, donc je sais que... par exemple, il vaut mieux acheter un paquet de riz pour trois mois, etc. Tous les... tous les petits trucs, les astuces, je les ai. »

Elle débute donc ses études armée d'une connaissance acquise par l'expérience de la gestion d'un budget, de stratégies pour faire des courses moins chères, pour surveiller au mieux ses dépenses. Pourtant, le coût de la vie à Paris et les instabilités de revenu de son emploi étudiant (elle donne des cours particuliers) viennent rapidement renforcer la « peur » de ne pas réussir à s'en sortir.

Cette manière de porter en soi une peur héritée de son enfance est aussi évoquée par Lucia (L2, Université Grande Couronne A). Elle est venue faire ses études en France en quittant le Venezuela, où ses deux parents vivent encore. À Paris, elle surveille de très près ses dépenses, et combine deux emplois étudiants. Elle se ressent comme étant très fortement en situation de précarité et fait le lien entre le ressenti de la précarité et la socialisation familiale :

« Je pense que ça dépend aussi des familles. [...] juste une question de famille, de... de pensée de comment est perçu ou comment ça rentre l'argent au sein des foyers et tout, comment ça se distribue [...] enfin la place, le rôle de l'argent, de la précarité au sein de leur propre famille. »

Dans les familles où la question de l'argent se pose souvent et frontalement pour les parents comme pour les enfants, le coût des études peut représenter un stress partagé. Pour Perrine, en master à l'Université Grande couronne A, son acceptation dans cette formation a été suivie d'une discussion sur le financement de ses études. Son père travaille dans un laboratoire, et sa mère est éducatrice spécialisée. Avec trois enfants à charge (Perrine est l'aînée des trois), il est difficile, pour ses parents, de dégager des ressources pour l'aider financièrement parlant.

« Il y avait tout un stress. Enfin, mes parents, ils étaient super contents pour moi, mais il y avait tout un stress de l'appart à Paris. "L'appart à Paris, ça coûte cher, etc. Comment on va faire ? On peut pas t'aider..." Enfin voilà. »

Elle hérite d'une certaine manière de l'inquiétude de ses parents, ce qui participe ensuite au ressenti de la précarité dont elle parlera en entretien.

« Mes parents... De toute façon je pense qu'on va en parler vu que c'est la précarité étudiante, mais c'est tout un stress. Ma mère est complètement stressée par rapport à ça et... c'était vraiment la panique que je monte sur Paris. Voilà. »

Grandir dans une famille avec des moyens modestes ou qui a connu des périodes de grandes difficultés financières a un effet sur l'anticipation et le ressenti de la précarité pendant les études. Grace, Perrine et Lucia sont trois exemples de ces étudiant-es qui ne découvrent pas le coût de la vie, mais l'anticipent en permanence, comme une situation logique à laquelle ils et elles sont préparé-es

### **Appauvrissement à la suite d'un décès**

Le décès d'un parent peut aussi être source de précarisation de la famille, notamment dans les milieux les plus défavorisés. Sur les 43 personnes rencontrées, 7 avaient un parent décédé, ce qui représente environ un-e participant-e sur six. Ces décès ont contribué très fortement à la déstabilisation de la vie familiale, et représentent souvent un facteur d'appauvrissement. Quentin, 23 ans, en L3 à l'Université Paris A, a grandi avec ses quatre sœurs et sa mère. À la suite du décès de son père, et alors que sa mère est confrontée à des difficultés dans son emploi et dans sa santé mentale, la situation familiale se dégrade fortement.

« Donc ça a participé – avec tout le reste de notre vie de famille – mais ça a participé au fait qu'elle a fini en dépression et que je dirais que depuis mes 11 ans, elle a très peu travaillé parce qu'elle était principalement en hôpital psychiatrique. »

Élise, originaire d'Île-de-France et en L1 à l'Université Paris A, a perdu son père lorsqu'elle était au collège. C'est un décès qui a provoqué beaucoup de difficultés dans sa famille, à la fois émotionnelles et financières. Il a notamment été nécessaire de déménager alors que son père était très malade, car sa mère ne pouvait plus payer le loyer de leur logement avec son seul salaire, et Élise se souvient du stress que cela avait provoqué.

« C'est l'année de ma troisième que mon père est mort. Donc là, ça a été... compliqué pour tout le monde. Normal [*lrires*], mais aussi financièrement quoi, on a eu de la chance de trouver ce logement un peu avant que

mon père meurt et... Mais du coup, ça a été... ça a été très compliqué pour ma mère de s'occuper de ses deux enfants seule. »

Sa mère se retrouve avec deux enfants à charge. Élise note qu'avec son salaire de professeure des écoles, sa mère peinait à faire face à toutes les dépenses du quotidien.

« C'est pas très bien payé, c'est épuisant. Elle a des CP... depuis quelques années, là, et c'est... enfin, elle a du mal à tenir la barque. Elle est très... elle est tout le temps à découvert alors qu'on fait attention, mais elle veut aussi bien nous nourrir, enfin... Donc, on est dans une situation pas très stable, mais... qui va encore. »

Élise est bien consciente de la situation financière de sa mère. Cela la conduit d'une part à travailler pendant ses études, puisque sa mère n'a « pas assez d'argent en général » pour alléger les charges et payer son abonnement pour les transports, le téléphone et toutes les sorties ou les repas en dehors de chez elle. Cela influence aussi son rapport à l'argent. Elle regarde de près ses dépenses, ne « dépense pas du tout aveuglément » : « Je fais vraiment un effort de... je vais souvent, je regarde quand même souvent mon compte, combien il me reste. ».

### 2.3 L'orientation vers les études supérieures

La question des rouages et processus d'orientation vers les études supérieures a fait l'objet de nombreuses recherches, qui soulignent la stratification des filières de l'enseignement supérieur (Couto *et al.*, 2021), ainsi que le poids des parcours du secondaire (Orange 2010), des origines sociales (Duru-Bellat, Kieffer 2008) et du genre (Duru-Bellat 2024 ; Blanchard 2021) sur l'orientation.

Comment le choix des études supérieures s'est-il opéré ? Pourquoi ces étudiant-es sont-ils et elles inscrits dans ces formations ? Comment est-ce qu'ils et elles se retrouvent en Île-de-France ? L'intérêt pour les contenus théoriques des formations est souvent évoqué lors des entretiens. Mais d'autres motivations ou, à l'inverse, des contraintes, qui sont aussi liées aux origines territoriales et à la situation familiale, impactent également l'orientation scolaire.

Les études franciliennes peuvent être présentées comme une stratégie de professionnalisation, comme une obligation de proximité familiale, comme un prestige qu'on ne peut refuser, ou comme un rêve d'enfance. Dans les entretiens se mélangent, en effet, des récits de rêve parisien, d'attractivité des universités et des formations franciliennes, avec des contraintes individuelles – notamment logistiques et financières – qui font de Paris un choix subi ou par défaut.

#### **Paris, « le rêve américain à la française »**

Alors qu'environ deux-tiers des enquêté-es poursuivent, au moment de l'enquête, leurs études loin de leur ville ou pays d'origine, les entretiens soulignent la forte attractivité de Paris, et de sa région plus largement, ainsi que de ses universités.

Lina, étudiante marocaine de 21 ans en L3 à l'Université Paris C, s'est sentie très « chanceuse » d'être admise dans une université de renommée internationale, et continue d'insister sur cette chance au cours de l'entretien, alors qu'elle est confrontée pendant cette période à une quasi-absence de ressources financières depuis l'hospitalisation d'un membre de sa famille qui s'était engagé à la soutenir financièrement :

« J'ai eu le plaisir d'être acceptée à [Université Paris C], c'est pas facile. Je me dis, déjà, j'ai l'occasion, même en dépit des problèmes que je suis en train de vivre. Je me dis [Lina], t'as de la chance. »

L'acceptation dans une université parisienne peut donc être ressentie comme une opportunité à ne pas manquer pour certains étudiant-es, mais aussi pour leur famille. C'est à la fois sa réaction et celle de ses parents qui a poussé Adelina, 20 ans, à venir en licence à l'Université Grande couronne A, même si elle avait initialement prévu d'étudier à Lyon, pour des raisons économiques et de proximité familiale notamment.

« J'ai mis un peu plusieurs choix sur Parcoursup, donc mon premier choix, c'était Lyon de base. Puis je me suis aperçue que j'étais prise à Paris et quand on voit « [Université Grande couronne A] » sur son Parcoursup et qu'on est pris, surtout les parents aussi sont très fiers et ils se disent : "Bon, on va aller à Paris." »

C'est cette fierté qui motive son choix final, celui d'un « rêve américain à la française », qui justifie alors les difficultés que ce déménagement implique.

« Même si ce n'était pas forcément mon premier choix et qu'au final, la transition était assez difficile mentalement parlant, j'ai, on a quand même pris le choix de partir dans la grande ville, dans le rêve américain à la française, on peut dire. »

Adelina n'est pas la seule à idéaliser les études parisiennes. Faire ses études à Paris représente une expérience étudiante particulière, dans une grande ville dynamique, connue pour son accès à la culture en particulier. Pour Zoé, en L1 à l'Université Paris B, dont l'université locale dans le centre de la France ne proposait pas la licence souhaitée, ce rêve est très présent :

« J'avais un peu ce rêve-là, faire mes études sur Paris, ça va être incroyable [...]. C'était un peu ce rêve-là de j'emménager à Paris, avec mon copain, c'est la ville de la culture et je vais sortir tous les soirs et ça va être incroyable. »

Le souhait de faire ses études à Paris est aussi présent chez Perrine, 21 ans, et ce depuis son enfance dans une petite commune des Pays de la Loire :

« J'avais vraiment un peu le rêve, en mode vie de Parisienne, enfin en tout cas, c'était vraiment quand j'étais au collège que j'avais envie de monter sur Paris pour faire mes études. Et c'est un truc qui m'a pas quittée non plus quand j'étais en licence. »

Pour autant, Perrine a attendu d'être en master avant de réaliser ce rêve en s'installant en Île-de-France. Jusqu'à sa troisième année de licence, elle était inscrite dans la grande ville la plus proche de chez ses parents. Car au-delà du rêve, Paris représentait une contrainte financière qu'elle trouvait difficile à justifier à la fin du lycée. Une fois arrivée au niveau master, alors qu'elle termine une licence de sciences sociales et cherche une formation plus spécialisée dans les industries culturelles, son inscription dans le master de l'Université Grande couronne A est justifiée par l'absence de réponse positive à ses autres candidatures. Il aura fallu n'avoir « que » l'option de Paris pour se convaincre, et convaincre ses parents de venir en Île-de-France.

« J'ai demandé pas mal de masters à Paris. Et en fait... et d'autres aussi, à Avignon, enfin bref, d'autre part. Et en fait, il s'avère que j'ai été acceptée qu'à un seul master. Et c'est celui, du coup, à Paris. Donc un choix, mais pas vraiment. Enfin... si j'avais pas été acceptée autre part, enfin si j'avais été acceptée à Avignon par exemple, j'aurais pas pu venir sur Paris. »

Pour Perrine, l'attractivité de Paris se combine avec l'impression que c'est un rêve trop cher. Il aura fallu attendre le master, et n'avoir qu'une seule réponse positive, pour que la balance penche du côté du déménagement en Île-de-France. Elle n'est pas la seule qui évoque cette contrainte : au cours de l'enquête, l'enjeu financier apparaît souvent comme une considération centrale pour décider où s'inscrire en études supérieures.

### **Le poids des contraintes financières sur la mobilité ou la formation**

L'orientation est parfois fortement influencée par des contraintes financières qui limitent les possibilités d'études supérieures et entravent les aspirations potentielles de mobilité en dehors de sa région d'origine. C'est à la fois le cas d'étudiant·es francilien·nes enquêté·es qui restent en Île-de-France et de certain·es étudiant·es interrogé·es qui sont venus à Paris plus tard durant leurs études parce qu'elles et ils, ou leurs familles, étaient dans l'impossibilité de supporter le coût des études parisiennes à la sortie du lycée.

Pour les étudiant·es interrogé·es qui viennent d'Île-de-France, le choix d'orientation vers des études dans la même région est souvent motivé par un désir de rester à proximité de leur famille, ou un sentiment d'obligation, ou les deux. Cela semble plus pratique, et moins coûteux, de pouvoir suivre une formation tout en restant vivre chez ses parents. C'est le ressenti d'Aude, qui a grandi en Île-de-France et qui est en dernière année de licence de sciences sociales à l'Université Paris A. Elle s'est sentie contrainte au moment de choisir ses études supérieures, car elle ne pouvait réaliser ses études en dehors de sa région natale :

« Est-ce que j'aurais pu quitter le domicile familial pour aller faire des études ailleurs, prendre un appartement en région parisienne ? Franchement, je pense pas. »

Pour Elsa, 20 ans, en L3 à l'Université Paris C, originaire de Limoges, les choses se sont passées différemment. Elle a observé la manière dont ses parents – qui n'ont pas fait d'études – ont poussé sa sœur aînée, de sept ans son aînée, à faire des études courtes, à proximité de chez eux et avec un potentiel reconnu d'insertion professionnelle, afin d'entrer rapidement dans le monde du travail. Mais quand arrive son tour, à la fin du lycée, elle remarque une plus grande souplesse de la part de ses parents, qui la soutiennent dans le souhait de faire des études en sciences sociales.

« Parce que mes parents, avec des études de philosophie, de sociologie, on aurait pu se dire qu'ils ne m'auraient pas soutenue. Après, c'est que, moi, ma grande sœur... mes parents, enfin mon père l'a obligée à faire des études d'infirmière. Elle a sept ans de plus que moi. Donc, c'est pas... on n'a peut-être pas eu exactement la même éducation. »

La différence d'âge ainsi que sa position de benjamine ont sans doute contribué à ce que l'environnement familial soit bien plus encourageant pour qu'Elsa s'investisse dans des études longues et envisage depuis sa L3 un parcours de master et de doctorat inexistant à côté de chez elle (« pour la double licence, enfin, elle est disponible qu'à Paris, peut-être dans d'autres endroits, mais pas partout »). Toutefois, les contraintes financières sont venues retarder l'installation dans la capitale, qu'elle avait espérée dès la fin de son lycée. En effet, Elsa avait été acceptée en classe préparatoire à Paris, mais avait été contrainte d'y renoncer, faute de place en internat. Or, sans l'internat, le coût du logement à proximité du lycée parisien où Lisa devait aller en cours apparaissait comme un obstacle insurmontable pour les finances familiales (son père est ouvrier et sa mère aide-soignante).

« On savait pas comment faire. Mes parents connaissaient pas. Et moi, c'est vrai que le 10 septembre, on savait pas comment faire. [...] En fait, ouais, pas d'internat, pas de... Et puis, on s'est dit que ça allait être trop cher pour Paris. Et donc, je suis allée à [métropole du Sud-Ouest]. Donc, ça c'était... oui, j'aurais pu faire une prépa "mieux cotée" entre guillemets. »

Lorsqu'elle est acceptée à l'Université Paris C après quelques années de classe prépa, sa situation est un peu différente. À la suite d'une évolution de sa situation familiale (la séparation de ses parents), elle devient boursière à un échelon plus élevé (l'échelon 6) et a des économies personnelles, ayant travaillé deux étés de suite pour mettre de l'argent de côté. Elle se sent plus préparée pour affronter le coût de la vie à Paris grâce aux aides et à ses économies, sans devoir trop solliciter ses parents.

Les contraintes financières jouent aussi dans le choix des formations envisagées. Cela se confirme en effet dans les récits des étudiant·es de l'enquête inscrits en IUT de Grande couronne A et B. Izza, par exemple, suit une formation de DUT à l'IUT de l'Université Grande couronne B. Originaire de Bretagne, elle candidate assez largement sur Parcoursup, dans « tous les endroits où [elle aurait] aimé être en France, le Sud, tout ça, Paris ». Au moment de faire ses choix, elle a en tête que sa mère, qui l'élève seule, ne pourra pas l'aider à payer un loyer en région parisienne : « Après, elle n'avait pas les moyens de m'aider à vivre seule. C'est pour ça que je suis venue en alternance et c'est le seul IUT pro, je crois, où il y a la première année en alternance. Voilà. » L'orientation est décidée par la nécessité de réaliser ses études en alternance, et ce dès la première année.

La contrainte financière revient souvent dans les récits des étudiant·es en alternance. Romain, 23 ans, est venu à l'Université Grande couronne A après un DUT et une licence pro réalisés dans le sud-est de la France. Il quitte l'Auvergne-Rhône-Alpes pour l'Île-de-France lorsqu'il s'oriente vers une formation dans le numérique qui « ne court pas les rues ». S'il est venu, c'est qu'il « n'avait] pas trop le choix ». Ce « non-choix » est possible, car la formation peut se faire en alternance. Ses parents, un père ouvrier et une mère institutrice, dont il explique qu'ils ne sont « pas Rothschild », le soutiennent, mais n'ont pas les moyens pour prendre en charge les frais d'une vie parisienne.

« Déjà financièrement, c'est nécessaire. J'ai des parents qui sont là pour moi encore aujourd'hui, mais, là mes parents ne pouvaient pas me... subventionner mes besoins si j'habitais à Paris, c'était impossible. Euh... c'était... oui, c'était... ben, c'était nécessaire pour ça. »

### **Le choix d'une formation plus rare**

L'absence de la formation souhaitée dans les universités proches de chez soi peut venir contraindre fortement le parcours d'étudiant·es qui vivent dans des zones d'Île-de-France plus éloignées de Paris aussi bien que dans des zones rurales en dehors de l'Île-de-France.

Raphaëlle, par exemple, est originaire de Seine-et-Marne, et fait sa licence à l'Université Paris B. Elle est inscrite dans cette université, car il n'y avait pas la formation qu'elle souhaitait dans les universités à proximité de chez ses parents, ce qu'elle regrette : « Cet accès à « l'éducation », entre guillemets, il n'est pas pareil dans la campagne. » Pour ne pas renoncer au type de formation qui lui plaît, elle est contrainte d'accepter une forme de mobilité géographique en allant à l'Université Paris B. Au moment de l'entretien, elle vit chez ses parents en Seine-et-Marne ce qui lui permet de ne pas avoir de loyer à sa charge. Toutefois, cela implique aussi un temps de transports très important. Son trajet, qu'elle réalise en bus, train, puis métro, prend entre 1h40 et 2h à l'aller, et souvent de même au retour. C'est parfois 4h de temps de trajet dans une journée. Par conséquent, elle ressent une forme de vulnérabilité, puisque son temps de trajet l'expose à de la fatigue importante.

Ces formations peu répandues contraignent ainsi les étudiant·es qui souhaitent s'y investir à être mobiles. Dans certaines situations, une formation proposée en région parisienne représente un pari sur l'avenir. C'est notamment le cas pour Léo ou Perrine, tous deux inscrits dans une formation en lien avec la culture à l'Université Grande couronne A, qui lui apparaît comme assez unique, au regard de la maquette des cours et de l'implantation en Île-de-France, où la professionnalisation dans le domaine de la culture est présentée comme plus facile. C'est aussi ce qu'explique Angèle, en première année de licence à l'Université Paris B. Elle espère pouvoir travailler dans le milieu de la musique. La formation qu'elle trouve la plus adaptée, sans aller dans une école privée, est à Paris, ce qui la décourage initialement. Puisque

l'alternative dans le privé serait coûteuse, et qu'Angèle est passionnée par la musique, sa mère l'encourage à oser partir à Paris.

« Je me disais, je peux pas aller jusqu'à Paris pour faire des études, parce qu'il n'y avait qu'à Paris B qu'il y avait vraiment médiation culturelle où après, je pouvais me concentrer sur la musique [...] . Et du coup, j'en ai discuté avec ma maman qui m'a dit : "Il faut absolument que tu y ailles si c'est ça qui te plaît. Il faut absolument que tu ailles faire ces études-là." Donc je suis venue à Paris parce que sinon, c'était dans le privé, à Toulouse, en médiation culturelle. »

La présentation des enquêté-es sur laquelle s'est concentré ce chapitre a permis de saisir leurs caractéristiques sociodémographiques ainsi que les contextes familiaux et sociaux qui ont marqué leur décision de poursuivre des études supérieures. Issu-es en majorité des milieux populaires, la plupart de ces étudiant-es ont pris conscience des contraintes financières qui pèsent sur leur famille, et de la manière dont leurs parcours d'études vont nécessiter des arrangements pour financer leurs années de formation.

Ces arrangements varient et touchent à la fois à la situation résidentielle, au contenu et format des études, ainsi qu'à leurs modalités de financements : continuer ses études tout en restant chez ses parents pour en limiter le coût ; s'orienter vers des formations en alternance, et ce parfois dès la première année des études pour pallier le manque de ressources financières ; accepter de s'engager dans des études dans un contexte plus coûteux, mais qu'on espère voir déboucher sur une insertion professionnelle réussie dans le domaine de son choix et rendue possible par un marché du travail francilien plus attractif.

Ce contexte ainsi posé ne permet pas de comprendre encore totalement d'où vient la précarité à laquelle sont confrontés les étudiants, même s'il dessine des situations plus ou moins propices à la réalisation de cet état de fragilité. Il reste à mieux cerner les facteurs qui peuvent contribuer aux difficultés rencontrées par les étudiant-es pour faire face à la déstabilisation de leurs ressources économiques et relationnelles, et les réponses qui pourront être faites, notamment en termes d'arbitrages et de recherche d'aides publiques pour y remédier.

Une première réponse à ces questions est apportée dans le prochain chapitre, qui suit les parcours de quatre étudiant-es ayant participé à l'enquête. Étant en dernière année de master ou en doctorat ils et elles sont plus à même d'avoir un regard rétrospectif sur l'ensemble de leurs études. En retraçant leurs dernières années dans différentes formations, dans différentes villes, et dans des périodes difficiles comme stabilisées, l'approche par les parcours permet d'illustrer l'importance d'une définition dynamique et relationnelle de la précarité, qui n'en fait pas une réalité statique ou une caractéristique fixe.

## Chapitre III. Saisir la précarité étudiante à travers les parcours

---

Ce chapitre présente les parcours de quatre jeunes (Léo, Kenza, Morgane et Ali) âgé-es de 23 à 26 ans au moment de l'enquête. Si leurs situations individuelles diffèrent sur certains points (filière d'études, nationalité, ville d'origine...), elles gardent en commun le vécu de difficultés financières importantes, couplées à des difficultés dans les domaines du logement, de l'emploi, et de la santé.

Ces quatre parcours permettent d'envisager certaines facettes particulières de la précarité étudiante : les fragilités du soutien financier familial pour des étudiant-es de milieux populaires, les obstacles que rencontrent les étudiant-es étranger-es, la dépendance vis-à-vis des aides publiques, les conséquences des retards de versement d'une bourse ou d'une aide au logement ou encore les stigmates de la crise sanitaire de 2020. Ces parcours présentent certaines spécificités qui éclairent notre compréhension de la précarité étudiante. Pour autant notre objectif n'est pas de proposer une typologie de « profils » spécifiques de la précarité, mais plutôt d'entrer dans un « continuum de configurations » qui éclairent les logiques sociales structurant les expériences des études (Pinto *et al.*, 2019).

L'objectif du chapitre est de pouvoir aborder de manière dynamique et temporelle l'enjeu de la précarité, qui affecte Léo, Kenza, Morgane et Ali à différents moments et de différentes manières. L'analyse des parcours s'appuie sur la considération des dynamiques temporelles et des logiques d'interdépendance (Santelli 2019), puisque cette notion « contient de manière intrinsèque une triple dimension : dynamique, temporelle et interactive. Elle présuppose une action des individus et de l'environnement avec lequel ils interagissent, et ce dans la durée » (*ibid.*, p. 154). C'est en regardant l'ensemble des années d'études qu'il est possible d'identifier les moments de fragilisation, mais aussi les périodes de stabilisation, et d'en analyser les ressorts. Pourquoi Léo décide-t-il de faire une année de césure et de repartir vivre chez ses parents ? Comment Morgane se retrouve-t-elle hébergée chez des amis au début de sa L2 ? Quel changement en M1 vient apporter de la stabilité financière à Kenza ? Pourquoi Ali fait-il le « choix » de son master dans l'Université Grande couronne A ?

Le vocabulaire du « choix » a été très présent au cours des entretiens. Le choix peut être sollicité pour revendiquer certaines décisions, tout comme il peut être adossé au registre de la contrainte pour expliquer l'absence d'autres possibilités (n'avoir « que » ce choix, en particulier lorsqu'il s'agit de demander de l'aide). Une approche par les parcours permet d'analyser dans ces entretiens ce qui relève des choix personnels, mais aussi des « non-choix et des contraintes » (Zimmermann, 2011). En effet, le parcours « se déploie dans des espaces dont la structuration collective contribue à façonner les possibles et la latitude des choix individuels » (*ibid.*, p. 85).

L'analyse des entretiens permet de comprendre comment ces quatre étudiant-es ont vécu ces dernières années. Leurs récits font émerger l'importance de considérer les rapports sociaux de genre, de classe et de race, tant ils structurent le quotidien des étudiant-es. Pour rendre compte des spécificités des parcours, une frise a été préparée pour chaque étudiant-e, sur la période allant de 2019 à 2023, voire remontant jusqu'à 2016, et offrant un aperçu global de leur période d'études en France. La frise présente les différentes formes de difficultés rencontrées par les jeunes, parfois cumulées, et les met en lien avec certains événements significatifs comme un déménagement ou une perte d'emploi.

## 1. Parcours de Léo : les effets d'un soutien familial fragilisé

Léo est un étudiant de 25 ans, inscrit en master 2 à l'université Grande Couronne A, dans une filière consacrée aux industries culturelles. Fils unique d'un père chauffeur et d'une mère secrétaire, il vient de Bretagne. À la fin du lycée, il se sent « un peu perdu », mais bon élève, il s'oriente vers une classe préparatoire aux grandes écoles dans sa ville. Il vit chez ses parents et s'investit dans le rythme très intense de la prépa. Soucieux de trouver de l'autonomie financière, et alors que l'emploi du temps de la prépa ne laisse pas de place pour un emploi étudiant, il travaille l'été. Après deux ans de prépa, il s'oriente vers l'université, et quitte sa ville pour Rennes, où il entre directement en dernière année d'une licence en sciences sociales. Après deux ans à Rennes, et une année de césure, il démarre un master à l'Université Grande Couronne A, et déménage en région parisienne, qu'il quitte temporairement deux fois pour des périodes de stage en Belgique.

Certaines périodes, comme sa deuxième année d'étude à Rennes et sa deuxième année de master à l'Université Grande Couronne A, sont marquées par la privation en raison d'aléas liés à sa famille, à sa situation d'emploi et au coût de la vie dans les différentes villes où il vit. Sa trajectoire est révélatrice de la manière dont la précarité peut colorer l'ensemble de la scolarité, y compris dans des périodes de stabilisation financière.

Au cours de l'entretien, lorsqu'on l'interroge sur la définition de la précarité étudiante, Léo construit sa réponse à partir d'une approche basée sur la privation, en premier lieu sur le plan alimentaire, mais aussi dans sa vie sociale. Se reconnaît-il alors comme précaire ? Il explique avoir été en situation de précarité à certaines périodes et avoir connu à d'autres l'équilibre financier :

« Moi je me suis retrouvé dans cette situation-là à différents moments. Là, je me retrouve encore un peu dedans depuis quelques semaines ou quelques mois. Il y a des moments où j'ai l'impression que j'en suis sorti parce que je m'y retrouvais totalement financièrement, parce que j'avais une très bonne vie sociale, parce que j'avais de quoi payer des loisirs. Mais voilà, il y a eu des allers-retours entre des situations de précarité et des situations que je considère plutôt confortables pour un étudiant pour ces raisons. »

Il n'est pas éligible pour être boursier lorsqu'il démarre ses études, en raison de la situation professionnelle de ses parents. Lorsqu'il arrive à Rennes, il fait les démarches pour recevoir les APL. Il utilise les 95 euros qu'il reçoit chaque mois pour payer une partie de son loyer, qui s'élève à environ 260 euros. Il bénéficie aussi de l'aide financière de ses parents, qui lui donnent 250 euros chaque mois. En travaillant l'été, aussi bien avant son installation à Rennes qu'après, il parvient à avoir quelques économies. Il vit en colocation avec deux amis, qui sont aussi étudiants, et une organisation collective se met en place pour gérer les dépenses liées à l'alimentation :

« Je savais qu'il fallait que je me serre la ceinture, comme tous les autres étudiants et étudiantes, mais je crois que j'avais trouvé un bon rythme de vie pour pas dépenser, que ce soit au niveau des courses, du loyer, on s'en sortait très bien avec mes colocataires, on arrivait vraiment à bien gérer nos dépenses. »

Le coût de la vie plus bas à cette époque, lorsqu'il le compare à sa vie parisienne en 2024, lui permet de maintenir un budget mensuel d'alimentation autour de 70 euros. Les menus dans la colocation sont simples, mais Léo retient surtout de cette période que l'alimentation ne posait pas de souci, à la différence des années plus récentes, à Paris ou à Bruxelles.

« On faisait des compromis, mais sans non plus se priver trop sur la nourriture. Bon, il n'y avait pas de viande et pas de petit plaisir ; c'étaient surtout des légumes et des féculents, mais on mangeait à notre faim quoi. Il y avait aucun souci pour ça. »

Après une première année à Rennes qu'il apprécie, où il vit grâce à l'aide des APL et de ses parents, et en s'appuyant sur des colocataires solidaires, l'année qui suit est bien plus difficile. Plusieurs facteurs impactent son quotidien : son loyer augmente, il ne parvient pas à trouver d'emploi étudiant qui s'articule bien avec ses 30 heures de cours chaque semaine, et ses parents connaissent d'importantes difficultés financières, car sa mère a perdu son emploi. Ses parents ne peuvent plus lui envoyer d'aide financière chaque mois. Il se retrouve à vivre « tout simplement de 95 euros d'APL et des quelques centaines d'euros que [il] avait[ ] sur [slon compte, qui ont fondu assez rapidement, comme vous pouvez l'imaginer. » Il est très marqué par la fin de l'année, période pendant laquelle il s'endette et observe les difficultés que traversent aussi ses parents.

« C'est une des raisons pour lesquelles j'ai assez mal vécu cette dernière année de master ; c'est parce que, ouais, véritablement... en plus d'avoir fini dans le rouge, c'est à dire vraiment avec... en négatif sur mon compte en banque à la fin de l'année, le plus dur c'était également de voir que la situation financière de mes parents s'était énormément dégradée aussi. Donc quand on rentre chez ses parents le week-end et qu'on voit qu'ils ont que des pâtes dans leurs placards et que eux aussi ont perdu du poids, c'est un peu compliqué à gérer. »

Les difficultés financières familiales et personnelles le conduisent à prendre une décision importante : faire une césure dans ses études, pour aller travailler dans l'usine à côté de ses parents pendant plusieurs mois. Il ressent une pression importante à retrouver un équilibre financier : « Je crois que j'ai fini les cours un mardi, et le mercredi j'étais à l'usine. »

Il travaille dans cette usine pendant quelques mois, ce qui lui permet de refaire des économies, et de financer un voyage de plusieurs semaines à l'étranger. Lorsqu'il revient, il s'oriente vers un service civique, dans un média à Rennes, mais décide de continuer à loger chez ses parents à Brest pour éviter d'avoir à payer un loyer. Il est hébergé par des amis une fois par semaine lorsqu'il doit se rendre à Rennes.

« Du coup, je suis revenu de l'étranger et [...] j'ai cherché une expérience, et j'ai trouvé un service civique [...] à Rennes. Mais c'est un petit peu bizarre, c'est-à-dire que je travaillais à Rennes et je logeais à Brest, et je faisais le trajet une fois par semaine. »

Après cette année de césure, Léo reprend le chemin des études et s'inscrit en master à l'université Grande couronne A, car la maquette des cours lui plaît et propose plusieurs stages. Déménager à Paris lui fait ressentir un « mélange d'appréhension et d'excitation ». C'est une ville qu'il ne connaît pas. La première colocation qu'il trouve, à partir de recherches sur Internet, se révèle très loin de son université, et loin du centre de Paris. Il cherche rapidement à trouver un logement plus proche de son campus. Pour ses premiers mois à Paris, il pioche dans ses économies, réalisées dans le cadre de son service civique. Il devient aussi boursier, puisqu'il s'est éloigné de chez ses parents et que leur situation financière est moins aisée que lorsqu'il était en début de licence.

« [...] pour la première fois du coup j'étais éligible... j'étais éligible au dispositif boursier. Avant, c'était pas le cas. Du coup j'étais échelon 0 bis, je sais plus combien c'était, le montant, c'était même pas une centaine d'euros, un truc comme ça, mais c'était quand même plutôt pas mal. Et puis même, il y avait des repas à 1 euro du CROUS, ça c'était une belle chance pour moi. »

À Paris, tout est plus cher, y compris l'alimentation, mais Léo parvient à compenser cette hausse des prix par des repas à 1 euro dans les restaurants universitaires parisiens, aussi bien celui de son université que celui le plus proche de chez lui. Il s'appuie beaucoup sur ce repas à tout petit prix, puisqu'il mange au restaurant universitaire (RU) tous les midis, y compris lorsqu'il n'a pas cours, et parfois même le samedi :

« Léo : Moi, il y a des fois où... il y a plein de fois où je n'avais pas cours, mais j'allais quand même manger au RU à la fac parce que c'est forcément plus avantageux.

Enquêtrice : Parce que, du coup, au premier semestre, vous avez beaucoup été au CROUS ?

Léo : Quasiment tous les jours. Même, ça m'arrivait d'y aller le samedi. C'est quand même super avantageux. Ça permettait de faire des économies sur les courses. »

Pendant le second semestre de son M1, il réalise un stage à Bruxelles. Sa situation financière s'améliore, car ce stage est rémunéré : il bénéficie alors d'un revenu de 600 euros en plus de sa bourse et d'une aide à la mobilité internationale (400 euros par mois). Il qualifie cette période de « belle parenthèse », pendant laquelle, en vivant sobrement, il parvient à faire quelques économies :

« J'ai vécu assez sobrement à Bruxelles, mais parce que justement je savais qu'il fallait que je mette de l'argent de côté parce que derrière, il me restait une année d'études à faire. C'était quand même une belle parenthèse pour moi, ce stage. Ça m'a permis de sortir de Paris et c'était également une parenthèse un petit peu financièrement parce que j'avais jamais vécu avec... avec autant de moyens, quoi. »

C'est la première fois qu'il bénéficie à la fois d'aides et d'une rémunération. L'expérience de la précarité, que ce soit à la fin de sa licence, ou dans les premiers mois de son M1, vient marquer son appréciation de cette période. Il est à la fois très soulagé d'avoir une situation financière stabilisée, en croisant revenus du stage et aides publiques, et soucieux de vivre sans trop dépenser, pour économiser. Il vit déjà dans l'anticipation d'un retour à Paris et sait que la période sera plus difficile financièrement.

En M2, Léo doit refaire un stage, mais celui-ci, dans une autre structure qu'en M1, n'est pas rémunéré. Léo dépend entièrement des bourses (la bourse sur critères sociaux et l'aide à la mobilité internationale).

« Le stage que je viens de commencer à Bruxelles, cette fois n'est pas rémunéré. Du coup je ne vis que des bourses. En faisant le calcul, je sais pas, je dois être à... C'est quand même plutôt pas mal, c'est assez généreux : je dois être à 600-700 euros de bourse par mois, mais avec un loyer qui est à 575. »

Après avoir payé le loyer et les charges (comme l'électricité), il lui reste autour de 100 euros, dont la moitié est consacrée à l'abonnement pour les transports publics, qui coûte 50 euros. Il ressent pendant cette période les effets d'âge : avoir eu 25 ans le rend inéligible à certaines réductions, comme celle des transports bruxellois en particulier. L'année précédente, à 24 ans, il bénéficiait d'un tarif jeune et les transports coûtaient seulement 20 euros par mois.

Avec ce budget bien plus resserré, il n'a plus de quoi se payer des loisirs. Il surveille toutes ses dépenses, et se sent pris dans une inquiétude forte vis-à-vis de sa situation et de son avenir. Il lance des recherches pour avoir des heures de travail ponctuel, comme extra dans un bar ou un restaurant, afin d'obtenir une source additionnelle de revenus.

Léo identifie ce qui pourrait lui faire du bien, mais qui n'est pas financièrement possible : avoir des loisirs comme aller au cinéma, boire un verre avec des amis, ou aller consulter un-e psychologue. La santé est passée du côté des dépenses qu'il faut éviter, car trop coûteuses. Il qualifie son état de santé mentale de « dégradé » au moment de l'entretien, pris dans l'angoisse des difficultés financières et les inquiétudes liées à la fin de ses études, mais les difficultés financières sont précisément un frein pour entamer un suivi. Lorsqu'il a connu une période d'angoisse importante, liée à ses difficultés financières à Rennes et son année de césure, il avait bénéficié d'un suivi psychologique, et d'un traitement à base d'anxiolytiques. Au moment de l'entretien, il y repense, mais cette fois-ci, le suivi lui semble hors de portée.

« Je me dis qu'il est temps que j'aie vu quelqu'un voir, voir un psy. Malheureusement, en Belgique, c'est pas remboursé. Une séance de psy, c'est aux alentours de 60 euros minimum. Donc pour le moment, ça va attendre un petit peu, parce que j'ai pas les moyens. »

Lorsque l'entretien en arrive à la question de la santé mentale, s'il confie ressentir une angoisse importante, il précise rapidement qu'il ne souhaite pas parler seulement de lui, mais signaler aussi une impression de dégradation autour de lui. Il constate cela à partir du nombre de personnes qui suivent un traitement médicamenteux contre l'angoisse ou un état dépressif.

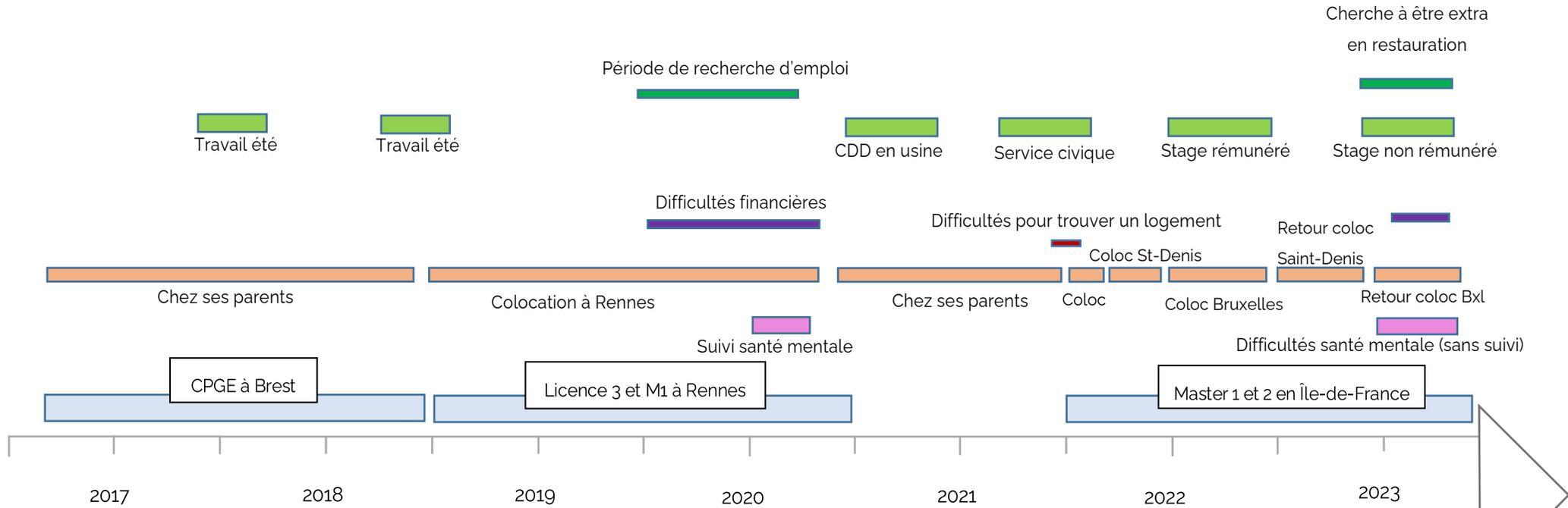
« Cette année, moi, je m'en aperçois avec mes amis sur Paris : il y a beaucoup de gens qui... ouais, qui souffrent d'anxiété. Moi aussi, ça m'est arrivé d'avoir des phases où j'étais sous anxiolytiques aussi, mais j'ai l'impression que la plupart de mes amis ont été sous anxiolytiques, ou même certains et certaines sous antidépresseurs. C'était quand même... c'était quand même assez... assez choquant, ouais. »

Lorsqu'il compare ses années d'études à Rennes et son expérience plus récente, il estime que la situation est devenue plus difficile pour les étudiant-es, dans un processus qu'il qualifie de « précarisation » : « On a véritablement depuis un an, un an et demi... c'est quand même plus... le constat est assez évident pour moi qu'il y a quelque chose qui va pas. Il y a vraiment une précarisation des étudiants. »

Le parcours de Léo est révélateur de la manière dont la suspension de l'aide financière mensuelle des parents provoque une période de précarité de plusieurs mois et la nécessité d'une nouvelle organisation. Léo s'appuie par la suite surtout sur le cumul d'aides publiques et de la rémunération d'emplois occupés pendant les études, y compris lors de stages. Son parcours est marqué par différents « chocs » qui déstabilisent l'équilibre de ses finances : l'augmentation du loyer, l'augmentation du coût de la vie, la fin d'un tarif jeune pour les transports. Il faut alors soit aller chercher des aides ou des revenus supplémentaires, soit faire des ajustements (en particulier sous forme de renoncements à des dépenses liées aux loisirs et à la santé).

**Léo**

25 ans  
Père chauffeur, mère secrétaire  
Enfant unique  
Master 2 Université Grande couronne A  
Vit en Belgique



**Légende**

- [Green box] Emploi
- [Light green box] Difficultés liées à l'emploi
- [Purple box] Difficultés financières
- [Orange box] Logement
- [Dark orange box] Difficultés liées au logement
- [Pink box] Santé
- [Blue box] Formation

Key events and their impacts:

- APL et aide financière et immatérielle de ses parents (2018-2019)
- Augmentation du loyer (2019)
- Sa mère perd son emploi, difficultés financières familiales (2020)
- Décision d'une année de césure (2021)
- Travaille à Rennes et vit à Brest (2021)
- Déménagement à Paris : devient boursier (2021)
- Bourse d'aide à la mobilité internationale (2022)
- Stabilisation financière (2022)
- Augmentation du loyer et des charges (2023)

## 2. Parcours de Kenza : les difficultés des étudiant·es étranger·es en France

Étudiante marocaine de 26 ans, Kenza est en doctorat au moment de l'entretien. Arrivée à Paris à 18 ans, elle a réalisé toutes ses études supérieures en sciences sociales en Île-de-France, à l'université Paris A. Bien que née dans une famille avec un père médecin, et scolarisée dans un lycée privé, elle s'était préparée à ne pas pouvoir poursuivre d'études supérieures à l'étranger. En effet, pendant qu'elle était au lycée, son père a pris sa retraite et a fait des choix financiers coûteux qui ont conduit à une forte dégradation de la situation financière de la famille. Kenza ressentait un décalage avec ses camarades de classe, tous se préparant à des études supérieures en France, alors que ses parents lui disaient qu'ils n'auraient pas les moyens de lui payer des études. Elle a quand même présenté sa candidature et a été acceptée à Paris A. Sa sœur qui a dix ans de plus est intervenue à ce moment-là de manière décisive. Elle avait pu partir faire ses études avant la retraite du père, bénéficiant alors de l'aide financière de ses parents. Elle a donc proposé à Kenza de l'aider à vivre cette expérience, en contractant un prêt pour lui permettre de s'inscrire à Paris A.

« Et en fait, ma sœur, vu qu'elle a eu la chance, à ce moment-là, de... de pouvoir y aller sans grande difficulté, elle voulait que je vive la même chose, en fait. Elle voulait que je vive cette expérience-là, elle a vu la tristesse dans mes yeux. Enfin, voilà, elle a... elle a compris, elle m'a dit : "Écoute, Kenza, il faut que tu partes en France, t'es pas faite pour le Maroc." Enfin... et en fait, elle m'a dit : "Je vais te prendre un crédit carrément, pour que tu puisses y aller." »

Avec l'argent du prêt sur son compte, Kenza a formulé une demande de visa. Cette demande a été refusée, au motif que sa sœur, qui est sa garante, n'avait pas de revenus suffisants. Il a été nécessaire de solliciter de l'aide auprès de la famille plus élargie, et Kenza s'est tournée vers une cousine qui vit aussi en France.

« Ouais, j'ai refait une demande. Et en fait, on a ajouté... du coup, j'avais une autre cousine, en France, elle, qui était là depuis des années et qui travaillait déjà, qui était stable, etc., donc on l'a ajoutée dans le dossier des garants. J'avais ma sœur et mon autre cousine. »

Kenza souligne alors l'importance d'avoir différentes personnes prêtes à la soutenir, que ce soit pour le visa, ou aussi pour l'héberger à Paris. En arrivant en France, elle ne connaissait rien aux démarches administratives, mais elle se sent très accompagnée par les membres de sa famille qui vivent en France :

« Enfin, moi, j'ai eu la chance d'avoir quand même des cousins, cousines, déjà, c'était vraiment important, vraiment. Je sais pas ce que j'aurais pu... enfin, je sais pas ce que j'aurais pu faire sans... sans ce réseau-là. Mais en tout cas, quand on est étranger et précaire, c'est... c'est beaucoup plus compliqué, en fait, juste pour trouver les infos, connaître les sources d'aides, les sources... genre, même pour les démarches. »

Lorsqu'elle arrive à Paris, elle s'installe dans la chambre du CROUS d'une autre cousine, dans une résidence parisienne où elle vivra pendant un an. Pendant cette période, elle n'a pas de loyer à payer, mais elle contribue aux dépenses alimentaires et du quotidien. Sa cousine l'aide à découvrir les transports en commun, à s'acclimater à la vie dans une grande ville.

« C'est que j'avais une cousine qui habitait à Paris aussi et, du coup, elle m'a accueillie chez elle pendant un an [...] Le temps de se poser, voilà, pour m'installer, etc., donc c'était une petite chambre au CROUS [...] C'était un peu serré, mais c'était parfait. »

Lorsqu'elle décide de trouver son propre logement, à la fin de cette année de cohabitation dans moins de 20m<sup>2</sup>, elle se tourne vers les foyers de jeunes travailleurs. Elle fait ce choix, car ce sont des structures qui

présentent de nombreux avantages : un loyer modéré, une structure qui ne nécessite pas de garants, et la possibilité d'obtenir un accompagnement pour différentes démarches administratives. Toutefois, il n'est pas aisé d'y trouver un logement, et Kenza se rappelle avoir contacté cent foyers avant d'obtenir une réponse positive.

« Et genre, j'ai fait cent dossiers, je sais pas... vraiment, j'ai appelé cent... cent foyers, je crois. Vraiment un après l'autre, genre, c'était un vrai travail. Et... et du coup, il y a qu'un seul qui m'a répondu et c'est celui où je suis, en fait. C'est le seul qui m'a répondu positivement. »

Après une période assez intensive de candidatures, elle trouve une place dans un FJT à Paris, où elle continue de vivre aujourd'hui. Sa deuxième année à Paris est par ailleurs marquée par la fin du prêt contracté par sa sœur. Pour ne pas se retrouver entièrement sans ressources, Kenza contacte différentes banques dans l'optique d'obtenir un nouveau crédit, cette fois-ci à son nom. Elle se dit aussi qu'il faut qu'elle trouve rapidement un emploi avec un contrat stable.

« Mon objectif, c'était vraiment de me trouver un job stable pour que je... je n'aie plus besoin de prendre un crédit parce que s'endetter... enfin, c'est... c'est un énorme... c'est un énorme coût à long terme, enfin, c'est... c'est compliqué, quoi. Vivre à crédit, c'est pas évident. Et j'en paye toujours les conséquences, quoi, donc... Et... et voilà. Donc, j'ai pris ce crédit, du coup, qui s'étalait sur huit ans. »

Le fait d'avoir un emploi lui apparaît ainsi comme une obligation. Elle débutera par un emploi dans la vente, qu'elle qualifie d'expérience « horrible », avant de trouver grâce à sa sœur un stage rémunéré de plusieurs mois, et puis, grâce à sa cousine, un autre emploi dans la vente, qu'elle gardera en L3 et pendant une partie de son M1. Elle consacre plusieurs jours par semaine à son travail de vendeuse, mais le salaire reste trop faible pour lui assurer une sécurité financière. Elle continue de vivre dans l'incertitude. Ce qu'elle retient de cette période est une forme de fatigue morale, liée au décalage qu'elle ressent lorsque ses clients dépendent dans un achat l'équivalent de son salaire mensuel, ou lorsqu'elle voit ses camarades de classe partir à la bibliothèque pour réviser alors qu'elle doit rejoindre son emploi.

Pendant la période entre la fin de son premier contrat de vendeuse et le début de son stage rémunéré, Kenza manque de ressources. Elle se tourne en premier vers l'université et sollicite une aide d'urgence (elle obtient 600 euros) : « J'en avais vraiment besoin et j'avais pas d'autres choix. » L'année suivante, elle travaille dans la vente, mais son salaire est trop faible pour couvrir l'ensemble de ses dépenses.

C'est l'année de L3 qui se passe le plus mal pendant sa scolarité : tout devient question de « survie ».

« Mais la L3, c'est surtout... c'est juste que ça m'a plus marquée parce que, franchement, je pouvais vraiment plus, pour moi, c'était plus de la survie. Enfin, pour le coup, je survivais, je vis pas, je survivais. C'était vraiment dans ce stade-là. C'était déprimant quoi. »

Elle va commencer à sauter des repas :

« Genre, il y a des fois où, franchement, je me disais, je vais pas manger cette fois. Enfin, vraiment... je me disais bon, je vais faire comme si je faisais le ramadan au Maroc. Parce que j'étais obligée, quand j'étais au Maroc. Je me disais, bon, autant le faire maintenant. Vraiment. »

Pendant cette période de précarité alimentaire, elle entend parler des Restos du Cœur, mais n'ose pas y aller. Dans son raisonnement à l'époque, elle considérait qu'elle n'était pas assez dans le besoin pour justifier de faire appel à cette aide, alors qu'au moment de l'entretien, elle se dit qu'elle était justement dans cette situation de besoin.

« J'avais entendu le truc solidaire... comment ça s'appelle ? Restos du Cœur. Mais je suis jamais partie. Alors... en fait, j'avais l'impression qu'il y avait toujours pire que moi, et que moi, quand même, j'ai un salaire, je travaille. Alors qu'en fait, j'étais complètement... enfin, j'aurais très bien pu y aller. »

Si elle n'ose pas aller au Restos du Cœur, elle bénéficie néanmoins d'une aide alimentaire au sein de son foyer, sous forme de dons alimentaires chaque semaine. C'est une année très difficile, marquée par des renoncements : avoir le wifi chez elle, s'acheter des vêtements chauds, aller chez le médecin, avoir un stock suffisant de serviettes périodiques. Tout cela lui semble impossible, car trop coûteux. Elle finit par se confier à sa mère lors d'un appel téléphonique, ce qui ouvre la voie à une nouvelle forme de soutien familial. Sa mère fait appel à la générosité de membres éloignés de la famille, qui font des dons ponctuels à Kenza, pour l'aider financièrement.

« J'ai commencé à pleurer et je lui ai dit que, vraiment, c'est... enfin, c'est compliqué, j'arrive pas. C'est... c'est trop compliqué, quoi. Et... et là, en fait, donc là je sais plus... ouais, c'était toujours en L3, et... et là, elle a appelé. Enfin, il y a des gens dans la famille qui sont un peu éloignés, donc moi, je ne les ai jamais vus, qui ont commencé à m'envoyer des dons. Genre, c'était 100 à 150 euros, un truc comme ça. »

Ces dons ponctuels sont extrêmement précieux pour qu'elle puisse payer son loyer et se nourrir pendant ces années difficiles. Si elle parle facilement de ce soutien familial, une autre forme de soutien, cette fois-ci conjugal, émerge plus tard dans l'entretien. En couple depuis plusieurs années, son copain vient parfois glisser des petites sommes ou prendre en charge certaines dépenses pour l'aider quand il voit que c'est très difficile.

Dans sa définition de la précarité, Kenza insiste sur la précarité financière et alimentaire, qui marque en particulier ses années de licence. Elle y ajoute aussi le traitement différencié qu'elle a ressenti en tant qu'étrangère venue faire ses études en France. Elle dénonce avoir vécu à certains moments un traitement qui la renvoie à sa nationalité, à son statut d'étrangère, aussi bien à l'université qu'au travail. Ces interactions sont minoritaires au sein de sa formation où, dans l'ensemble elle se sent bien avec ses camarades et l'équipe pédagogique et administrative, mais elles sont déstabilisantes et blessantes.

« Même avec les gens à la fac, certaines personnes à la fac : "Ah bon, t'es étrangère ? Mais alors comment ça se fait que tu... tu connais autant de choses alors que t'es juste Marocaine ?" Parce qu'il y avait un cours où je participais beaucoup, j'adorais, c'était [intitulé du cours], enfin, j'adorais ce cours. Et du coup, je lisais à côté, enfin... je lisais des trucs, je participais énormément et tout. Et à la fin du cours, t'as deux meufs qui viennent et me disent : "Mais comment ça se fait que tu sais tout ça alors que t'es Marocaine ?" Et genre, je m'attendais pas... mais vraiment, je m'y attendais tellement pas, que je savais pas quoi dire et je suis restée : "Bah... je sais pas, en fait." Je savais pas comment répondre à ça. »

Lors de sa première expérience de travail, dans la vente, Kenza connaît une période remplie d'humiliations du fait d'une manageuse qui est très dure avec elle. Au-delà des remarques et des insultes, c'est une expérience de travail marquée par l'absence de contrat de travail. Lorsque Kenza insiste pour avoir un contrat, la manageuse justifie qu'il ne soit pas encore fait en en faisant porter la responsabilité sur Kenza, au motif que c'est plus compliqué pour l'entreprise, car elle est étrangère.

« C'était vraiment horrible, la... la manager, elle me parlait très, très mal, enfin elle me... elle m'humiliait, en fait, devant les gens, devant les autres vendeuses [...] Ouais, elle m'humiliait souvent, tout ça, et... et en plus, d'ailleurs, elle m'avait pas fait de contrat. Elle m'avait pas fait de contrat. À chaque fois, je lui disais : "Mais mon contrat, il est où ?" Et tout, et elle me disait : "J'ai pas eu le temps de faire les papiers, ça prend trop... c'est trop compliqué, parce que vous êtes étrangère." Je sais pas, des trucs comme ça. Et moi, je savais pas et je me disais, bon, peut-être, ça prend du temps. Je connaissais vraiment pas mes droits, alors qu'en vrai, tu peux pas vraiment commencer un taf sans contrat. »

Dans d'autres démarches qui ont suivi, notamment pour trouver un emploi étudiant, elle dit avoir « ressenti du racisme à partir du moment où [elle a] dit qu'[elle était] Marocaine. » Cela la conduit à analyser une forme de précarité spécifique au statut d'étranger, qui vient ajouter des obstacles administratifs et une logique d'incertitude. Son expérience du renouvellement de titre de séjour a tenu de la débrouille pendant les premières années, alors qu'elle avait des revenus en dessous du plafond indiqué par la préfecture. Ce renouvellement représentait « une vraie source de stress, pour le coup, enfin [elle ne] sais pas comment l'expliquer parce que c'est, enfin, à chaque fois, on a peur de, de pas l'avoir. » Pendant sa L3, « par exemple, quand [elle] touchai[t] que 500... même pas 500 euros, ça suffisait pas pour le titre de séjour étudiant. Donc, il fallait une aide financière d'un de [s]es cousins, juste exprès », « pour avoir les 615 euros par mois ». Son cousin lui fait le virement d'une somme importante, qu'elle rend après son rendez-vous à la préfecture. Même lorsqu'elle se présente avec l'ensemble des documents demandés et l'argent suffisant sur son compte en compte, elle reste « toujours dans la peur qu'un jour [elle ne] puisse pas renouveler un titre de séjour et [...] doive rentrer », ce qu'elle vivrait comme « un cauchemar ».

D'un point de vue financier, la situation de Kenza commence à se stabiliser à partir du M1. Elle prend l'initiative de parler de ses difficultés à une enseignante de sa formation et se voit proposer à la suite de ces échanges un contrat au sein de l'université. C'est un contrat mieux rémunéré que la vente, notamment à partir du M2, et ces centaines d'euros supplémentaires chaque mois lui permettent de sortir des difficultés financières qu'elle vivait depuis la L2.

À partir du moment où sa situation est un peu stabilisée, du fait de l'augmentation de son salaire, elle est sollicitée par sa sœur pour participer au transfert d'argent vers le Maroc, pour aider ses parents. Elle passe donc vers une forme de « solidarité familiale inversée » (Couronné *et al.*, 2019) en envoyant dès qu'elle le peut de l'argent à ses parents.

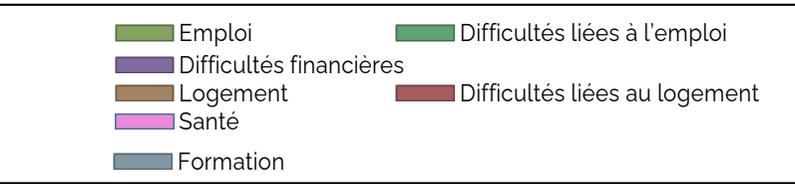
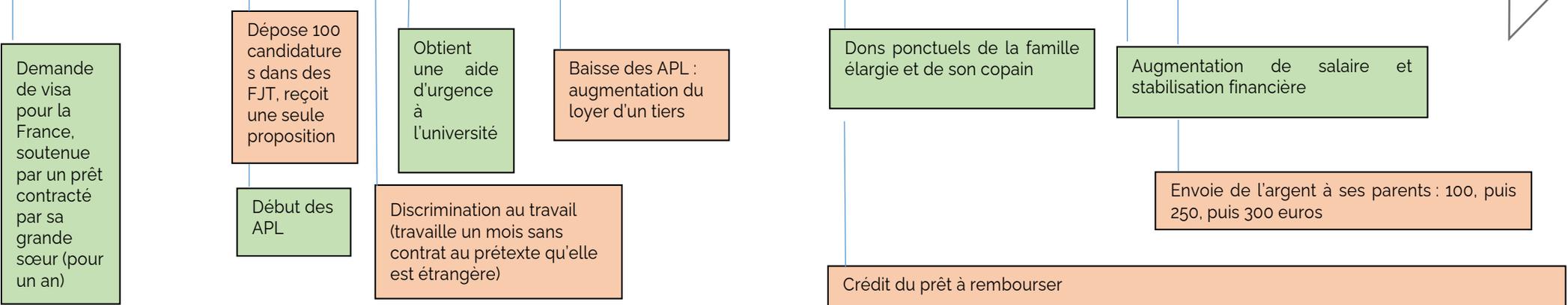
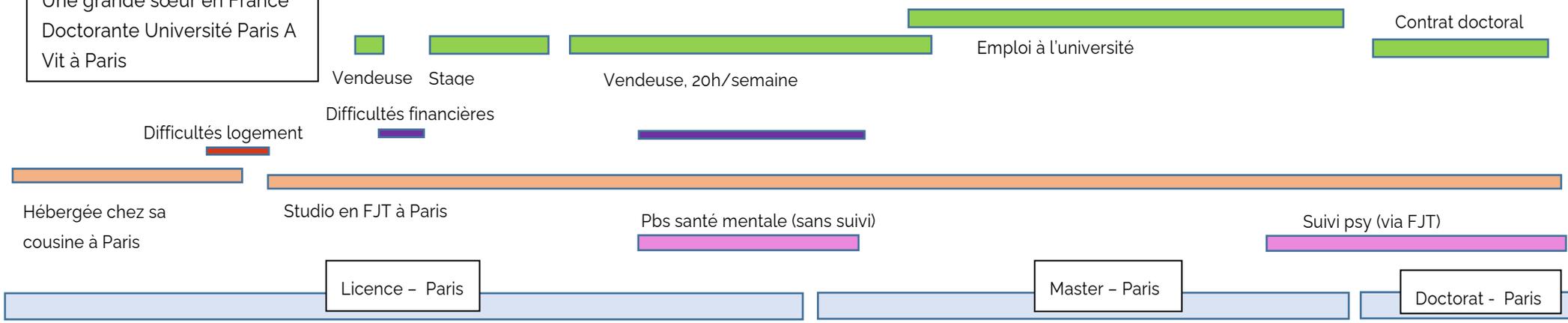
« Donc mes parents n'ont aucune ressource, quoi. Et j'étais obligée de les aider. Enfin... enfin, en même temps, je le fais parce que... enfin... c'est hyper compliqué parce que c'est... c'est quand même chiant de devoir donner sa tune, quoi, se priver un peu. Mais en même temps, c'est... c'est mes parents et... et je peux pas les voir mourir de faim. »

En m'accordant cet entretien alors qu'elle a entamé un doctorat, Kenza regarde son parcours de licence et de master avec un peu plus de recul. Elle revit les périodes plus difficiles, mais aussi les instants où sa situation financière a été plus confortable. Pour autant, elle insiste sur la manière dont ces améliorations lui semblaient fragiles.

« Parce que, pour moi, enfin la précarité, c'est... c'est... c'est pas juste être pauvre et galérer, c'est aussi dans la temporalité. Enfin, je veux dire, si t'as aucune idée, si t'as un petit contrat de quelques mois ou quoi, c'est de la précarité parce que même si tu gagnes 2000 euros pendant quelque temps, à la fin du contrat, t'as plus rien donc c'est... c'est ça, pour moi, la précarité. »

La nature courte et incertaine des contrats de travail dont elle a pu bénéficier fait aussi partie de la précarité étudiante.

**Kenza**  
 26 ans  
 Père à la retraite, mère au foyer au Maroc  
 Une grande sœur en France  
 Doctorante Université Paris A  
 Vit à Paris



### 3. Parcours de Morgane : les aléas des retards dans les aides publiques

Morgane achève sa première année de master à l'université de Grande couronne A. Elle effectue un stage rémunéré et vit avec son copain dans une ville voisine de son université.

Originaire d'Occitanie, Morgane débute ses études supérieures à Montpellier. Elle s'oriente initialement vers une filière artistique, avant de commencer une deuxième licence en parallèle en communication. Avec un père, agent de transports et une mère qui travaille en intérim, elle a grandi dans un milieu social modeste et s'est sentie préparée à avancer dans ses études sans l'aide financière de ses parents.

« En fait, depuis que je suis petite, au final, j'ai un peu cette mentalité de "la vie, c'est pas facile". Et pour avoir quelque chose, il faut quand même travailler et ça vient pas comme ça en claquant des doigts. »

Toutefois, les premiers mois de ses études compliquent cette résolution : bien que boursière avec le CROUS, à l'échelon 2, les virements de sa bourse sont bloqués pendant plusieurs mois, sans qu'elle en connaisse la raison. Elle est bénéficiaire d'une APL, mais cela reste insuffisant et la contraint à devoir demander de l'aide à ses parents, qui ont encore à charge deux enfants scolarisés au collège :

« Mes parents, qui n'avaient pas la possibilité de m'aider, ont dû m'aider. Bah, après, ils l'ont fait avec plaisir, mais c'était aussi compliqué pour eux. Donc euh... donc ça a été compliqué pour nous tous, au final, mais je crois que j'ai commencé en septembre et j'ai reçu les mois, tous les mois de bourse que je n'ai pas eus à partir du mois de janvier. »

De cette expérience, elle retient que même lorsque c'est très difficile pour eux, ses parents sont prêts à l'aider et à la soutenir financièrement, y compris en cas de situation grave, comme un « sacré problème de santé. Mais en dehors de circonstances exceptionnelles, Morgane ne veut pas se tourner vers sa famille pour un soutien financier, puisqu'elle est consciente des moyens financiers limités de ses parents. Il lui faut donc se tourner vers le travail, et ses propres économies.

En parallèle de ses études, elle va donc chercher, et trouver, un emploi étudiant dans la restauration rapide. Elle accepte un contrat de 15 heures par semaine, et négocie qu'il passe à 25 heures par semaine l'été, quand sa bourse est suspendue. Elle conservera ce même emploi pendant les quatre années de licence, expliquant qu'elle avait « travaillé pendant les deux licences, en réalité, parce que sinon [elle] n'aurait pas pu payer [son] loyer. » En acceptant, vers la fin de sa licence, de devenir responsable au sein de son équipe, elle parvient vers la fin de son cursus à mettre un peu d'argent de côté.

Son expérience de la précarité est liée aux difficultés qu'elle connaît pendant sa licence dans le domaine du logement. En L1, elle trouve un appartement et signe un bail pour une location sur l'année scolaire. Ce type de contrat la force à quitter son logement l'été. Ainsi, pendant l'été entre la L1 et la L2, elle s'installe temporairement chez ses parents. L'année suivante, pour pleinement s'investir dans son emploi dans la restauration, elle cherche une solution temporaire à Montpellier. Elle trouve une proposition dans une résidence du CROUS, mais en garde un souvenir très négatif. Elle fait l'expérience d'une chambre exigüe, et mal isolée, et se souvient d'un été sans intimité.

Malgré l'appréciation négative qu'elle conserve des conditions dans cette chambre, elle demandera tout de même d'y rester lorsqu'arrive la rentrée, car elle peine à trouver un logement dans le secteur locatif privé. Cette demande n'est pas acceptée : Morgane n'est pas boursière à un échelon suffisamment élevé

pour être prioritaire, et elle doit quitter la résidence du CROUS. Les cours reprennent, mais elle n'a pas de logement. Morgane se tourne vers des amis, qui acceptent de l'héberger pendant plusieurs semaines, jusqu'à ce qu'elle trouve un appartement à louer. C'est une aide très précieuse, mais une cohabitation à trois dans un espace qui s'y prête peu provoque des tensions. Lorsqu'elle trouve enfin un studio à louer, elle est très soulagée.

Son déménagement à Paris, où elle est acceptée dans un master qui permet de faire le lien entre ses deux licences, l'expose à nouveau à des difficultés en matière de logement. Elle souhaite s'installer avec son copain dans un logement relativement proche de l'Université Grande Couronne A. Elle ne parvient pas à organiser des visites à distance et voit son dossier refusé sans visite au préalable en personne. Cela provoque des frais inattendus : il lui faut prendre le train et piocher dans les économies destinées à sa vie parisienne.

« Ils me disaient que tant qu'il y avait pas de visite, ils ne voulaient pas prendre le dossier, donc c'était obligatoire [...] Mais du coup, c'était de l'argent mis de côté et un billet Montpellier-Paris à la dernière minute, c'est 100 euros par personne. »

Les recherches l'occupent plusieurs mois. Le couple trouve finalement un logement dans une commune permettant d'aller facilement à l'Université Grande Couronne, grâce à la bienveillance d'une propriétaire qui accepte de leur louer son logement malgré l'avis négatif de l'assurance sur le dossier de Morgane.

Elle pensait arriver à Paris avec de l'argent mis de côté pour tout gérer, pour « être large », mais en définitive, « tout a disparu parce que c'était beaucoup plus cher ». Différents éléments viennent donc déstabiliser son équilibre financier, malgré sa préparation : le coût de la vie à Paris dépasse ses calculs, le déménagement vient provoquer un retard administratif dans le versement des APL, et son partenaire ne trouve pas immédiatement de travail. Les premiers mois en région parisienne sont marqués par un stress très important, provoquant des crises d'angoisse.

« C'est la première fois que j'ai eu très, très peur parce que je me suis dit on va pas pouvoir payer le loyer. Et ça me... ça me faisait faire des crises d'angoisse de folie parce qu'on est restés jusqu'à... de septembre à presque le mois de janvier sans APL. »

Sans les APL et sans salaire puisque ni elle ni son partenaire ne travaillent, le couple dépend de la fin de ses économies et vit avec un budget très serré.

« On s'en est sortis, mais... Et déjà, là, on se restreignait déjà énormément en termes de nourriture. C'était juste ça, quoi. C'était le loyer, le transport et la nourriture. Et déjà, là, c'était super compliqué, donc là c'étaient des pâtes tous les jours, quoi. »

L'alimentation est le deuxième élément décisif que Morgane souligne pour définir la précarité étudiante. Elle partage des difficultés pour se nourrir, la fatigue de devoir se restreindre et d'acheter toujours les mêmes aliments, et le dégoût qu'elle a ressenti à certaines périodes à force de toujours manger la même chose.

« Ça va être des pâtes, de la sauce, des steaks. Manger des steaks hachés, c'est incroyable. J'en ai fait. Je ne peux plus en manger. C'est plus possible, parce que c'est vraiment le truc pas cher pour avoir de la viande et il y avait pas mal de promos en magasin où on pouvait acheter des boîtes de vingt steaks, donc c'est une aubaine quand on n'a pas d'argent et qu'on veut manger de la viande. Sauf que manger des steaks hachés tous les jours, à force, ça devient écoeurant et en réalité, c'est pas la meilleure des viandes qui existent en surgelés, quoi. »

Elle regrette en particulier que son alimentation soit si peu diversifiée et qu'elle se retrouve à renoncer à manger des fruits et des légumes, trop chers pour ses revenus de stage : « Je fais six mois en école et six mois en stage. Et le stage ne va pas me payer les fruits et légumes. » Elle voudrait « sacrifier d'autres trucs pour pouvoir acheter des fruits et des légumes toutes les semaines », mais pour cela il faut identifier où

trouver cette marge de manœuvre, et cela n'a pas encore été possible : « Je dis ça tous les mois, mais il faut que je le fasse ». Elle renonce à avoir une box wifi, et se limite sur les produits menstruels, pour essayer de faire des économies.

La santé devient un sujet délicat, car Morgane souffre de douleurs importantes à l'estomac, mais freine le plus possible les consultations et les traitements. Elle dit qu'elle a la crainte de faire une dépense « inutile », et prend l'exemple d'une consultation qu'elle a effectuée pour vérifier qu'elle n'avait pas un ulcère. La consultation lui a coûté cinquante euros, et le résultat est négatif.

« Et cinquante euros quand on ne s'y attend pas, déjà, ça fait mal. Pour qu'on nous dise qu'on n'a rien du tout alors que ça fait des années qu'on a des problèmes d'estomac, je vous assure que j'aurais préféré avoir un ulcère, à ce prix-là. »

Après quelques mois, Morgane débute un stage rémunéré, son partenaire trouve un emploi et le versement des APL est débloqué. La situation devient moins critique, et avec un peu de planification financière, le couple retrouve certains loisirs, comme des sorties au cinéma.

« On adore le cinéma. Quand il y a un film qui va sortir et qu'on sait qu'on va aller le voir, on va dire : ah, il faut qu'on mette des sous de côté. Enfin, il faut qu'on prévoie le coût parce qu'on veut aller le voir. »

Mis à part cette autorisation qu'elle se donne pour ce loisir, le budget reste très fortement organisé autour des postes de logement, transports et nourriture. Morgane insiste pour mettre un peu d'argent de côté dans leur compte épargne et cherche les petits espaces d'économies afin de retrouver un peu de sécurité,

« Je bassine mon copain pour qu'on mette de l'argent de côté [...] je suis hyper chiant. Enfin je profite même pas de la vie. C'est obligé de mettre des sous de côté aujourd'hui sinon c'est pas possible. »

Son insistance à économiser s'est avérée utile, puisqu'en février, le couple a dû déboursier 300 euros pour un serrurier, ce qui a vidé leurs économies.

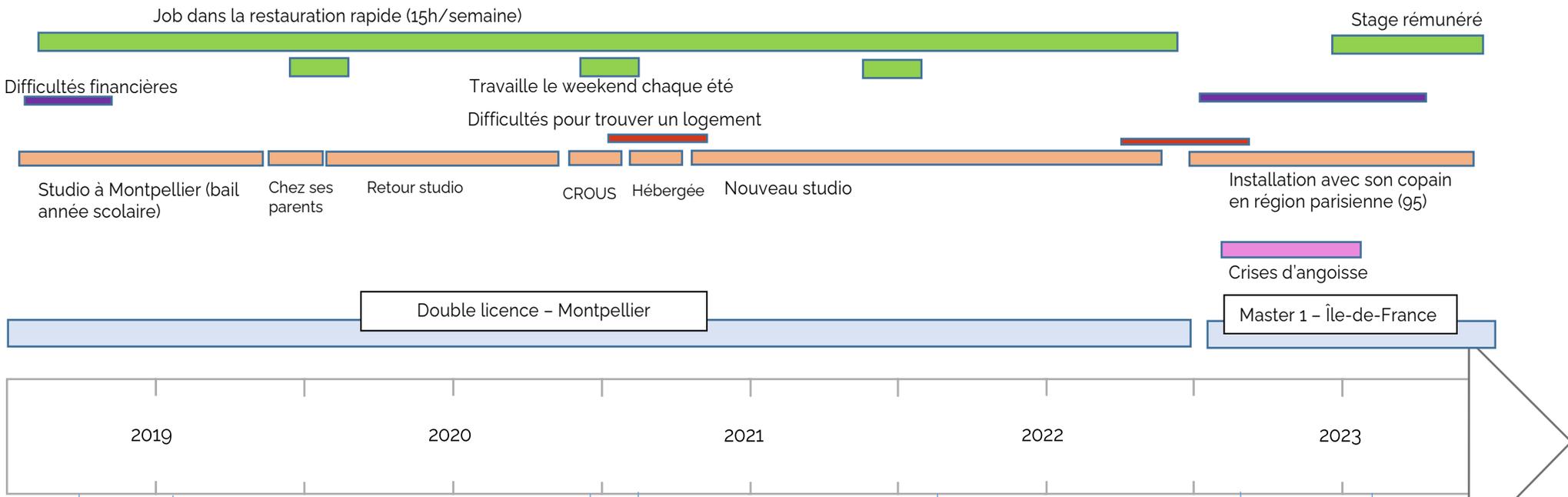
« Ça a coûté 300 euros. Fin février. Fin de mois. C'est horrible parce qu'il me restait [...] pile-poil 200 euros. Et ça... ils sont partis là-dedans. Et heureusement. C'est pénible. Mais heureusement, parce que sinon, on n'avait rien du tout. »

Sa définition de la précarité insiste sur les difficultés dans les domaines du logement et de l'alimentation, à partir des difficultés qui ont marqué ses années d'études. Elle considère que les aides publiques ont été très importantes pour la soutenir pendant ses études, mais qu'il a fallu que ce soit elle qui redouble d'efforts pour s'en sortir, car ces aides n'auraient pas été suffisantes.

« J'ai pas à me plaindre cette année. Mais si j'en suis arrivée là aujourd'hui, c'est parce que justement, toutes les autres années, j'ai eu du mal et j'ai dû m'en sortir, entre guillemets, toute seule parce que je crache pas non plus sur les APL, le CROUS et compagnie. Mais c'était pas si simple que ça. »

Son parcours vers une stabilisation financière continue d'être menacé par le coût important de la vie en région parisienne et l'impact sur son budget de l'alimentation et des frais liés au logement. Elle prévoit de faire son M2 en alternance, car cela serait plus rémunérateur que les stages.

**Morgane**  
 23 ans  
 Père agent de transport, mère en intérim  
 Aînée d'une fratrie de trois  
 M1 Université Grande couronne A  
 Vit en Île-de-France



Attente de la bourse pendant six mois.

Aide financière d'urgence de sa famille

Logement CROUS pendant l'été : elle doit le quitter à la rentrée

Sans logement, hébergée chez des amis pendant 2 mois  
Trois personnes dans 18m2

Deviens manager dans son poste, est mieux payée.  
Travaille 14h-minuit, 4 jours par semaine.

Déménagement à Paris : diminution du montant de sa bourse

APL : retard de six mois suite au déménagement

- Légende**
- [Green bar] Emploi
  - [Purple bar] Difficultés liées à l'emploi
  - [Dark Purple bar] Difficultés financières
  - [Orange bar] Logement
  - [Reddish Orange bar] Difficultés liées au logement
  - [Pink bar] Santé
  - [Blue bar] Formation

## 4. Parcours d'Ali : les conséquences de la crise sanitaire de 2020

Ali, 24 ans, est étudiant en deuxième année de master à l'Université Grande couronne A, dans une filière qui relie communication et informatique. Il réalise son master en alternance et divise son temps entre l'université et une entreprise. Son approche de la précarité étudiante articule deux aspects qui ont fortement marqué ses études : la précarité financière et les difficultés de santé mentale. Sa trajectoire illustre aussi les effets sur les étudiants des périodes de confinement, pendant la crise sanitaire, en 2020 et 2021.

Ali a grandi en Tunisie, benjamin d'une fratrie de deux, dans une famille qu'il classe « dans la moyenne ». Ses deux parents travaillaient : son père comme fonctionnaire, et sa mère comme préparatrice de laboratoire. Leur situation a permis de « garantir un départ en France » à leurs enfants, pour sa grande sœur comme pour lui. Toutefois, au moment de l'entretien, et depuis quelques années, les deux parents sont à la retraite, et leur situation financière s'est dégradée : « La situation de mes parents est très compliquée là-bas, ils sont les deux, en retraite. Avec deux retraites, ils n'arrivent pas à finir le mois. »

Lorsqu'il arrive en France, en 2019, il est détenteur d'une licence en communication, obtenue en Tunisie. Suite à différentes candidatures, Ali s'oriente vers une L3 dans une ville du nord de la France, dans une formation en lien avec sa licence. Il aura une mauvaise surprise à la rentrée de l'année académique 2020-2021 : l'université lui apprend qu'en « raison du Covid », la formation a été fermée, et lui propose une place en arts plastiques. Il fait le « choix » d'accepter cette proposition, puisque l'alternative est de retourner en Tunisie, et part s'installer pour une année de licence dans les Hauts-de-France.

Sa grande sœur, qui est déjà en France lorsqu'il arrive, joue un rôle important pendant cette période d'installation. Son aide lui sera indispensable dans les domaines du logement et des démarches administratives : elle se porte garante pour le logement et effectue même les visites du premier appartement dans lequel Ali s'installe. C'est aussi sa sœur qui vérifie qu'Ali entame les démarches nécessaires pour recevoir les APL ou obtenir sa carte vitale.

« C'est ma sœur qui était là, qui, elle, est bien installée, donc elle peut me dire : ah ouais, il faut faire attention à ça. Il faut faire ça, ça, ça [...] On était à distance, mais... on s'appelait pour dire : il faut faire tel papier, tel papier... »

Elle apporte aussi un soutien financier pendant ces premiers mois en Hauts-de-France, puisqu'elle prend en charge son loyer. Elle lui explique qu'elle ne pourra pas lui proposer un soutien financier durable et qu'elle souhaite qu'il « se lance » : « Elle aurait m'aider plus, mais on s'est mis d'accord de... à certains moments, il faut se lancer quoi et j'étais d'accord pour ça. » Elle continue de lui proposer un soutien moral très important.

Les conditions d'études d'Ali pendant cette L3 ont été fortement impactées par la crise sanitaire de 2020 : il se retrouve seul dans un studio, avec des cours à distance, le restaurant universitaire fermé, et l'impossibilité de trouver un job étudiant. L'enjeu du travail pendant les études est particulièrement épineux : sans travail, il n'a aucune source de revenus et dépend des APL qu'il touche chaque mois. « Rien ne peut être pire » que cette année-là, selon lui, alors qu'il cherche différents moyens pour subvenir à ses besoins.

Au printemps 2021, il ira chercher du travail dans un périmètre plus large, ce qui le mène à Lille, ville voisine de la sienne. Il y trouve une opportunité dans la restauration rapide, mais perd cet emploi très peu de temps après avoir commencé, dans le cadre d'un nouveau confinement.

« J'ai cherché quand même du travail. J'étais même à Lille et tout, dans les villes à côté, j'étais prêt à faire le déplacement d'une heure pour travailler. J'ai réussi à choper un job à... Domino's Pizza et... j'ai fait trois jours de taf. Trois jours après, reconfinement. J'étais le dernier arrivé, j'étais le premier parti. »

Sa sœur lui conseille de demander une aide d'urgence du CROUS. Toutefois, bien que conscient de l'existence des aides du CROUS, il n'appellera pas le numéro, pour des raisons qui mélangent selon lui sa nature de « gros flemmard », l'impression qu'il pourrait y avoir d'autres personnes ayant plus besoin de cette aide que lui, mais aussi une difficulté à avouer à des inconnus au téléphone qu'il ne s'en sortait pas.

« C'était assez compliqué de se dire que je vais appeler quelqu'un pour dire : oui, j'arrive pas. [...] Autant laisser... Pour moi, autant laisser cet argent pour quelqu'un d'autre, pour qu'il en profite que... que moi, même si ma situation était compliquée, c'est vrai. »

Par contre, il surmonte ces difficultés pour se rendre à des distributions alimentaires, grâce à l'intervention d'une amie de l'université qui connaît aussi des difficultés financières importantes. Cette amie est très importante pendant l'année de L3 : c'est auprès d'elle qu'Ali peut confier ses difficultés et tous les deux s'entraident.

« C'est une amie à moi de l'université et on était dans la même galère. Heureusement, je dis, on était deux, donc on n'arrivait pas... on n'hésitait pas à s'entraider ; ce qui améliore un peu la situation. Tu te dis : je suis ici en crise, mais je ne suis pas seul. »

Ali se renseigne auprès de son université pour savoir s'il existe des solutions pour l'aider à se nourrir, et il est orienté vers les Restos du cœur. La distribution est à plus de 30 minutes de chez lui en bus, mais il peut faire le trajet chaque semaine avec son amie.

« C'était chaque jeudi, on allait à... aux Restos du cœur. On avait le droit à... à un panier et un ou deux éléments par... deux fruits, deux légumes, on choisit plusieurs. On a le choix. On faisait le tour, chaque jeudi, on y allait, on prenait ce qu'on... ce qu'on voulait prendre et rentrait chez nous. Voilà, c'était ça. Il y avait 30... 30 ou 40 minutes de trajet pour y aller, donc... il fallait faire le trajet aussi avec les courses. C'était long, mais bon... Au moins, on avait de quoi manger. »

Face à cette situation critique, alors que sa sœur ne peut plus le soutenir financièrement, son père va vendre sa voiture pour lui envoyer de l'argent. Touché par ce sacrifice, et épuisé par une année où il cumule les difficultés, Ali décide qu'il fera son master en alternance et renonce alors à des formations qu'il juge intéressantes, mais qu'il ne pourrait pas suivre faute de ressources suffisantes.

« Après, ben, mon père a dû vendre la voiture, m'envoyer tout l'argent pour... finir... de janvier à juillet ... pour finir l'année et... le temps de finir l'année, de trouver de l'alternance et déménager. [...] J'ai choisi finalement l'alternance pour des raisons économiques. Il y avait d'autres formations, dont une formation de jeux vidéo, à Nice par exemple, que j'aurais bien aimé faire, mais il n'y a pas d'alternance, donc... Voilà. »

Il est admis dans une formation en alternance à l'Université Grande couronne A. Son alternance dans un grand groupe industriel lui offre un certain confort financier, puisqu'il touche « un peu plus que le SMIC » et la possibilité de louer un studio à dix minutes de son travail, avec un loyer de 620 euros. Mais il est marqué par l'expérience du manque, et reconnaît qu'il y pense encore. Cela se traduit notamment par une gestion très précise de son argent, avec un tableau Excel.

« Du coup, maintenant, je fais... beaucoup plus attention à l'argent que je dépense. J'ai... jamais fait ça, mais je me suis retrouvé avec un fichier Excel, avec mes dépenses et tout. Donc ça m'a appris à se dire : OK. Ce mois, je vais faire telle dépense, telle... chose. Là, ça c'est pour le loyer, ça c'est pour... »

Un exemple des stratégies qu'il met en place pour suivre de près son budget concerne le chauffage. C'est un chauffage individuel, dans un logement qu'il décrit comme mal isolé, puisqu'Ali commence à recevoir des factures importantes.

« Cet hiver était plutôt froid, je crois. Parce que j'ai eu des... des factures à 100 euros, etc., alors que c'est un 20 m<sup>2</sup>, rien du tout. J'ai même pas de four, ni rien, et je cuisine pas, en plus. Donc, ouais, on va dire que j'ai bien senti l'augmentation en électricité. »

Il se fixe alors comme règle de ne pas dépasser 100 euros de chauffage par mois, quitte à renoncer à se chauffer pendant une partie du mois.

« Enquêtrice : est-ce qu'il y a des moments où vous avez envisagé de ne pas allumer le chauffage ?

Ali : Oui. Oui, oui. Oui, oui, j'ai envisagé. Quand... quand je vois que...en fait, j'ai jamais laissé ma facture d'électricité dépasser les 100 euros. Normalement, mon maximum, c'était les 90, 99, maximum, même pas les 100. Mais, j'arrête. Après, on arrête. »

Ses postes de dépense les plus importants sont le chauffage et l'alimentation. S'y ajoute ensuite le coût des voyages pour aller voir sa famille en Tunisie, du fait du prix des vols, mais aussi le coût lié à sa décision de prendre en charge certaines dépenses ou même de donner de l'argent à ses parents, pour les aider. Ces coûts sont importants : en plus d'être retourné en Tunisie pendant l'été, il a fait deux voyages en urgence, à la suite notamment du décès de sa grand-mère. Or, un voyage « à la dernière minute » lui coûte « minimum 400 ou 500 euros » pour les billets, et parfois la même somme pour les frais de vie sur place et ce qu'il donne à ses parents. Cela représente un effort important pour lui, mais puisqu'il s'agit de sa famille, il explique que « c'est pas quelque chose qu'il ne peut limiter, finalement. Si le billet d'avion il va coûter 400 euros, [il] n'a pas le choix ».

Il s'inquiète de l'augmentation des prix, mais ne souffre plus de précarité financière. Par contre, il dit souffrir d'une autre manière. La période pendant laquelle l'entretien se déroule est une période difficile pour Ali, qui se plaint d'une charge de travail trop importante, liée aux travaux universitaires de la fin du M2 et aux missions qui lui sont confiées dans le cadre de son alternance. Cela provoque chez lui un sentiment de découragement très fort. En Tunisie, avant de venir en France, il a connu un épisode de dépression, et depuis la question de sa santé mentale est très importante : « Si ton mental, il est bas, tout va suivre, en fait. Tout. Ça va être la dégringolade partout. [...] C'est un effet boule de neige... que je connais très bien. » Il repense souvent à cet épisode, car il craint de se retrouver à nouveau confronté à la dépression.

Il relie sa propre souffrance à celle de ses camarades de promotion, en expliquant que dans sa formation, il y a beaucoup de fragilité avec la fin du semestre et la validation du master. Ali est assez critique sur le manque de soutien concret de la part de l'équipe enseignante, alors que la précarité étudiante peut aussi venir de la difficulté des étudiants à obtenir de l'aide. Dans son quotidien, il s'inquiète de la manière dont cette fatigue physique et morale le conduit à renoncer à sortir, mais aussi à bien se nourrir ou s'occuper de lui.

« Ça tire trop. Quand t'arrives plus à sortir, à voir les gens... Quand t'arrives plus à te faire à manger pour toi, je trouve ça... pas normal. Je ne trouve plus... t'as plus le mental... pour te faire à manger, pour nettoyer ton appart, pour faire ça... »

Pour se rassurer, à la fois face à l'augmentation du coût de la vie et à son ressenti de détresse morale, il se projette dans la fin de sa vie étudiante. Il considère qu'il a fait les choix (de formation et dans son alternance) qui lui permettront d'obtenir un CDI dans une grande entreprise, avec un salaire plus important, pour mettre derrière lui les expériences de précarité financière : « Je me rassure en me disant il ne me reste que quelques mois d'études et après... mon salaire va augmenter, ma situation va s'améliorer. Tu vois, je me dis : on arrive au bout. »

**Ali**

24 ans

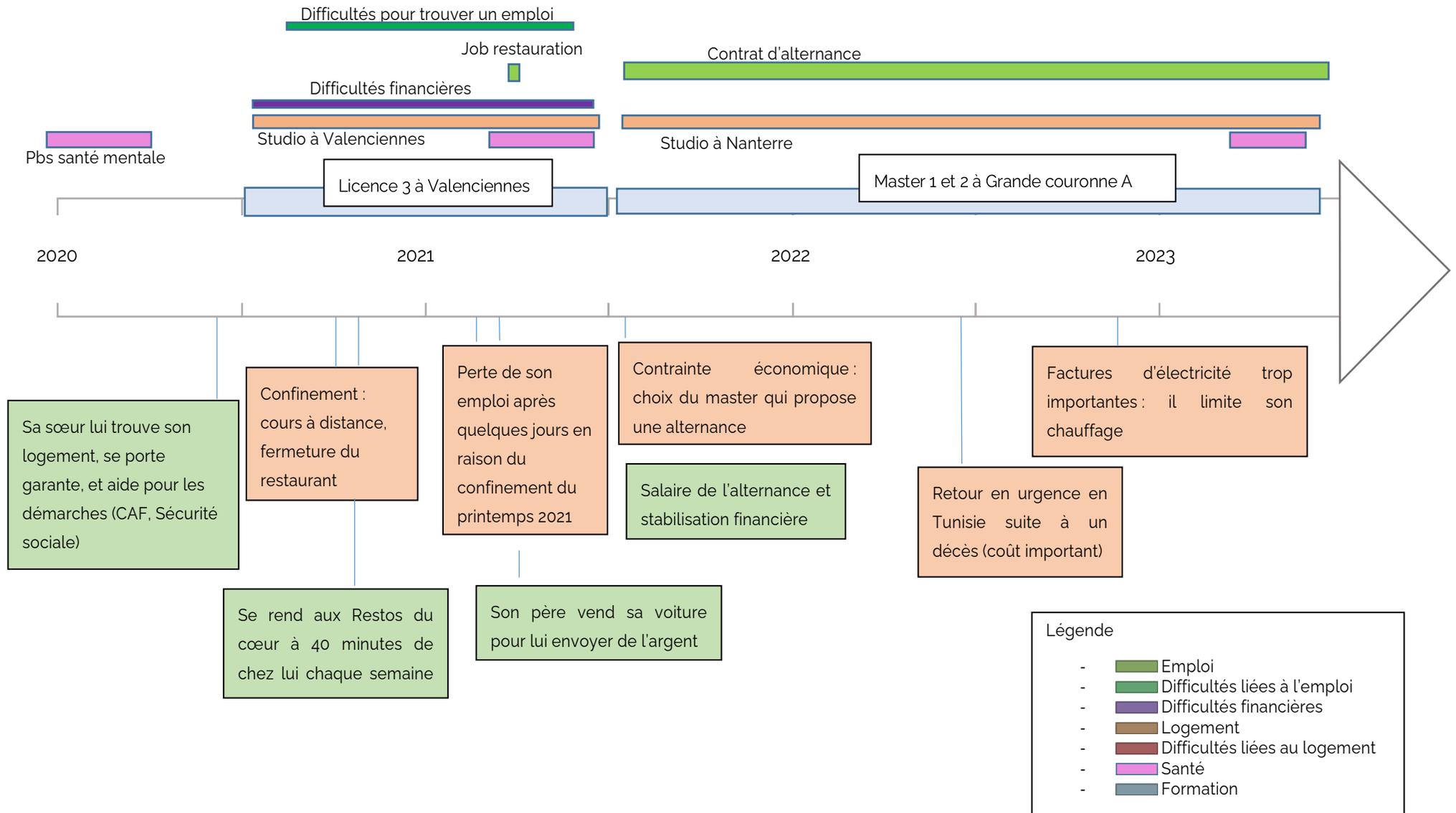
Parents à la retraite en Tunisie

Une grande sœur en France

Master Université Grande Couronne A

Vit en Île-de-France

PRÉCARITÉ ÉTUDIANTE



« On arrive au bout ». Mais, quand s'arrête la précarité étudiante ? Combien de temps dure-t-elle ? Comment y faire face, et s'en prévenir ?

Les trajectoires exposées dans ce chapitre sont révélatrices de la manière dont la précarité étudiante peut marquer les vies des étudiant-es plusieurs fois au cours de leurs études. Les formes de précarité, en particulier celles liées à une baisse de ressources financières, à l'expérience et aux conditions de l'emploi pendant les études, ou à la situation résidentielle peuvent se répéter. Dans les trajectoires, un déménagement, un retard dans le virement de l'APL, ou une fin abrupte d'emploi viennent confronter les étudiant-es à des questions très sérieuses : vais-je pouvoir payer mon loyer ? Comment vais-je faire pour me nourrir ces prochains jours ? Où vais-je trouver de l'aide pour m'en sortir ?

Les réponses à ces questions se construisent à partir de leurs configurations familiales et sociales. Les moments de rupture ou de déstabilisation doivent se comprendre à l'aune de ces configurations : Léo, par exemple, était dépendant de l'aide de ses parents au début de ses études, et sera très fortement impacté par la perte d'emploi de sa mère. Pour Kenza, qui migre en France pour faire des études supérieures, le sentiment d'angoisse lié à l'instabilité de ses ressources financières se couple aussi à des expériences de mépris et de racisme. Morgane explique qu'elle s'attendait à se débrouiller sans l'aide de ses parents, dont les moyens financiers sont modestes, et à devoir s'organiser pour vivre des aides (comme la bourse ou les APL) et du salaire d'un emploi étudiant. La famille représente dans ces trajectoires des filets de sécurité fragilisés dans le domaine du soutien monétaire, même si la famille peut être présente à certaines périodes d'urgence. Les parents de Léo ne peuvent plus lui envoyer de l'argent, mais peuvent l'accueillir à nouveau sous leur toit pendant la période de césure et de service civique. La mère de Kenza n'a pas d'argent à envoyer à sa fille, mais elle a une famille élargie à qui elle demande des dons pour sortir sa fille de la détresse dans laquelle elle se trouve dans ses années de licence à Paris.

Ce que les récits partagés par ces quatre étudiant-es montrent, ce sont les effets socialisants des expériences vécues. Les choix sont souvent pensés à l'aune des périodes les plus difficiles, comme Ali qui s'oriente vers un master en alternance en sortant d'une année très compliquée financièrement. De même, certains comportements dans l'organisation du budget, y compris lorsque la situation financière est plus stable, témoignent de la peur de se retrouver à nouveau en difficulté. Morgane insiste pour continuer limiter ses dépenses quotidiennes afin de mettre de l'argent de côté, dès que sa situation financière est un peu plus confortable, tandis que Kenza fait très peu de sorties au restaurant même lorsqu'elle touche un revenu plus important en M2.

Ces parcours soulignent aussi la manière dont les études apparaissent fortement pour certain-es comme une promesse, et une période transitoire, justifiant certaines difficultés au regard de la stabilité sociale et financière accessible avec un diplôme. C'est très clair pour Ali, qui arrive à la fin de ses études et qui se rassure sur la possibilité de mettre des années d'incertitude derrière lui. Cela fait écho à une autre étudiante de l'enquête Laurie, qui après avoir débuté une formation en administration, s'est réorientée vers des études de langues à l'Université Paris C. Elle présente son avenir professionnel imaginé comme la solution aux problèmes qu'elle rencontre pendant ses études, qu'ils soient liés au manque d'argent, à la fatigue du cumul entre études et emploi, ou au stress généré par un sentiment que tout est difficile. Comme pour Ali, « au bout » de ces difficultés, il y a une vie plus facile.

« Moi, quand je pense au futur, c'est vraiment la réussite scolaire, parce que je me dis, à partir du moment où j'ai réussi dans mes études, j'espère pouvoir avoir un bon poste, j'espère travailler dans un domaine qui

me plaît, avoir un bon poste, être stable, et ne plus avoir à me préoccuper de tout ce que je me préoccupe aujourd'hui. »

Enfin, l'approche sur le temps long des études illustre la pluralité de sources de revenus (emploi, aides publiques et aides privées), avec les variations au fil des années et selon les contextes, ainsi que l'importance du réseau d'entraide, qu'il soit amical, familial, ou conjugal. Ce sont ces questions de l'accès aux aides publiques et de la construction d'un maillage avec des ressources privées, par l'emploi, la famille ou les proches, qui seront abordées dans le prochain chapitre.



## PARTIE 2 FAIRE FACE AUX DÉPENSES INÉVITABLES : FILETS DE SÉCURITÉ ET RESSOURCES DES ÉTUDIANT·ES

### Chapitre IV. Le maillage fragile des ressources : aides publiques, famille et emploi

Comment « tenir » financièrement pendant ses études ? D'où proviennent les ressources nécessaires pour assumer les charges du quotidien ? En cas d'urgence, vers quelle personne, quel organisme, quelle association, quel travail est-il possible de se tourner ? Si la précarité étudiante ne peut pas se limiter à une appréciation purement objective des ressources financières, la question du budget reste déterminante dans l'apparition d'états d'incertitude pendant les études. La précarité réside à la fois dans un budget trop limité par rapport à l'ensemble des dépenses, mais aussi dans la manière même dont ce budget se construit et se maîtrise, et dans les limites d'une construction qui se révèle souvent fragile.

Les parcours des étudiant·es ayant participé à cette enquête montrent que leur budget est le plus souvent constitué de multiples sources, avec des répartitions variables dans la place accordée aux aides publiques, aux activités rémunérées ou aux aides de la famille et/ou des proches. Pour comprendre comment vivent les étudiant·es, Lorenza Antonucci a proposé de regarder le « *welfare mix* », c'est-à-dire l'articulation des ressources liées à la famille avec les aides publiques et l'emploi, et la manière dont ce qui est disponible structure la vie des jeunes personnes (Antonucci, 2016). Elle compare l'Angleterre, l'Italie et la Suède, où les politiques sociales qui visent les jeunes, et les étudiant·es vont soutenir ou entraver la transition vers l'indépendance.

En France, les ressources de 18-24 ans se construisent aussi à l'intersection d'un « mélange » d'aides publiques et des revenus du travail, avec des parts variables selon le contexte familial et le soutien éventuellement apporté par les parents (Portela *et al.*, 2014). L'enquête ENRJ sur les ressources des jeunes a identifié qu'en 2014 les ressources mensuelles des étudiant·es de 18 à 24 ans s'élevaient en moyenne à 650 euros. L'aide des parents était très fréquente : 92 % des étudiant·es recevaient une aide régulière de leur famille, d'un montant moyen de 380 euros.

Le poids des aides familiales s'explique par le contexte français de familialisation des politiques sociales. Le principe de familialisation, inscrit dans le Code civil, impose aux parents « d'assurer l'entretien de leurs enfants, même majeurs, tant que ces derniers ne sont pas en mesure de subvenir à leurs propres besoins » (Jolion 2023, p. 21). Tom Chevalier et Bruno Palier soulignent que la familialisation des politiques sociales renforce la dépendance des jeunes vis-à-vis des ressources familiales et contribue à une stratification au sein de la jeunesse selon les niveaux d'études et l'expérience du chômage (Chevalier, Palier, 2014). Le « mélange » français donne ainsi une place importante à la famille pendant les études.

Or, comme il en sera question dans ce chapitre, ce « filet de sécurité » familial est souvent fragilisé pour les étudiant·es dont les parents ont des revenus modestes, voire très modestes. Toujours selon l'enquête ENRJ, un étudiant·e dont le père est cadre recevait en 2014 en moyenne 460 euros de soutien régulier, soit 1,8 fois plus qu'un enfant d'employé ou d'ouvrier (qui recevait 250 euros). Ces disparités conduisent à exposer les jeunes à une plus grande dépendance vis-à-vis des aides publiques ou de l'emploi.

Les étudiant·es rencontré·es au cours de l'enquête construisent des arrangements entre famille, État et emploi, qui se révèlent fragiles. Pour ceux et celles qui décohabitent, la probabilité est plus élevée de devoir travailler pendant leurs études ou de demander une aide d'urgence aux services sociaux (Grignon, 2003), conduisant ainsi à une exposition plus importante aux risques associés à une perte soudaine d'emploi ou un retard dans les aides. Ces moments peuvent provoquer une crise importante dans l'équilibre financier et signaler le début d'une période de précarité. Cela pousse l'étudiant·es vers d'autres voies pour trouver l'argent nécessaire pour se loger ou se nourrir. Les équilibres se reconfigurent au fil du temps, à la fois du fait de décisions prises par les étudiant·es, et parfois aussi des décisions prises « pour » les étudiant·es – comme c'est le cas lorsqu'Ali va chercher et obtenir un emploi étudiant de livreur en 2021, mais qu'il sera remercié après quelques jours, alors qu'un nouveau confinement est décidé par les pouvoirs publics.

Un élément qui s'ajoute parfois à ce mélange est le prêt étudiant. L'endettement pour financer ses études est bien moins répandu en France que dans d'autres pays (notamment les États-Unis), mais représente un choix pour 11 % d'étudiant·es en école de commerce, 6 % en écoles d'ingénieurs et 4,5 % à l'université (OVE, 2016). C'est une situation minoritaire dans l'enquête, qui ne concerne que deux étudiantes sur les quarante-trois. Ces deux étudiantes, Kenza (doctorat, Université Paris A) et Daria (L2, Université Grande couronne A) ont contracté des prêts pour financer leurs études. Elles ne sont pas pour autant en retrait des soutiens du « *welfare mix* ». Le prêt s'ajoute à l'ensemble des autres ressources : Daria le présente comme un « filet de sécurité » que ses parents ne peuvent pas lui proposer, mais elle cherche autant que possible à vivre des aides publiques et d'activités rémunérées, afin de minimiser ce qu'elle devra rembourser à la fin de ses études.

Ce chapitre cherche à rendre compte des multiples configurations partagées lors des entretiens, en insistant sur les blocages et les difficultés auxquels s'exposent les jeunes qui demandent des aides publiques, sollicitent leur entourage pour les soutenir financièrement, ou s'investissent dans un emploi en même temps que leurs études.

## 1. Le filet de sécurité de la famille et des proches

La famille et les différentes formes de soutien qu'elle peut proposer jouent un rôle central au cours des études. Cela représente une source d'inégalité importante au sein de la population étudiante, créant des frontières entre ceux et celles qui reçoivent une aide conséquente et régulière et les autres. De fait, « la marche progressive vers l'indépendance des étudiant·es de catégorie favorisée est fortement liée à la capacité de leurs familles à les accompagner, notamment financièrement. » (Cordazzo, Sembel, 2020, p. 53).

Dans cette enquête, les étudiant·es sont en majorité issu·es de familles modestes qui ne peuvent pas les accompagner financièrement tout au long de leurs études. Cela ne signifie pas que la famille est toujours entièrement absente : son soutien peut s'avérer décisif, surtout au début des études, mais il représente souvent une aide instable, ou insuffisante, notamment au regard du coût de la vie.

Dans certaines situations, alors que les parents n'ont pas les moyens de proposer une aide financière régulière, ce sont les proches ou la famille élargie qui vont jouer un rôle de « filet de sécurité ». C'est notamment le cas pour les étudiant·s étranger·es, qui reçoivent souvent le soutien d'une sœur ou d'une tante. Il y a aussi une configuration d'aide qui vient parfois en substitut ou en complément de l'aide familiale : pour celles et ceux qui sont en couple, le ou la partenaire peut venir apporter un soutien financier nécessaire dans les périodes d'incertitude budgétaire.

## 1.1 Une aide présente, mais partielle

Conformément à ce que d'autres études ont pu mettre en avant, les aides financières de la famille sont plus fréquentes dans les premières années d'études. Elles diminuent avec l'âge de l'étudiant·e, devenant plus rares ou d'un montant moins élevé. En dehors des cohabitant·es, dont l'aide des parents concerne le logement, quelques enquêté·es reçoivent une aide financière mensuelle. Les parents participent au loyer, ou envoient une somme d'argent chaque mois – une somme comprise entre 100 et 400 euros.

Pour autant, ces envois mensuels sont rarement suffisants pour vivre de manière confortable pour celles et ceux qui habitent à Paris. Il en est ainsi de Perrine (M2 Université Grande couronne A), 21 ans, qui reçoit 160 euros par mois de ses parents. Cela représente un effort important pour eux : sa mère est éducatrice spécialisée, son père travaille dans un laboratoire, et ils ont encore deux enfants à charge. Perrine est consciente de l'effort financier réalisé par ses parents au regard de leurs ressources. Ce soutien parental additionné à d'autres aides publiques reçues (APL et bourse) lui permet de couvrir son loyer de 425 euros, mais lui laisse un reste à vivre mensuel de seulement 73 euros, ce qui la contraint à devoir trouver des ressources supplémentaires, à savoir un stage rémunéré et un emploi de pet-sitting. Pendant le premier semestre de son master 2, il lui a même fallu demander une aide complémentaire et ponctuelle à ses parents, au-delà de la somme mensuelle décidée avant la rentrée, ce qui l'a mise très mal à l'aise.

« Je sais que de novembre à maintenant, j'étais tout le temps à découvert, etc., donc vraiment galère, et j'avais demandé de l'argent à mes parents en décembre pour juste rentrer, payer les billets pour rentrer, et mes parents l'ont fait, bien sûr, mais... Mais ça me mettait très mal à l'aise, en fait. Moi, c'est jamais un truc que je demande à mes parents. »

Claire, en L1 à l'Université Paris A, partage le même constat : elle explique terminer chaque mois avec un découvert de 150 euros. Bien que recevant déjà 200 euros de ses parents chaque mois, elle ne se voit pas leur demander plus d'argent : « Mes parents, c'est pas des arbres à argent. Ils ne peuvent pas me... Ils ont besoin de vivre aussi. » Avant d'être à Paris, elle a suivi des études dans deux grandes villes de l'ouest de la France, où le coût de la vie était bien moins élevé. Elle combinait l'argent de ses parents et 200 euros mensuels liés au baby-sitting. C'est une période où elle avait trouvé « l'équilibre parfait », et elle « n'angoissai[t] pas sur les prix ». Mais à Paris, ses cours tombent souvent l'après-midi et en fin de journée, ce qui ne lui permet pas d'être disponible à la sortie des écoles pour des emplois de garde d'enfants ou de soutien scolaire. Ses revenus de travail sont plus faibles et elle se trouve plus fortement dépendante de l'argent de ses parents. Plutôt que leur demander plus, ce qui lui semble impossible, elle va chercher un emploi dans la restauration, en espérant trouver un CDD rapidement. Et si cela tarde, elle se rassure en disant que ses parents trouveront une solution pour l'aider : « Je veux dire, si j'ai un problème, ils ne me laisseront jamais à la rue, quoi. » Cette confiance la distingue d'autres personnes rencontrées pendant l'enquête. Claire est plus protégée qu'une grande partie des étudiant·es de l'enquête, car sa famille reste pour elle un filet de sécurité certain. Pour d'autres, ce filet est fragilisé, voire inexistant.

## 1.2 L'interruption du soutien familial

Des dégradations de la situation financière parentale peuvent conduire à l'interruption des aides apportées aux étudiants. C'est le cas de Léo après l'arrêt de travail puis la perte d'emploi de sa mère. La situation précaire dans laquelle il s'est trouvé dans les mois qui ont suivi est directement liée à la difficulté financière de ses parents.

L'aide familiale peut par ailleurs être temporaire, avec une durée convenue entre la famille et l'étudiant·e. Ainsi Grace (L1, Université Paris A) reçoit de sa mère de l'aide pour payer son loyer les premiers mois de son arrivée en Île-de-France. La durée de cette aide avait été évoquée avant son départ du foyer familial : Grace savait qu'à partir de l'hiver, ce serait à elle de payer son loyer.

Un autre cas de figure survient quand la relation entre l'étudiant·e et ses parents se dégrade conduisant à une suspension du soutien financier. C'est l'expérience de Quentin (L3, Université Paris A), qui combinait pendant sa première année d'études, dans l'est de la France, l'argent de sa bourse (à l'échelon 0 bis), les APL, et 250 euros que sa mère lui envoyait chaque mois. Avec un loyer de 300 euros et quelques charges liées au logement, il avait un reste à vivre d'environ 250 euros. Il se souvient de cette période comme d'un moment où « ça allait ». L'année suivante, il déménage dans une grande ville du centre de la France, où la vie est plus chère. Cette année-là, sa mère cesse de le soutenir financièrement. Il se souvient du moment où sa mère l'en a informé :

« Moi, quand j'avais 19 ou 20 ans, elle m'avait envoyé un mail [...] Donc elle avait travaillé durant deux mois et elle me disait qu'elle allait bientôt être ruinée, qu'elle ne pouvait plus m'aider financièrement et que je devais me débrouiller dans un monde féroce et aux griffes acérées. Donc, disons que je n'ai pas d'aide financière de mes parents. »

Il doit alors rééquilibrer son organisation : donner une place plus importante aux aides publiques et accepter un emploi étudiant. Du point de vue de la bourse, sa situation n'a pas changé, car le calcul se fait à partir des revenus déclarés par sa mère (qui, selon son fils, sont stables, car elle est fonctionnaire territoriale). Par contre, il sollicitera, et obtiendra, une aide d'urgence de la part de son école, à partir d'un calcul de ce qu'il déclare comme ressources chaque mois. Plus tard dans son parcours d'étude, et juste avant d'arriver à Paris pour s'inscrire dans l'université Paris A, il recevra de l'aide financière d'un membre éloigné de sa famille.

Hana (L3, Université Paris C), étudiante étrangère, évoque aussi une dégradation périodique de sa relation avec son père, lorsqu'elle explique vouloir arrêter des études de droit pour entamer des études de sciences sociales en France. Ses premières années en France sont marquées par la désapprobation de son père, qui occupe un poste de cadre en Corée du Sud : « En plus, mon père, il m'a pas aidée. Il était contre l'idée, mon idée quoi. » Sa mère, séparée du père d'Hana, n'a pas d'emploi et élève la demi-sœur de cette dernière. Elle ne peut pas la soutenir financièrement. De plus, elle considère qu'Hana, qui va bientôt avoir 27 ans, n'a plus l'âge d'être aidée. Cette justification laisse aussi entrevoir une conception de l'aide familiale pour les études qui dépend de l'âge : alors qu'il semblait plus logique à la mère d'Hana de faire des efforts afin de donner « de l'argent de poche » à sa fille au début de ses études, plus Hana avance dans ses études, plus elle vieillit, et moins cela se justifie. Hana intériorise d'ailleurs ce raisonnement : elle se trouve « âgée » pour une étudiante.

Lorsqu'Hana arrive en France, elle est confrontée à l'obligation de trouver des ressources indépendantes pour la première fois, après avoir été soutenue financièrement pendant ses études en Corée :

« C'était un peu triste pour moi. Je me disais, oui, quand j'étais en Corée, j'avais vraiment beaucoup d'aide de la part de mes parents. Là vraiment, je suis indépendante [...] Et pour moi, cette année-là, c'était vraiment une catastrophe. »

Elle débute ses études dans une ville du centre de la France, avant de s'inscrire pour la troisième année de licence à l'Université Paris C. Elle réussit alors à renouer avec son père, car il connaît et apprécie cette université, dont la renommée est internationale. Elle insiste auprès de lui sur les portes que cette formation pourrait lui ouvrir, et il accepte de l'aider financièrement si besoin (et ce sera notamment le cas pour les démarches nécessaires afin de trouver un logement à Paris). La figure du père dont l'aide financière est généreuse, mais instable apparaît plusieurs fois au cours de l'enquête : c'est aussi un élément central dans l'organisation de Solène (L1, Université Paris A) et Chloé (L2, Université Grande couronne A). À la suite de la séparation de leurs parents, ces étudiantes ont vécu chez leur mère, dont les revenus après la séparation étaient bien plus faibles. L'intervention du père au moment des études supérieures est à la fois très importante et source d'incertitude, car les relations entre ces pères et les étudiantes sont tendues. Ainsi, au moment de l'entretien, Solène vit dans un studio qu'elle peut payer grâce au soutien financier de son père, et grâce auquel elle n'est pas dans une situation de précarité financière. Toutefois, elle conserve une inquiétude vis-à-vis de sa situation, car cette aide n'est pas assurée selon elle.

### 1.3 La solidarité familiale inversée

Dans certains cas, les étudiant-es vont se retrouver dans la position de soutenir financièrement leurs parents, dans une configuration de « solidarité familiale inversée ». Le plus souvent dans cette enquête, ce sont des étudiant-es dont les parents sont à l'étranger qui expliquent aider leur famille, dont la situation est très fragile, dès lors que cela devient possible.

Lucia, 23 ans, est initialement venue en France pour travailler, avant de décider d'y faire une licence, à l'Université Grande couronne A. Ses parents travaillent, mais elle reconnaît que leurs ressources « faibles » ne permettent pas de la soutenir financièrement. À l'inverse, depuis qu'elle est en France, elle se retrouve dans la position de parfois les soutenir en renvoyant de l'argent au Venezuela. Les salaires de ses parents sont si faibles que ses emplois à temps partiel en France (baby-sitting et serveuse) lui donnent une meilleure situation financière.

« Ah, mais c'est ça qui est drôle au Venezuela, c'est que... on a en charge nos parents. Dans mon cas à moi, je gagne mieux que mes parents, alors que je gagne pas beaucoup. Et voilà, c'est ça. Du coup, eux, ils ont en charge mon petit frère, parce que mes sœurs, elles sont grandes. Elles sont des grandes sœurs. Mais ma sœur, mes sœurs aident mes parents, moi, j'aide mes parents. »

Le montant qu'elle envoie n'est pas fixe, puisque ses revenus ne le sont pas non plus. Lucia tire la majorité de ses revenus du travail, et en changeant d'emploi, elle connaît des variations de ressources de l'ordre de 200 euros. Il y a donc des périodes où il est très difficile de dégager de l'argent à envoyer, et d'autres périodes où elle peut faire plus d'heures de travail au restaurant et consacrer le supplément de revenu à sa famille. Parfois, la demande est urgente, liée à des « imprévus de santé » :

« Ça dépend de si je peux donner, si je peux pas donner. S'il y a des imprévus de santé, par exemple, je leur envoie. Oui, ça dépend si je travaille beaucoup ou si je travaille pas beaucoup aussi, si j'ai la possibilité ou pas. »

Cette variation du montant envoyé à sa famille est aussi partagée par Koffi, 25 ans, originaire de Côte d'Ivoire. Au moment de l'entretien, il suit une formation à l'Université Paris A et, en parallèle, travaille 15 heures par semaine dans une grande surface. Avec un salaire qui varie autour de 700 euros par mois,

et une aide de la CAF de 150 euros, son budget mensuel représente environ 850 euros. Il utilise une application pour gérer son budget, et il a créé une ligne pour ce qu'il appelle les « charges familiales ». Ses parents, à la retraite, ont encore la charge de deux enfants. Pour les soutenir, et alors que toute sa famille s'est cotisée pour l'aider à réunir les fonds nécessaires au déménagement en France, Koffi prévoit d'envoyer chaque mois 50 euros. Toutefois, parfois le montant est bien plus important : « Normalement, je prévois 50 euros, mais ce mois, par exemple, j'ai dépassé [...] J'ai envoyé quatre fois plus que ce que j'avais prévu, c'est-à-dire 200 euros. »

Deux cents euros, c'est aussi son budget pour se nourrir chaque mois. Alors, à partir du moment où il envoie cette somme, en réponse à une urgence familiale, il reconnaît se retrouver confronté à des difficultés pour s'alimenter et contraint de chercher des espaces de distribution alimentaire, « pour compenser ».

Un autre cas de figure de « solidarité inversée » concerne quelques étudiant·es cohabitant·s, dont les parents ont un revenu très faible ou n'ont pas d'emploi. C'est le cas de Jade (L2, Université Grande couronne A), l'aînée de quatre enfants, qui donne une partie de son salaire d'emploi étudiant pour aider à payer le loyer depuis que son père est au chômage. C'est aussi le cas de Zayn (1A, IUT Grande couronne A), dont la mère célibataire connaît d'importantes difficultés financières, et qu'il aide « de plus en plus » avec sa bourse et la pension alimentaire qu'il reçoit de la part de son père.

## 1.4 Le soutien de la famille élargie

Dans certains parcours d'étudiant·es, lorsque les parents n'ont pas les moyens financiers d'offrir un soutien à leurs enfants pour financer leurs études, la famille élargie peut jouer un rôle de soutien, soit au début des études, soit lors d'urgences et de manière ponctuelle.

Ce soutien peut venir de la fratrie des étudiant·es, lorsqu'ils ou elles ont des aîné·es dans une position financière plus stable et qui acceptent de proposer leur aide. Lina, venue du Maroc pour ses études à l'Université Paris C, est accueillie par son grand frère ; Kenza est aussi partie du Maroc grâce à un prêt contracté par sa grande sœur qui finance sa première année à Paris ; et Rayan vit chez sa sœur pendant sa première année à l'IUT Grande Couronne A. Lorsqu'il arrive d'Algérie pour faire des études dans le nord de la France, Ali bénéficie de l'aide de sa grande sœur dans les démarches, et elle se porte garante pour qu'il puisse trouver un logement. Les formes d'aide varient : soutien financier, hébergement, accompagnement dans les démarches. Mis à part le cas de Lina, ce sont souvent les grandes sœurs qui sont évoquées lors des entretiens, y compris pour des formes d'aide plus ponctuelles, comme pour Aude (L3, Université Paris C) ou Angèle (L1, Université Paris B) dont les grandes sœurs les invitent parfois pour leur permettre quelques sorties (concerts, cinéma).

Il y a aussi l'aide d'oncles et de tantes. Samir est venu d'Algérie pour suivre des études à l'Université Grande couronne A. Alors que son père s'oppose à cette décision, il s'appuie sur le soutien de sa mère, et surtout de sa tante, qui habite en France. C'est cette tante qui propose une aide décisive pour la période de l'installation : elle aide Samir à se loger, dans une commune de Seine-et-Marne et l'oriente dans les premières semaines. C'est une aide déterminante, puisqu'une fois les frais de visa et de déménagements payés, Samir n'avait plus que 800 euros d'économies sur son compte en arrivant en Île-de-France.

« Là, franchement, heureusement qu'il y a ma tante qui m'a donné pour habiter. Franchement, ce sera, ce sera vraiment dans la galère. Arriver avec 800 euros, il y a certains qui arrivent avec 7 500, 8 000, et ils souffrent. Mais bon, Dieu merci qu'elle était là. »

Cette aide combine soutien financier et matériel, puisque sa tante l'héberge dans un logement qu'elle possède, bien que de manière temporaire. Elle intervient aussi pour l'aider à s'installer, alors que le passage de son petit village à la vie en France représente un choc : il se sentait perdu, seul dans son logement et n'osait pas sortir de chez lui. C'est pendant cette période que sa tante se déplaçait chez lui pour lui apporter des courses : « Elle m'achetait, chaque 15 jours, elle venait à la maison acheter. Elle partait chez Lidl ou bien Carrefour, elle m'achetait des pâtes et tout. »

Lorsque les cours débutent, Samir trouve progressivement plus de confiance en lui pour prendre les transports, faire ses courses et se sentir à sa place dans son nouveau quotidien. Il cherche rapidement un emploi étudiant, puisque ni sa tante ni ses parents ne peuvent lui proposer un soutien financier régulier et suffisant pour l'ensemble de ses dépenses. Au moment de l'entretien, il dépend entièrement de son salaire mensuel, autour de 800 euros. Toutefois, sa tante reste une figure centrale qui peut le soutenir en cas d'urgence, et qui peut le guider dans ses dépenses, qu'elle surveille.

« Elle surveille qu'est-ce qui se passe, elle surveille mes dépenses, elle surveille [...] Si j'ai besoin d'aide, je peux lui demander, elle va m'envoyer direct, mais comme moi, je suis peu dépensier. Je fume pas, je bois pas, je prends pas la drogue et tout. Ça va. Je prends seulement à manger. »

En échange de ce soutien, il lui offre des heures gratuites de garde d'enfant pour son petit cousin. Lina, qui était hébergée chez son frère lors de son arrivée, et qui vit au moment de l'entretien chez une tante, évoque aussi l'importance de donner de son temps pour aider sa tante avec ses petites cousines. Son frère l'a encouragé à venir faire ses études à Paris, en expliquant être prêt à l'aider financièrement en attendant qu'elle trouve un travail. Ses tantes aussi acceptent de l'aider, mais Lina souligne qu'il faut que cette aide soit temporaire pour ne pas devenir un poids pour sa famille dont les moyens restent modestes.

« J'ai des tantes ici, j'ai des membres de ma famille. Ils m'aident. Mais c'est pas vraiment évident donc il faut que je trouve un travail. Elles vont me dépanner un certain moment, oui, mais après, ça sera quand même une lourdeur. »

## 1.5 Le soutien conjugal

Il est fréquent que la conjugalité soit abordée dans les entretiens comme une source de soutien essentiellement moral et parfois financier. Cela peut être de manière indirecte, comme pour Alix qui est hébergée chez les grands-parents de son copain. Grâce à lui, elle vit en région parisienne sans payer de loyer pendant sa première année de licence à l'Université Paris B. Morgane, elle aussi, s'est installée avec son copain au moment de se lancer dans un master à l'Université Grande couronne A. La cohabitation est une manière de faire face aux coûts importants du logement et de la vie quotidienne.

Dans quelques cas, le soutien se traduit par un soutien financier explicite au sein du couple (ou ancien couple) décohabitants. C'est notamment le cas de cinq étudiantes de l'échantillon : Lucia, Chloé, Perrine, Kenza et Estelle. Il s'agit de couples hétérosexuels, dans lesquels le soutien financier est proposé par l'homme dont la situation financière est plus stable. Le soutien peut s'exprimer sous différentes formes : une aide ponctuelle dans une situation d'urgence financière, une participation plus importante aux frais de la vie courante, notamment l'alimentation, ou une aide pour les activités « en plus » qui ne sont pas possibles avec un budget très limité.

Parmi les cas d'aide ponctuelle en situation d'urgence financière, celui d'Estelle, mère de deux enfants, est un peu différent des autres, car l'aide financière reçue est la pension alimentaire versée par son ancien compagnon. Elle explique avoir fait sans pendant de nombreuses années, mais que la décision

d'entreprendre des études en école de travail social, à 28 ans, l'a conduite à repenser l'organisation de son budget. Elle s'oblige alors à demander une participation financière au père de ses enfants.

« Pendant longtemps, je lui ai rien demandé parce que c'était compliqué avec lui. Et en même temps, je me suis dit... en fait, je pense que pendant longtemps, j'ai fonctionné à vouloir tout porter et à vouloir vraiment me débrouiller par moi-même. Et en fait, je pense qu'en entrant en études, j'ai réalisé qu'il fallait aussi que... enfin, voilà, j'ai le droit de solliciter certaines choses [...]. Et, quand on fait des enfants, c'est aussi normal d'assumer leurs charges et de donner quelque chose à la maman qui paye tout. »

Elle négocie alors avec lui une participation mensuelle de 200 euros, qu'elle utilise pour les frais médicaux ou les frais de garde pour ses enfants. Lorsqu'une urgence médicale pour son fils de 5 ans la laisse avec une facture de 700 euros, elle obtient que son ancien compagnon paie la moitié (et elle accepte un petit boulot le weekend en plus de son contrat d'apprentissage pour payer l'autre moitié).

Dans les autres cas, il s'agit de soutien financier proposé au sein de couples qui sont toujours ensemble. Les restrictions budgétaires des étudiant-es, visibles au quotidien, conduisent à ce que le partenaire dont les revenus sont plus élevés propose une aide. Perrine (M1, Université Grande couronne A), par exemple, traverse des périodes de grande difficulté financière lorsqu'elle arrive à Paris pour son master 1. Pendant le premier semestre, elle doit s'ajuster au coût de la vie important, en particulier en matière de nourriture, et se retrouve souvent à découvert à la fin du mois. Son copain intervient alors pour l'aider, en lui prêtant ou en lui donnant de l'argent. Il le fait en particulier dans une période où Perrine saute des repas et se nourrit moins, par manque d'argent.

« Quand je galérais, il m'a aidée. Il m'a vraiment aidée [...] Parce que lui, du coup, il a un contrat, enfin il bosse, en fait, donc il a un vrai salaire, entre guillemets. Hum... et il m'a avancé de l'argent de temps en temps. Même, dès fois, vraiment en mode... ça peut arriver que je lui dise ah, là, j'ai faim, mais... Mais, je sais pas, il savait que j'allais pas forcément m'acheter à manger. [...] Et, voilà, lui, il aurait tendance à me faire un virement pour que j'aie manger. Après, c'est peut-être aussi pour me motiver, etc. »

Il fait des virements, passe faire des courses avant de venir chez elle. Parfois elle le rembourse, parfois non. Mais cela lui coûte d'accepter une aide qui l'éloigne de l'autonomie qu'elle devrait avoir, et au regard de ses réflexions féministes, qu'elle devrait avoir en particulier au sein de son couple. C'est difficile pour elle d'être aidée par son « mec », et pourtant la « galère » dans laquelle elle se trouve est telle qu'elle s'y résigne :

« Il sentait que j'étais en galère et moi, j'ose pas demander de l'argent, enfin, vraiment, c'est un truc que j'aime pas, demander de l'argent. Et encore moins à un mec, parce que bon, il y a cette idée de féminisme, enfin, moi, je suis hyper féministe donc, je vais pas demander de l'argent à un mec, enfin, c'est... mais alors, il voyait que j'étais dans la galère et que... que ça me mettait mal, quoi. Enfin, vraiment, j'étais... parfois, je pleurais. »

C'est une tension que rencontre également Lucia. Originaire du Venezuela, elle suit une formation à l'Université Grande Couronne A. Elle ne reçoit pas d'aide de ses parents et n'est pas boursière : son quotidien est construit autour du « bricolage » des revenus de deux emplois étudiants. Une aide dont elle parle un peu à reculons vient de son couple. Son copain, d'origine française, travaille et vit chez ses parents. Sa situation financière est plus stable que celle de Lucia et il propose de prendre en charge plus de dépenses, en particulier autour de l'alimentation. Cela provoque des débats sur la répartition de dépenses et une certaine résistance de Lucia qui n'est pas toujours à l'aise avec cette répartition inégale.

« Oui, bah lui, il fait un peu exprès. Et moi, ça m'énerve un peu. Dans le sens où, bah, il m'invite chez lui, mais, bah du coup, ça veut dire, s'il m'invite chez lui, bah c'est sa nourriture, on va dire. Enfin, c'est lui qui fait les courses. Il dit : Bah je gagne bien, ça va aller, il faut pas... Bon... »

Il l'invite souvent chez lui, mais il va aussi venir chez elle avec des courses pour plusieurs repas. Cela représente une aide très utile, mais qui est devenue pour Lucia une source de tension, de crainte de trop dépendre de lui.

C'est un ressenti assez différent de celui de Chloé (L2, Université Grande couronne A), pour qui c'est une « chance » d'être en couple avec une personne généreuse avec son argent, et qui propose de l'aider lorsqu'elle n'a pas les moyens suffisants : « J'ai de la chance, parce que je suis avec quelqu'un qui, qui compte pas son argent, qui est pas radin ou quoi et qui gagne plus que moi, donc qui paye plus. » La différence avec Lucia ou Kenza est que cette aide n'intervient pas sur les besoins essentiels comme la nourriture, mais plutôt pour des dépenses de détente ou de loisirs. Son copain intervient notamment pour lui offrir des loisirs, alors que son budget à elle ne le lui permet pas vraiment. Elle regarde Netflix sur le compte de son copain, ce dernier lui ayant aussi offert son abonnement de sport.

« Alors c'est 30 euros et en fait, je voulais m'inscrire, sauf que ça ne rentrait pas du tout dans mon budget. Enfin, c'était trop gros, en fait. Et du coup, c'est mon copain qui me le paye parce qu'avec le sien en plus, donc ça lui fait quand même 60 euros les deux, parce que lui, il est alternant, donc il touche plus. »

Il peut mettre plus, car il a plus de ressources, ce qui permet aussi de partir en vacances ensemble par exemple. Perrine (M1, Université Grande couronne A) exprime aussi de la reconnaissance envers la générosité de son copain qui l'aide à avoir des loisirs. Au sein de son stage, un cours de yoga est proposé chaque semaine. C'était une dépense impossible à envisager pour Perrine jusqu'à ce que son copain lui donne l'argent nécessaire.

« C'était une période où j'étais à découvert, où je pouvais pas payer le yoga, et là, c'est l'exemple où mon copain m'a fait un virement pour que je puisse payer la prof, etc. Il m'a quand même viré cent balles, comme ça. Donc c'est quand même pas rien. »

Pour saisir ces différences d'appréciations entre les étudiantes qui souffrent d'accepter une aide financière au sein de leur couple et celles qui le présentent à l'inverse de manière plus positive, il faudrait approfondir l'étude des socialisations de genre et de classe sociale dans leurs trajectoires, ainsi que la manière dont elles perçoivent le rôle du couple à ce stade-là de leur vie et ce pour quoi elles reçoivent cette aide financière. L'enquête ne permet pas, à partir des entretiens, d'émettre des analyses plus détaillées sur ces éléments, mais aide tout de même à saisir la part non négligeable d'étudiantes pour lesquelles le couple représente une source de soutien financier, et la dimension genrée et hétérosexuelle de ce soutien. Il n'y a pas d'équivalent du côté des étudiants rencontrés dans l'enquête. Ceux qui étaient en couple n'ont jamais raconté recevoir de dons ponctuels ou de partage d'abonnement (sportif, ou audiovisuel) de la part de leur partenaire. Il est possible que cette aide existe, mais soit passée sous silence, ce qui inviterait à une réflexion sur les mécanismes qui produisent ce silence.

## 2. Les possibilités et les aléas des aides publiques

Au cours de l'enquête, il est apparu que la grande majorité des étudiant·es bénéficient pendant leurs études d'aides financières des pouvoirs publics dans trois grandes catégories : les bourses sur critères sociaux, les aides au logement de la CAF, et les aides d'urgences et ponctuelles du CROUS et des universités.

Les deux premières catégories sont très présentes dans l'enquête : que la bourse ait été attribuée ou non, elle a le plus souvent été demandée. De même les aides pour le logement, qui représentent une

pièce conséquente du puzzle budgétaire alors que le coût du logement est élevé en Île-de-France. Il est important de considérer les effets positifs de ces aides publiques : ces ressources servent à payer le loyer, à se nourrir, à pouvoir accepter un stage bien que celui-ci soit moins rémunéré qu'un job étudiant. C'est la bourse qui permet à Léo, présenté dans le chapitre 3, de mieux vivre son arrivée à Paris en master, ou à Elsa (L3, Université Paris C) de venir à Paris faire des études de sciences sociales alors que ses parents ne peuvent pas l'aider.

Les aides d'urgence ont un rôle un peu à part, car elles sont moins connues, et sont plus rares. Toutefois, elles servent de rempart contre l'extrême pauvreté, et ont été sollicitées par différentes personnes dans l'enquête lorsque la situation était devenue grave.

## 2.1 Trois catégories d'aide : les bourses, les aides au logement et les aides d'urgence

### ***La bourse sur critères sociaux et les aides au logement***

Selon l'Éducation nationale, il y avait 470 900 bénéficiaires de bourses sur critères sociaux à l'université en 2022-2023, dont les trois quarts en licence<sup>23</sup>. Les étudiant·es à l'université représentent autour de 40 % des boursiers (SIES, 2024). La bourse sur critères sociaux est très connue au sein de la population étudiante enquêtée ; elle concerne la moitié participant·es de l'enquête (22 personnes). Parmi les 21 personnes qui ne touchent pas de bourse, il y a trois cas de figure : les étudiant·es qui n'y sont pas éligibles, notamment pour les étranger·es qui attendent de rentrer dans les critères d'éligibilité et qui espèrent pouvoir la toucher plus tard dans leur parcours d'études. Ensuite, il y a les étudiant·es en apprentissage, qui ne peuvent pas prétendre à cette bourse. Enfin, il y a quatre étudiantes qui ont formulé une demande, mais sans obtenir la bourse, en raison des revenus de leurs parents au moment de la demande.

Le taux important de non-boursiers dans cette enquête attire l'attention sur l'exposition à la précarité pour ces profils d'étudiant·es, qui doivent s'appuyer sur d'autres ressources pour financer leurs études. Le travail d'Olivier Galland sur la pauvreté pendant les études met en évidence l'exposition plus forte à la pauvreté des étudiant·es décohabitants et sans bourse, tout en confirmant l'effet protecteur de la bourse : « à situations équivalentes, les boursiers ont des taux de pauvreté systématiquement inférieurs aux non-boursiers » (Galland 2023, p.138).

Il y a une représentation importante des premiers échelons de la bourse au sein de notre échantillon, sur les 22 ayant touché une bourse, seulement 6 sont à l'échelon 4 ou supérieur, ce qui est cohérent avec la tendance soulignée en 2023 dans le rapport de concertation sur la vie étudiante de Jolion : « Depuis dix ans, on constate une évolution particulière de la répartition des effectifs BCS [bourses sur critères sociaux] selon les échelons. Les échelons extrêmes (0/0bis et 7) représentent ainsi une part régulièrement plus importante de l'effectif global, +11 % en dix ans. Ces deux échelons représentent aujourd'hui plus de 40 % des BCS dont 32 % pour le premier échelon. » Pour les participant·es de l'enquête qui bénéficient d'une bourse aux premiers échelons, cela signifie que le montant de l'aide reçue nécessite d'aller chercher d'autres sources de revenus pour trouver un équilibre dans leur budget.

---

<sup>23</sup> Voir les données de la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) de l'Éducation nationale, *Repères et références statistiques 2024*, section 10 « Budgets, coûts et financements ». Le total des bénéficiaires des bourses, sur l'ensemble des formations, est de 665 212 en 2022.

## ENCADRÉ 2. LES BOURSES SUR CRITÈRES SOCIAUX

Les bourses sur critères sociaux sont destinées à aider les étudiant-es connaissant des difficultés matérielles à poursuivre des études supérieures. L'éligibilité est déterminée selon plusieurs conditions : des conditions d'études (il faut suivre des études supérieures en formation initiale, à plein temps, dans un établissement de France ou d'un autre pays de l'Union européenne habilité à recevoir des boursiers), d'âge (la première demande doit s'effectuer avant d'avoir 28 ans, sauf exception), des conditions de diplôme permettant l'inscription en 1<sup>re</sup> année d'études supérieures, et des conditions de nationalité. Pour les étudiant-es qui ne sont pas français-es, il y a des conditions supplémentaires qui varient selon s'il s'agit d'un-e étudiant-e européen-ne, d'un-e étudiant-e étranger-e d'un autre pays, ou d'un-e étudiant-e réfugié-e ou sous protection de l'Office français de la protection des réfugiés et apatrides (OFPRA). Dans le cas des étudiant-es étranger-es, il faut avoir un titre de séjour, être domicilié en France depuis au moins deux ans, et attester d'un foyer fiscal de rattachement en France depuis au moins deux ans.

Le montant des bourses sur critères sociaux dépend des revenus familiaux. Il existe 8 échelons de bourse, et la position sur cette échelle dépend à la fois des revenus et des points de charge (liés à la structure familiale et à la mobilité géographique). La bourse est versée en dix fois pour couvrir la période entre septembre et juin.

La bourse peut se cumuler avec des aides au mérite, des aides des collectivités territoriales, les bourses Erasmus, les aides à la mobilité et la prime d'activité. Il est aussi possible de cumuler la bourse avec une activité professionnelle, y compris les stages. Toutefois, le cumul n'est pas autorisé dans certains cas, comme le fait d'être inscrit à Pôle emploi ou le fait d'être en contrat d'apprentissage.

À la rentrée 2023, le montant des bourses a été revalorisé, de 370 euros annuels par échelon (soit 37 euros par mois, pour les dix mois couverts par la bourse).

TABLEAU 3. MONTANTS ANNUELS DES BOURSES SUR CRITÈRES SOCIAUX EN 2022-2023

Échelon	Montant annuel	Versement mensuel
obis	1 084	108,4
1	1 793	179,3
2	2 701	270,1
3	3 458	345,8
4	4 217	421,7
5	4 842	484,2
6	5 136	513,6
7	5 965	596,5

Source : rapport Jolion, 2023.

Une autre source d'aide très sollicitée par les étudiant·es est l'aide au logement. L'aide personnalisée au logement, ou APL, revient très souvent dans les entretiens, en particulier pour les étudiant·es décohabitants·es.

### ENCADRÉ 3. LES AIDES AU LOGEMENT

L'aide personnalisée au logement (APL) est une allocation qui existe depuis 1977, et qui aide à payer son loyer, sa redevance ou sa mensualité d'emprunt immobilier. Il y a certains critères d'éligibilité pour en bénéficier. L'APL fait partie d'un ensemble d'aides personnelles au logement versées par la caisse d'allocations familiales (CAF), avec l'allocation de logement familiale (ALF) et l'allocation de logement sociale (ALS).

Pour les étudiants, il est possible de bénéficier de l'APL en vivant seul ou en couple, avec ou sans personne à charge, et en résidant dans un logement conventionné en métropole. Quatre conditions sont nécessaires :

- être français ou étranger avec un titre de séjour en cours de validité ;
- être dans un logement décent ;
- ne pas avoir de lien de parenté avec le ou la propriétaire du logement loué ;
- avoir des ressources (salaire, bourse, etc.) inférieures à certains plafonds ;

Le fait de toucher une aide au logement conduit l'administration à ne plus considérer l'étudiant comme étant à la charge de ses parents dont les allocations familiales peuvent diminuer ou être arrêtées.

Le montant de l'aide dépend des revenus et de la composition du foyer, ainsi que la localisation du logement et du patrimoine des allocataires. Le plafond des revenus à ne pas dépasser pour toucher l'aide maximale est actualisé tous les ans, et il est de 5186 euros pour une personne seule sans personne à charge en 2024.

Cette aide est accessible y compris aux étudiant·es qui ne sont pas éligibles aux bourses sur critères sociaux. En 2022, selon le ministère chargé de la ville et du logement, les jeunes de moins de 25 ans représentaient 18,5 % des effectifs des allocataires des aides pour le logement. Il s'agissait de 1 057 000 allocataires, dont 644 000 étudiants (qui constituent 11,1 % du total), et 413 000 non-étudiants (ce qui comprend les apprentis)<sup>24</sup>.

Les étudiant·es n'ayant pas reçu de bourse en raison des revenus trop élevés de leurs parents mettent en avant l'importance de l'APL pour payer leur loyer. Solène, par exemple, qui suit des études à l'Université Paris A, vivait avant l'entretien chez sa mère, à Paris. Elles partageaient un studio dans le 13<sup>e</sup> arrondissement. Au moment de l'entretien, elle vit dans son propre studio à Paris, dans le même arrondissement : selon elle, c'est grâce aux APL (220 euros chaque mois), car c'est une aide centrale pour payer son loyer de l'ordre de 700 euros, ainsi que grâce au soutien financier mensuel de son père (qui est séparé de sa mère et qui contribue aussi à couvrir une partie du loyer).

Pour Izza ou Melina, toutes les deux étudiantes à l'IUT Grande couronne B, les APL jouent aussi très fortement dans leur organisation budgétaire. Elles suivent une formation en alternance et ne sont pas éligibles à une bourse sur critères sociaux. Izza fait remarquer qu'en première année d'alternance, son

---

<sup>24</sup> Voir « Les aides personnelles au logement. Éléments de calcul. Aide personnalisée au logement et allocations de logement à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 » ([en ligne](#)).

salaires mensuels étaient de 630 euros et son loyer de 380 euros. Les 100 euros mensuels d'APL étaient donc très utiles pour l'aider à payer son loyer.

### **Les aides d'urgence et aides ponctuelles**

Il existe des aides pour les étudiant·es qui connaissent des difficultés financières<sup>25</sup>. Pour les difficultés « passagères » et « graves », une aide spécifique ponctuelle peut être versée par le CROUS, après examen de la demande, d'un montant variable, mais atteignant au maximum 3 071 euros. Les étudiant·es qui connaissent des difficultés « durables » peuvent solliciter du CROUS une aide spécifique annuelle, dont le montant varie entre 1 454 et 6 335 euros par an. Cette aide ne peut pas se cumuler avec une bourse sur critères sociaux, à la différence de l'aide spécifique ponctuelle. Ces aides peuvent servir de solution pour les étudiant·es qui ne sont pas éligibles à d'autres aides, que ce soit du fait de critères liés à la nationalité et la durée de séjour, de revenus des parents, ou d'âge pour la bourse sur critères sociaux, ou en raison de critères d'inéligibilité aux aides pour le logement. Elles servent aussi de solution en situation de crise, lorsqu'il y a un besoin immédiat pour payer son loyer ou se nourrir et que les autres solutions sont bloquées ou insuffisantes. Au cours de l'année scolaire 2022-2023, 41 900 étudiant·es ont reçu une aide spécifique ponctuelle, et 4 700 ont bénéficié d'une allocation spécifique annuelle.

Dans de nombreuses universités, la contribution de vie étudiante et de campus (CVEC)<sup>26</sup>, qui accompagne les frais de scolarité, sert à alimenter des fonds d'aides pour les étudiant·es. C'est le cas par exemple du fonds solidarité et initiative étudiants (FSDIE), de Sorbonne Université. La commission de ce fonds, qui se réunit environ toutes les six semaines, tranche sur les demandes. De nombreuses demandes portent sur des problèmes de logement, en lien avec une période de précarité résidentielle. Ces difficultés ponctuelles peuvent justifier l'octroi d'une aide pour payer deux mois de loyer, avec des montants qui varient entre 400 et 2 000 euros. Chaque dossier est instruit par un·e travailleur·se social·e, qui fournit un avis à partir de la situation familiale de l'étudiant·e et d'une analyse du « reste à vivre ». Les demandes sont très nombreuses : en 2022, la commission recevait autour de 80 dossiers par mois.

Selon les données de l'enquête Conditions de vie de l'OVE, la part d'étudiant·es ayant demandé une aide sociale exceptionnelle est passée de 3 % en 2016 à 9 % en 2020. Cela pourrait donner à voir à la fois une augmentation du besoin, et donc des demandes, ainsi qu'une multiplication de l'offre de ces aides d'urgence sociale (Chevalier, 2023). Il faut aussi retenir le contexte particulier de l'année 2020, marquée par la crise du Covid-19 : le CROUS recensait 6 400 bénéficiaires des aides ponctuelles en avril 2020, et 11 700 en mai 2020. Sur l'ensemble de l'année 2020, il y a eu plus de 81 000 bénéficiaires d'une aide ponctuelle. En novembre 2023, vers la fin de cette enquête, le nombre de bénéficiaires de ces aides du CROUS était de 8 830, dont 1 250 en Île-de-France (DREES 2023).

Ces aides ont été cruciales dans le parcours de certaines étudiant·es, comme Kenza, qui, à un moment, pendant ses études n'avait plus de quoi payer son loyer, ou Paul, qui s'est retrouvé à la rue après la fin abrupte de son hébergement. Elles représentent un espoir en cours pour d'autres comme Lina, qui vit chez sa tante et qui n'a pas encore l'autorisation de travailler. Au moment de notre entretien, elle était en

<sup>25</sup> Ce sont des aides ouvertes aux étudiant·es de l'enseignement supérieur ayant moins de 35 ans au 1<sup>er</sup> septembre de l'année de formation de la demande, sauf pour les étudiant·es reconnu·es en situation de handicap.

<sup>26</sup> La CVEC a été mise en place par la loi « Orientation et réussite des étudiants » (ORE) de 2018. C'est une contribution d'un montant de 100 euros (à la rentrée 2023), due chaque année au moment de l'inscription en formation initiale dans un établissement d'enseignement supérieur. Il est possible de recevoir une exonération, qui est automatique pour les boursiers et boursières.

attente d'un nouveau rendez-vous avec les services sociaux de l'Université Paris C et espérait que sa situation justifierait de recevoir une aide.

Mais ces aides sont bien moins connues que la bourse ou les aides pour le logement, et suscitent aussi une forme de réticence par leur lien avec l'urgence et le discrédit qui lui est associé. Comme l'explique Lucia (L2, Université Grande couronne), alors qu'elle trouverait cela normal de demander la bourse CROUS si elle était éligible, elle n'a jamais osé solliciter les services sociaux de son université pour demander une aide d'urgence, y compris dans les moments les plus difficiles financièrement.

« J'ai pas demandé parce que... euh... de base, je pars du principe où je dois me débrouiller toute seule et... aussi, il y a un manque d'information, du coup je sais pas à quoi j'ai le droit, à quoi j'ai pas le droit. »

Elle ne saurait pas trop comment s'y prendre, et puis elle considère qu'elle doit se « débrouiller » sans ce type d'aide, c'est-à-dire dans son cas, multiplier les heures d'emploi en dehors des cours pour essayer d'augmenter ses ressources.

## 2.2 Des difficultés dans les démarches

Les bourses sur critères sociaux sont très sollicitées, mais les démarches nécessitent souvent de l'aide pour bien lancer la demande et faire le suivi du dossier. Les parents représentent dans ce cas une source d'aide très importante pour préparer l'entrée dans les études et entamer les démarches administratives. C'est ce que souligne Alix (L1, Université Paris B), qui est venue faire sa licence à Paris après un bac pro obtenu dans une ville moyenne du Centre de la France. Sa mère, qui travaille comme secrétaire, l'a accompagnée pour faire la demande de bourse : « J'ai eu la chance d'être aidée de ma mère qui était derrière moi pour le faire, etc. Donc ça s'est plutôt bien passé. »

### ***Devoir se confronter seul-e aux démarches***

Mais parfois, cet accompagnement dans la réalisation des démarches n'est pas accessible. C'est le cas de Laurie (L1, Université Paris C) dont les parents ne sont pas en capacité de l'orienter dans les démarches administratives. Alors, elle est très autonome dans tout ce qui touche aux questions administratives, car elle n'a pas d'autre choix : « Je suis dans l'obligation de faire, et d'essayer de connaître un peu tout, dans l'administratif. En fait, si je ne le fais pas, qui va le faire pour moi ? C'est ce que je me dis aussi, je suis obligée. »

C'est aussi ce que pense Grace (L1, Université Paris A), qui revendique l'importance d'être indépendante et de faire les démarches elle-même. Toutefois, dans la période de préparation de sa première année de licence, elle était encore mineure, et elle ne pouvait pas le faire seule. Au moment de l'entretien, elle explique qu'elle n'a pas obtenu de bourse par « manque de coordination » avec sa mère. Sa mère devait l'accompagner pour renouveler sa pièce d'identité, mais cela n'a pas été fait à temps pour le dossier de la bourse.

« Au niveau administratif, c'était assez compliqué, et aussi un manque de coordination entre ma mère et moi, où... moi, je suis très anxieuse et j'étais en mode : oui, je vais quand même partir à Paris. Ce n'est pas une question, ça va arriver, et elle était en mode : oui, t'inquiète. »

Parfois, cette contrainte de l'autonomie peut provoquer des doutes, des erreurs et des retards dans les démarches. Aude est en licence 3 de sciences sociales à l'Université Paris A. Elle habite avec sa mère et ses sœurs et frères à Sevran. Sa sœur lui a offert un service payant d'accompagnement pour réunir les documents et soumettre sa première demande de bourse. L'année suivante, lorsqu'elle décide de s'y prendre seule pour renouveler sa bourse en L2, Aude constate que c'est plus compliqué que ce qu'elle

anticipait. Perdue dans les différents papiers qu'il faut envoyer, elle ne touche pas sa bourse pendant plusieurs mois.

« Et pendant peut-être trois mois, il y avait un peu rien parce que je renvoyais les papiers, on me disait qu'il manquait ça, mais je ne savais pas de quoi, de quel papier ils parlaient. Je renvoyais et on me disait non, mais bon voilà, c'est un peu compliqué. »

C'est la première fois qu'elle est confrontée à l'univers des documents administratifs. Le temps d'apprentissage nécessaire est précarisant, dans la mesure où cela suspend sa bourse, même si cela ne dure que quelques mois. C'est aussi un temps qu'Aude estime utile, car désormais elle se sent plus confiante pour ce type de démarche.

« En fait, quand il y a quelqu'un qui connaît, c'est plus facile, mais s'il y a personne... parce que moi, c'était la première fois de ma vie que je demandais des papiers de bourse et encore plus des papiers administratifs, donc c'était un peu compliqué, j'ai pas trop compris, mais maintenant, ça va. »

Il faut un temps d'apprentissage pour effectuer correctement des démarches administratives, et la période d'errance entre différents sites et différentes pièces justificatives peut être source de grande incertitude. Cela provoque chez Claire une réaction très négative, plusieurs mois après avoir formulé sa demande de bourse en anticipation de sa première année de licence. Elle trouve que ces dossiers sont plus compliqués que nécessaire, et très souvent source d'angoisse.

« Ah oui, on a dû envoyer des mails, je sais plus... je sais plus comment ça s'appelle, le truc qui fait... où on fait la demande de bourse, mais il faut remplir l'échelon. Mais pour connaître son échelon, il faut faire un test autre part sur un autre site, mais c'est pas expliqué directement. C'était toute une démarche. Ça a pris plusieurs semaines, en fait, de finir à réussir, enfin, de réussir le truc. La bourse de mon frère, elle a été refusée alors que ça n'avait aucun sens puisqu'il l'avait l'année dernière. C'est plein d'histoires assez compliquées. »

### **Des décisions mal comprises et des réponses difficiles à obtenir**

Lorsqu'il y a des problèmes, il n'est pas facile d'obtenir de l'aide, ou des réponses. Le sentiment de précarité se renforce aussi dans des périodes où la bourse est en retard, a diminué ou est suspendue et qu'il semble impossible d'obtenir une réponse pour comprendre ce qu'il se passe.

Raphaëlle, en L1 à l'Université Paris B, est assez critique sur l'absence d'explications des décisions du CROUS. Originaire d'Île-de-France, elle a deux grandes sœurs et un petit frère. Avec un père agent de piste et une mère aide-soignante, elle dit venir d'une famille où « tout le monde se lève tôt » pour aller travailler ou étudier. Lorsqu'elle a fait une demande de bourse, elle ne s'attendait pas à recevoir un refus : « Je sais pas exactement pourquoi j'ai pas la bourse, je pense pas que mes parents gagnent tant que ça. » Lorsque Raphaëlle cherche à obtenir plus d'informations sur son dossier de demande de bourse, elle trouve que le site est « incompréhensible » et qu'il n'est pas plus simple de passer par le téléphone.

« Quand on appelle le site, enfin, le CROUS, en tout cas par ici. Ce secteur-là, c'est un robot au début. Et ensuite peut-être, si t'as de la chance. Si tu choisis bien les bons... Il faut appuyer sur le bon numéro, enfin, la bonne composition, et là peut-être t'as un humain qui te prend, mais qui te prend au bout d'une semaine. Moi, j'ai pris une semaine à les avoir. »

Aude (L3, Université Paris A) critique le flou autour du changement du montant de sa bourse et ne comprend pas pourquoi elle a changé d'échelon.

« J'ai mes copines, elles avaient la même bourse que moi, à 400 euros, et... pourtant, nos situations n'ont pas du tout changé, mais d'un coup, c'est passé à 100 euros parce qu'ils ont dit que l'année précédente, ils se sont trompés au niveau de nos échelons. Mais bon. Je sais pas, c'est... c'était un peu bizarre. »

Elle touchait 400 euros en L1, mais seulement 100 en L3. Or, elle donnait une partie de cet argent à sa mère, qui est aide-soignante avec quatre enfants à charge. La bourse sert à faire des courses collectives pour la famille. Aude remarque aussi qu'alors que sa bourse baisse, les prix augmentent. Lorsqu'elle fait les courses avec sa mère et sa sœur, il est devenu essentiel de faire attention à ce qui rentre dans le panier, puisque « les prix, ils ont doublé en quelques mois. »

Il est intéressant de noter que la critique vis-à-vis du système de calcul du montant de la bourse est présente y compris dans des participantes à l'enquête qui trouvent avoir bénéficié de ce calcul. C'est le cas par exemple de Juliette (L2, Université Grande couronne A), qui touche 484 euros de bourse chaque mois depuis qu'elle est en région parisienne. Elle avait débuté des études en Bretagne et touchait alors 174 euros. La revalorisation du montant de sa bourse est liée selon elle à la distance plus grande entre le domicile de ses parents et son lieu d'études, mais aussi à une baisse de revenus de ses parents. D'après elle, si le changement de la bourse joue en sa faveur, il s'appuie sur une variation relativement peu importante des revenus de ses parents et, si cette même variation avait compté en sens inverse, ajoutée donc et non retranchée aux revenus de ses parents, elle aurait perdu sa bourse.

« Je sais que j'ai plus de bourses que l'année dernière parce que mes parents ont dû gagner 300 euros de moins. Mais du coup, s'ils avaient gagné 300 euros de plus, bah... j'aurais même pas eu de bourses quoi. Donc... ça, c'est quelque chose que moi je vis, bon du coup dans le sens positif, parce que j'ai plus de bourses, mais euh... j'ai des proches à qui ça a fait l'effet inverse en fait, donc ils étaient, on va dire, échelon 2, et puis ils se retrouvent échelon 0. En fait, ils ont pas de bourse parce que leurs parents ont gagné un peu plus et que... sauf que, bah eux, ils ont toujours le même loyer à payer, toujours les mêmes charges, toujours le même reste à vivre. Si elle avait pas été plus élevée, bah... mes parents auraient pas forcément pu combler ce que la bourse m'aurait pas apporté en fait... »

Elle souligne que souvent la variation de revenus des parents n'a pas un impact direct sur l'enfant décohabitant, ils ne vont pas automatiquement donner plus à leur enfant.

Dans un autre domaine, Romain, en alternance, vit une expérience similaire de frustration autour de l'absence d'information sur les calculs pour obtenir la prime d'activité. Cette prime lui est retirée quand les seuils changent, sans qu'on le prévienne.

« En fait, ils ont augmenté ce seuil minimum sans en parler à personne. Donc... je me suis retrouvé un mois à toucher moitié moins que d'habitude. Du coup, je me suis dit : comment c'est possible ? Donc... je vais voir, et après, je suis... j'ai vu que ma prime d'activité avait été... retirée. Donc je les ai appelés en leur disant : "Ben... qu'est-ce qui se passe ?" On a mis... trois conseillers pour me dire : "Mais le seuil a augmenté." »

Ce changement n'est pas anodin lorsque toutes les dépenses sont surveillées. Après une période d'incertitude, Romain aborde ce sujet avec ses chefs au travail : il parvient à négocier une augmentation pour compenser la disparition de la prime, ce dont il leur est très reconnaissant. Il souligne qu'une amie de sa promotion a aussi perdu sa prime, mais n'a pas eu la chance d'obtenir une renégociation de son salaire.

Ce qui ressort des entretiens est l'impression qu'il faut batailler pour obtenir des réponses claires lorsqu'il y a eu des retards ou un manque d'information. Les étudiant·es se sentent découragé·es lorsqu'il faut se confronter seul·e aux longs échanges avec l'administration. Daria (L2, Université Grande couronne A) évoque cette lassitude au sujet d'échanges qu'elle a depuis plusieurs mois avec la CAF.

« Depuis juillet, je me bats avec la, avec la CAF, pour me redonner mon aide au logement. Parce que ça m'a été enlevé, je ne sais pas pour quelle raison, personne n'a été capable de me le dire. De base, c'était parce que j'avais reçu une lettre où ils me demandaient une carte, carte verte. Et j'ai fait un mail en disant : "En fait, je viens de l'Union européenne, je n'ai pas de carte verte, j'ai le droit d'être de vivre ici." Et du coup, ensuite, le basique, j'ai envie de dire manque de documents, j'envoie les documents, il manque encore ça. Enfin

vraiment, j'ai envoyé tous les documents, tout est possible. Et hier, j'ai eu la réponse qu'ils me rembourseraient août, septembre, octobre, novembre, donc c'est parfait, je vais avoir quatre mois de remboursement. Mais où sont les autres mois ? »

La réponse obtenue après de nombreux mois d'échanges ne lui donne que partiellement satisfaction, et elle sait qu'elle va devoir trouver l'énergie pour continuer à insister, car elle compte sur ces aides pour ne pas trop s'endetter au cours de ses études.

### 2.3 S'organiser en période incertaine

Lorsque les aides sont en retard, et le versement suspendu pendant plusieurs semaines, voire plusieurs mois, tout l'équilibre financier des étudiant-es peut se renverser. Ce sont le plus souvent des aides allouées aux frais inévitables, en particulier le logement, qui sont impactées. Ces périodes sont vécues comme très difficiles, car leur durée n'est pas connue par avance.

Face à ce « trou » dans leur budget, les étudiant-es vont le plus souvent se tourner vers les deux autres alternatives : la famille et l'emploi. Dans le chapitre 3, il était question de la rentrée en L1 de Morgane, qui a souffert d'un retard de plusieurs mois dans le versement de sa bourse. Elle s'est retrouvée dans l'obligation de demander à ses parents de la soutenir financièrement de manière bien plus importante que prévu. Dans ce cas, elle se dit reconnaissante des efforts fournis par ses parents pour l'aider face à cet imprévu.

L'aide de la famille n'est pas toujours une option, comme dans le parcours de Laurie (L1, Université Paris C), boursière à l'échelon 3. Après une première année en administration économique et sociale (AES), elle se réoriente vers les langues. L'organisation de son année vacille fortement dès la rentrée en raison du retard de versement de sa bourse.

« C'est le point primordial, parce qu'en fait, comme je n'ai pas reçu ma bourse en décembre, de septembre à décembre, je n'avais pas de revenus. Enfin j'avais mon travail, c'est pour ça que j'étais obligée de travailler. Sinon, j'aurais arrêté depuis... donc je travaillais parce que je devais financer mon loyer. »

Avec la peur de ne pas pouvoir payer son loyer, et sans pouvoir demander à ses parents de remplacer le montant de cette bourse (autour de 300 euros), elle accepte un contrat de vendeuse de 20 heures par semaine, ce qui lui permet de toucher un salaire dont le montant se situe autour de 800 euros par mois. C'est une décision tout à fait contrainte, car il lui devient très difficile de suivre les cours et de s'investir pleinement dans sa formation : si elle avait eu le « choix », avec le soutien de sa bourse, elle n'aurait pas accepté un contrat de 20 heures par semaine pendant un semestre.

Alix suit le même raisonnement : depuis son admission en L1 à l'Université Paris B, elle pense énormément à l'année à venir et la manière dont elle va pouvoir s'organiser. Son équilibre financier tient au fait d'être hébergée, et de ne pas avoir à payer de loyer. Elle fait part de la forte angoisse qu'elle ressent à propos de l'organisation qui sera nécessaire lorsqu'elle aura la charge d'un loyer, au montant encore inconnu. Elle compte déjà sur un emploi de caissière pendant la période des vacances scolaires, au cours de l'été, comme solution pour essayer de se rassurer.

« C'est là, si j'ai le même échelon de bourse [...] je ne sais pas trop comment je vais faire pour avoir un toit, pour vivre, pour manger, etc. Donc c'est un peu... C'est pour ça que ça m'a un peu poussée à travailler. »

En attendant de pouvoir travailler et mettre de l'argent de côté pendant l'été, elle passe beaucoup de temps sur le site du CROUS, pour essayer d'obtenir des réponses sur le niveau de bourse qu'elle pourrait avoir, afin de construire un budget plus précis dans sa tête.

« Je fais presque le test tous les jours pour savoir l'échelon de la bourse que je pourrais avoir l'année prochaine, parce que ça me fait super peur de ne pas savoir comment je vais pouvoir gérer tout ça. »

Dans sa manière d'anticiper pour répondre à un sentiment très fort d'incertitude, qui affecte fortement son moral et la façon d'envisager son année de L1, Alix considère la bourse comme indispensable pour faire des études à Paris, mais aussi comme source d'instabilité, du fait de l'incertitude sur son montant et son versement. Ne pouvant avoir d'aide de sa famille, et face à l'incertitude des aides publiques, elle entrevoit le travail comme une obligation à laquelle elle ne peut pas échapper.

### 3. Obligations, opportunités et contraintes de l'emploi pendant les études

Travailler pendant ses études est un phénomène bien ancré et assez fréquent. Selon les enquêtes Conditions de vie de l'OVE, c'est une situation qui concerne autour d'un·e étudiant·e sur deux (49 % en 2010, 46 % en 2016 et 44 % en 2023). Dans l'enquête de 2023, les activités rémunérées liées aux études (alternance, stage, etc.) représentent un peu plus d'un tiers des cas, et le reste est constitué d'un ensemble très hétérogène d'activités (du point de vue des modalités d'emploi, de sa fréquence, de son degré de concurrence avec les études). 4 % des étudiant·es déclarent une activité rémunérée « très concurrente » aux études, c'est-à-dire exercée au moins à mi-temps et plus de six mois par an.

L'hétérogénéité des situations est marquée par une différenciation sociale entre les emplois, dans la mesure où « les enfants de cadre (ou de professions intellectuelles supérieures) sont surreprésentés dans les activités intégrées aux études – en dehors de l'apprentissage, qui concerne une population plus mixte socialement –, dans les emplois qualifiés (cadre, enseignant) et, dans une moindre mesure, dans les emplois très occasionnels (garde d'enfants), tandis que les enfants d'ouvriers sont surreprésentés parmi les employés de commerce (vendeurs, caissiers, etc.), les employés de services (serveurs, nettoyeurs, gardiens, aides à domicile, etc.) et les ouvriers » (Zilloniz, 2017, p. 35). Dans ses enquêtes sur le travail étudiant, Vanessa Pinto insiste sur l'importance de mettre en rapport les modalités de l'emploi et ses effets sur les études avec les trajectoires sociales et les parcours scolaires des étudiant·es. Elle propose un schéma organisé autour de trois « pôles » pour distinguer différents rapports au temps et différents usages sociaux des emplois par les étudiant·es : « le provisoire », « l'anticipation » et « l'éternisation ». Ce dernier cas de figure « réunit des étudiants pour lesquels l'emploi exercé provisoirement devient durable (un présent sans avenir), au point de prendre progressivement la place des études » (Pinto, 2014, p. 198)

Ce que l'enquête montre est que le travail pendant les études apparaît comme une réalité certaine dans les parcours d'études de l'ensemble des participant·es de l'enquête, avec des variations dans la manière d'articuler études et emplois, et différents degrés de dépendance vis-à-vis de cette source de revenus. C'est pour les étudiant·es qui dépendent le plus de cette ressource, sans le filet de sécurité familial ou un niveau élevé d'aides publiques, qu'il y a un risque plus marqué de dégradation de leurs conditions d'études, notamment en raison du volume horaire très soutenu ou des effets physiques associés aux conditions d'emploi.

### 3.1 Le travail pendant les études comme une évidence

Le travail pendant les études est présenté comme une évidence dans les entretiens, y compris pour les six personnes (sur 43) qui n'ont pas d'expérience d'emploi étudiant au moment de l'enquête. Parmi ces six, cinq étudiant·es en L1 n'ont pas trouvé d'emploi pendant leur première année d'étude et sont en recherche d'un emploi pour l'été ou l'année suivante. Il y a aussi Lina, étudiante étrangère en L3, qui attend un retour de la préfecture pour avoir une autorisation de travail.

Pour sept participant·es de l'enquête, le travail prend la forme d'un apprentissage, avec une alternance entre les cours et un emploi au sein d'une structure en lien avec la formation. Pour les deux étudiantes en carrières sociales à l'IUT de l'Université Grande couronne B, il était nécessaire de trouver une formation proposant la possibilité d'une alternance pour pouvoir financer leurs études, et ce dès la première année. C'est aussi une nécessité pour ceux et celles qui sont en alternance en master à l'Université Grande couronne A. Comme l'expliquait Ali dans le chapitre 3, la précarité financière connue pendant sa première année d'études en France l'a conduit à accepter en priorité la formation dans laquelle il peut être en alternance plutôt que d'autres qui l'intéressaient beaucoup, mais où cela n'est pas possible.

Pour ceux et celles dont la formation ne propose pas la possibilité de l'apprentissage, ou qui ne l'ont pas encore (comme les étudiants de l'IUT de Grande couronne A qui doivent attendre de terminer leur première année de formation), l'emploi étudiant reste très présent. Les grandes surfaces et la restauration sont fortement représentées dans les emplois étudiants de l'enquête, à l'image de ce que montre l'INSEE. À partir de l'exploitation du recensement de la population, pour les 5,3 % d'étudiant·es qui occupaient début 2020 un « job » en parallèle de leurs études, et en dehors du cadre de leur formation, il s'agissait dans quatre cas sur dix de serveurs et serveuses, caissiers et caissières, ou vendeurs et vendeuses (Hilary *et al.*, 2024).

Plusieurs enquêtées, toutes des femmes, travaillent dans les services à la personne, soit dans le cadre d'activités de baby-sitting, soit dans celui de pet-sitting. Chloé (L2, Université Grande couronne A) par exemple garde deux enfants tous les soirs de 18h à 19h, et perçoit pour cela 242 euros par mois. Puisqu'elle vit encore chez sa mère, elle n'a pas de loyer à charge, mais utilise ce revenu pour se nourrir, se déplacer, et parfois aussi se détendre. Perrine (M2, Grande Couronne A) a opté pour le pet-sitting : elle rend visite à des animaux de compagnie, qu'elle doit nourrir. Elle touche entre 8 et 10 euros pour 30 minutes de visite. C'est un emploi dont elle apprécie la flexibilité, mais qui peut parfois s'avérer assez intense, car elle peut se retrouver avec des visites sept jours sur sept. Toutefois, alors que pendant les périodes de vacances elle pouvait accepter d'effectuer jusqu'à 13 visites par jour, elle a baissé le rythme au moment d'entamer un stage rémunéré au deuxième semestre, sans pour autant entièrement renoncer à ce complément de ressources.

L'emploi étudiant est donc très présent chez les enquêté·es, quoiqu'avec différentes configurations : travail pendant la semaine, le weekend, les vacances ou l'été. Certain·es travaillent après les cours, en soirée, là où d'autres cherchent à concentrer 15 heures ou 20 heures sur les quelques jours où ils et elles n'ont pas cours.

Il y a aussi ceux et celles qui ciblent l'été comme une période où il est possible de travailler à temps plein et faire des économies : par exemple, Céleste (M1, Université Paris A) est vendeuse dans une boulangerie en même temps qu'elle travaille dans une piscine, alors que Julie (M2, Université Grande couronne A)

est préparatrice de commandes tous les étés depuis qu'elle a débuté ses études. De son côté, Alix (L1, Université Paris B) a travaillé un été comme caissière, à la fin du lycée, et envisage déjà de reprendre le même poste l'été à venir. Elle regrette d'occuper un poste sans lien avec ses études, mais ressent une forme d'obligation à « gagner de l'argent ».

« Ça ne me fait pas beaucoup évoluer et que de travailler en tant que, que caissière, je n'apprends pas grand-chose tous les jours, ni rien. Soit chercher là-dessus, soit sinon je retournerais là-bas parce que ce qui compte surtout pour ces étés-là, c'est de pouvoir bah gagner de l'argent. »

### 3.2 Trouver un emploi

Lorsqu'il évoque son emploi de vendeur, Quentin, en L1 à l'Université Paris A, explique avoir multiplié les candidatures, en espérant initialement trouver un contrat dans un secteur un peu en lien avec ses études en sciences sociales, puis en élargissant progressivement le champ des candidatures en raison de l'absence de réponse positive.

« J'envoyais à peu près à tout, et puis même à la fin, j'envoyais même à n'importe quoi, à la Cité des sciences, j'envoyais partout, je regardais pour être peut-être assistant-libraire ou quoi que ce soit, des trucs qui auraient été plutôt par rapport à mes études. Mais je n'ai jamais été répondu à quoi que ce soit. J'ai dû envoyer bien 100 candidatures, au moins. »

Amine (M1, Université Grande couronne A) aussi garde un souvenir douloureux de la période pendant laquelle il a activement cherché un emploi.

« Mais moi, je ne peux pas dire que c'est bon, j'arrête le travail, parce que c'est difficilement que j'ai cherché un travail. Je n'ai pas trouvé un travail, j'ai cherché pendant deux mois. Après, j'ai trouvé un travail. Après, quand j'ai arrêté avec le restaurant, j'ai cherché deux mois encore. J'ai pas trouvé. Après, j'ai trouvé un travail. C'est un peu difficile. »

Malgré l'obtention en cours d'année universitaire d'une bourse de son pays d'origine, l'Algérie, il choisit de conserver son emploi en raison de la difficulté rencontrée pour obtenir un contrat. La bourse lui apparaît comme une aide précieuse, mais qu'il trouve instable : de peur qu'elle s'arrête brutalement, il souhaite garder son emploi, qui est son filet de sécurité : « je ne voulais pas effacer ce contact, parce qu'après, si j'arrête... Je ne sais pas, la bourse, si un jour ça va s'arrêter ou pas. »

Rayan, qui suit des études à l'IUT de l'Université Grande couronne A, se souvient avoir déposé autour de 300 candidatures pour trouver un emploi étudiant. Alors qu'il travaille tous les étés à côté de chez ses parents, en périphérie de Lyon, il peine par la suite à trouver un emploi en Île-de-France. Il accepte de faire des journées d'essai, mais repart sans nouvelles de l'employeur potentiel.

« J'ai vraiment postulé ! J'y suis allé, quoi, j'ai postulé, je pèse mes mots, j'ai dû avoir 300 candidatures, quelque chose comme ça. J'ai eu des entretiens, des fois sans réponses, donc déjà, je trouve ça pas normal. Avoir des entretiens, tu te dis : tu es pris parce que tu as fait ça. Voilà. Alors, il y a des personnes qui m'ont fait venir, qui m'ont fait travailler. On m'a fait travailler une journée, oui, et puis on ne me donne pas de suite... »

Justine, en licence à l'Université Paris B, est très critique sur les employeurs qui, comme dans l'expérience de Rayan, font de l'entretien d'embauche une séance de travail non rémunérée. Elle qui a déjà de l'expérience comme serveuse, car elle a travaillé l'été dans un restaurant dans la ville de l'est dont elle est originaire, dépose de nombreux CV en arrivant à Paris pour trouver un emploi similaire. Elle découvre alors la séance d'essai non rémunérée, pratique qu'elle pense désormais être assez courante.

« Ils nous prennent en séance d'essai, ce qui est normalement un peu illégal si on n'est pas payé. Ou alors il ne faut pas qu'on soit dans les conditions d'emploi. J'ai fait beaucoup, dans des restaurants, des aides comme

ça. Ils nous mettaient clairement dans les conditions, ils nous donnaient un plateau et ils nous disaient : "Maintenant, vous faites ça, vous avez deux heures. On voit si vous êtes bons ou pas. Si vous êtes bon, on vous garde." Et en fait, vous travaillez pour eux pendant deux heures et puis en fait, ils vous bloquent. Ils ne vous rappellent plus jamais. Vous êtes juste de la main-d'œuvre gratuite. J'étais quand même assez choquée parce que je viens de la campagne. Les restaurateurs avec qui j'ai toujours travaillé, ce sont des gens très honnêtes, très gentils et tout. »

Rayan a un emploi de temps de cours très dense, qui l'occupe de 8h à 18h. Ainsi, il cherche soit le soir à partir de 19h, soit le weekend, et refuse de rater des cours. L'offre d'emploi sur laquelle il était le plus avancé n'a pas abouti, car il fallait manquer deux semaines de cours pour suivre une formation. Lucia (L2, Université Grande couronne A) évoque aussi les contraintes de son emploi du temps universitaire, qu'elle doit transmettre dans ses recherches d'emploi.

« Moi, j'aime venir en cours. [...] Il faut venir en cours, et du coup, j'ai trouvé le taf le soir. À chaque fois que je candidatais pour un boulot ou un truc, un job, je disais comme quoi je suis disponible à partir de 17-18 heures jusqu'à 23 heures ou minuit, un truc comme ça. »

C'est pour ça qu'elle apprécie la restauration, « parce que c'est le seul qui [l']arrangeait en termes d'horaires. [S]on emploi du temps change toutes les semaines, tous les jours. » Rayan, lui, s'est décidé à demander une alternance pour l'année prochaine. En attendant, à défaut d'avoir travaillé pendant sa première année de BUT, il retrouvera l'été un emploi en intérim à côté de chez ses parents, qu'il a déjà occupé l'été précédant l'entretien. En travaillant quelques mois, et de nuit, il parvient à toucher près de 2 400 euros par mois, ce qui représente une source importante pour faire des économies, qu'il estime cruciales pour vivre en région parisienne.

### 3.3 Quand l'emploi contribue à la dégradation des conditions d'études

Dans de nombreux parcours d'étudiant·es de l'enquête, l'emploi occupe une place très importante dans l'équilibre financier : c'est une « obligation » qui peut pousser à accepter des conditions d'emploi précarisant fortement la poursuite des études. L'enquête met en évidence trois raisons à la dégradation des conditions d'études chez les étudiant·es qui sont financièrement dépendants de leurs activités rémunérées : le volume horaire, les conditions de travail et les effets physiques de l'emploi.

Un exemple des conditions difficiles pour combiner études et emploi est celui de Samir (L2, Université Grande couronne A), qui travaille dans un hôtel dans le sud de Paris. Il travaille souvent la nuit, et « les premiers temps, c'était très, très difficile ». En cours, il « piquait] du nez ». Il transmet son emploi du temps à son collègue pour essayer d'articuler son travail avec les cours. Parfois il doit venir directement en cours. Il lui arrive de travailler deux jours de suite, sans rentrer chez lui pendant trois jours.

« Je me lève à 6 heures du matin, je viens là, je finis mes cours, le soir, je pars travailler, je sors le lendemain matin et j'ai un cours et je repars travailler aussi. »

D'autres emplois sont physiquement éreintants. La fatigue intense voire les douleurs physiques contribue à un sentiment de décalage entre la vie étudiante telle qu'elle a pu être imaginée et celle qui est vécue. Jade travaille dans une grande surface à côté de chez elle, un « job » qui lui impose de commencer très tôt, et qui s'avère être assez physique avec des conséquences sur sa santé et l'apparition de douleurs au dos. En période de cours, elle travaille le weekend seulement, et, pendant les vacances, tous les jours sauf le lundi.

« Sauf que, euh, on commence à 5 heures du matin, donc faut se lever à 4 heures [rires]. C'est un travail assez physique, donc, euh, j'ai souvent mal au dos. Donc je me dis : à cet âge-là, c'est pas... c'est pas... Voilà [rires]. »

Laurie (L1, Université Paris C), pour articuler emploi et études, travaille comme vendeuse, avec un contrat de 20 heures par semaine. Elle travaille initialement le vendredi, le samedi et le dimanche. Après quelques mois, son équipe d'encadrement lui retire ses heures de travail le dimanche. Elle doit alors faire les 20 heures sur deux jours, donc deux journées de 10 heures. Elle demande à réduire les heures, en proposant de basculer sur un contrat de 15 heures. Lorsque cette proposition est refusée, elle finit par démissionner pour limiter l'effet négatif sur ses études.

« Au premier semestre, c'était impossible, j'étais en 20 heures. Et au fur et à mesure, je me suis dit... Enfin, ce n'était pas possible. Les personnes autour de moi voyaient que j'étais fatiguée, ils me disaient : "Arrête, ce n'est pas possible de continuer comme ça. Concentre-toi sur tes études." Mes parents, mes amis, même mes sœurs. Et ensuite, c'était vraiment fatigant pour moi. Donc, j'ai décidé d'arrêter. »

Son entourage l'a encouragée à prendre cette décision. Mais sans le salaire, avec uniquement la bourse autour de 300 euros, il devient très compliqué pour Laurie de subvenir à ses besoins. Avec un loyer de 264 euros, son reste à vivre est de moins de 100 euros.

« Mais là, une fois que j'ai arrêté de travailler, donc là, j'ai que ma bourse, c'est vraiment juste, très juste en fait. Parce que j'ai ma bourse, on va dire, 340... quelque chose comme ça. Dans les 300, on va dire, et mon loyer, il est 264... Imagine, presque 300 ! Donc vraiment, c'est juste, juste, et donc c'est compliqué, on va dire, de tenir... Quand je travaille, ça va. »

Certaines expériences de travail négatives peuvent venir fortement déstabiliser le parcours des étudiant-es. Kenza s'est ainsi retrouvée en conflit avec sa manageuse au cours de son premier job étudiant. La violence verbale dont elle est la cible est alors très éprouvante. Dans un autre cas, Lucia, qui travaille le weekend comme serveuse, quitte ce restaurant suite à des « remarques » déplacées et des problèmes avec sa fiche de paie. Elle le fait pour se protéger, mais elle doit accepter en urgence un emploi dans un autre restaurant avec un salaire inférieur de 200 euros, ce qui va fortement fragiliser son équilibre budgétaire.

### 3.4 La dépendance vis-à-vis de l'emploi pour vivre

Le travail pendant les études est quasiment omniprésent dans cette enquête. Toutefois, les conditions et contraintes des emplois varient énormément. Certains emplois ou certains contrats peuvent plus fortement dégrader les conditions d'études. C'est le cas des emplois très éprouvants, en horaires décalés, ou avec un volume horaire hebdomadaire très important.

L'exposition à cette dégradation des conditions d'étude est plus importante pour ceux et celles qui dépendent quasiment exclusivement de leur emploi comme source de ressource. Ces exemples sont plus fréquents chez les étudiants étrangers rencontrés au cours de l'enquête. Ce sont des profils arrivés relativement récemment en France, et qui ne sont pas encore éligibles aux bourses ou dont les dossiers pour l'APL n'ont pas encore été traités. Avec un soutien financier de la famille très réduit, voire absent, l'emploi représente leur principale ressource pour vivre.

Paul, étudiant congolais en L2 de communication à l'Université Grande couronne A, dépose dès son arrivée en France des CV dans des agences d'intérim. Il est contacté par une association, qui lui propose un emploi avec un contrat de 35 heures. Ses employeurs ne semblent pas très attentifs à préserver la scolarité de Paul, puisque son premier interlocuteur lui dit : « Il faut que tu ailles travailler même s'il faut arrêter... l'école. » Paul reçoit cette proposition à un moment très difficile de son parcours : la personne

qui l'hébergeait depuis son arrivée en France met fin soudainement à cet arrangement et il se retrouve sans logement. Il attend un virement d'argent depuis son compte en banque au Congo, mais celui-ci est bloqué. Il se sent sans solution et passe une nuit à dormir dehors. Il accepte alors le contrat à 35 heures. Mais, l'emploi du temps de son travail n'est pas du tout compatible avec l'emploi du temps des cours, et il ne peut plus se rendre en personne à l'université.

« Donc, j'ai dit je me lance. 35 heures, et donc je ne pouvais plus mettre un pied à l'école. Les cours, je les suivais à distance. Vous voyez ? Et les examens, il fallait cafouiller. »

Pendant le premier mois de travail, il ressent la pression très forte de garder cet emploi, car il a le sentiment d'être « au seuil de la porte », d'être « à deux doigts de se retrouver dehors ». La pression est très forte, car il n'a pas d'autres sources de revenus. Alors, comme il l'explique, « chez nous, on dit : c'était à la fois le père et la mère, ce salaire-là. » Il s'appuie sur ce contrat, et son salaire, pour trouver un logement. Une fois celui-ci trouvé, il négocie une baisse de son nombre d'heures à 24 heures par semaine et commence à revenir en cours. Lorsqu'il se sent plus stabilisé, il quitte ce « travail de fortune », et accepte un autre contrat de 24h dans un supermarché. Cette fois-ci, il négocie lors de l'embauche de ne travailler qu'en fin de semaine, pour avoir un meilleur équilibre avec ses cours.

« Et donc ils m'ont dit : "D'accord. C'est bon, c'est quoi vos disponibilités ?" J'ai dit vendredi après-midi, samedi et dimanche. Je peux être disponible pour vous sur un contrat de 24 heures, parce que 24 heures, ça me permet quand même de pouvoir payer le loyer, et ils me disent : "Écoutez, c'est... c'est bon." »

Pour Paul, le premier semestre est coûteux, car il faut trouver un logement et une stabilité financière. Sa seule manière d'y accéder est un emploi assez rémunérateur et donc un nombre d'heures important. Amine se retrouve dans la même situation lorsqu'il arrive d'Algérie pour faire son master de communication à l'Université Grande Couronne A : il a besoin rapidement d'un emploi. Ne parvenant pas à trouver un logement, il vit avec son frère à l'hôtel. Pour payer les nuitées, il emprunte de l'argent à une connaissance. Il accepte donc un contrat de deux mois à 35 heures par semaine, car il est dans une situation financière très compliquée, sans ressources et avec une dette de 700 euros. Ce sont deux mois très difficiles pour lui. Parfois il termine à 2h du matin et doit partir à l'université à 7h, et se sent en échec dans ses cours.

Plusieurs éléments finissent par se débloquer et lui permettent de sortir de cette situation : il trouve un logement dans une résidence étudiante, il rembourse la dette et il reçoit une proposition d'emploi dans un magasin à côté de chez lui, avec des horaires plus adaptés et flexibles et un salaire suffisant pour payer le loyer.

Comme Jade, Aniss (1A, IUT Grande Couronne A), qui travaille dans une grande surface, souligne que son emploi le contraint à se lever très tôt et il se plaint de la fatigue qu'il ressent. Il a un contrat de 16 heures par semaine, et touche environ 700 euros. L'enseigne où il travaille est située dans une commune au sud de Paris, alors qu'il réside à Creil dans le département de l'Oise : le samedi, en raison d'une moindre fréquence des trains, il est contraint de se lever à 4 h 30 pour se rendre au travail. La fatigue liée aux déplacements et à son emploi a un impact direct sur ses capacités à bien travailler pendant ses cours :

« C'est ça mon problème en fait, le travail parce que parfois je dois... je me dis : après, je vais étudier. Je vais faire ça, des exos, comme ça [sourir] pour préparer peut-être un examen ou un contrôle, mais parfois la fatigue me... m'empêche, je veux dire. Mais quand même, j'ai besoin de cet argent, de travailler. Et je veux dire, c'est ça, mon problème actuellement. »

Aniss a besoin de ce salaire pour vivre. Il est né au Sénégal, a grandi en Italie et est venu en France pour ses études. Il a en tête les démarches qu'il faut faire pour demander une bourse CROUS, mais il n'y est pas encore éligible. Il a déposé une demande pour recevoir une aide au logement, mais il est encore en attente de la réponse. Sa grande sœur, qui vit en Île-de-France, vient parfois lui apporter une aide très ponctuelle, notamment pour l'aider à faire des courses alimentaires, mais c'est une aide limitée. Dans cette situation, et alors qu'il cherche un contrat d'apprentissage pour sa deuxième année de BUT, il n'envisage pas de réduire ses heures de travail, même s'il voit que cela rend bien plus difficile la réussite dans ses études.

En explorant les différentes sources de revenus que les étudiant·es combinent pour financer leurs études et leur quotidien pendant les études, ce chapitre a souligné à quel point le soutien familial est un déterminant très fort de l'expérience de la précarité. Le rapport à la famille et aux proches se décline de différentes manières. Les participant·es à l'enquête ont en majorité des parents aux revenus plutôt modestes, voire faibles : peu d'entre eux ou elles peuvent recevoir une aide mensuelle fixe, mais un petit groupe de l'enquête reçoit de l'aide financière de manière ponctuelle. Lorsque les parents ne sont pas dans la situation d'aider, les étudiant·es peuvent parfois compter sur l'appui d'autres membres de la famille, qui viennent notamment assister l'étudiant·e au début de ses études, ou dans des situations de crise.

Si les aides publiques sont très sollicitées par les étudiant·es de l'enquête, en particulier les aides pour le logement et les bourses sur critères sociaux, les aléas des retards ou des refus dans les démarches administratives et les variations des montants alloués, d'une période à une autre, participent à construire le sentiment de précarité des étudiant·es. Les étudiant·es sont aussi inégalement doté·es et accompagné·es pour entreprendre ces démarches, et savoir où se tourner pour obtenir de l'aide.

Enfin, alors que l'emploi pendant les études ne concerne que 44 % des étudiant·es en 2023 selon l'OVE, et l'activité rémunérée « très concurrente » aux études qu'un vingtième d'entre eux, c'est une réalité bien plus présente parmi les étudiant·es de l'enquête. Les formes de soutien financier familial plus modestes, ou instables, couplées avec des insuffisances dans les aides publiques (notamment au regard du coût de la vie francilienne), poussent à trouver des ressources du côté de l'emploi. La précarité des emplois et les conditions d'emploi contribuent alors à renforcer la précarité plus générale des étudiant·es. Contrats courts et peu rémunérés, horaires décalés, cumul d'une charge complète de cours avec 20 ou 25 heures de travail salarié pendant la semaine : les expériences de l'emploi pendant les études peuvent produire beaucoup de fatigue et de découragement. Pourtant, certaine·es étudiant·es se sentent captifs et captives lorsqu'ils et elles sont dans une situation de dépendance vis-à-vis de leur salaire pour vivre.

## Chapitre V. Avant tout, avoir un toit

« La priorité pour moi, c'est d'avoir un toit. » C'est ainsi que Paul, en L3 à l'Université Grande couronne A, évoque le premier semestre de son année d'étude, marquée par d'importantes difficultés à trouver une stabilité résidentielle. La question du logement est centrale dans les parcours des étudiant·es de l'enquête, à la fois pour les étudiant·es décohabitants·es qui doivent trouver où et comment se loger, et pour les cohabitants·es, souvent soulagés·es de ne pas avoir de loyer à charge, mais confrontés·es à des temps de trajet longs pour se rendre à l'université et à un moindre sentiment d'autonomie.

Les difficultés d'accès à l'autonomie résidentielle relèvent d'une problématique qui concerne l'ensemble de la jeunesse (Bugeja-Bloch, 2013), devant faire face depuis de nombreuses années à une « élévation du coût du logement » et à l'« inadéquation de l'offre aux demandes juvéniles » (Maunaye, 2013, p. 77), ces difficultés étant particulièrement présentes chez les étudiant·es et les jeunes au chômage. Le logement est pour les étudiant·es un poste budgétaire en augmentation depuis cinquante ans (Allègre, Dollé, 2013).

Ces difficultés de logement « viennent notamment de la concentration des demandes sur un nombre limité de villes universitaires, qui exercent déjà une attraction sur le reste de la population, ce qui provoque des tensions supplémentaires alors que l'offre est déjà très contrainte » (Blavier *et al.*, 2011, p. 200). Il y a une forte attractivité et une concentration des formations qui poussent à faire des études à Paris, et en Île-de-France, mais ce territoire est dans une situation critique du point de vue de l'accès au logement. Selon l'Institut Paris Région, pour les étudiants, le loyer moyen en Île-de-France était de 680 euros (charges comprises) en 2020, soit 40 % de plus que dans les autres régions (Berny, 2023). Celui-ci atteint même 750 euros à Paris, contre 530 euros dans les autres grandes villes françaises. Pour faire face à leurs dépenses, plus de six étudiants franciliens « décohabitants » sur dix bénéficient d'une aide au logement, d'un montant moyen de 186 euros, ce qui représente 27 % du loyer (charges comprises), contre 34 % dans les autres régions.

L'enjeu du logement reste central et déterminant dans les expériences de précarité évoquées en entretien tout au long du parcours d'études même si celles-ci ne se déroulent pas à Paris. La capitale n'a pas le monopole du nombre de places insuffisantes en résidences universitaires ni des difficultés liées à la constitution d'un « bon » dossier immobilier. En revanche, l'équilibre budgétaire trouvé grâce à des loyers plus faibles dans les grandes villes étudiantes comme Rennes ou Montpellier est parfois entièrement remis en question par le doublement, voire le triplement, du coût du logement en Île-de-France.

Les difficultés anticipées du coût d'un loyer conduisent certain·es étudiant·es à continuer la cohabitation avec leur famille, une décision qui allège fortement le budget, mais qui peut exposer à d'autres formes de précarité (en particulier du fait de la distance avec le site de formation), et qui ne protège pas toujours de la précarité financière. Pour d'autres étudiant·es, la charge du loyer est au cœur de l'insuffisance des ressources, alors que tout est fait pour ne pas se retrouver à la rue. La nécessité de payer le loyer pousse alors à vers des arbitrages dans d'autres domaines de la vie, et intensifie pour certain·es la dépendance envers les ressources financières obtenues par l'emploi (Dietrich-Ragon, 2021).

## 1. Le puzzle du logement abordable et indépendant

La question « où vais-je vivre ? » se pose souvent dans l'anticipation d'un parcours d'études, conduisant à des calculs et des projections pour dessiner ce qui serait possible. Avoir un logement autonome, proche de son campus et abordable est un casse-tête dont la clé semble hors de portée des étudiant·es avec peu de ressources financières. Pour toute une partie des enquêté·es, qui sont originaires d'Île-de-France et y font leurs études, la décohabitation n'est pas possible. Lorsque les étudiant·es se tournent vers les résidences universitaires, ils et elles découvrent un système avec peu de places et beaucoup de demandes. Du côté du privé, l'accès au logement n'est pas plus facile lorsqu'il faut naviguer entre les contraintes liées au coût, à la constitution de dossiers et à la recherche de garants.

### 1.1 Vivre chez ses parents : moins de loyer et plus de transports

Le logement est un sujet clé pour comprendre les disparités sociales et territoriales des trajectoires d'étudiant·es. Les étudiant·es de milieux modestes restent « plus souvent au domicile parental » que ceux des classes moyennes et supérieures (Dietrich-Ragon 2021). Une publication récente de Thomas Venet et Inès Jauneau révèle, à partir de l'enquête « Génération 2017 », que vivre chez ses parents est bien plus fréquent pour les étudiants originaires des milieux modestes ou des villes-centres et d'Île-de-France (Jauneau, Venet, 2023). Un lien existe entre cohabitation et type d'études : il y a ainsi plus de cohabitants chez les étudiant·es en cycle court ou titulaires du bac pro ou technologique (par rapport au supérieur long et au bac général). Il existe aussi un lien entre la cohabitation et le milieu social : 41 % des étudiants dont le père est ouvrier et 39 % de ceux dont le père est employé vivent chez leurs parents à la fin de leurs études, contre 27 % des étudiants dont le père est cadre. Enfin, il y a des territoires où la cohabitation est plus fréquente. En Île-de-France, le taux de cohabitation avec ses parents à la fin des études était de 66 % en 2017, contre 28 % en dehors de l'Île-de-France.

Ces inégalités liées à la classe sociale et au territoire ne sont pas récentes : une analyse de l'enquête Conditions de vie de l'OVE en 2006 mettait déjà en avant le profil de ceux et celles en « cohabitation forcée », c'est-à-dire vivant chez leurs parents tout en étant à plus d'une heure de trajet de leur lieu d'études (Vourc'h 2015). Cette situation concernait 4,5 % de l'ensemble des étudiant·es en 2006, et il s'agissait le plus souvent d'étudiant·es dont les parents étaient issus des classes populaires et, plus de la moitié du temps, vivant en région parisienne (59,1 % des « cohabitants·es forcés·es »).

Plusieurs points sont mis en avant dans les entretiens avec les étudiant·es cohabitants·es : c'est une chance de ne pas avoir de loyer, et c'est aussi une contrainte de ne pas avoir les moyens de partir. Or la cohabitation expose le plus souvent parmi les participant·es à des temps de trajet longs, ce qui participe à un ressenti de précarité (Bugeja-Bloch, Frouillou 2024).

La « chance » de ne pas avoir de loyer à Paris est mise en avant plusieurs fois par Chloé (L2, Université Grande couronne A) et Élise (L1, Université Paris A). Elles considèrent que vivre chez leurs parents permet d'éviter l'exposition à la précarité plus importante de ceux et celles qui ont la charge d'un loyer. La majorité des dépenses courantes de la maison sont prises en charge par leurs parents, et elles ont un emploi étudiant pour financer leurs dépenses individuelles (transport, abonnements, repas à l'université, sorties éventuelles). Aude (L1, Université Paris A) vit avec sa famille à Sevran, avec sa mère (qui est aide-soignante) et sa grande sœur (qui travaille dans le marketing). Vivre avec sa famille est un avantage : elle

explique qu'elle n'a pas le « stress » d'un loyer et qu'elle s'entend bien avec sa famille. Elle remarque en particulier qu'alors qu'elle partage une chambre avec sa sœur, celle-ci fait attention à ce qu'Aude puisse travailler dans le calme lorsqu'elle a des révisions ou des exercices à faire pour sa formation.

Le soulagement de ne pas avoir de loyer peut coexister avec, ou laisser sa place à, une frustration liée à l'impossibilité d'accéder à un logement autonome. Cela s'exprime notamment chez des étudiantes qui contribuent financièrement à aider leurs parents : l'argent de leur emploi étudiant n'est pas un « argent de poche » destiné à se faire plaisir, mais une ressource sollicitée pour le loyer ou les courses collectives. Jade (L2, Université Grande couronne A) vit chez ses parents à Villeparisis (dans le 77), la vie étudiante dont elle rêvait incluait d'avoir un logement indépendant. Toutefois, lorsqu'elle est acceptée à l'Université Grande couronne A, elle explique qu'il est « trop tard » pour obtenir une place dans une résidence CROUS, et que par ailleurs, « en sortant du lycée, on n'a pas les moyens d'avoir un appartement ».

Pendant sa L1, elle habite dans une autre commune avec sa famille, et son trajet pour se rendre à l'Université Grand couronne A prend deux heures (pour l'aller) avec quatre changements. L'année de sa L2, elle déménage avec ses parents, ses deux frères et sa sœur à Villeparisis. Elle songe toujours à la possibilité d'un logement indépendant, mais cela semble compliqué pour plusieurs raisons. En premier lieu, son père a perdu son emploi et elle participe avec sa mère à payer le loyer et les courses.

« Surtout que, en fait, avec ce que je gagne, je dois aussi faire [soupir]... euh, participer dans le loyer, les... hum, les courses, etc., donc, euh, il y a tout ça. Parce que du coup, quand mon père travaillait, c'est lui qui payait, maintenant, c'est moi. »

Son emploi dans une grande surface a été long à trouver, alors que ce salaire est important à la fois pour le quotidien de Jade, mais aussi de sa famille. Elle ne reformule pas de demande pour un logement en résidence universitaire de crainte que le logement soit trop loin de cette grande surface, d'être obligée de se replonger dans les démarches pour trouver un emploi, et que cela aggrave les « problèmes financiers » de sa famille.

« Je voulais faire la demande de logement, mais, euh, hum, bah, encore une fois, ça serait compliqué parce que [soupir] ça veut dire qu'il faudrait que j'arrête de travailler à [grande surface]. Et il faudra trouver un nouveau travail. »

Ainsi, cette cohabitation « pas facile » pour Jade n'est pas vécue sur le même mode « avantage » que pour Chloé ou Élise. Afin de tenir, Jade se projette après la licence : elle imagine à la fois que dans deux ans, ses parents n'auront plus les mêmes difficultés financières, et qu'elle pourrait aller faire un master dans une université en dehors de l'Île-de-France, où elle aurait l'occasion d'avoir un logement indépendant.

C'est un projet qu'aurait aussi souhaité Marine, en M2 à l'Université Grande couronne A. Toutefois, l'entrée en master n'a pas été accompagnée d'un départ d'Île-de-France ni d'une amélioration de la situation financière de sa famille. Elle habite chez ses parents à Neuilly-sur-Marne, avec ses deux parents (sa mère travaille comme comptable, et son père, cuisinier, est en arrêt maladie), et sa petite sœur et son petit frère. Les deux sœurs font des études en alternance, et participent financièrement aux coûts du foyer, surtout depuis que leur père est en arrêt. Alors Marine songe souvent à la décohabitation, qui lui permettrait d'avoir plus d'autonomie, mais reconnaît qu'il y a un obstacle financier trop important : « Je pense aussi qu'il y a un côté financier qui fait que c'est quand même difficile d'avoir un logement en plus. »

Enfin, le dernier élément caractéristique des expériences de cohabitation est lié au temps de transport. C'est une des conséquences documentées de la cohabitation pendant les études : en Île-de-France par exemple, la durée du trajet entre le domicile et le lieu d'études atteignait 56 minutes en 2020, soit près de deux heures pour un aller et un retour, contre 37 minutes dans les autres régions (Berny, 2023). La durée, les multiples changements, et l'incertitude sur la façon dont va se dérouler le trajet dans un réseau de transports souvent marqué de pannes et de retards, contribuent à l'expérience de la précarité étudiante des cohabitant·es.

Chez Marine, si sa première définition de la précarité étudiante prend comme point de départ les difficultés financières, la réflexion sur sa propre situation la pousse ensuite à insister pour inclure les enjeux « d'accessibilité ». Pour se rendre en cours, ou pour se rendre sur son lieu de travail, elle met entre 1h et 1h30. Son trajet lui fait prendre un bus, deux RER et un tram : son ressenti de la précarité est fortement lié à la fatigue qui vient des distances parcourues chaque jour et du temps passé dans les transports. Aude souligne aussi cette sensation permanente de fatigue, qu'elle pense liée en particulier aux deux heures quotidiennes qu'elle passe dans les transports, et l'effet des galères quand ces derniers ne marchent pas, alors qu'elle dépend entièrement des transports en commun pour circuler. Comme l'explique Chloé, qui doit prendre le RER tous les jours « c'est un peu long », puisqu'elle met plus d'une heure à aller en cours quand tout va bien : « Quand ça ne va pas, c'est, c'est compliqué. Surtout qu'en fait, je prends le RER B, je le prends à un terminus, donc je le prends à Robinson. Et donc il y en a un toutes les 30 minutes, voire un peu plus. »

Comme les étudiant·es d'origine populaire rencontré·es par Pascale Dietrich-Ragon (Dietrich-Ragon, 2021), les cohabitant·es se sentent « à la marge » de la vie étudiante, en raison de leur éloignement.

## 1.2 Tenter sa chance pour les résidences étudiantes

Pour les étudiant·es qui décohabitent, la recherche d'un logement passe souvent par l'examen des possibilités du côté des logements sociaux étudiants, en particulier les résidences gérées par les CROUS. Or, l'enquête confirme que cette solution est fortement limitée, notamment en raison d'une situation structurelle de manque de places. Le CROUS propose 173 430 places sur l'ensemble de la France, pour 2,93 millions d'étudiants, dont 675 400 boursiers (selon le rapport d'activité de 2022 du CNOUS).

Dans une consultation organisée par la FAGE fin 2023, auprès de 7 531 étudiant·es, l'insuffisance des places dans les résidences CROUS est mise en avant : 37 % des étudiant·es qui n'ont pas pu avoir une place aimeraient en avoir, et cela monte à 58 % en Île-de-France<sup>27</sup>.

Alix, aînée de trois enfants, a grandi dans une famille où l'argent a toujours été un sujet auquel il fallait faire attention. Elle est boursière à l'échelon 3, c'est-à-dire qu'elle reçoit 345 euros par mois. Pour venir faire ses études à Paris, à l'Université Paris B, elle espérait trouver une place dans une résidence CROUS, mais elle n'a reçu aucune réponse positive à ses demandes.

« J'ai fait toutes les démarches pour les logements du CROUS où il n'y a eu que des refus et qu'on n'a jamais trop su pourquoi. Alors que je suis éligible à la bourse, etc. [...] Mais... euh... On n'a jamais su pourquoi je n'avais pas été acceptée sur les logements du CROUS. Donc ça crée un peu une, une angoisse là, pour l'année qui arrive. »

<sup>27</sup> Consultation étudiante « Bouge ton Crous », FAGE, 2024

La situation s'est débloquée lorsque les grands-parents de son copain ont accepté d'héberger le couple, dans une ville d'Île-de-France à une heure de Paris.

Elsa, boursière à l'échelon 6, est acceptée en licence à l'Université Paris C après deux ans d'études à Bordeaux. La question du logement apparaît très rapidement comme une source d'inquiétude : Elsa ne peut pas être hébergée par le membre de sa famille qui vit en région parisienne, et elle a l'impression que le CROUS représente la seule solution viable. Or, lors de sa première demande, elle n'obtient pas de logement et doit donc attendre le deuxième cycle d'attribution.

« Mais ça a été compliqué parce qu'il y a plusieurs vagues d'attribution de logements et donc j'ai rien eu à la première vague de logements. Ça nous inquiétait. J'ai un oncle qui habite à côté de Paris, mais il avait pas non plus, je crois, la possibilité de me loger [...] Finalement, au deuxième cycle d'attribution, j'ai eu un logement, un onze mètres carrés dans le 14<sup>e</sup>, avec une cuisine, enfin, le minimum. »

Lorsqu'arrive la rentrée d'Elsa, sa mère pose un jour de congé pour la conduire à Paris avec ses affaires. Mais une fois arrivée à l'accueil, avec toutes ses affaires, Elsa a une mauvaise surprise, car il n'y a pas de trace du logement réservé dans le système.

« Et donc en fait, j'avais pas de logement. Et donc là, avec ma mère, on s'effondre. Enfin, on commence à pleurer [...] Moi, j'étais là, j'avais l'impression que c'était une blague. Mais en fait, il a vu que vraiment, c'était pas possible. Enfin, on lui a expliqué. Il a été compréhensif, il a appelé son supérieur. Et en fait, il y avait une chambre, je pense peut-être une chambre qu'ils gardent de côté pour les situations un peu d'urgence. »

Devant sa détresse, Elsa se voit proposer une autre chambre dans la même résidence. Les conditions ne sont pas exactement les mêmes (9 m<sup>2</sup> au lieu de 11, et une cuisine partagée). Mais Elsa retient surtout qu'elle avait voulu plusieurs fois pendant l'été vérifier l'état de son logement à venir, mais qu'elle avait trouvé le CROUS de Paris « injoignable » :

« Le CROUS de Paris, ils sont, en fait, injoignables. Et c'était quand même... parce que, pendant les vacances, mais c'est quand même aussi le moment où les étudiants cherchent leurs apparts, toutes les inscriptions... Nous, on est laissés... ils nous laissaient sans aide. Et là, vraiment, c'est une situation quand même. Surtout que j'avais payé un acompte. »

Son expérience dans cette résidence la conduit à une posture un peu ambivalente. Elle sait qu'avec sa bourse, et le dossier de ses parents, elle aurait eu beaucoup de mal à trouver une alternative permettant de vivre à Paris, et avec un loyer aussi bas (il est de 270 euros par mois). Pourtant, elle se sent peu considérée par le CROUS de Paris, à la fois du fait de l'épisode de la rentrée, et par ailleurs en raison de l'état dégradé de sa résidence.

L'accès aux résidences du CROUS dépend aussi de critères d'éligibilité : pour ceux et celles qui ne sont prioritaires ou qui n'ont pas eu de proposition lors des deux phases d'attribution, il y a aussi l'option des foyers de jeunes travailleurs<sup>28</sup>. Dans l'enquête, deux étudiantes vivent en FJT, Kenza et Laurie. Kenza se souvient avoir déposé une centaine de candidatures dans ces foyers en Île-de-France, alors qu'elle était en licence à l'Université Paris A, pour n'obtenir qu'une réponse positive. Cela confirme la situation de pénurie de places : en Île-de-France, 88 % des demandes sont refusées faute de places, selon l'Union

<sup>28</sup> En France, l'Union nationale pour l'habitat des jeunes (UNHAJ) propose aux jeunes entre 16 et 30 ans 45 000 logements situés pour la plupart dans des foyers de jeunes travailleurs (FJT), qui sont « des structures qui fournissent un hébergement temporaire ainsi qu'un accompagnement socio-éducatif à des jeunes ayant une activité professionnelle ou étant en voie d'insertion sociale et professionnelle » (Couronné, 2022, p. 1).

nationale pour l'habitat des jeunes (UNHAJ). Au moment de l'entretien, plusieurs années après cette démarche, Kenza vit toujours dans le foyer et espère pouvoir y rester le plus longtemps possible.

### 1.3 Dans le privé, l'épineuse question du dossier

Lorsque les résidences universitaires ne sont pas une option viable, par manque de place ou inéligibilité, les étudiant-es se tournent vers le marché locatif privé. Or, à Paris en particulier, celui-ci est tendu, du fait notamment de la ponction d'une partie du parc au profit des meublés touristiques et de la concurrence que connaissent les étudiant-es avec d'autres publics, notamment les jeunes actifs. Dans ce contexte de concurrence, trouver un logement peut s'avérer un parcours semé d'obstacles, dont le premier est la constitution d'un dossier viable selon les propriétaires et les agences.

Lorsque Justine (L1, Université Paris B) a été acceptée dans sa formation parisienne, elle a fait une demande pour avoir une place dans une résidence étudiante du CROUS, qui a été refusée. Elle s'est alors tournée vers les sites qui recensent les logements du marché privé. Elle a découvert une forte concurrence et fait beaucoup de visites avant que son dossier soit accepté : « On a fait des files – ça aussi, je ne connaissais pas – on a fait des files d'attente devant des apparts. L'appart où je suis, on était 80 à l'avoir visité. »

Le studio dans le lequel elle vit fait 15 m<sup>2</sup>. Justine considère qu'elle a eu de la chance d'avoir un « bon » dossier, dans le sens où ses deux parents travaillent dans la fonction publique. La question du dossier est épineuse : Morgane (M1, Université Grande couronne A), dont les deux parents travaillent aussi, a essuyé beaucoup de refus avant de trouver l'appartement dans lequel elle vit au moment de l'entretien. Elle qui entend dire que « techniquement, un dossier étudiant, il passe partout » trouve que « c'est tout aussi compliqué ». Alors qu'elle présente un dossier avec quatre garants (ses deux parents, qui travaillent, et les deux parents, qui travaillent aussi, de son compagnon), elle découvre que l'assurance refuse son dossier. La situation se débloque, car la propriétaire accepte de louer l'appartement en ne tenant pas compte de l'avis de l'assurance.

« J'ai juste eu énormément de chance en arrivant et la propriétaire est très gentille et ça se passe très bien. Mais de base, l'assurance nous avait un message pour dire – parce que c'était mon dossier à moi : "Ça ne passe pas." Alors que j'avais quatre garants en étant étudiante. Parce que normalement, le garant doit couvrir trois fois le loyer et avec les quatre, du coup, ça passait. Et... et ils ont refusé. »

Daria aussi se souvient de la panique provoquée par une succession de refus de ses candidatures pour un appartement, en Île-de-France où elle réalise une licence (Université Grande couronne A).

« Depuis mai jusqu'à août, je cherchais un appartement et c'est très compliqué en distanciel. On a essayé de contacter plein d'entreprises, on s'est fait recalé tout le temps. Et puis bon, avant, c'était en juillet où j'ai été penchée sur les recherches à fond et en même temps, j'étais en Pologne. C'était le pire mois de ma vie honnêtement, parce que je me faisais que recalé. »

On lui fait comprendre qu'elle n'a pas un bon dossier, car les revenus de ses parents (sa mère travaille dans une cantine d'école, et son père dans le bâtiment) ne sont pas suffisants.

« Parce qu'il y avait surtout le problème de on ne voulait pas me prendre parce que mes parents ne gagnaient pas suffisamment, donc ils ne pouvaient pas être mes, enfin, ils ne pouvaient pas être mes garants. »

Elle soumet une demande en résidence étudiante privée, mais cette résidence souhaite que ses parents aient des revenus équivalant à sept fois le loyer : « Une maison d'étudiants d'ailleurs, qui demandait que le revenu de mes parents soit sept fois supérieur au loyer et je me suis dit, mais qui gagne une telle somme ? »

Comment faire pour trouver un logement lorsque son dossier n'est pas jugé assez solide par le marché privé ? La « débrouille », comme la qualifie Estelle (2A, école travail social), peut prendre plusieurs formes. Lorsque cette étudiante, en reprise d'études et mère de deux enfants, cherche un logement à proximité de son site de travail d'alternante, elle n'a initialement que des refus. Pour changer la donne, elle agit de deux manières : elle obtient que son frère fasse un dossier en commun avec elle, comme s'ils allaient vivre ensemble, pour avoir deux salaires plutôt qu'un. Elle va aussi écrire une lettre, pour motiver sa demande et préciser sa situation de mère célibataire.

« Voilà, pour avoir cet appart, je... donc, je fais semblant d'être en colocation avec mon petit frère. Donc ce qui est très cool de sa part parce que ça l'engage quand même si jamais il y a un problème. Et... et j'ai fait une lettre de motivation aussi. C'est que je ne sais pas du tout si ça a joué en ma faveur [...] Mais en tout cas, en disant que j'avais envie d'y rester longtemps, que j'avais des enfants, etc., patati, patata... peut-être que ça, c'est quand même un argument qui peut plaire à un propriétaire [...] Je pense qu'il y a quelque chose, dans ma situation, qui relève vraiment de la question de la débrouille, quoi. Vous voyez ? »

Estelle n'est pas la seule à se dire qu'il faut expliciter sa situation auprès des agents ou des propriétaires. Daria trouve sa place dans son logement actuel après plusieurs semaines de recherche, un mois avant la rentrée. C'est une chambre dans une maison en colocation à Deuil-la-Barre (95), qu'elle obtient après avoir « supplié » l'agent immobilier d'accepter son dossier.

« J'étais vraiment en pleurs devant l'agent immobilier en lui disant que c'est vraiment ma dernière roue de secours parce que je, j'étais, je me sentais très mal sur le fait que je suis censée partir dans un mois à Paris et que je n'avais toujours pas de logement ou quoi que ce soit. »

Daria est passée par une explication émotionnelle de sa situation pour convaincre l'agent immobilier de lui accorder sa confiance. Lorsque Paul (L2, Université Grande couronne A) a parlé au téléphone avec le propriétaire du studio qu'il occupe au moment de l'entretien, il a au contraire plutôt caché à quel point sa situation était compliquée. Il voulait « vendre du rêve », pour rassurer le propriétaire.

« Je lui ai expliqué que j'étais étudiant, sans vraiment lui dire dans quoi j'étais, sinon... parce que... pour éviter que ça... qu'il se dise que vraiment je suis quelqu'un qui n'a pas de soutien, quelqu'un qui... Voilà. Non, voilà : "J'ai un parent qui gagne ceci, qui gagne cela." Il fallait vendre un petit peu du rêve. »

Lorsqu'il arrive devant le studio pour la visite, le propriétaire lui annonce qu'il est en retard. Paul décide de rester, car il n'a pas d'autre piste de logement. Après plusieurs heures d'attente, au milieu de l'hiver, il visite enfin le studio. Le propriétaire, touché par la détermination de Paul, accepte de le lui louer.

« Il m'a dit : "Vous, vous venez de très loin, vous m'avez dit de Pantin ; c'est quand même très loin et... vous m'avez attendu pendant je ne sais pas combien de temps" parce que j'ai fait cette visite, je crois, à 21 h. J'ai dû attendre le monsieur, il faisait froid. C'était compliqué. J'étais debout pendant des heures et des heures [...] Il m'a dit : "Vous avez attendu, donc du coup, merci beaucoup. Vous avez l'air respectueux. Je pense que ça... ça... ça... vous me convendez. Votre profil me convient." »

Face aux difficultés à faire accepter son dossier, Quentin (L1, Université Paris A) est parti dans une autre direction. Il a modifié les fiches de paie de sa mère, avec qui il n'était par ailleurs plus en contact, pour soumettre un dossier « plus solide ». Paul aussi avait modifié son dossier pour « vendre du rêve » : une stratégie qui sera évoquée plus en détail dans la section suivante de ce chapitre.

Il est décisif dans le parcours d'études de savoir où vivre, alors que comme le montre cette première partie de chapitre, l'accès au logement en Île-de-France est difficile, surtout pour des étudiant·es issu·es de milieux modestes et/ou venu·es de l'étranger. Avec des budgets réduits, des places insuffisantes dans les résidences universitaires, et des dossiers jugés peu fiables par les propriétaires dans le privé, trouver un logement demande souvent beaucoup de temps et de démarches.

Lorsque les moyens financiers sont réduits, que le dossier immobilier est jugé comme mauvais, et que les places dans les résidences universitaires semblent inatteignables (en raison de manque de place ou des critères d'éligibilité pour les étudiant·es étranger·es), comment faire ? L'enquête met en évidence l'importance des formes d'arrangements que les étudiant·es construisent avec l'aide de leur réseau.

## 2. Pour trouver un toit, faire appel à son réseau

Au cours des entretiens, dans les parcours résidentiels des étudiant.es, plusieurs solutions sont le fruit d'une demande d'aide auprès de son réseau. Il s'agit ici du réseau au sens large : cela peut inclure une demande d'aide à des membres de la famille ou des ami·es proches, mais aussi une sollicitation auprès d'une communauté plus large ou de connaissances récentes.

Ces sollicitations, et les opportunités résidentielles qu'elles débloquent, apparaissent en particulier dans les parcours d'étudiant·es étranger·es, qui n'ont pas accès au début de leur séjour étudiant aux résidences universitaires et qui peinent à trouver des logements dans le parc privé. Elles sont aussi évoquées par des étudiant·es français·es dont la situation financière est très tendue.

### 2.1 S'appuyer sur des solidarités communautaires

L'entraide communautaire peut débloquent des recherches infructueuses de logement, notamment lorsqu'elle permet de trouver un logement qui ne demande pas de garants français. Les situations partagées lors des entretiens soulignent que cette aide peut être paradoxale : ces réseaux mobilisés permettent de détourner la nécessité d'avoir un garant, ou certains documents dans son dossier, mais ont un coût, le plus souvent financier.

Pour Paul, qui vient du Congo, ou Hana, originaire de la Corée du Sud, l'accès au logement en région parisienne a été très difficile, faute notamment d'avoir un garant. Après deux ans passés à Poitiers, Hana, qui suit une L3 de sociologie à l'Université Paris A, s'est retrouvée à Paris en difficulté pour se loger : « En fait, pour trouver l'appartement, j'ai un peu galéré, parce qu'il y avait une demande de garants qui habitent en France, donc comme je suis coréenne, donc, je pouvais pas. »

Elle se renseigne sur le système de garantie Visale<sup>29</sup>, mais explique que celle-ci n'était pas acceptée par les propriétaires ou les agences, qui ne retenaient pas son dossier. Elle a décidé de faire appel à la communauté coréenne pour trouver une solution : en ligne, Hana parvient à trouver une jeune femme sud-coréenne qui va quitter le logement qu'elle occupe à Paris et accepte de l'aider à s'y installer. Cela implique de la payer, en plus de la caution et du loyer.

« L'ancien locataire de l'appartement était coréenne. En fait, comme c'était en appartement non meublé, elle a acheté tous les meubles. Elle a dit, à la condition que j'achète les meubles, elle me passe vraiment, elle me laisse l'appartement. Et ça, c'était 950 euros. »

Cette demande sème temporairement la panique chez Hana, qui ne dispose pas de cette somme. La situation pourra se débloquent lorsqu'elle obtient de son père qu'il l'aide financièrement, de manière exceptionnelle. De son côté, lorsque Paul, en L2 à l'Université Grande Couronne A, touche son premier

---

<sup>29</sup> La garantie Visale est un dispositif d'Action Logement, dont le but est de favoriser l'accès au logement. C'est un service qui peut servir de garant pour des jeunes entre 18 et 30 ans, ou pour des salarié·es de plus de 30 ans selon certaines conditions.

salaires, il cherche un logement. Mais puisqu'il ne peut pas s'appuyer sur sa famille pour avoir un garant, il se tourne vers son réseau communautaire pour trouver une solution. C'est une solution qui va lui coûter 500 euros.

« Je fais la recherche de logement. Je dépose, j'envoie mon dossier et tout. Mais le problème, c'est que pour que le dossier soit intéressant, il faut un garant. Du coup, je suis obligé de... de demander à des personnes de ma communauté qui sont ici, de me trouver une personne qui serait... qui aurait un... voilà, qui aurait un CDI... qui gagnent plus de 1 600. Et c'est des choses que vous ne trouvez pas gratuites.

[...] Je n'avais pas le choix. J'ai donné 500 euros, j'ai reçu les papiers. Et donc là, ça commence un peu à s'ouvrir. »

Il faut se débrouiller pour avoir un dossier acceptable : il y fait figurer les fiches de paie de son contact qui serviront à éviter les refus essayés avec son salaire de moins de 1 000 euros par mois. Paul voit cela comme une transaction nécessaire, dans un contexte où il estime qu'il n'a plus d'autre choix. Avant de se retrouver à prendre cette décision, il a été hébergé par une connaissance de sa famille, il a dormi dans un hall de gare, il a connu un hébergement d'urgence et a donc connu une très forte précarité résidentielle.

La solution d'entraide communautaire en réponse aux difficultés de logement ne concerne pas exclusivement les étudiant-es venu-es de l'étranger pour leurs études. Thomas, 19 ans, en deuxième année de classe préparatoire, a aussi trouvé la recherche d'appartement compliquée, alors que ses parents ne pouvaient pas servir de garants. Thomas est binational et ses parents, originaires de Chine, l'aident en cherchant des annonces d'appartement sur un site de particuliers chinois. Sur ce site, le fait d'être membre joue comme une garantie, ce qui permet d'obtenir une location sans avoir l'examen du dossier ni le niveau de revenus du ménage ou des parents.

« Mes parents, du coup, sont tombés sur une annonce, mais du coup, là, c'étaient des sites de particuliers chinois notamment. Ça a, enfin, ça a aidé un peu parce qu'on n'avait pas besoin d'avoir de garant. On n'avait pas besoin de montrer un dossier, de constituer un dossier. Euh, du coup, c'était peut-être plus pratique, plus rapide, mais finalement, on n'a pas vraiment été fixés sur l'état de l'endroit. »

La démarche de ses parents sur ce site permet à Thomas de s'installer avec son frère dans un logement près de Gare du Nord. Toutefois, au-delà du soulagement d'obtenir un appartement sans avoir à constituer de dossier, il faut aussi accepter de ne pas faire de visite au préalable. Une fois installé, Thomas remarque qu'il n'a pas de marge de manœuvre pour commenter l'état de l'appartement, dans lequel il y a des souris et dont la serrure est cassée : il découvre une autre forme de précarité résidentielle, qui sera évoquée plus en détail dans la dernière section de ce chapitre.

## 2.2 Les hébergements (plus ou moins) temporaires

L'hébergement chez un tiers pendant les études peut recouvrir des situations assez variées, selon des « éléments plus ou moins objectivés (statut d'occupation du logement, échanges monétaires ou autres, usages des espaces, des entrées et des sorties, etc.) et de perceptions individuelles (sentiment d'être « chez soi », évaluation des obligations et des droits, etc.) » (Béguin, Lévy-Vroélant, 2012, p. 64).

Au cours de l'enquête, 10 étudiant-es (sur les 43) évoquent être ou avoir été hébergé-es à une période de leurs études. Les durées de cet hébergement varient énormément : de quelques semaines pour Morgane, jusqu'à une année complète pour Kenza, et peut-être une durée plus importante pour Alix qui est encore hébergée au moment de l'entretien. Mis à part l'expérience de Morgane, les cas d'hébergement ont eu lieu en Île-de-France et sont présentés comme liés à des difficultés pour se loger

dans cette région. Le point de départ est donc souvent le même - ne pas savoir où se loger -, mais les configurations diffèrent : le coup de pouce amical, le soutien familial, et l'hébergement chez un tiers. Toutes ces configurations permettent, ou ont permis d'avoir un toit à un moment où d'autres alternatives n'étaient pas possibles. Toutefois, elles n'ont pas provoqué chez les étudiant-es les mêmes expériences d'instabilité. Ces solutions de passage peuvent parfois servir de rempart contre une aggravation de la situation, mais aussi représenter un arrangement inconfortable ou instable qui vient accroître le ressenti de précarité.

### **Le coup de pouce amical**

Le premier « coup de pouce » représente souvent une solution temporaire, de l'ordre de quelques semaines, proposée par des ami-es de l'hébergé-e. C'est la solution temporaire sur laquelle s'appuie Morgane, lorsqu'elle quitte sa chambre dans une résidence du CROUS, à la fin de l'été de sa deuxième année de licence à Montpellier, alors qu'elle n'a pas encore réussi à trouver un autre logement. Elle s'installe temporaire chez des amis, qui l'hébergent gratuitement, pendant les deux mois où elle continue ses recherches.

C'est un contexte dans lequel elle a souffert du manque d'intimité, puisque le logement occupé était petit, mais dont elle en parle avec beaucoup de reconnaissance. Même attitude chez Koffi, 25 ans, en M1 à l'Université Paris A, étudiant originaire de Côte d'Ivoire, qui s'installe initialement chez un particulier, dans une commune au sud de Paris. Pensant avoir trouvé un arrangement chez un tiers, il explique qu'il n'a pu y rester que « quelques semaines », car il n'a pas « suffisamment de fonds pour pouvoir payer le loyer du mois suivant. » Il est alors contraint de solliciter son entourage amical pour l'héberger gratuitement pendant un temps :

« Donc j'ai dû chercher un ami pour pouvoir m'héberger et chercher des potes pour pouvoir m'héberger en attendant. [...] J'ai trouvé quelqu'un qui m'hébergeait, jusqu'en décembre, et c'est là que j'ai pu avoir un logement au CROUS. »

Son amie est inscrite dans la même université que lui, et réside dans une chambre de 18m<sup>2</sup> dans une résidence CROUS. Elle accepte de l'héberger pendant que Koffi multiplie les demandes auprès du CROUS pour chercher son propre logement. Il obtient une proposition du CROUS de Créteil en décembre, deux mois après s'être installé chez son amie. S'il reconnaît que c'était parfois « difficile » à deux dans ce petit espace, il souligne l'importance de la solidarité dont elle a fait preuve puisque tous les deux vivaient leur première année d'études à Paris et rencontraient des difficultés financières. Pour la remercier, il lui laissera tous les ustensiles de cuisine qu'il a achetés pendant leurs deux mois de cohabitation.

« Comme j'ai été hébergé par mon amie, étant donné qu'elle était nouvelle et qu'elle n'avait pas aussi d'argent, donc c'est moi qui ai dû acheter tous les frais d'installation et en partant, je n'ai pas voulu prendre quelque chose. J'ai tout laissé à mon amie. »

Dans ces deux cas, la possibilité de s'appuyer sur ses ami-es a été une source d'aide précieuse pour les quelques semaines de transition dans le parcours résidentiel de ces étudiant-es. La durée relativement courte des hébergements explique le ressenti plutôt positif exposé en entretien. Le plus difficile semble d'avoir été obligé de demander de l'aide ; alors qu'avoir été entendu dans cette demande est ressenti comme une chance.

### Soutien familial

Cette configuration « familiale » réunit des situations assez différentes, mais dont le point commun est que la personne qui héberge a un lien de parenté avec la personne hébergée. Lina est hébergée par son frère puis par une tante, Samir par une tante, Kenza par sa cousine, Rayan chez sa sœur et Alix chez sa belle-famille. Sauf Alix, il s'agit ici d'étudiant-es étranger-es, pour qui l'hébergement a été décidé en amont de leur arrivée en France. Cet arrangement représentait d'ailleurs une nécessité pour permettre l'installation en France. La difficulté ressentie dans ces expériences d'hébergement varie selon qu'elle est liée aux conditions matérielles de logement, à l'instabilité de l'arrangement, ou à l'absence de sentiment d'être « chez soi ».

Tous et toutes ne vivent pas avec la personne qui les héberge : Samir vit temporairement, et seul, dans le pavillon de sa tante, qui est en vente. Sa situation est instable, dans la mesure où il devra quitter ce logement dès que la vente sera faite, mais sans savoir quand.

« Moi, je suis chez elle dans le pavillon. Je suis tout seul parce que comme elle l'a mis en vente, elle m'a dit : "Tu peux rester là-bas." Je suis là pendant presque neuf, huit mois. Je suis arrivé là le 13 août, ouais. Huit, neuf mois. Elle m'a dit : "Tu peux rester là-bas. Dès qu'il sera, dès qu'il y aura des opportunités, des opportunités pour des acheteurs, je vais t'aider à trouver un truc pour un loyer et tout." »

Cet hébergement fait partie d'un soutien plus général que sa tante lui propose pendant la période de ses études à l'Université Grande couronne A. Il sait qu'elle l'aidera à trouver un logement lorsqu'il lui faudra quitter le pavillon. Alors qu'il n'avait pas de ressources à son arrivée à Paris, au moment de l'entretien, il gagne autour de 800 euros par mois en travaillant dans un hôtel, et se sent plus confiant s'il lui faut déménager. Il propose à sa tante de lui donner de l'argent ou de payer certaines factures, mais elle refuse. En échange de ce soutien, qui lui permet de faire d'importantes économies puisqu'il n'a pas de loyer à sa charge, il propose de garder gratuitement son petit cousin. Cette question de la contrepartie est souvent abordée pour les hébergements familiaux. Lina aussi évoque du temps qu'elle consacre à la garde d'enfants, ses cousines, pour aider la tante qui l'héberge.

Dans ces arrangements, la précarité peut être ressentie non pas en raison d'un risque imminent de devoir partir, mais du fait de la difficulté à se sentir « chez soi ». Rayan, qui vit chez sa sœur, dort dans le salon de l'appartement. Il explique bien s'entendre avec sa sœur, mais que l'espace exigu qu'ils partagent peut rendre plus compliquée la cohabitation.

« On s'aime bien, en fait, on est frère et sœur, donc voilà, c'est une bonne relation, mais je sais que des fois, je le sens, quand elle, elle revient du travail, elle est fatiguée, et des fois, j'ai l'impression qu'elle a envie d'être seule. »

Il se préoccupe alors de se faire discret et de préserver leur bonne entente. Cette réflexion est aussi présente dans l'expérience d'Alix. Cette étudiante en L1 à l'Université Paris B a accepté de s'installer chez la famille de son copain, car c'était la seule solution trouvée pour s'installer en Île-de-France, alors qu'elle envisageait de faire les trajets entre l'Université Paris B et la maison de ses parents, en région Centre.

« Je ne saurais pas comment j'ai fait si je n'avais pas eu ces..., enfin si mon copain n'avait pas eu des grands-parents dans la région parisienne. C'est vraiment là... ça nous a sauvés parce que je n'aurais pas pu faire les allers-retours tous les jours. Ça m'aurait fait deux heures et demie de route, enfin, de train, tous les jours ou sinon, je ne sais vraiment pas comment j'aurais fait. »

C'est un arrangement avec la belle-famille, ce qui explique aussi un niveau d'intimité moins important, puisqu'Alix ne connaît le couple qui l'héberge que depuis quelques années. Pouvoir vivre chez eux a été extrêmement précieux, mais Alix pense quotidiennement à la possibilité d'avoir son propre toit l'année

prochaine. En réfléchissant à la façon dont cette première année d'études à Paris s'est déroulée, elle trouve qu'en voulant toujours bien faire pour ne pas déranger ceux qui l'hébergeaient, elle s'est peu écoutée.

« Je sais que je me réfugie beaucoup dans l'idée de l'année prochaine. Si j'ai mon chez-moi, je serais capable de faire un peu mieux pour moi aussi. J'ai vraiment eu l'impression que cette année, de me mettre de côté, de moins m'écouter, etc. »

### **Hébergement chez un tiers**

L'hébergement par un tiers est une expérience partagée par quatre personnes dans l'enquête, avec des ressentis très différents en raison d'une fin d'hébergement vécue soit positivement soit négativement. Dans le premier cas, celui de Claire (L1, Université Paris A), l'hébergement chez des amis de ses parents est toujours en cours. C'est un arrangement qui fonctionne très bien : elle leur donne un petit « loyer », autour de 500 euros, en échange de quoi elle est installée dans le studio attaché au logement de cette famille que ses parents connaissent bien. Elle ne peut pas prétendre aux APL et n'a pas la sécurité d'un bail, mais elle se sent entourée pendant sa première année à Paris. Les termes de cet hébergement sont assez clairs : la durée est fixée pour l'année scolaire, et les parents de Claire l'aident financièrement pour le « loyer » qu'elle donne à ses hébergeurs.

Dans les deux autres cas, l'hébergement était gratuit et terminé au moment de l'entretien, mais l'expérience a été très différente, car elle ne s'est pas achevée du tout de la même manière : pour Alba, la fin de l'hébergement s'est organisée une fois qu'elle a eu trouvé une autre solution, dans une résidence étudiante, alors que Paul s'est retrouvé face à une fin d'hébergement « sèche », mis à la rue et obligé de passer une nuit dehors.

Alba, étudiante espagnole en L1 à l'Université C, où elle s'est inscrite pour faire des études de lettres, a trouvé très difficile de se loger à Paris, où elle était pourtant venue avec sa mère, avant la rentrée, faire des visites et déposer des dossiers. Mais malgré ces efforts, elle bute sur la question des garants, puisque les siens sont espagnols et cela n'est pas souvent accepté par les propriétaires des logements qu'elle visite.

« C'était très compliqué. Après, je suis venue fin août pour essayer de chercher un logement avec ma mère, mais ça n'a pas marché non plus. Il y avait aussi des complications par rapport à que c'est mes parents, mes garants, et ils habitent en Espagne, donc c'est tout en espagnol, déjà, et aussi il y a plein de gens qui ne prennent pas des garants qui ne soient pas français. »

Alors que la rentrée arrive, et qu'elle n'est pas acceptée dans les logements pour lesquelles elle dépose son dossier, sa mère cherche dans son réseau élargi une solution. Alba est accueillie pour un mois chez une amie de sa mère, qui vit dans les Yvelines : « Je suis restée un mois chez une amie de ma mère, qui habite à Louveciennes, qui est dans le 78. » C'est assez loin de ses cours à l'Université Paris C, et ce n'est pas un endroit où elle se sent chez elle, mais c'est une solution précieuse. « Au moins, j'avais un toit », explique Alba, qui pendant ce mois d'hébergement se lance dans de nouvelles démarches pour trouver un logement où s'installer plus durablement. Elle prend rendez-vous avec l'assistante sociale de son université, qui l'aide à mieux comprendre les différentes possibilités en matière de résidences pour étudiant-es.

« J'étais allé à l'assistante sociale, elle m'a donné plein de ressources pour chercher des logements, j'ai postulé un peu partout. Et puis après, il y a un ami de la famille qui travaille à la mairie de Boulogne, et donc lui, il savait qu'il y avait des résidences à Boulogne, il m'a dit que je pouvais rester là. »

L'expérience d'Alba est aussi le fruit d'un contexte familial avec des parents étrangers, mais dotés d'un réseau de connaissances en Île-de-France qui acceptent d'aider l'étudiante et qui sont en mesure de l'héberger pendant un temps, ou de l'accompagner dans des démarches pour accéder à une résidence

étudiante. Les difficultés d'accès au logement prendront fin grâce à l'intervention d'un autre « ami de la famille », qui l'aide à obtenir une place dans une résidence privée à Boulogne. Cette expérience d'hébergement est présentée pendant l'entretien comme une solution temporaire réussie parce qu'elle est justement restée temporaire. Le mois d'hébergement négocié a été suffisant pour que d'autres solutions soient identifiées.

C'est ce qui la distingue fortement de l'expérience de Paul, en L2 à l'Université Grande couronne A, pour qui l'hébergement connu lors de son arrivée en France est une expérience bien plus négative. Originaire du Congo, il fait le choix de cette formation parce qu'une connaissance de ses parents réside dans une commune voisine et pourrait l'aider.

« Et donc, j'ai fait le choix de [Université Grande couronne A] parce que, voilà, c'est là où on va dire, je connais, là où j'avais une connaissance. Elle était établie ici plus ou moins. Donc... on a... j'ai fait ce choix-là et donc je suis venu. J'ai été accueilli par cette personne-là [...] C'était plus proche de l'école, c'était beaucoup plus facile et tout, donc je me suis installé chez lui. C'est donc une connaissance des... des parents, si vous voulez bien. »

L'accueil se passe bien dans un premier temps. Toutefois, Paul est confronté à des difficultés avec son compte bancaire et un virement d'argent dont il dépend reste bloqué. C'est l'argent qu'il a signalé à l'ambassade au moment de demander son visa, autour de 3 000 euros. Alors qu'il pensait devoir attendre une ou deux semaines pour que le virement arrive sur son compte en France, il se retrouve pendant plus de deux mois à l'attendre. Pendant cette période, il voit qu'il commence à être perçu comme une charge non négligeable par les personnes qui l'hébergent.

« Mais moi, j'ai passé, je crois, deux mois et demi sans que cet argent me soit versé. Donc vous voyez, j'étais dans une situation où... où je n'avais pas d'argent. Je... j'habitais chez des gens qui m'avaient accueilli, c'est... je leur en serai toujours reconnaissant, mais qui, au bout d'un moment, se rendaient compte – je ne sais pas, certainement, c'est ce que je me dis – que les charges pour... pour... pour eux, devenaient... plus importantes. »

Il se retrouve coincé, car il n'a pas d'argent à leur proposer pour aider à faire les courses ou payer les charges liées au logement. Il explique qu'il tâche de moins manger, pour essayer de se faire discret. Malgré cela, après deux mois, ses hôtes lui demandent de partir.

« J'ai évité de... j'évitais d'être une charge pour ces personnes. Donc, il suffisait d'un petit "bah non, j'ai pas faim". Voilà tout ça, pour éviter d'être vraiment une charge pour ces personnes. Pendant toute... toute cette période, je suis resté comme ça. Et puis l'argent ne venait toujours pas et... jusqu'à ce qu'ils me demandent comme ça de partir. »

La demande se fait de manière explicite un soir, et son hôte le dépose à la gare à côté de chez lui. C'est un moment très difficile pour Paul qui se sent totalement abandonné.

« Donc, j'avais une petite valise comme ça. Je suis arrivé au Stade de France à Saint-Denis, Saint-Denis-Stade de France, autour de 21 h, il m'avait déposé là, dans un coin et il m'a dit : "Écoute, sans voiture... il y a le train, tu peux..." Je ne sais pas. Que j'allais... je ne sais même pas aller où. Il ne s'est pas interrogé sur là où j'allais dormir, tout ça. D'un côté, c'était tout... C'était tendrement, c'était, en tout cas, il y avait aucune violence, mais c'était : "En tout cas, vous partez. Débrouillez-vous !" »

Le premier soir, Paul se retrouve à dormir dans une gare de RER. Il ne peut pas demander de l'aide à sa mère, qui est au Congo, et souffrante. Il a une grande sœur, qui vit en Île-de-France, mais il ne l'a pas appelée car elle « n'est pas ouverte » à l'accompagner. La fin brutale de son hébergement est une expérience de grande solitude : « Je suis tout seul face à moi-même et je dois trouver des solutions. » Paul obtient d'un ami de sa formation un prêt de 50 euros, qui lui permet de passer la deuxième nuit à l'hôtel. Dans les jours qui suivent, c'est une aide d'urgence obtenue auprès de son université, d'un montant de 650 euros, qui lui permet de rester à l'hôtel, où la nuit coûte 35 euros. Se sentant mal dans

cet l'hôtel, où cela sent très fort la cigarette, il se retrouve à appeler le 115. Il dit appeler toute la nuit en vain : « Je suis... resté toute la nuit. Enfin, j'avais les yeux fermés sans vraiment... être endormi. Et ça sonnait comme ça, vous voyez... vous savez les attentes... » Sa situation évolue en deux temps : dans un premier temps, il est orienté par les services sociaux de son université vers un foyer, où il peut rester quelques mois en payant 700 euros par mois. Ensuite, lorsqu'il a trouvé des ressources un peu plus stables en travaillant, il se lance dans les démarches pour louer un appartement.

Ainsi, la fin de la période d'hébergement représente un moment clé d'exposition à la précarité, en particulier lorsque cette fin n'est pas articulée avec une autre solution de logement. Il faudra plusieurs mois pour que Paul retrouve une forme de stabilité, et, comme cela a pu être évoqué dans le chapitre précédent, sa dépendance aux revenus de travail pour vivre le conduit à accepter un emploi avec un contrat de 35 heures par semaine, lui permettant de gagner de quoi se loger et se nourrir, mais l'empêchant de se rendre en cours.

Dans l'ensemble des cas, les étudiant·es ont connu des difficultés pour trouver un logement en Île-de-France, et l'hébergement par un tiers était dans un premier temps vécu comme une solution à ce problème. Toutefois, à partir des multiples configurations présentées dans l'enquête, le lien entre hébergement et précarité est complexe. L'hébergement peut éviter une précarité résidentielle plus grave ou, à l'inverse, aggraver la précarité en exposant à des ruptures résidentielles très fortes : il serait donc important de continuer à éclairer les situations et les conditions, d'hébergement pendant les études pour mieux comprendre et qualifier l'articulation entre précarité et hébergement.

### 3. Conditions de logement et précarité

En quoi les conditions de logement peuvent-elles participer à l'expérience de la précarité étudiante ? Comment impactent-elles les conditions d'études et le quotidien des étudiant·es ?

Dans une analyse de l'enquête Conditions de vie 2020 de l'OVE portant sur les effets des conditions de logement et des modes d'habitat sur la réussite ou la vulnérabilité scolaire dans le supérieur, Leïla Frouillou et Fanny Bugeja-Bloch ont construit un score du niveau de satisfaction vis-à-vis de son logement à partir de huit critères : prix mensuel, surface, condition pour travailler, confort, sécurité, proximité avec le lieu d'étude, environnement, accessibilité. En moyenne, dans l'enquête CDV 2020, le score d'insatisfaction était de 1,07 (sur 8). Le score d'insatisfaction décroît à mesure que l'origine sociale s'élève, alors qu'il est le plus fort (2,47 sur 8) chez des étudiant·es dont les parents sont sans activité professionnelle. Les autrices ont aussi construit un score de difficultés dans les études à partir du questionnaire (allant de 0 à 3). Elles identifient un lien entre des conditions de logement difficiles et un sentiment d'insécurité dans les études. Par exemple, 36,4 % des étudiant·es qui ont un score d'insatisfaction vis-à-vis du logement de 2, ont aussi un score de 3 (sur 3) en difficultés dans les études. À l'inverse, 30,2 % des étudiant·es avec un score d'insatisfaction de logement de 0 ont un score de 0 en difficultés.

Les difficultés ressenties semblent davantage imputables aux conditions de logement qu'au mode d'habitat : il n'y a pas de différence significative entre les étudiant·es logé·es en résidence universitaire et ceux et celles en logement indépendant.

Ce travail met donc en évidence l'importance du ressenti d'insécurité ou d'insatisfaction dans le logement et la place de ce ressenti dans les difficultés et l'insécurité dans les études. Pourtant, il n'est pas toujours aisé de bien saisir le ressenti des étudiant·es vis-à-vis de leurs conditions de logement : d'autres travaux ont souligné un décalage entre les conditions de logement objectives des jeunes et leur appréciation de ces conditions : en 2010, 29 % des jeunes adultes indépendants vivaient dans des logements jugés trop petits contre 16 % pour l'ensemble de la population, et 29 % occupaient des logements difficiles à chauffer, contre 24 % de l'ensemble de la population (Kesteman, 2010). La même enquête souligne que « malgré les logements plus exigus et plus chers, ce sont souvent les plus jeunes qui sont les plus satisfaits ». Ainsi, l'expression de l'insatisfaction est moins fréquente, et pour Nadia Kesteman, « il faut sans doute voir là les effets de leur satisfaction à l'égard d'une autonomie récemment acquise et d'une plus grande tolérance à l'égard des logements moins confortables, mais dans lesquels ils pensent ne pas rester trop longtemps » (*ibid.*, p. 87).

### 3.1 La menace des infestations

Alors que Rayan (1A, IUT Grande couronne A) cherche un logement, il m'explique qu'il va éviter de déposer une demande dans la résidence la plus proche de son IUT : sur Internet, il a lu qu'il y a des cafards dans la résidence. Dans la résidence CROUS d'Elsa (L3, Université Paris C), plusieurs autres résidents ont partagé avoir des punaises de lits ou des cafards dans leur chambre.

« Parce que c'était revenu trois fois. Parce que ça peut venir des autres appartements. Ils viennent désinfecter la chambre qui est infectée. Donc, en fait, ça peut venir des appartements à côté. En fait, s'il n'y a pas une désinfection en grand, ça continue. »

Même problème dans la résidence de Melina, dans une commune de Seine-et-Marne, sauf que dans son cas, les cafards sont chez elle. Malgré ses plaintes et ses efforts pour que tout reste propre, c'est un problème récurrent : les cafards reviennent.

« Donc c'est un appart de 20 m<sup>2</sup> [...] Il était globalement assez propre, mais en fait, il était dans une résidence où, en fait, où il y a plein de cafards. Et du coup, malgré mes plusieurs plaintes, ils sont venus traiter, mais comme ils traitent uniquement appartement par appartement, quand il y a des plaintes, ce qui fait que si le voisin, il a des cafards chez lui, les cafards reviennent dans mon appartement, même s'il a été traité. »

Si chaque alerte semble faire l'objet d'une intervention, celle-ci reste ciblée, sans inclure les espaces voisins de la chambre ou pièce où la présence de nuisibles a été détectée. Pour Elsa, cela provoque une inquiétude, liée à la nature cyclique de ces infestations. Puisque le traitement n'est proposé qu'à la chambre où est identifié le cafard ou la punaise de lit, il ne permet pas d'éradiquer durablement le problème. Alors, elle soupire que « ça continue », et qu'il faut vivre avec la possibilité que cela arrive jusqu'à chez elle.

Elsa comme Mélina se sentent dans une impasse face à ces infestations, car le mode d'action à leur portée (faire remonter le problème) n'a pas d'influence sur la stratégie globale de traitement de la résidence qu'elles estiment nécessaire pour régler le problème.

### 3.2 La précarité énergétique

La précarité énergétique est liée à des difficultés économiques et/ou matérielles pour avoir un niveau acceptable de confort thermique chez soi. C'est une forme de précarité qui croise souvent le niveau de revenu et l'état du logement, et cela alors que la « population vulnérable économique est plus exposée

à l'inconfort thermique, aux difficultés monétaires liées à l'effort financier conséquent à consentir pour chauffer son habitat et aux variations du coût de l'énergie » (Charlier *et al.*, 2015, p. 189).

Les difficultés pour atteindre un confort thermique chez soi est un souci récurrent dans les entretiens, en particulier pour les étudiant-es décohabitante-s. Ainsi, Angèle (L1, Université Paris B), qui vit dans un petit studio sous les toits à Paris, explique lors de son entretien qu'elle a eu très froid pendant l'hiver, car elle s'inquiétait du prix de ses factures.

« Je dois mettre très fort si je veux avoir de la chaleur, donc je ne me mets pas très fort parce que ça coûte cher. Je devrais mettre à 35 – je crois que c'est 35 degrés sur le radiateur – pour que j'aie 20 degrés dans mon appartement. Ça ne chauffe pas beaucoup l'hiver, par contre très chaud l'été. »

De même pour Justine (L1, Université Paris B), qui vit dans un studio de 15m<sup>2</sup> à Paris, mal isolé phoniquement et thermiquement. Thomas (CPGE) a trouvé son logement grâce à l'intervention de ses parents, qui ont répondu à une offre sur un site de particuliers chinois. Cela l'a aidé, car le propriétaire ne demandait pas de dossier. Par contre, il se retrouve aujourd'hui locataire d'un appartement très mal isolé, face à un propriétaire à qui il n'ose pas demander d'intervenir pour améliorer l'état de l'appartement.

Thomas : Euh... là... bon... récemment, c'est un peu compliqué. Euh... il y a plus beaucoup d'eau chaude, enfin... il doit y avoir un problème avec le ballon et on n'a pas accès au ballon parce que... les propriétaires d'avant l'ont scellé (*rires*)... derrière un mur. Enfin, je ne sais pas pourquoi.

L'hiver, c'était un peu dur, parce que du coup, l'appart est pas très bien isolé thermiquement. Euh... et... il fallait qu'on soit un peu sobres en termes de dépenses énergétiques aussi. Donc on a eu froid. Et aussi... le problème, c'est qu'il y a ... dans notre salle de bain, on n'a pas de système d'aération. Euh... à la place, on a une fenêtre, il faisait juste froid (*rires*) en sortant de la douche. »

Daria (L2, Université Grande couronne A) partage une maison avec plusieurs colocataires. Pendant l'hiver, le propriétaire se plaint auprès de ses locataires qu'elles utilisent trop de chauffage, alors que le coût de l'électricité augmente. Il menace d'enlever le wifi (qui est compris dans le prix du loyer) si la consommation de chauffage ne baisse pas : les colocataires se mettent alors d'accord pour maintenir une température plus basse dans la maison. Pour Daria, cela implique de chercher à vivre le plus possible avec le chauffage éteint. Cela devient source de tension au sein de la colocation, « parce qu'il y a des personnes qui sont plus frileuses que d'autres ». Daria découvre qu'une colocataire met « son chauffage à plus de 22 degrés », allant à l'encontre des règles communes, et n'éteint pas le chauffage lorsqu'elle quitte les pièces communes. Pour Daria, cela souligne en particulier que sa colocataire n'a pas le sens du coût des choses et n'a pas pas la même inquiétude qu'elle de rester en bons termes avec le propriétaire : « Un jour, j'ai vu ça, j'ai halluciné parce que je me suis dit il n'y avait personne dans la pièce, donc bon. On n'a pas tous la même, le même le même sens de, la même conscience des choses. »

La vie collective met aussi à l'épreuve les réflexes de sobriété d'Estelle (2A, école de travail social) autour du chauffage, mais d'une autre manière. La différence c'est qu'elle ne vit pas avec des colocataires, mais avec ses deux enfants. Leur logement, dans une commune du 92, est mal isolé, et il fait rapidement froid. Elle explique que si elle était seule, elle ferait des économies sur le chauffage, mais qu'ayant grandi dans une famille aux moyens modestes, appauvrie par le décès de son père, elle a connu l'expérience du froid chez elle enfant et souhaite l'éviter aux siens : « En même temps, moi, j'ai grandi en ayant très froid tout le temps, quand j'étais enfant. Et... et c'est quelque chose que j'ai pas envie de faire vivre à mes enfants. »

Elle ne fait pas d'économies dans les domaines qui touchent à leur confort : elle chauffe comme elle peut le logement, et elle s'organise pour les courses et pour leur santé, ce qui la met parfois en péril financièrement : c'est pour cela qu'elle a accepté un emploi ponctuel en plus de son alternance, et c'est

aussi ce qui explique selon elle qu'elle ne mange pas en même temps que ses enfants (car elle saute fréquemment des repas).

Daria, Estelle ou Thomas souffrent des conditions de leur logement, mais ont aussi connu un parcours difficile pour y accéder. La précarité s'exprime alors de plusieurs manières : elle se situe dans l'impossibilité à trouver un logement alternatif avec facilité, mieux isolé et en meilleur état. Elle se situe aussi dans l'effet de ces conditions dégradées sur les finances des locataires, ce qui les expose soit à des coûts plus importants que leurs moyens pour vivre confortablement, soit à des comportements de renoncement, comme enfiler plusieurs pulls plutôt qu'allumer le chauffage.

En s'intéressant aux parcours résidentiels des étudiant·es de l'enquête, ce chapitre a souligné la centralité de la question du logement dans l'expérience des études, et dans l'exposition à la précarité. Avoir un endroit où pouvoir se « poser », se reposer et être à l'abri est crucial, et ce n'est évidemment pas chose facile pour les étudiant·es dont les ressources sont limitées et qui cherchent à vivre en Île-de-France. Comme l'observait Pascale Dietrich-Ragon dans ses travaux, les difficultés de logement enclenchent des spirales négatives, qui affectent de nombreux domaines du quotidien, et représentent une charge mentale conséquente : « les étudiants rencontrant des difficultés ont l'esprit « pollué » [...] et ne parviennent plus à étudier sereinement » (Dietrich-Ragon, 2021, p. 137).

La première manifestation de ces difficultés est présente dans les parcours de ceux et celles qui restent vivre avec leur famille, en faisant des études dans la même région, même si souvent le site des études est à plus d'une heure de leur logement. La cohabitation, plus souvent présentée par les étudiant·es en début d'études comme un rempart contre la précarité, puisqu'elle évite d'avoir la charge d'un loyer, est aussi une forte contrainte. Pour les cohabitant·es en fin d'études, l'impossibilité d'avoir eu son propre logement renvoie aussi à une forme de précarité, celle de ne pas avoir eu les moyens financiers pour se permettre de partir, malgré l'investissement de son temps dans emplois étudiants et/ou des parcours en alternance, et d'avoir continué à faire des trajets très longs quasi quotidiennement.

Pour ceux et celles qui décohabitent, l'exposition à la précarité se fait à la fois dans le parcours de recherche du logement, dans la charge budgétaire du logement et dans les conditions de vie dans les logements trouvés. Les places dans les résidences universitaires sont limitées, alors que ceux et celles qui y ont accès soulignent l'avantage très fort dans leur quotidien d'avoir un loyer en dessous de 500 euros tout en vivant à proximité de leur université. La plupart des étudiant·es qui décohabitent cherchent alors des opportunités sur le marché privé : ce sont ces parcours, marqués par des périodes d'hébergement, de recherches infructueuses, de stratégies diverses pour se faire accepter par les agences ou les propriétaires, qui exposent encore plus à l'incertitude, au calcul et à la peur de ne pas s'en sortir. Du fait de ces difficultés, la possibilité de déménager si les conditions de vie dans le logement ne sont pas adéquates semble réduite. Les étudiant·es sont confronté·es à des conditions dégradées, liées à la mauvaise isolation, à des problèmes de nuisibles, à l'humidité ou le froid, et ne se sentent pas en position de faire autre chose que bricoler des solutions temporaires.



## PARTIE 3. AMÉNAGER SON QUOTIDIEN AUTOUR DU MANQUE

### Chapitre VI. Les défis de la vie courante

Ce chapitre s'intéresse à différents domaines de la vie courante, à partir des dépenses récurrentes qui peuvent advenir autour de l'alimentation, de l'hygiène et des produits de première nécessité. Il touche aussi aux questions de l'habillement et à la manière dont la précarité impacte aussi les décisions autour de la façon de s'habiller et de s'occuper de son linge.

Comment la précarité impacte-t-elle l'organisation du quotidien ? L'enquête s'intéresse à la manière dont certaines dépenses courantes pèsent sur le quotidien des étudiant·es et aux arrangements qui se construisent et parfois se cumulent pour essayer d'alléger certaines charges.

L'alimentation représente tout particulièrement une charge importante. Pour les décohabitant·es, après le logement, c'est souvent le deuxième poste le plus important de dépenses dans le budget. C'est aussi un poste relativement important pour les cohabitant·es de l'enquête, qui financent tous leurs repas en dehors de leur logement et contribuent aussi pour certain·es aux courses familiales.

#### 1. Comment se nourrir ?

Dans les représentations de la culture populaire de la vie étudiante, il y a une place toute particulière pour l'alimentation simple et peu coûteuse. L'alimentation pendant les études doit être « facile et pas chère », si l'on en croit l'article publié dans *Le Figaro Étudiant* en octobre 2023, avec une recette de pâtes à la clé, « repas phare des étudiants »<sup>30</sup>. C'est ainsi que l'expérience que récite Solène (L3, Université Paris A), tombe presque dans ce récit attendu : « si j'ai un paquet de coquillettes chez moi, un pesto et du Parmesan, je vais, enfin, je veux dire, je reste chez moi et je me fais les pastas. » Pour Solène, c'est une occurrence fréquente, lorsque c'est « la fin du mois » et qu'elle n'a « plus trop d'argent sur [son compte] ».

L'alimentation est un poste important de dépenses chaque mois, en particulier pour les étudiant·es qui décohabitent. C'est à la fois un domaine du quotidien qui peut être source d'inquiétude pour les étudiant·es, et un domaine sur lequel ils et elles sentent pouvoir exercer une forme de contrôle. Cela se traduit notamment par un ensemble d'arbitrages et de calculs : pour la quasi-totalité des enquêtés, l'alimentation n'est pas une priorité budgétaire, et c'est donc sur ce poste que se fera la recherche d'économies, notamment pour essayer d'avoir quelques ressources pour les loisirs. C'est ainsi que Justine (L1, Université Paris B) explique comment la précarité vient impacter à la fois son alimentation et

<sup>30</sup> Camille Pineau, « Étudiants, ce chef italien vous révèle sa recette de pâtes facile et pas chère », *Le Figaro Étudiant*, en ligne le 25 octobre 2023.

ses loisirs. Elle a l'impression qu'il faut choisir entre s'amuser et manger : « C'est devoir faire des choix qu'on ne devrait même pas avoir à faire, normalement, entre s'amuser et manger. » Dans ce cas, elle répond qu'elle a tendance à choisir de s'amuser, quitte à sauter des repas.

Dans cette section, il s'agira de comprendre la nature des difficultés que rencontrent les étudiant·es de l'enquête pour se nourrir au quotidien, au croisement de leur budget, de leur localisation et de leur emploi du temps, mais aussi les solutions ou arrangements que ces étudiant·es développent pour s'en sortir.

## 1.1 Les difficultés au croisement du coût, de l'organisation et du temps

Pendant les études, l'alimentation peut être source de difficultés variées : quand manger, où manger, que manger ? La précarité étudiante peut se manifester matériellement par l'absence d'aliments pour se nourrir chez soi : « J'ai très souvent le frigo vide, par contre. Ça, c'est sûr. J'ai très souvent le frigo vide ».

Pour Perrine (M2, Université Grande couronne A), son vécu de la précarité est lié au fait de ne pas savoir si elle va pouvoir manger, alors qu'elle n'a rien chez elle. Son frigo vide est le résultat du cumul de plusieurs formes de difficultés, financières et logistiques. La « mauvaise hygiène alimentaire » des étudiant·es est souvent expliquée par trois facteurs : la rupture avec les habitudes familiales, le manque de temps, et le manque d'argent (Déquière 2007).

Les difficultés financières conduisent à des renoncements ou des arbitrages autour de l'alimentation, qui sont parfois vécus de manière très douloureuse, comme l'explique Elsa (L3, Université Paris C), qui a « du mal » à ne pas pouvoir manger ce qu'elle veut, autant qu'elle veut. Avec une mère aide-soignante et un père ouvrier, elle a grandi dans un foyer modeste, mais où elle mangeait ce qu'elle voulait : elle compare alors son enfance avec sa situation actuelle, à 20 ans.

« J'aime bien manger. Avant, je mangeais bien et j'ai du mal. Parce que chez moi, quand j'étais chez ma mère, c'était ce que je voulais à manger, même si on n'avait pas de gros moyens. La nourriture, ça n'a jamais été quelque chose sur lequel on regardait. Et du coup, j'ai beaucoup de mal. C'est très frustrant pour moi quand je ne peux pas manger ce que je veux. »

L'alimentation est une source d'inquiétude lorsque le coût des courses grimpe alors que le niveau de ressources stagne ou baisse. L'alimentation est aussi une source d'inquiétude liée à la contrainte logistique pour trouver des enseignes abordables et accessibles, soulignant les disparités au sein des étudiant·es selon leur situation résidentielle. Enfin, un obstacle souvent évoqué pour que l'alimentation ne soit pas source d'inquiétude est lié à l'expérience de la fatigue de devoir se faire à manger, alors que les étudiant·es disent manquer de temps et de savoir-faire.

### **Un coût qui pèse (trop) sur le budget**

Pour la majorité des étudiant·es décohabitants de l'enquête, l'alimentation est le deuxième poste de dépenses mensuelles, après le loyer. Au croisement d'un coût de la vie plus élevé en Île-de-France que d'autres régions françaises et d'une inflation générale, il revient cher de se nourrir pendant ses études en région parisienne en 2023.

Perrine (M2, Université Grande couronne A) remarque que son budget pour l'alimentation a augmenté lorsqu'elle est arrivée à Paris pour ses études et elle se retrouve parfois à faire ses courses tard le soir, dans les petites enseignes à côté de chez elle, dans le nord de Paris, où les aliments sont plus chers.

« J'étais à Nantes, et pas à Paris, et j'étais à 25 euros par semaine. Ça, je savais que c'était vraiment mon budget : 25 euros par semaine. [...] Pour une semaine, là, je pense que je suis à 35 euros/40 euros, quoi. Parce qu'il y a aussi l'inflation qui est tellement tellement visible. Enfin c'est un truc de fou. »

Pour Justine aussi l'inflation a été une mauvaise surprise par rapport à la planification de son budget alimentaire. En première année de licence à l'Université Paris B, elle s'était fixé un maximum de 70 euros par mois pour ses courses, à partir de ses ressources tirées de sa bourse (échelon 0 bis) et de son salaire de serveuse. Mais elle peine à faire des courses avec 35 euros pour deux semaines à Paris et dépense plutôt autour de 50 euros.

« Je me mettais 35 euros, donc fois deux, 70 euros par mois. En fait, je peux pas. Je peux plus parce que ça a augmenté. Donc maintenant, c'est 50 euros. Cela fait pas mal d'augmentation. »

Pour essayer de garder un contrôle sur le coût des courses, elle utilise la calculatrice de son téléphone pour être certaine de ne pas découvrir en caisse qu'elle a dépassé le montant qu'elle s'est autorisé.

« Quand je fais mes courses, déjà, je prends mon téléphone et j'ai une calculette et tout ce que je prends, je compte et il ne faut pas que je dépasse la certaine somme que j'ai prévue pour mes courses. »

Paul (L3, Université Grande couronne A) constate à quel point il a été forcé à être « minutieux » dans ses courses, en arrivant à des calculs précis à quelques centimes près.

« C'est effrayant, maintenant. Il y a que quand j'arrive en rayon et que je vois non, il est à 3 euros 54 centimes. Pour quelques centimes, je... je me rétracte. Donc... je commence à être vraiment minutieux. »

Avoir une alimentation diversifiée coûte trop cher : Paul mange « quasiment les mêmes choses tout le temps », c'est-à-dire beaucoup de riz. Il doit aussi réfléchir à l'endroit où il peut faire ses courses et trouver des aliments moins chers. Cette nécessité du suivi très précis du coût des aliments et de l'anticipation sur le montant du ticket de caisse croise alors un autre aspect de la difficulté pour se nourrir pendant les études : l'accès inégal à des courses faciles et bon marché. Les étudiant·es de cette enquête vivent dans différentes communes d'Île-de-France ou dans différents quartiers de Paris. Si l'alimentation représente souvent un poste majeur de dépense, et que le coût est un obstacle pour manger suffisamment d'aliments souhaités, ces difficultés varient aussi en fonction de la proximité ou non d'endroits où les courses sont abordables.

Pour certain·es, faire ses courses nécessite un trajet de quelques minutes à pied pour arriver dans une grande enseigne abordable de son quartier. Pour d'autres, à l'inverse, cela implique plus de logistique, avec un trajet en transports en commun, ou plus rarement, en voiture.

### **Le manque de temps et de savoir-faire**

Un dernier élément mis en avant lors des entretiens pour éclairer les difficultés dans le domaine de l'alimentation tient à l'organisation du temps. Le rythme des études est très prenant, en particulier pour ceux et celles qui y ajoutent chaque semaine plusieurs heures de travail. Les difficultés découlent alors d'un sentiment de manque de temps, de fatigue, d'organisation trop difficile – que cela soit pour aller au restaurant universitaire, où les files d'attente pendant la pause déjeuner sont parfois trop longues pour le temps de pause prévu, ou pour passer faire des courses en sortant de son travail et se motiver pour se faire à manger en rentrant chez soi.

Ce manque de temps est un souci pour Ali (M2, Université Grande couronne A). Alors qu'en licence, sa difficulté principale était liée à son budget très limité, autour de 120 euros par mois pour vivre (le conduisant, comme cela a été vu dans le chapitre 3, à se déplacer à 30-40 minutes de chez lui pour se

rendre à des distributions alimentaires), au moment de l'entretien, il est en alternance et sa situation financière est plus stable. Par contre, il se sent en difficulté en raison d'un manque de temps.

« Je rentre chez moi, je vais être fatigué, je vais être épuisé et pas avoir envie de cuisiner ; ben... du coup, soit le kebab d'en bas de chez moi, soit je vais pas manger jusqu'au lendemain [...] Je passe tout mon temps chez moi et je mange... de la merde principalement. »

Il y a ceux, comme Ali, qui puisent dans leur budget pour acheter un repas tout fait (ce qui aurait été impossible plus tôt dans son parcours d'études), et d'autres qui n'ont pas cette possibilité, mais qui ressentent la même fatigue. Les effets de la fatigue peuvent se combiner avec une insuffisance financière : c'est ici qu'on retrouve le frigo et l'assiette vide. Claire (L1, Université Paris A) connaît d'importantes difficultés pour se nourrir à tous les repas pendant cette année d'études. Elle trouve qu'elle manque de temps pour cuisiner et se préparer des repas intéressants avec les ingrédients plutôt basiques qu'elle achète chaque semaine. Elle a cherché à développer sa palette de recettes, grâce aux conseils d'une amie qui recommandait une application de recettes abordables et faciles.

« J'ai une amie qui m'a montré l'application JOW, je ne connaissais pas, qui propose des plats pas chers à faire soi-même et les aliments les moins chers, dans quelle supérette ou grande surface la plus proche. Donc, ça, ça aide, mais c'est du temps. Tout est du temps. »

Si cette application peut répondre au problème de ne pas savoir quoi faire, cela ne résout pas nécessairement les difficultés d'organisation liées au manque de temps et à la fatigue. Or, ces difficultés peuvent être directement liées à un contexte de précarité : la fatigue s'accumule plus fortement lorsqu'il faut cumuler études et emploi, ou que l'on doit effectuer des trajets très longs entre son domicile et son site de cours.

## 1.2 Les choix et les stratégies dans le domaine de l'alimentation

L'alimentation est à la fois un besoin central du quotidien, une source d'inquiétude et un domaine de la vie dans lequel les étudiant-es exercent de nombreux choix. Certains de ces choix découlent d'un contexte marqué par l'incertitude et des contraintes financières. Ainsi, si Vanessa (M2, Université Grande couronne A) est confrontée à des difficultés financières et obligée de « se serrer la ceinture », elle s'organise pour faire « des économies sur l'alimentation ». Dans cette section de chapitre, il s'agira de comprendre les solutions ou décisions que ces étudiant-es développent dans ces périodes de difficile équilibre entre difficultés financières et logistiques et besoin de se nourrir. Cela varie des arbitrages sur la cadence et le contenu des repas, à un bricolage individuel de chaque étudiant-e face à son panier de courses, en passant par des stratégies pour solliciter des dispositifs d'aides. Les étudiant-es composent avec différentes ressources – aides alimentaires, promotions, enseignes spécifiques – pour trouver un certain équilibre en contexte de déséquilibre budgétaire (Guénée *et al.*, 2023).

### **Le contenu et la cadence repas**

Le premier domaine sur lequel les arbitrages ont lieu concerne les repas : c'est ici que les étudiant-es identifient des marges de manœuvre, en ajustant aussi bien le contenu que la cadence des repas selon les contraintes qui pèsent sur leur quotidien. Il s'agit le plus souvent de réduire les aliments, en renonçant à ce qui serait trop coûteux, et à réduire le nombre de repas, à nouveau pour en limiter le coût.

### Renoncer à certains aliments

Le panier de course de Claire, qui dépense autour de 20 euros par semaine dans le magasin Auchan à côté de chez elle, est toujours organisé autour de certains aliments « basiques » comme les pâtes ou le riz. Le premier aliment qui semble disparaître des assiettes des étudiant·es est la viande.

« Le truc basique que je prends à chaque fois, c'est des galettes de sarrasin, des pâtes, du riz, de la semoule. J'aimerais bien prendre la viande, mais pareil, c'est trop cher. Et celle qu'il y a pas cher, je sais pas si elle est très bonne. »

Claire n'achète plus de viande, puisqu'elle n'a pas les moyens d'acheter de la viande de bonne qualité, de même Juliette explique que la viande est un achat impossible pour « une étudiante sans revenus », y compris la viande de poulet à laquelle elle renonce depuis que son prix a augmenté

L'alimentation des étudiant·es décohabitante·s est différente de celle qu'ils ou elles avaient chez leurs parents. Claire ne peut plus s'offrir de pâtes au rayon frais, dont elle n'avait pas réellement conscience du prix lorsqu'elle vivait chez ses parents.

« C'est les raviolis Rana, qui coûtent quatre euros. Et en vrai, je me disais, j'ai voulu en acheter l'autre jour, j'ai vu le prix, je me suis dit oh là là, mais il n'y a vraiment que les parents pour acheter ça. »

Violette, dont les parents sont agriculteurs bio, ressent même une forme de culpabilité vis-à-vis de l'évolution de son alimentation : elle n'a pas du tout les moyens d'acheter des légumes et fruits bio, malgré l'importance que ce choix représentait pour ses parents, et pour elle, quand elle vivait avec eux.

### Sauter des repas

Renoncer à des repas est une décision fréquente pour les étudiant·es qui cherchent à réduire leurs dépenses liées à l'alimentation. Cela peut commencer par des restrictions pour se nourrir en dehors des repas : lorsque Jade (L2, Université Grande couronne A) voit ce que la nourriture représente comme poste de dépense, elle cesse d'acheter de quoi grignoter ou faire un goûter. Le « snack » est devenu un « caprice », et n'est plus justifié. Elle accepte parfois de s'acheter à manger en sortant du travail, plutôt qu'attendre de rentrer chez elle, si cela « tient » et remplace un repas.

« Mais je sais que, par exemple, quand je sors du travail, des fois quand j'ai envie de manger quelque chose. Je me dis euh, si ça tient pas là, je peux pas faire des caprices. J'irais plus, bah, vers des choses, par exemple, des pâtes parce que ça va rester longtemps que, par exemple, euh, une canette. »

Ensuite, Jade, qui avait initialement l'habitude de prendre un petit déjeuner à l'université, commence à voir cet argent pour une viennoiserie comme de l'argent qu'elle ne pourra plus dépenser pour son déjeuner. Elle se sent contrainte de devoir « choisir » entre ces deux repas – l'un à 1,40 euro, et l'autre à 3 euros.

« En plus si je prends mon petit déjeuner ici, je dois choisir entre, euh, soit un petit déjeuner à 1,40 euro [Rires], soit, euh, hum, un sandwich jambon beurre. Parce que si je prends le petit déjeuner, je pourrais pas prendre une pasta box qui est à trois euros [Rires]. [Soupir] Euh, donc, c'est soit le petit déjeuner, soit le repas, donc, euh, il faut choisir. »

Et puis, ce déjeuner devient parfois son seul repas de la journée : lorsque Jade rentre, elle explique qu'elle se « cale » avec du thé, et qu'elle est ensuite prise par son travail universitaire. Elle ne dîne pas toujours, selon elle par « manque de temps » ou par lassitude de la nourriture qu'elle pourrait manger, puisque son alimentation n'est pas très diversifiée, faute de moyens.

« Et en fait, des fois, c'est comme ça, c'est... Par exemple, euh [soupon], j'ai mangé des pâtes à la cantine, je rentre chez moi, c'est des pâtes [soupon]. Du coup, euh, je suis un peu énervée... de pas avoir d'autres options, en fait. Et du coup, bah, je me dis : bah, je... je vais pas manger parce que j'ai pas envie de remanger des pâtes. »

Différentes justifications sont proposées lors des entretiens au sujet des repas sautés, mais le plus souvent, c'est la volonté d'éviter les dépenses liées à la nourriture qui est à la racine de ces décisions. Ainsi, Lina (L3, Université Paris C) explique que manger n'est pas une priorité, alors qu'elle est hébergée chez sa tante, dans l'impossibilité de travailler, car dans l'attente de l'autorisation par la préfecture et dans une grande instabilité financière. Elle cherche surtout à éviter de dépenser de l'argent lorsqu'elle est à l'Université Paris C pour ses cours, et se retrouve à passer des journées entières à Paris sans manger, en attendant de revenir chez sa tante. Elle cherche à éviter de ressentir trop la faim en mangeant des petites quantités d'aliments, comme « un petit morceau de pain », mais reconnaît que cela est devenu une « habitude » de sauter des repas.

« Je me dis, tant que je mange un petit morceau du pain avec du fromage, avec un petit bout de saucisson et tant que j'ai pas faim, je cherche pas à savoir. Je cherche pas à me dire... par exemple aujourd'hui, j'ai pas mangé à part des céréales le matin. J'ai pas mangé. »

Lorsque Paul (L2, Université Grande couronne A) trouve un emploi en parallèle de ses études, il espère pouvoir stabiliser une situation financière et résidentielle très difficile. Son employeur finance en partie des chèques restaurants. Il souhaite les utiliser pour faire ses courses, mais doit alors trouver des techniques à chaque pause déjeuner pour ne pas se joindre à ses collègues qui vont manger ensemble. À ce stade-là, il explique en entretien qu'il ne s'autorisait qu'un repas par jour, et trouvait des excuses pour éviter les temps collectifs qui pourraient nécessiter une dépense.

« Mais compte tenu de ma situation, par moments, je ne pouvais pas... venir mettre... 10 euros sur un repas dans un resto, avec les autres. Vous voyez ? C'était compliqué, mais je ne pouvais pas, en même temps, dire... exactement ce qui se passait. J'étais dans... une posture de : "allez... j'ai une petite course à faire pendant ce temps." Il fallait tricher comme ça, alors que je ne faisais rien, je partais m'isoler dans un... dans un parc ou je sais pas, quelque chose comme ça, le temps de faire une petite lecture et puis, ben, je revenais. »

Paul souhaite que son salaire puisse servir pour obtenir et financer un studio : pour cela il reste très soucieux de limiter au maximum ses dépenses alimentaires, même si son emploi lui permet une meilleure alimentation que lorsqu'il n'avait pas de revenus. Il est intéressant de comprendre où se situe l'alimentation dans l'ordre des priorités, et comment ces calculs sont réalisés à différentes périodes des études. Pour Claire, la précarité prend la forme de calculs permanents, en particulier autour de ses repas, dont les coûts pourraient servir pour d'autres activités, ou du coût d'un repas avec des amis, qui pourrait représenter plusieurs repas pris seule.

« C'étaient des angoisses monstrueuses de me dire : « Je vais prendre un verre, ça va me faire cinq ou dix euros en moins, c'est cinq ou dix euros, ça peut me faire deux repas » et c'est un calcul qui est interminable »

Au moment de l'entretien, elle saute des repas pour garder de l'argent pour autre chose, notamment les sorties. L'arbitrage se fait le plus souvent au moment de devoir faire des courses, pour avoir de quoi manger chez elle : c'est à ce moment qu'elle imagine ce qu'elle pourrait faire avec cet argent.

« Après, moi, je saute des repas en fait, du coup, ceci explique cela, c'est que des fois, j'avais envie de garder de l'argent pour autre chose, pour le cinéma, pour le théâtre, pour aller à des concerts, et donc je me disais pas dans ma tête bon, je vais à ce concert-là, je ne mange pas. C'est juste que, indirectement, je me disais là, j'ai rien dans mon frigo, je ne peux pas aller faire des courses parce que ça va être 20 euros en moins, tant pis, je mange un bout de pain et... »

La précarité vient donc se loger dans l'équilibre que cherche Claire, entre répondre au sentiment de faim et participer à des activités de sociabilité et de loisirs. Sauter des repas est devenu « une habitude », qui vient faire de l'alimentation une variable sur laquelle elle peut faire des petites économies, mais qui la conduit aussi à remarquer qu'elle est « beaucoup plus fatiguée rapidement ». Lina, qui saute aussi beaucoup de repas s'interroge aussi sur les effets de cette organisation sur santé, mais si elle sait « que c'est pas bon pour la santé », elle explique être arrivée à cela parce qu'elle « n'a pas le choix ».

### **Le choix des enseignes**

C'est par l'expérience que ces étudiant-es repèrent les supermarchés abordables, ou adaptés à leur budget, et ceux qui doivent être évités. Violette (M1, Université Paris A), qui habite dans une résidence universitaire à Paris, s'était organisée pour faire ses courses dans l'enseigne Auchan de son quartier. Lorsque celui-ci ferme pendant plusieurs mois, elle se tourne vers l'alternative la plus proche, Monoprix. Mais cela se révèle être un « piège » pour son budget.

« Je me faisais prendre au piège, entre guillemets, de vouloir faire toutes mes courses au Monoprix. Et alors là, mais, c'est de pire en pire d'ailleurs. Là vraiment au début de l'année, ça m'est arrivé peut-être une fois, et je me suis dit, mais plus jamais ! »

Depuis, elle se déplace un peu plus loin, pour aller dans une enseigne moins chère. Samir, qui vit dans un quartier résidentiel, préfère faire ses courses à proximité de son université, l'université Grande couronne A, où il y a des enseignes avec des prix intéressants, avant de prendre le train ou le RER avec ses courses (environ 1h30 de trajet entre son université et son domicile).

Rayan (1A, IUT Grande couronne A) se déplace aussi plus loin pour faire ses courses. Hébergé chez sa sœur, il s'occupe de préparer les repas pour son foyer. Il voit le fait de faire les courses comme une forme de « contrepartie » pour son hébergement, et il prend le temps de préparer des plats pour faire plaisir à sa sœur, comme du poulet ou des lasagnes.

« Après, il faut savoir que je fais beaucoup à manger. Je cuisine bien. En fait, je fais les tâches ménagères, un peu, moi, ça me va. C'est ma contrepartie, entre guillemets. J'achète les courses, mais en fait, ce qu'il faut savoir, c'est qu'en fait, ces courses, ça part vite. »

Sans vouloir remettre en question cet arrangement où il fait les courses, et la cuisine, il est inquiet de voir le coût des courses chaque mois, alors qu'il a pour ressource principale sa bourse mensuelle de 480 euros. Il termine chaque mois « limite zéro ou négatif ». Pour essayer de maîtriser la dépense mensuelle, il est arrivé à la conclusion que l'enseigne à côté de chez lui, à Saint-Denis, était bien trop onéreuse.

« J'ai pris dix produits, je paie 30 euros. Je dis : what ? Voilà ! Non, la dernière fois, je voulais faire des petites courses, des choses comme ça, mais non, tu es là, tu claques 100 euros, juste pour des produits pour la semaine. Les produits hygiéniques, tout ça... Voilà !

[...] Franprix, en fait, j'ai l'impression qu'ils achètent chez Leclerc, et ils rajoutent... Par exemple, regardez, le beurre de cacahuète, chez Leclerc, 500 grammes, quoi, c'est 2,99 euros. Le même chez Franprix, c'est 5 ou 6 euros. »

Il souhaite donc aller dans un supermarché plus abordable, mais le Leclerc le plus proche de chez lui nécessite de prendre le métro, avec une correspondance : « Je me déplace. Je prends deux métros pour aller à Leclerc, parce que quand c'est des grands magasins, ça coûte moins cher. » Il se déplace aussi jusqu'au marché, qui est de l'autre côté de la commune où est situé de son appartement. Il fait ce choix, et cet effort, pour introduire dans son alimentation plus de fruits et de légumes : c'est un endroit où faire des bonnes affaires selon lui, où « avec 10 euros, on se retrouve avec plein de légumes différents ».

Juliette (L2, Université Grande couronne A), qui achète « la même chose » pour surveiller ses dépenses, c'est-à-dire des « boîtes de conserve, raviolis, lentilles, des pâtes, de la crème », est dans une démarche de comparaison des prix pour s'assurer qu'elle va maintenir son budget alimentation au plus bas possible en allant dans les enseignes où ce sera le meilleur prix.

« Vraiment, à titre comparatif, des croissants au jambon, à Lidl, ça coûtait 2,34 euros tandis qu'à Leclerc, c'était 1,34 euro. Donc bah... le choix était vite fait, quoi, d'aller à Leclerc. »

Elle est désormais très précise sur les marques qu'elle va éviter et sur la manière la moins chère d'obtenir certains aliments en grande surface. Justine (L1, Université Paris B), elle aussi, met en avant des compétences nouvellement acquises pour obtenir des aliments moins chers : identifier un Lidl qui propose des paniers à un euro avec quelques légumes et des pâtes, ou des commerçants du marché de son quartier qui lui proposent des produits à prix réduit ou gratuits, lorsqu'elle arrive juste avant la fermeture.

### **Les aides**

#### Repas du CROUS

Juliette, pendant sa L1, mangeait au restaurant universitaire du CROUS tous les midis, même lorsqu'elle n'avait pas cours. Une possibilité qui l'a beaucoup aidée, car elle pouvait avoir un repas par jour pour trente euros par mois. Désormais, en L2, elle vit plus proche de son université et peut rentrer chez elle pour manger entre les cours, mais peut continuer à bénéficier d'un repas à 1 euro qu'elle peut prendre à emporter à la cafétéria. Elle le fait en particulier quand elle sent que c'est « ric-rac » au niveau de son budget.

« C'est ce que j'ai fait le mois dernier. Et du coup, parfois, ça m'arrive aussi, pour éviter d'acheter un repas aux courses, je prends une barquette à un euro ici, du coup ça me fait un repas. »

Pour compléter sa bourse CROUS et avoir des ressources supplémentaires, Juliette a débuté un emploi de baby-sitting ce qui a diminué un peu pour elle le recours au repas à 1 euro. Toutefois, cet emploi qui lui donne environ 200 euros par mois ne permet pas entièrement d'avoir des fins de mois sereines, et le CROUS continue à être une solution très appréciée.

« Au début de l'année, je le faisais énormément. Beaucoup moins maintenant parce que j'ai trouvé mon équilibre. Mais je suis toujours obligée de prendre des euros par-ci par-là pour essayer de... de...tenir. »

C'est aussi le repas à 1 euro qui a aidé Léo à « tenir » lors de son arrivée à Paris pour suivre un master à l'Université Grande Couronne A. Comme évoqué dans le chapitre 3, il se rendait au restaurant universitaire tous les jours, y compris le samedi, pour manger et limiter ainsi ses dépenses alimentaires. Alors que le repas à 1 euro était proposé à l'ensemble des étudiant-es au moment de sa mise en place, pendant la crise sanitaire du Covid-19, la mesure a par la suite été restreinte aux étudiant-es ayant une bourse, ou l'ayant demandé en raison d'une situation de précarité (une démarche peu connue des étudiant-es de l'enquête). Les étudiant-es de l'enquête qui n'ont pas la bourse, notamment les étudiant-es étranger-es, regrettent de ne pas pouvoir bénéficier de cette mesure.

#### Distributions

Dans les périodes où le coût de la vie, et en particulier celui de l'alimentation, est trop important par rapport à leurs ressources, certain-es étudiant-es se tournent vers les distributions alimentaires. Pour Perrine, ce fut une solution précieuse dans les moments où son compte bancaire était à découvert :

« Sinon, je vais à des distributions alimentaires. Souvent. Enfin, souvent... Là, ça fait un mois que j'y suis pas allée, mais quand j'étais à découvert, j'y allais vraiment. »

L'aide alimentaire pour les étudiant·es s'est beaucoup développée ces dernières années, depuis les alertes lancées sur leurs difficultés alimentaires pendant la crise sanitaire du Covid-19. Sur les 1 169 000 recourants estimés par l'enquête Aide alimentaire 2021 de l'INSEE, 115 000 déclarent encore suivre des études, soit un peu plus de 4 % de la population étudiante totale. Le profil des recourants étudiants diffère de celui des autres recourants, notamment par deux dimensions marquantes : d'une part, hommes et femmes sont présents dans des proportions très proches ; d'autre part, la proportion d'étrangers est nettement supérieure et dépasse les 80 % (parmi lesquels plus des trois quarts sont arrivés seulement en 2021).

Cela a conduit à une augmentation du nombre de distributions alimentaires ciblant les étudiant·es, comme celles organisées par les associations Cop1 et Linkee. Les étudiant·es peuvent aussi se tourner vers les distributions ouvertes à tous les publics : Samir (L2, Université Grande couronne A) a « économisé 15 jours de courses » grâce à une distribution de la Croix-Rouge. Il a apprécié en particulier trouver, dans cette distribution, du beurre, un ingrédient devenu « un peu cher », qu'il ne s'autorisait plus à acheter.

Ces aides ne sont pas connues de l'ensemble des participant·es à l'enquête : c'est donc une source d'aide inégalement identifiée, ce qui est logiquement un obstacle important à son recours. Les réponses dans l'enquête sont ici à l'image d'une méconnaissance plus large des aides alimentaires à destination des étudiant·es : selon le baromètre sur la jeunesse de 2021, à la question « avez-vous entendu parler des dispositifs mis en place spécifiquement pour les jeunes par rapport à la crise de la Covid ? », 58 % des jeunes sondés répondent positivement pour « aide alimentaire dans les universités ».

Il y a aussi des obstacles liés à l'organisation : comme le rappelle Perrine, il peut être « quand même chiant aussi d'aller aux distributions : c'est prévoir un horaire, arriver avec [son sac] ». Les horaires ne correspondent pas toujours à l'emploi du temps des étudiant·es, surtout pour celles et ceux qui ont un emploi en dehors des périodes de cours. Pour les étudiant·es qui travaillent pendant la semaine, parfois avec des amplitudes horaires importantes, et sur des sites éloignés du lieu de la distribution, il est trop compliqué de s'y rendre. Paul (L2, Université grande couronne A) avait identifié des distributions alimentaires autour de lui, mais aucune ne convenait à son emploi du temps : « J'étais au travail. Du coup, c'était compliqué de... de faire le déplacement pour récupérer le... C'était, c'était pas facile. Je ne pouvais pas lâcher... »

Un autre obstacle au recours à cette forme d'aide semble être la possibilité ou non de se sentir la cible légitime de ces actions. Ainsi, Aude, qui vit avec sa mère et sa sœur, identifie bien l'existence des distributions, mais estime qu'elles sont uniquement pour les étudiant·es seul·es.

« On reçoit souvent des mails, par exemple des associations de la fac, qui font des paniers-repas, ce genre de choses, même des fois des... par exemple, des serviettes hygiéniques. Donc, j'ai... franchement, ce sont des bonnes... des bonnes idées. Mais moi, en général, je m'inscris pas parce que c'est loin. Et comme je pense que c'est plus aussi pour les étudiants qui vivent seuls. » (Aude, L1, Université Paris A)

Aude, qui vit à Sevran, note qu'en raison des prix qui « ont doublé en quelques mois », lorsqu'elle fait les courses avec sa mère, elles ne peuvent plus acheter de viande, de surgelés, des produits « de marque ». Mais c'est au niveau de l'organisation familiale qu'il y a des ajustements : n'étant pas seule pour faire face à ces prix et ces contraintes, elle ne trouve pas qu'elle soit en situation d'avoir « besoin » des distributions.

Pourtant, il y a des réticences à se tourner vers les distributions qui sont aussi mises en avant chez les étudiant·es qui décohabitent. Il n'est pas toujours plus évident de se sentir légitime à être dans ce besoin, même sans vivre avec ses parents. Léo par exemple évoque ce frein, alors qu'il a connu des difficultés financières importantes en licence et qu'il faisait des courses plutôt réduites pour se nourrir. Pourtant, avec ses colocataires, ils se répartissaient le coût des courses, et Léo ne sentait pas suffisamment dans le besoin pour justifier d'avoir recours aux aides alimentaires.

« Je me disais qu'il y avait des étudiantes et des étudiants qui étaient plus dans le besoin que moi, et j'avais pas envie de passer avant eux, ramasser des poireaux qu'une personne peut-être avait plus besoin que moi, tout simplement [...] que j'arrivais quand même à acheter mes pâtes, acheter mes œufs, donc j'allais pas voler... j'allais pas voler la place de quelqu'un qui en avait plus besoin. »

Un autre frein au recours à cette aide est lié à la difficulté même de demander de l'aide. Paul (L2, Université Grande couronne A) avait « peur » de devoir raconter sa situation, qu'on lui demande de se justifier : « Ce n'est pas facile de s'ouvrir comme ça. Je pense que l'une des raisons pour lesquelles je ne suis pas allé voir des associations, des... et tout ça, c'est aussi ce frein-là... »

## 2. Les défis pour s'équiper dans la vie courante

D'autres aspects du quotidien viennent également renforcer les situations de précarité vécues : comment s'habiller, comment s'occuper de son linge, et comment faire face aux coûts de produits menstruels. Ces questions touchent à la vie intime de chaque étudiant·e, la possibilité d'avoir de quoi prendre soin de soi, de son apparence, de se sentir propre.

### 2.1 Financer l'acquisition et l'entretien de vêtements

« Je ne peux pas m'habiller pendant que... alors je ne mange pas, Madame. Je peux pas m'habiller. »

C'est ainsi que Paul décrit l'état dans lequel il s'est retrouvé, alors qu'au premier semestre de sa licence 2 à l'Université Grande couronne A, il dort dans un foyer et vit une période de précarité financière très forte.

L'enquête donne à voir différentes manifestations de la précarité dans le domaine vestimentaire, entre un besoin absolument ignoré, comme dans le cas de Paul, ou un besoin reporté, et des formes de bricolages pour permettre de se sentir relativement bien ou suffisamment équipé.

#### **Vivre avec un stock existant, ou favoriser la seconde main**

La précarité pousse à réduire les achats liés à l'habillement. Thomas (CPGE) explique que « ça fait deux ans qu'il n'a pas changé [sa garde-robe. » Pour lui, faire avec ce qu'il avait a été un peu douloureux, car il n'avait pas de manteau suffisamment chaud et a beaucoup souffert du froid. Sa situation a été améliorée grâce au don de « pulls chauds » de la part d'une amie d'enfance.

Violette (M1, Université Paris A) n'a pas non plus acheté de vêtements récemment, expliquant qu'elle a la chance de pouvoir s'appuyer sur une « bonne base » d'habits qu'elle possédait déjà. C'est aussi le fonctionnement de Chloé (L2, Université Grande couronne A), qui explique pourtant que, si elle avait de l'argent, elle le dépenserait « là-dedans » : « J'adore ça, les sacs, les vêtements, j'adore ça ». Mais puisque ces dépenses ne sont pas compatibles avec son budget, elle fait avec ce qu'elle a. D'une certaine manière, elle trouve cela plus facile d'être limitée dans ces achats en étant à l'université, alors

qu'elle souffrait au lycée, en se comparant avec des camarades qui avaient plus de moyens et souvent plus de vêtements neufs.

« Aujourd'hui, je ne me fais pas, je ne m'achète pas de vêtements, ce n'est pas grave. Alors qu'au lycée, c'est tellement pesant, peut-être plus socialement, que les réponses seraient différentes. »

Si Chloé a trouvé que l'entrée à l'université a aidé à relâcher la comparaison avec des personnes issues de milieux plus favorisés qu'elle, c'est plutôt l'inverse pour Quentin (L1, Université Paris A). Il a ressenti une pression à changer de style lorsqu'il est arrivé à Paris, après des études à Bourges et à Lyon. Il relie cette pression à la manière dont l'apparence peut jouer dans les relations au sein de sa promotion, en particulier les relations de séduction, le style permettant selon lui de « draguer ». Avec un budget limité, et alors qu'il a « quand même envie de pouvoir draguer », il part à la recherche de promotions pour avoir un style plus parisien. Parfois il arrive à trouver, à petit prix, un vêtement d'une marque qui le renvoie à l'univers qu'il côtoie à l'Université Paris A, où il y a beaucoup d'étudiant·es de milieux très favorisés.

« Ensuite on va dans Promos et je mets + 70 % et donc du coup... euh, + 60 %, il n'y a pas + 70, et donc je prends uniquement s'il y a des vêtements à plus de - 60 %. Et à partir de là, en plus, tu peux avoir parfois des vêtements de luxe et après tu te sens un peu bien, en mode genre "ouais, j'ai un vêtement de luxe", alors que tu l'as acheté 30 euros au lieu de 150. Sinon... sinon, je dirais que c'est juste... Pour les vêtements aussi, il y avait ce truc de, comme la plupart des gens aujourd'hui et j'achète en fripes. »

Pour Vanessa, qui ressentait aussi l'envie de changer de garde-robe, les applications comme Vinted permettent dès le début de ses études de se sentir autonome pour gérer tout ce qui est lié à son apparence. Il lui semble impossible de demander de l'argent à ses parents pour ce type d'achat. Alors, elle vend certaines de ses affaires et utilise l'argent récolté pour s'offrir de nouveaux habits, toujours de seconde main.

« Je vends beaucoup sur Vinted aussi, ça me permet de... de renouveler ma garde-robe sans trop toucher à mon porte-monnaie, en fait. Parce que ça fait un peu un cycle... je vends et que je rachète avec cet argent, les habits. »

Parfois la seconde main peut s'organiser en dehors des fripes et des sites internet : c'est le cas de Daria, qui explique dépendre surtout des échanges dans sa famille élargie pour trouver des vêtements : « Enfin, moi, j'ai toujours fonctionné, depuis la Pologne, sur de la seconde main dans le sens la famille. Quelqu'un vous passe les vêtements, ensuite vous choisissez, vous creusez, et puis... »

### **Quand et comment laver son linge**

Paul (L2, Université Grande couronne A) souligne qu'alors qu'il peinait à trouver l'argent pour se nourrir, il n'avait pas les ressources pour certains comforts basiques, comme avoir du linge propre. Le coût de la laverie est trop élevé, donc il est « resté pendant quasiment un mois et demi avec les mêmes... les mêmes draps, »

Ce sont des coûts qui n'apparaissent pas nécessairement dans les projections budgétaires des étudiant·es, alors que comme l'explique Paul, il est « complexe » de vivre une période où laver son linge est devenu trop cher. La précarité se niche aussi dans l'incertitude quant au fait de pouvoir laver son linge, ou de pouvoir le faire sans que cela demande un effort financier important.

La situation de Paul est en effet celle d'une situation de très forte précarité. Dans les entretiens, il est rarement question d'une impossibilité totale de laver son linge, mais plutôt d'une difficulté inattendue pour intégrer ce coût et cette logistique pour les étudiant·es qui décohabitent. Certains et certaines vont mettre de côté leur linge sale et attendre une visite chez leurs parents pour faire une machine sans frais. C'était ce

que faisait Perrine, lorsqu'elle était en licence à Nantes, à proximité de chez ses parents. Au moment de l'entretien, vivant à Paris pendant qu'elle fait un master à l'Université Grande couronne A, elle souligne ce que cette distance plus importante avec ses parents lui retire des petites sources d'aide matérielle : pouvoir repartir avec quelques aliments ou pouvoir laver son linge sans dépenser d'argent, par exemple.

« Enfin, mine de rien, quand j'étais à Nantes, j'étais à une heure de chez eux, du coup, bah voilà, je rentrais le weekend. Donc parfois, on rentre le weekend, on repart avec un petit peu de courses. On paye pas la lessive... enfin la lessive... la machine, etc. »

Pour les étudiant-es qui décohabitent et qui ne peuvent pas bénéficier de cette aide parentale régulière, le linge nécessite plutôt la mise en place d'une organisation logistique, et souvent une réflexion autour du coût. Il s'agit d'identifier où ce sera le moins cher, de remettre à plus tard les lessives qui ne sont pas nécessaires et d'essayer d'espacer ces dépenses. Vanessa (M2, Université Grande couronne A), par exemple, s'est appuyée sur ses voisins pour identifier la laverie la moins chère à côté de chez elle. Elle vit dans une résidence où les résident-es s'entraident, y compris pour tout un ensemble de tâches du quotidien.

« On se dit où est... où est le moins cher pour laver son linge, enfin... plein de trucs comme ça. Est-ce que quelqu'un a... une balance ou est-ce que quelqu'un a... un fer à repasser ? Ben... directement, ça se prête. »

En arrivant dans la résidence, Vanessa avait eu la bonne surprise d'y découvrir une salle avec des machines. Toutefois, cette laverie s'avère « un peu chère », car il faut déboursier 4 euros pour un lavage ou un séchage. Alors, elle cherche des laveries moins chères dans le quartier, et puis elle sèche ses vêtements à l'air libre dans sa chambre.

Juliette (L2, Université Grande couronne A) souligne aussi les calculs auxquels elle se livre pour faire tenir les coûts des lessives dans son budget. Elle vit dans une résidence universitaire, à Villetaneuse, où elle peut laver son linge.

« C'est trois euros la machine et un euro le sèche-linge. C'est quand même moins cher qu'en laverie, mais euh... bah c'est pas possible, c'est des toutes petites machines. Donc moi, je fais tout le temps minimum deux machines, donc six euros, plus le sèche-linge, ça fait huit. Donc ça fait huit euros de machine. »

Comme les machines ne contiennent pas énormément d'affaires, elle se retrouve à payer huit euros pour chaque visite à la laverie, d'où l'importance d'espacer les visites.

« Au début de l'année, je le faisais toutes les semaines. Et en fait, c'est pas possible. Donc euh... donc j'attends. Souvent, soit je fais une semaine quand, voilà, parce que forcément, c'est des vêtements que je mets tout le temps, soit j'attends d'avoir épuisé mon stock de sous-vêtements et euh... ensuite, je lave mes vêtements, quoi. »

## 2.2 Se confronter à des choix autour de produits nécessaires

La précarité est aussi présente dans les décisions autour de produits nécessaires à la vie courante : les produits liés à l'hygiène, les produits d'entretien de son logement, et les produits menstruels.

### **Produits d'hygiène de base**

Dans le panier des courses, il n'y pas que des produits alimentaires : les étudiant-es doivent aussi s'équiper en produits d'hygiène et d'entretien. Ce sont des achats moins prioritaires que l'alimentation, mais pour lesquels les étudiant-es évoquent aussi des formes d'arrangements, de renoncements ou d'arbitrages.

Dans le domaine des produits d'hygiène, ceux et celles qui vont aux distributions alimentaires savent qu'il y a aussi la possibilité d'obtenir certains produits non alimentaires. C'est vers cette solution que se tourne Violette pendant quelques mois, durant sa première année à l'Université Paris C, ce qui allège son budget, même si elle regrette l'incertitude qu'il y a sur la pertinence des produits distribués : une semaine ce sera un gel douche, très utile, et d'autre ce sera un gommage pour la peau, ce qui est agréable, mais sort de la nécessité.

« Parfois c'est des gels douche et des shampoings assez standards. Voilà. Mais des fois, il y a eu, pendant un moment, des masques, non pas des masques, des gommages, d'Yves Rocher. Donc là, pareil, c'est plus... enfin, c'est pas ce que je rentre dans la catégorie "nécessaire". C'est plutôt du "bon, on se fait plaisir et tout ça". Donc, oui, c'est toujours agréable, mais pas, de première nécessité non plus. »

Ces produits peuvent faire l'objet d'une aide matérielle de la part des familles : c'est le cas pour Daria. Cette dernière remarque que depuis qu'elle vit à Paris, sa mère achète souvent des produits d'hygiène en double pour que sa fille puisse en prendre lorsqu'elle vient en visite, tous les quelques mois.

« Tout ce qui est beauté, entre guillemets, c'est, je les prends de la maison. Je les prends de la maison. C'est un peu... parce que ma mère, elle achète toujours en promo, quand il y a deux choses, elle les achète. Et ensuite, dès que je reviens à Grenoble, j'essaie de tout prendre dans ma valise et ramener le plus de choses de la maison. »

Mais en dehors de l'aide familiale ou des distributions, ce qui revient le plus souvent dans les entretiens, c'est une forme de frustration autour du coût des produits liés à l'hygiène et à l'entretien du logement. Claire (L1, Université Paris A) par exemple relie l'apprentissage de la vie en autonomie avec ces achats qu'il faut faire régulièrement. Elle s'inquiète alors du coût des produits du quotidien, notamment les produits de ménage.

« Des fois, je me retrouvais à acheter des trucs que j'avais jamais achetés de ma vie quoi : ah, mais oui, ça existe. Il faut que je l'achète. Genre le vinaigre de nettoyage, le vinaigre blanc, ça il faut que je l'achète. »

Ces produits s'invitent dans la logique d'ajustement et d'arbitrages. Lorsque Morgane (M1, Université Grande Couronne A) s'est installée en région parisienne, elle s'est retrouvée dans un appartement vide de tout produit ménager. Ce mois-là, pour avoir l'argent nécessaire à des achats, elle a volontairement limité le menu de ses repas. Pour s'acheter des produits ménagers, elle a accepté de manger « des pâtes » pendant plusieurs semaines.

« Un mois, c'était obligatoire que j'achète des produits ménagers parce qu'on n'en avait et du coup, bah, j'ai acheté des produits ménagers. Déjà, ça coûte hyper cher. Il y avait peut-être 70 euros de produits ménagers. Mais on n'a acheté que des pâtes à côté. Et du café. »

### **Précarité menstruelle**

Une frustration ressort des discussions sur les produits de première nécessité liés à la menstruation, notamment sur leurs coûts. Ainsi, Kenza (doctorat, Université Paris A) souligne que « dans la vie d'une femme, c'est un énorme budget », et que pendant son année de L3, elle était « en galère » et faisait des choix « pas hygiéniques » en essayant de tenir avec les rares produits qu'elle s'achetait.

La précarité menstruelle est une dimension de la précarité qui a gagné en visibilité ces dernières années. D'après une enquête, réalisée par la Fédération des associations générales étudiantes (FAGE), l'association fédérative des étudiants de Poitiers (AFEP) et l'association nationale des étudiants sages-femmes (ANESF), la précarité menstruelle est répandue chez les étudiant·es : un tiers des répondant·es

ont déclaré, en 2021, avoir des difficultés financières pour se procurer des protections périodiques<sup>31</sup>. De plus, 13 % des personnes interrogées déclaraient avoir dû choisir entre des protections et un autre objet de première nécessité<sup>32</sup>. L'association Cop1 a intégré cette question dans son enquête auprès des bénéficiaires de ses actions<sup>33</sup> : en 2022, 32 % des femmes interrogées déclaraient ne pas pouvoir acheter des protections périodiques par manque de moyens, et 71 % déclaraient utiliser ces produits plus longtemps que la durée recommandée par manque de moyens<sup>34</sup>.

Ces protections ont un coût : en 2022, l'Union nationale des étudiants de France (UNEF) estimait qu'il y avait une différence de coût de la vie de 274,86 euros par an, entre une personne menstruée et une personne non menstruée<sup>35</sup>. En ajoutant aussi « les médicaments contre les douleurs, le coût des sous-vêtements ainsi que le suivi gynécologique », la même étude estime qu'une personne menstruée doit consacrer à ces dépenses un budget moyen annuel de 305,76 euros.

La question des protections hygiéniques est intégrée dans les arbitrages quotidiens imposés par les périodes de précarité financière. Kenza se souvient ainsi que pendant sa licence, le sujet était une source de calculs réguliers et qu'il lui fallait tout le temps chercher à en minimiser les coûts :

« Je cherchais des marques moins chères, des trucs comme ça. J'essayais toujours de trouver, du coup, ce qu'il y avait de moins cher, mais quand j'avais plus d'argent et que j'étais déjà à découvert, franchement, c'est... c'est pas du tout évident, quoi. »

Elle ne pouvait pas se soustraire à ce besoin, et ces calculs étaient douloureux. L'arbitrage se faisait entre deux biens nécessaires, par exemple, au moment de faire les courses, entre des aliments et des produits d'hygiène.

« Du coup, j'ai été plusieurs fois dans cette situation : merde, j'ai plus de thunes. Est-ce que j'achète des pâtes ou j'achète des serviettes ? Et... je comptais... enfin, vraiment, à ce moment-là, je comptais vraiment, au supermarché, je faisais des calculs, je sortais ma calculatrice pour voir, pour essayer de pas dépasser un budget, etc., et c'est... c'était... enfin, même ça... je veux dire, même, en arriver à ce point-là, c'est déprimant. »

C'est une « déprime » que connaît aussi Claire (L1, Université Paris A), lorsqu'elle était en études à Caen, juste après la fin du lycée. En raison de grandes difficultés financières, elle se souvient d'une période où sa carte bancaire était bloquée, et où elle n'avait plus l'argent nécessaire pour s'acheter des produits menstruels. Alors qu'elle pensait pouvoir demander de l'aide en urgence à sa mère, celle-ci n'était pas joignable.

« Il m'était arrivé un truc, à Caen. J'étais au maximum du découvert. Ma carte était bloquée. Ma mère était pas, elle pouvait pas répondre parce qu'elle était à un séminaire ou quoi. Mon père, il sait pas faire les virements, et j'avais même pas d'argent pour m'acheter des protections périodiques. Et c'était une copine qui m'en avait acheté, mais ça, mais jamais j'aurais cru que ça puisse m'arriver, quoi. »

Depuis cette expérience, Claire avait en tête de chercher une solution pour éviter que cela se reproduise. Elle a attendu d'avoir une situation financière plus stable, et puis elle a investi dans des culottes menstruelles.

---

<sup>31</sup> FAGE, ANESF, AFEP, La précarité menstruelle chez les étudiant·es en France, 2021

<sup>32</sup> Sur un échantillon de 6 500 étudiant·es ayant entre 18 et 25 ans.

<sup>33</sup> Cop1 Solidarité - Étudiantes, Enquête annuelle de Cop1 sur les étudiantes et étudiants en situation de précarité, 2022.

<sup>34</sup> Sur un échantillon de 609 étudiant·es bénéficiaires de l'association, à Paris et à Angers.

<sup>35</sup> UNEF, Dossier de presse : Enquête sur le coût de la vie étudiante, n°18, 2022

« J'ai des, comment on dit, les culottes menstruelles, ça, c'est la meilleure invention. C'est un investissement, mais là, je n'ai plus aucun achat là-dessus. Mais ça, c'est trop bien. J'ai plus de... Ça, je me pose même plus la question, quoi. En plus, c'est bien parce que même pour, en tant que femme, c'est un rapport différent avec son corps. Enfin, moi, je suis 100 % pour. Après, c'est un investissement, mais pas du tout été déçue, quoi ».

Les culottes menstruelles sont souvent présentées comme une manière de limiter, voire d'éviter les coûts mensuels liés aux règles. Comme ce sont des produits chers, certaines étudiantes n'envisageaient pas d'en acheter, mais ont pu avoir accès grâce à des distributions associatives. Pour Daria, étudiante à l'Université Grande couronne A, la distribution de culottes menstruelles sur le site où elle a cours a été très utile pour alléger son budget.

« On l'a fait à la fac. Ils distribuaient des culottes menstruelles, donc avec toutes mes amies, on est allées, et on a eu deux culottes par personne. Donc ça, c'était vraiment trop bien, surtout que c'est cher aussi comme produit. Donc ça, c'est révélateur parce qu'en plus, enfin, je faisais les courses récemment, et les serviettes hygiéniques sont vraiment très chères. »

Ces distributions peuvent donc apporter une solution pour faire face au coût des produits menstruels. Il faut noter toutefois que ce produit ne convient pas à toutes les étudiantes : Aude (L1, Université Paris A) l'a testé suite à une distribution dans son université, en espérant réduire son budget mensuel lié aux règles, mais cela ne correspondait pas à ses besoins.

Par ailleurs, l'accès à ces produits lors de distributions gratuites est une solution inégalement accessible, puisqu'il y a des disparités entre les différentes universités : pour les étudiantes de l'Université Paris C, par exemple, il n'y a pas eu de distributions de cette nature dans leur université, alors que c'est le cas à l'Université Grande couronne A ou à l'université Paris A.

L'université Paris A a aussi mis en place un accès libre à des produits menstruels dans les toilettes, ce qu'apprécie énormément Élise, qui avait été sensibilisée au sujet de la précarité menstruelle lorsqu'elle était au lycée, en se mobilisant avec d'autres élèves pour la mise en place d'une « boîte à règles ». Elle est heureuse de découvrir que « dans la fac, il y a des produits hygiéniques, il y a des serviettes et des tampons dans les toilettes », ce qui la rassure, même si ce n'est pas effectif dans toutes les toilettes de l'université.

Le contexte semble plus propice à soutenir les étudiant-es confrontées à la précarité menstruelle. En 2021, Frédérique Vidal, alors ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, avait annoncé la mise à disposition gratuite de protections hygiéniques pour les étudiant-es dans les établissements de formation. Pour Kenza, au regard de la gravité de cette forme de précarité, il est très important qu'il y ait des mobilisations à ce sujet. Elle voudrait, au-delà des distributions ponctuelles, un engagement politique plus explicite pour que les personnes menstruées n'aient pas ce coût régulier : « Enfin, vraiment, moi, pour le coup, moi, je trouve que... enfin, même au-delà d'être étudiant ou quoi, enfin... de manière générale, je comprends pas pourquoi c'est pas remboursé par la Sécurité sociale. »

La précarité pendant les études se manifeste au quotidien dans les difficultés à pouvoir faire face à des dépenses de la vie courante, notamment autour de l'alimentation et des biens de première nécessité, les étudiant-es étant impactés, comme l'ensemble des ménages français, par la hausse du coût de la vie. Dans une analyse de l'INSEE, en décembre 2022, deux ménages sur trois ont déclaré avoir changé leurs habitudes de consommation depuis un an, du fait de la hausse du niveau général des prix (Mauro,

Palomé, 2023). Cela touche plus fortement les ménages jeunes ou ayant des enfants. Les jeunes de moins de 35 ans sont particulièrement affectés par la hausse des prix : 77 % déclarent avoir modifié leur comportement de consommation, légèrement ou substantiellement, contre 49 % des plus de 70 ans. 26 % des plus jeunes déclarent même avoir beaucoup modifié leurs habitudes face à l'inflation, contre seulement 11 % pour les ménages les plus âgés.

Les étudiant·es qui participent à l'enquête évoquent aussi des modifications dans leurs pratiques de consommation. L'alimentation est au cœur du quotidien, mais apparaît également comme un domaine qui permet de faire des économies. Le budget des courses peut se moduler à l'euro près, alors quand il faut faire attention à ne pas dépasser certaines sommes, c'est là que les arbitrages vont se développer.

Pour faire face à des difficultés dans le domaine de l'alimentation, plusieurs tactiques se croisent : bénéficier de l'aide alimentaire, aller faire des courses dans plusieurs enseignes pour chercher des produits soldés et trouver des promotions, favoriser des menus et de recettes économiques. De plus, nombre d'étudiant·es sautent des repas, en raison à la fois de contraintes économiques et de contraintes de temps. Il faut du temps pour toutes les premières stratégies : se rendre à la distribution ou dans l'enseigne aux prix plus abordables demande une organisation logistique qui n'est pas toujours compatible avec des emplois du temps qui cumulent cours, emploi et transports.

Les tactiques s'additionnent ou s'échangent et, dans les tous cas, elles évoluent selon les contextes et dans le temps. Les renoncements dans des périodes de crise, que ce soit autour des repas ou pour des produits mensuels par exemple, provoquent des sentiments de peur, d'inquiétude pour l'avenir, et d'incertitude, dont les effets peuvent se faire ressentir y compris lors de périodes plus stables financièrement.

## Chapitre VII. Rapport à la santé et accès aux soins

Parce qu'on les associe à la jeunesse, les étudiant·es sont considéré·es comme peu concerné·es par les problèmes de santé, et se déclarant en bonne ou très bonne santé (Zilloniz, 2015). Si en France, les étudiant·es sont relativement en bonne santé, cette appréciation globale peut cacher des disparités importantes et des parcours inégalement marqués par des difficultés d'accès à un suivi médical ou des renoncements aux soins. Comme le rappelait Yaëlle Amsellem-Mainguy en 2015, si peu d'étudiant·es sont concerné·es par des « problématiques de santé spécifiques, avant tout en raison de leur âge », « force est de constater que les disparités se révèlent importantes entre les étudiant·es, pensés bien souvent comme un groupe social homogène. » (Amsellem-Mainguy, 2015, p. 236). Ces disparités peuvent être liées à l'influence de facteurs tels que le sexe, l'origine sociale, la situation résidentielle (vivre ou non chez ses parents) ou les conditions d'exercice d'un emploi rémunéré.

Dans notre enquête, la majorité des participant·es trouvent que leur état de santé est plutôt bon, et de ce fait, ne s'en préoccupent pas énormément. En revanche, la santé reste un domaine « sérieux », ce qui justifierait théoriquement qu'on s'en préoccupe en priorité lorsqu'il y a des soucis. Par exemple, de manière hypothétique, Vanessa (M2, Université Grande couronne A) serait prête à faire passer la santé « avant » d'autres dépenses, notamment celles liées aux loisirs et aux sorties : « Si à un moment, je dois faire le choix, je ... je pense que la santé, ça passe quand même avant... par exemple... Netflix ou... des trucs comme ça, ou des sorties donc... »

Toutefois, en dehors de l'importance de la santé « en théorie », le rapport des étudiant·es de l'enquête à la santé est très marqué par le non-recours aux soins. L'enquête révèle comment la précarité agit comme un filtre dans l'appréciation de l'état de santé, notamment dans la qualification de ce qui nécessite, ou mérite, des dépenses en consultations ou médicaments, ce qui explique des renoncements et des reports très fréquents dans ce domaine pourtant jugé « important ». Avoir un budget limité peut conduire à vouloir éviter certains soins coûteux (ophtalmologiques, dentaires, etc.) mal pris en charge par la sécurité sociale, y compris les soins liés à la santé mentale.

Ce chapitre s'organise en deux parties, avec une première partie sur la manière dont la santé est à un domaine marqué par des renoncements et des reports, et une deuxième partie du chapitre qui s'attarde sur les liens entre précarité étudiante et fragilisation de la santé mentale.

### 1. Reporter ou renoncer à une consultation médicale

Les enquêtes de l'Observatoire de la vie étudiante éclairent les comportements de santé des étudiant·es : en 2020, 16 % des répondant·es n'avaient pas consulté de médecin généraliste depuis au moins un an (Belghith *et al.*, 2020), et cela en particulier chez les étudiant·es ayant de plus de 25 ans (13 %) et les étudiant·es de nationalité étrangère (17 %). La consultation d'un médecin n'est pas une évidence pour les étudiant·es qui se sentent malades : Ali (M2, Université Grande couronne A) cherche par exemple en premier à s'en sortir « sans médecin et sans médicaments », et Justine (L1, Université

Paris B) est dans l'optique « d'attendre que ça passe ». Quelles sont les causes qui expliquent ces situations de renoncements ?

## 1.1 Des causes souvent conjointes de temps et d'argent

### Les coûts

Un premier obstacle à la consultation d'un médecin lorsque cela semble nécessaire est lié au coût. Ces dépenses sont rarement anticipées dans le budget des étudiant·es organisé principalement autour des frais de logement, des charges résidentielles, des transports, de l'alimentation et des biens nécessaires. Les étudiant·es rencontré·es Pour Justine (L1, Université Paris B), devoir déboursé 25 ou 50 euros lorsqu'elle est malade représente un effort important de trésorerie, ce qui la décourage d'aller chez le médecin.

« Oui, le coût, je peux pas me permettre de perdre 25 ou 50 euros d'un coup comme ça, qui me seront remboursés après, mais qui vont partir comme ça. »

Même si tout ou partie du coût de la consultation peut être remboursé, le report peut venir d'un blocage d'accès aux fonds. Cet enjeu du remboursement peut d'ailleurs est porteur de difficultés. Il ne faut pas sous-estimer les complications liées aux démarches d'affiliation à l'assurance maladie qui peuvent contribuer à l'anticipation d'un coût important de frais médicaux, en l'absence d'une protection effective. L'enquête « Santé des étudiant·es » de l'OVE, réalisée en 2016, indiquait qu'autour de 7% des étudiant·es avaient répondu n'avoir ni assurance, ni mutuelle. Depuis 2019, les étudiant·es sont rattaché·es à une Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM), mais il y a des démarches initiales pour avoir un compte Améli, une carte vitale active et à jour, et une affiliation effective qui peuvent expliquer que certain·es étudiant·es ne disposent pas d'une couverture santé ou qui soient dans l'incertitude vis-à-vis de leur couverture. Cela expliquera des difficultés ponctuelles pour Perrine (M2, Université Grande couronne A), lorsqu'elle perd sa carte vitale et doit se pencher sur les démarches pour en obtenir une nouvelle, et qu'en attendant, elle n'ose faire aucune consultation de santé. Cela joue aussi dans les parcours des étudiant·es étranger·es. Alors qu'Aniss (L2, Université Grande couronne A) est en France depuis neuf mois, il n'a pas encore reçu sa carte vitale. Il a déposé son dossier, mais se trouve encore en attente. « J'ai pas encore ma carte vitale », explique-t-il, alors « depuis six mois, je ne dors pas bien parce qu'il y a mes dents qui font mal ». Mais selon ses informations, « c'est 500 euros, un plombage. Là, je ne peux pas me permettre, 500 euros, mais dès que j'aurai ma carte vitale, je vais partir direct. »

Les étudiant·es peuvent aussi gérer les dépenses liées aux soins en souscrivant à une complémentaire étudiante (ce qui nécessite d'inscrire dans son budget cette dépense mensuelle qui peut varier d'une dizaine à une quarantaine d'euros), ou ils et elles peuvent bénéficier de la couverture complémentaire de leurs parents. Dans certains cas, les étudiant·es peuvent être éligibles à la complémentaire santé solidaire (C2S), un dispositif qui, sous condition de ressources, offre une protection élargie sans avoir à avancer de frais. La couverture santé, à la fois primaire et complémentaire, n'a pas fait l'objet de questionnements précis dans cette enquête, mais une étude réalisée en 2024 soulignait la faible connaissance du dispositif de C2S par les étudiant·es, en explicitant les différents obstacles qui construisent ce non-recours (Caro *et al.*, 2024).

Une consultation à 25 euros peut représenter un élément de déstabilisation dans un budget très limité : c'est ce qu'explique Juliette (L2, Université Grande couronne A), qui trouve que cette année elle a été souvent malade. Elle a initialement cherché à « reporter » les visites médicales lorsqu'elle pouvait

« éviter » d'y aller : « Tant que j'étais pas en train de mourir, en gros, je me disais que ça pouvait attendre. » Mais lorsqu'elle a eu la grippe, cette option d'attendre d'aller mieux ne semblait plus tenable, et elle est allée chez le médecin. Le coût de la consultation n'était pas prévu dans son budget, et elle s'est retrouvée confrontée au besoin de solliciter ses parents pour cette « urgence ».

« Mais si on est malade, bah... bah par exemple, un cas concret : le mois dernier, j'ai eu rendez-vous médical qui était pas prévu et j'ai dû redemander de l'argent à mes parents parce qu'en fait, j'avais pas »

Le coût des soins intervient donc à la fois comme facteur de renoncement à des visites, surtout si les étudiant·es peuvent justifier de ne pas en avoir « vraiment » besoin, et comme facteur de report, jusqu'à ce qu'une solution soit identifiée pour financer ces dépenses (que cela soit grâce à une aide familiale ponctuelle ou à des économies réalisées sur un autre domaine du quotidien).

### **Difficultés pour (a)voir un médecin traitant**

Si le coût des consultations, et des soins potentiels, intervient souvent dans le raisonnement présenté par les étudiant·es qui expliquent renoncer ou reporter des visites médicales, d'autres facteurs sont aussi importants, notamment celui de l'accès à un médecin traitant. Plusieurs étudiantes soulignent qu'il est difficile de trouver un médecin traitant autour de chez elles, d'avoir un interlocuteur ou une interlocutrice face à leurs soucis éventuels de santé. Aude (L1, Université Paris A) n'a pas de médecin généraliste depuis plusieurs années :

« Mais sinon je ne vais pas trop chez le médecin parce que, ces temps-ci, j'ai pas de médecin généraliste. Donc, c'est un peu compliqué de trouver un médecin quand même. »

La difficulté d'être soignée par un médecin traitant est aussi soulignée par Chloé (L2, Université Grande couronne A), qui n'a pas réussi à retrouver un médecin généraliste lorsque le sien est parti à la retraite. Dans la commune des Hauts-de-Seine où elle vit avec sa mère, elle a eu l'impression d'appeler tous les médecins de sa commune sans trouver de solution.

« J'ai appelé tous les médecins de Châtenay. Il y en a pas un qui prend les nouveaux patients. Donc faut trouver autre part, mais dans notre propre ville, il y en a pas un qui prend des nouveaux patients. »

Puisqu'il n'est pas possible d'avoir facilement rendez-vous à côté de chez elle, elle reporte toutes les visites qui ne sont pas « nécessaires » à ses yeux, pour simplifier son emploi du temps déjà très pris entre les cours, son emploi du temps étudiant, et les deux heures de trajet quotidien dans les transports.

Izza, qui est venue faire ses études à l'IUT Grande couronne B, a un médecin traitant en Bretagne. C'est sa médecin qui lui conseille de trouver une solution à proximité de son nouveau domicile, mais Izza n'a pas encore réussi à identifier quelqu'un·e qui accepterait de la prendre comme patiente. Elle a réussi à repérer un centre de santé dans lequel elle peut prendre rendez-vous, mais sans être suivie par une même personne.

« Elle m'a conseillé d'avoir quelqu'un ici. Sauf qu'ici, ils ne prennent plus, il n'y a pas. Donc je vais à [Centre santé] et à [Centre santé], c'est les médecins, jamais les mêmes, c'est le bordel, donc, voilà. »

Si ces centres ne permettent pas de répondre au besoin d'avoir un médecin traitant, ils représentent une solution pour trouver plus rapidement des rendez-vous pour les étudiant·es qui en ont à côté de chez elles et eux. Juliette (L2, Université Grande couronne) compare favorablement sa situation francilienne à celle de ses parents en Bretagne, où il est difficile de trouver des médecins. Le centre médical à côté de chez elle, dans une commune du 95, est en comparaison « hyper complet, hyper facile d'accès ». Elle met alors en avant l'importance de cette proximité, qui la rassure même si elle ne le sollicite pas

beaucoup. Certain·es étudiant·es pointent un autre facteur qui croise souvent celui du coût de la consultation : la difficulté à obtenir un rendez-vous proche de chez eux et elles, et des délais très longs qui peuvent décourager. Ces délais sont évoqués au-delà du cas du médecin traitant, pour l'ensemble du personnel soignant et en particulier les spécialistes, comme le dentiste ou le gynécologue. C'est aussi le « souci » de Claire (L1, Université Paris A) qui cherche à prendre rendez-vous chez le dentiste, le premier depuis plusieurs années.

« Par contre, le gros souci, c'est le dentiste. Moi, je suis pas allée chez le dentiste depuis huit ans, je pense. Ça doit pas être beau à voir, mais... Et là, je sais que j'ai besoin parce que j'ai mal, enfin j'ai mes dents de sagesse qui poussent. Mais le prochain rendez-vous, ce n'est pas avant six mois, un an. »

## 2.2 Avoir peur du médecin

Au cours de l'enquête, un motif plus rare est aussi développé dans les entretiens pour expliquer le report ou l'absence de suivi médical : la peur des médecins. Cette peur s'articule autour de deux éléments, d'une part une peur construite à partir d'expériences négatives, notamment chez des étudiantes dont la parole a été déconsidérée ; et d'autre part la peur liée à l'impact financier de mauvaises nouvelles potentielles.

Ce sont des manifestations de peur qui renvoient alors à deux aspects de la précarité : le sentiment d'être seul·e face à ses problèmes et ne pas recevoir l'aide nécessaire ou sollicitée, et le sentiment de ne pas pouvoir subvenir à ses besoins faute de moyens financiers. Aude (L1, Université Paris A) explique qu'elle souffre d'anémie et qu'elle est consciente, dans ce cadre, de la pertinence d'avoir un suivi médical. Elle se rassure en expliquant qu'il ne s'agit pas d'une forme « grave », et donc elle tente de se soigner à partir de compléments qu'elle peut acheter sans ordonnance.

« Parce que moi, par exemple, je sais que j'ai des problèmes de fer, un peu d'anémie, et je devrais aller chez le médecin, mais bon, comme c'est pas vraiment très, très, très, très grave non plus, je veux dire, avec des simples compléments, ça passe. Bon, j'avoue, je repousse un peu, mais il faudrait que je prenne rendez-vous. »

Si son absence de suivi est initialement présentée comme liée au fait de ne pas avoir de médecin traitant, elle avoue par la suite dans l'entretien avoir une « phobie » des médecins.

« En fait, j'ai un peu la phobie des médecins parce que j'ai vraiment eu des expériences désagréables avec ma médecin généraliste, dans le passé. »

Dans cette enquête, ces expériences d'interactions négatives, fondées sur une absence de considération de la part du personnel soignant, sont partagées surtout par les étudiantes. Ce sont elles qui font face à un personnel qui remet en cause leur souhait ou leur motif de consultation. Perrine (M2, Université Grande couronne A), explique avoir développé une frustration, voire une réticence, autour des questions médicales, suite à des interactions avec le personnel de santé qui ne la prennent pas au sérieux du fait de son âge et de son genre.

« J'ai eu plein de... du personnel de santé qui juste ne me traite pas à ma juste valeur parce que je suis jeune, et puis en plus je suis une femme, donc vraiment, c'est le combo. Enfin, on me prend vraiment pour une débile. »

Alors qu'elle cherche à éviter d'avoir trop de frais de santé, du fait d'un budget très réduit, elle s'oriente vers un centre de santé municipal où il y a la possibilité de consultations sans frais, mais trouve qu'elle est fortement déconsidérée par certains médecins :

« Et en fait, je trouvais à chaque fois les gens qui sont censés être là pour des gens qui en ont besoin, mais des gens pas agréables du tout, hyper jugeant, et en fait, c'est hyper triste parce que tu es dans une salle

d'accueil où il y a des étudiants et des étrangers, et en fait, tu as des médecins en face qui sont vraiment des connards. »

Elle le remarque en particulier lors d'une expérience de dépistage, où le ton du médecin qui la reçoit est très « jugeant » :

« Bah par exemple, pour le dépistage, voilà, ce n'est pas non plus agréable d'aller se faire dépister. On parle de la vie sexuelle, il y a le stress des résultats, etc. Et là, vraiment, je suis tombée sur un médecin pas du tout sympa, en fait, hyper jugeant quant à mes réponses au petit questionnaire. Vraiment, je me suis dit : mais c'est pas cool. Enfin, encore une fois, il y a plein de jeunes dans la salle ou de personnes étrangers, et des mecs comme ça, pas sympas... bah ça donne pas envie. »

Ces formes de jugement et de manque de considération participent à créer des obstacles pour la mise en place d'un suivi régulier. C'est ce que ressent aussi Jade (L2, Université Grande couronne A), pour qui la possibilité de se confier à une personne qui ne va pas accorder de crédit à sa parole est très décourageante :

« T'es en mode "bah, c'est sûr qu'il y a quelque chose qui va pas là !" Et quand tu vas chez la gynéco, elle te dit : "Bah, non, il n'y a rien." T'as pas forcément envie d'y aller, donc, euh... »

Elle ressent des douleurs et s'inquiète de son état de santé, mais n'ose pas aller chez le médecin, pour des raisons qui mêlent la peur de ne pas être crue et des inquiétudes liées au coût financier des frais médicaux.

« Après, je suis pas médecin, mais j'ai l'impression que mon corps, il va mal. Mais j'ai peur d'aller chez le médecin. J'ai peur d'y aller, mais j'ai aussi peur de ne pas pouvoir, euh, financer ce qui est à financer. Donc, euh, c'est ça aussi. »

Jade vit chez ses parents, et depuis que son père a perdu son emploi, elle participe de manière plus importante et une partie des 600 euros de salaire qu'elle perçoit chaque mois en travaillant dans une grande surface sert à aider ses parents à payer le loyer et les courses. La précarité de sa situation, ainsi que celle de sa famille, contribue à alimenter sa peur d'aller chez le médecin. Au-delà de la possibilité de ne pas être prise au sérieux, elle souligne aussi la peur d'entendre un diagnostic grave qui nécessiterait de nombreux examens, un suivi régulier et donc des coûts importants.

« Je suis pas à l'aise, donc, euh, voilà. Et après, il y a aussi, bah, du coup le problème financier parce que je me dis euh, imaginons que, euh, on découvre que j'ai ça et que, euh, après ça... enfin, j'ai pas envie de [soupir] créer des problèmes, etc., etc. »

## 2. Les effets de la précarité sur la santé mentale

Depuis 2016, les enquêtes de l'OVE utilisent un indicateur de la santé mentale, aussi mobilisé par l'enquête Baromètre santé des Français de Santé publique France, qui repose sur cinq signes (heureux ; calme et détendu ; très nerveux ; triste et abattu ; si découragé que rien ne remonte le moral) évalués selon leur fréquence sur les quatre semaines précédant l'enquête. Cet indicateur permet d'établir un score qui détecte les difficultés psychologiques et psychiatriques. L'exploitation de l'enquête CDV 2016 avait conduit à détecter que près de 15 % des étudiant·es avaient souffert d'une dépression caractérisée (Morvan, Chaumette, 2020). Les étudiant·es ayant des difficultés financières, les étudiantes, les étudiant·es étranger·es et les étudiant·es âgé·es de 26 ans et plus sont particulièrement touché·es par ces difficultés.

La crise sociale et sanitaire liée au Covid-19 a eu des effets sur la santé mentale des jeunes et des étudiant·es : des reportages dans la presse comme des rapports à l'Assemblée nationale<sup>36</sup> (2020) et au Sénat<sup>37</sup> (2021) ont alerté sur ces questions. En 2021, selon Santé publique France, 20,8 % des jeunes de 18-24 ans ont connu un épisode dépressif, contre 11,7 % quatre ans plus tôt (Léon *et al.*, 2023). Mais la fragilisation de la santé mentale dans un contexte de précarité pendant les études ne peut pas se réduire à la période du Covid-19.

## 2.1 Des périodes fortement liées à des symptômes de détresse psychologique

Comme le souligne A. Louvel, « la précarité a une forte influence sur l'ensemble des problèmes de santé recensés. Les indicateurs de santé mentale sont tous nettement plus défavorables aux étudiants en situation de précarité, qu'il s'agisse des souffrances psychiques, des troubles du sommeil ou de la consommation de substances psychoactives. » (cité dans Déquière, 2007, p. 103).

Lorsqu'elle s'installe à Paris, Morgane fait les démarches pour annoncer son déménagement à la CAF. Elle se retrouve alors à attendre plusieurs mois pour que les aides au logement reprennent, dans une période où elle n'a pas d'emploi et son compagnon non plus. Ses premiers mois à Paris sont marqués par des crises d'angoisse, liées à l'incertitude de cette période.

« Quand on est arrivés, ça a été très compliqué parce que là, c'était la CAF qu'on n'avait pas. Et j'ai eu vraiment très peur, d'ailleurs. Je... C'est la première fois que j'ai eu très, très peur parce que je me suis dit on va pas pouvoir payer le loyer. Et ça me... ça me faisait faire des crises d'angoisse de folie parce qu'on est restés jusqu'à... de septembre à presque le mois de janvier sans APL. »

L'absence de cette aide, sur laquelle Morgane et son compagnon comptaient, provoque une crise dans leur organisation financière. Morgane se souvient alors avoir pensé qu'elle n'allait plus pouvoir payer son loyer, qu'il faudrait quitter l'appartement et arrêter ses études.

« Je me disais on va se retrouver sans rien du tout. Si on n'a pas les APL en janvier, c'est fini. Je sais pas comment on va pouvoir faire. On s'en est sorti, mais... Et déjà, là, on se restreignait déjà énormément en termes de nourriture. C'était juste ça, quoi. C'était le loyer, le transport et la nourriture. Et déjà, là, c'était super compliqué, donc là c'étaient des pâtes tous les jours, quoi. »

## 2.2 Projets entravés de suivi psychologique

### **En raison du coût**

La raison principale qui bloque les projets d'aller voir un ou une psychologue ou même un ou une psychiatre est le coût que cela représente. Angèle (L1, Université Paris B) a eu un suivi régulier lorsqu'elle était au lycée. Elle a ressenti le besoin de reprendre ce soutien en arrivant à Paris, mais a été découragée par le coût :

« Je pense qu'en septembre ou octobre, j'aurais vraiment eu besoin d'y retourner. En fait, ça coûte très cher. Comme c'était pas moi qui payais quand j'étais au lycée, je m'en rendais pas forcément compte, mais ça coûte très cher. »

<sup>36</sup> Rapport d'enquête n° 3703 de la Commission d'enquête pour mesurer et prévenir les effets de la crise du Covid-19 sur les enfants et la jeunesse.

<sup>37</sup> « Accompagnement des étudiants : une priorité et un enjeu d'avenir pour l'État et les collectivités », Rapport d'information n°742

Vanessa a entamé un suivi chez un psychologue, qu'elle a ensuite arrêté, car elle ne pouvait plus payer les séances.

« J'avais un suivi que j'ai arrêté à un moment... juste pour... parce que je ne pouvais pas trop me permettre. C'était un budget quand même.

- Ça vous coûtait combien, environ ?

- C'était 70 euros... deux fois par mois, donc j'ai arrêté l'année dernière. »

Elle débute ce suivi lorsqu'elle est en licence pro, à un moment où elle vit chez ses parents. Ensuite, elle décide de prendre une chambre dans une résidence universitaire. Dans une période où elle doit payer le loyer, mais où ses APL sont en retard, elle ne peut plus régler les séances de psychologue (140 euros par mois pour deux séances) avec son salaire de 800 euros par mois.

Pour Claire, le coût est aussi l'obstacle principal. Dans le passé, lors de périodes où elle allait mal, ses parents avaient accepté de prendre en charge les frais médicaux de son suivi psychologique. Elle sentait que cela représentait une charge pour ses parents, que c'était « un sujet ».

« J'en ai déjà eu des suivis parce que mes parents pouvaient m'aider, mais c'était un sujet de, ça coûte super cher, 50 euros toutes les deux semaines. Et moi, quand je veux y aller, pour moi, enfin, je veux dire, j'y vais toujours pour moi, mais quand je voudrais un peu prendre les choses en main, en vrai, 50 euros, c'est trop. »

Au moment de l'entretien, elle pense à la possibilité d'avoir un suivi médical à Paris, mais trouve que ce coût serait « trop » pour son budget, mais elle ne souhaite plus demander à ses parents d'intervenir pour l'aider sur ce sujet. Alors elle reporte la décision de chercher un soutien professionnel, bien qu'elle en ressente le besoin. Pour l'instant, elle « survit », mais elle espère pouvoir trouver une solution pour avoir un « appui psychologique ».

« Je sais que j'en ai besoin d'un. Je vais dire ça va, je survis. Mais, je veux dire, les médecins que j'ai vus me disent : "Tu vas mieux, très bien, bravo, c'est bien." Mais je me dis : ce serait bien que tu gardes un suivi objectif et un appui psychologique sur ta vie, quoi. »

Perrine (M2, Université Grande couronne A), trouve qu'il lui faudrait une « aide psy », mais ne sait pas comment la financer : « J'ai juste en tête, OK, il faut que je fasse une thérapie, mais... avec quel argent ? Du coup, je fais pas de thérapie. » Elle s'est tournée vers le service de médecine préventive de son université, sans avoir bien compris qu'il n'y aurait pas de suivi régulier possible. Si le service de médecine préventive est bien identifié au sein de son université, son périmètre d'action n'est pas très clair : lorsque Perrine apprend qu'une seule séance lui sera proposée, elle se sent très découragée, car l'alternative qui est d'aller faire une thérapie lui semble trop coûteuse.

La manière d'envisager cet obstacle illustre aussi le travail réalisé par les étudiant-es pour arbitrer sur la façon d'utiliser leurs ressources, décider ce qui doit être prioritaire à un moment donné ou non. Il peut être difficile de se justifier de mettre une somme aussi importante dans ces suivis, ou difficile d'envisager où faire des économies pour se le permettre. Lorsque le besoin d'aide se fait ressentir à un moment où il existe un équilibre, certes fragile, mais qui permet de se loger, se déplacer, se nourrir et même un peu s'amuser, alors la décision semble encore plus compliquée à prendre. Pour Aude, le besoin d'aide se heurte à l'absence « d'envie » de consacrer son argent à la santé et de renoncer à d'autres dépenses : « [...] parce que mes cent euros de bourse, j'ai pas trop envie de les mettre dans un psychologue. »

### **Manque d'information et contraintes d'accès aux aides**

Juliette (L2, Université Grande couronne A) a eu besoin de « parler à quelqu'un » pendant son année de licence, qu'elle juge difficile, mais elle ne pouvait pas déboursier 60 euros pour une consultation. Elle explique être allée voir le service de médecine préventive. Elle est reçue par un psychologue, mais cela ne correspond pas exactement à ce qu'elle cherchait, puisque le service de médecine étudiant (SSE) ne propose pas de suivi régulier.

« Mais en fait, c'était pas ce que j'attendais. En même temps, je m'en doutais parce qu'eux ne peuvent pas faire de prescriptions. Enfin, je ne demandais pas des antidépresseurs, mais je voulais dire, voilà, eux, ils sont là pour conseiller et pour rediriger après vers un professionnel de santé. »

Elle reçoit le conseil de consulter un professionnel de santé et trouve qu'elle est revenue au point de départ, c'est-à-dire la difficulté à financer le suivi dont elle ressent le besoin. Elle voudrait pouvoir avoir un suivi régulier pendant quelque temps, « juste pour discuter un peu, sans pour autant faire 18 séances », mais cela « reste encore impossible », « à moins d'avoir un budget attiré, ou alors une aide ».

Cette question des aides apparaît donc centrale. Elle renvoie à la fois à des questions d'information (il faut connaître les aides) et de recours (il faut faire les démarches pour en bénéficier). Juliette avait identifié une aide pour les étudiant-es lors de sa première année d'études à Rennes, mais bien qu'elle ait pris contact des responsables du dispositif (pilote par son université), elle n'a pas eu de retour de leur part. À Paris, elle dit ne pas en connaître. Une aide qui existe, et qui est inégalement connue chez les participant-es de l'enquête, est liée au dispositif « Santé psy étudiant ». Elle n'est pas la seule : selon l'enquête Conditions de vie des jeunes et Coronavirus (COVJECO), deux ans après la mise en place du dispositif, 48 % des 1905 étudiant-es ayant répondu au questionnaire ignorait son existence (Delespierre *et al.*, 2024).

#### **ENCADRÉ 4. LE DISPOSITIF « SANTÉ PSY ETUDIANT »**

Le dispositif « Santé psy étudiant » a été annoncé par le président de la République en janvier 2021, et mis en place en mars 2021, dans le cadre de la crise sanitaire liée au Covid-19. Il a été pérennisé en 2023. Ouvert à l'ensemble des étudiant-es de l'enseignement supérieur, il propose l'accès à un suivi avec un-e psychologue, sans avoir à avancer de frais.

L'accès à ces séances est soumis à une visite auprès d'un médecin du service de médecine préventive (service de santé étudiant) ou un médecin généraliste, visite à partir de laquelle l'étudiant-e est orienté-e et peut prendre rendez-vous sur une plateforme où sont recensé-es les psychologues partenaires.

En mars 2021, le dispositif proposait trois séances de 45 minutes, à hauteur de 30 euros par séance, avec la possibilité d'un renouvellement pour trois nouvelles séances par le médecin généraliste. Par la suite, le nombre de séances augmente, et passe à six, puis huit, et puis douze.

En mai 2024, le site [santepsy.etudiant.gouv.fr](https://santepsy.etudiant.gouv.fr) recensait plus de 67 000 étudiant-es bénéficiaires et plus de 1 200 psychologues partenaires.

Le dispositif peut se cumuler avec « Mon soutien psy », mis en place en avril 2022, qui propose jusqu'à 12 séances d'accompagnement psychologique par an, remboursées à hauteur de 50 euros par séance par an (pour toute personne âgée de plus de trois ans, avec autorisation parentale pour les mineur-es).

Pour celles et ceux qui connaissent le dispositif, et qui l'évoquent en entretien, les parcours d'accès ont parfois été très difficiles. Pour Perrine, le principal obstacle tenait au fait de trouver une psychologue qui correspondrait à ce qu'elle cherchait sur la plateforme des psychologues « partenaires ». Le dispositif a été critiqué pour son faible nombre de psychologues associés : en mars 2023, un rapport intermédiaire du ministère de la santé indiquait qu'il y avait 2 220 psychologues conventionnés, ce qui correspond à 7 % des psychologues cliniciens libéraux (Delespierre *et al.*, 2024).

Perrine a ressenti le besoin d'un aide, mais explique au moment de l'entretien qu'elle n'est pas suivie, malgré le fait qu'elle ait entamé les démarches pour avoir accès aux séances gratuites.

« Je sens vraiment que j'ai besoin d'une aide psy, enfin de voir quelqu'un en fait, de voir un psy, et j'y vais pas. Il y a même les chèques Monpsy, etc., j'avais fait la démarche, j'avais vu un médecin, j'ai mon ordonnance. »

Comme il a été évoqué dans la première partie du chapitre, Perrine a eu des interactions très négatives avec le personnel soignant. Elle cherche alors un suivi avec une jeune femme, en espérant que cela aide à avoir des conversations plus libres sur ses expériences, sur des sujets comme la sexualité ou les violences sexistes et sexuelles.

« Et en fait, moi, j'avais vraiment envie de tomber sur un psy qui ne me juge pas et qui comprenne mes problématiques. J'avais pas envie de tomber sur un psy où je dis, ouais, je sais pas, par exemple, ça me fait chier parce que je me fais harceler par des hommes dans la rue. » Et par exemple qu'il me dise : "Ah non, mais c'est bon, c'est pas si grave." Oui, j'aimerais pouvoir parler à un psy que, je sais pas, je peux être en relation avec une fille sans qu'elle me dise... »

Elle peine à trouver exactement ce qu'elle veut sur la plateforme. La psychologue à proximité et qui a des créneaux libres la « rebute », ce qui termine de la décourager.

« Déjà, quand j'ai regardé les psys qui étaient disponibles sur Monpsy, je cherchais que des femmes. Je cherchais que des femmes, etc. Et dès fois, il y en a qui ont un profil et tout, et je voulais une femme qui était un peu, à peu près jeune, parce que du coup, justement, comme je vous ai raconté, j'ai eu plein de... du personnel de santé qui juste ne me traite pas à ma juste valeur parce que je suis jeune, et puis en plus, je suis une femme, donc vraiment, c'est le combo [...] Cette dame-là, avec les chèques Monpsy, il y avait un truc qui me rebutait un peu, c'est que je... elle paraissait vieille, entre guillemets. [...] Enfin, voilà, je voulais quelqu'un qui me ressemble pour me sentir *safe* et je sais que malheureusement, les psys les plus jeunes peuvent avoir moins un jugement... Et donc du coup, je suis pas allée la voir. »

Ce qui participe aussi à ce renoncement est que Perrine espère pouvoir trouver une alternative, pour avoir un suivi gratuit, mais sans aller voir cette psychologue de la plateforme Monpsy. Elle se retrouve dans une situation similaire à celle de Justine, c'est-à-dire qu'elle se tourne vers le service de santé étudiant de son université, l'Université Grande couronne A, sans avoir très bien compris ce que ce service peut proposer ou non. Elle espère y trouver un suivi régulier qui pourra remplacer le dispositif des « chèques psy », mais apprend à la fin de son rendez-vous, qui dure plus d'une heure, que cela n'est pas possible dans ce service.

« J'allais prendre rendez-vous avec les huit chèques psy et en fait, il y avait un espèce de forum à la fac et du coup, je me rends compte qu'il y a la médecine préventive à ma fac et qu'il y a des gynécologues, des médecins et des psys. Du coup, je me dis trop cool ! C'est gratuit, c'est sur la fac, je vais aller là-bas. C'est génial. [...] La psy de l'université, j'ai été la voir. On a fait une séance de 1 heure 45. C'est super long parce que j'ai beaucoup parlé. Je pense que j'avais beaucoup à dire. Et en fait, du coup, à la fin, elle m'a dit : "Ah bah en fait, du coup, on peut pas vous suivre parce que c'est de la médecine préventive. Il faut que vous alliez faire une thérapie." D'accord. Donc en gros, du coup, vu que c'était la médecine préventive, elle ne peut pas me suivre, du coup, bah, j'ai complètement abandonné ce truc de chèques psy. Encore une fois, c'est... je me suis dit : « Bon bah tant pis. » Euh, du coup, là, j'ai juste en tête, OK, il faut que je fasse une thérapie, mais... avec quel argent ? Du coup, je fais pas de thérapie. Voilà. »

Dans ce cas, le renoncement à l'aide du dispositif des « chèques psy » est à la fois lié à l'impression de ne pas trouver une professionnelle « safe » sur la plateforme, et une forme de déception et de fatigue suite à la consultation auprès de la psychologue de l'université, qui explique qu'elle ne peut pas la suivre. Après une période où Perrine a l'impression de multiplier les démarches pour essayer d'être aidée, elle en arrive à se dire « tant pis » alors que « que clairement [elle] aimerait[!] y aller ». S'autoriser à exprimer ce besoin représentait « déjà un cap, parce qu'il y a plein de personnes, et même [elle] avant, qui étaient : "Ah non, mais c'est bon." » C'est de ces personnes qu'il sera question dans la dernière section de cette partie sur les projets entravés d'aide psychologique : ceux et celles qui expriment des réticences à se tourner vers le monde médical pour un accompagnement dans les périodes où leur santé mentale est dégradée.

### **Des réticences à consulter sur ces sujets**

Au-delà des difficultés financières et organisationnelles, pour certain·es étudiant·es, l'absence de suivi médical dans une période de détresse psychologique est présentée comme le résultat d'une réticence à faire intervenir des professionnel·les du monde médical. Les réticences peuvent être de plusieurs ordres : dans l'enquête, elles prennent soit la forme d'un discours selon lequel il faudrait pouvoir se débrouiller « seul·e », c'est-à-dire faire face aux difficultés sans l'aide de la médecine, soit de discours critiques de la psychologie ou la psychiatrie. C'est une attitude déjà identifiée dans d'autres recherches sur le recours aux soins psychologiques des étudiantes : en 2019, dans une enquête internationale sur plus de 13 000 étudiant·es en première année d'études supérieures<sup>38</sup>, alors que seulement un·e étudiant·e sur quatre considérait sérieusement recourir aux soins en cas de difficultés émotionnelles dans le futur, dans plus d'un cas sur deux, les étudiant·es disaient préférer gérer le problème « seul·e » (Ebert *et al.*, 2019).

Daria (L2, Université Grande couronne A) est plutôt dans le premier cas. Alors qu'elle a rencontré le psychologue du service de médecine préventive de son université, qu'elle a sollicité à un moment de crise personnelle, elle n'a pas débuté un suivi plus régulier. Elle n'est pas contre l'idée, puisqu'elle sent que cela pourrait l'aider, mais elle pense aussi qu'elle pourrait « se débrouiller seule ».

« Je comprends mes amis qui ne voulaient jamais y aller aussi, parce qu'il y a cette sensation un peu de : "non, mais je n'ai pas besoin. Je peux me débrouiller seule." Du coup... mais je le ferai, je pense que je le ferai un jour, mais c'est vrai que ce serait bien des fois d'avoir quelqu'un qui... qui pousse derrière et... mais voilà.

Une autre forme de réticence s'appuie sur l'idée de pouvoir faire seul·e, avec ses propres « techniques », et s'interroge aussi sur la pertinence de la méthode du suivi médical. C'est celle qu'exprime Violette (M1, Université Paris A). Elle a connu des périodes pendant ses études où « cela ne va pas trop », mais explique qu'elle n'est pas convaincue qu'un suivi médical pourrait l'aider, puisque ce serait avec une personne inconnue.

« J'ai plutôt tendance à attendre que ça passe. Enfin, j'ai mes petites techniques. Enfin, je... je sais que... enfin, voilà. Et je suis pas sûre que... Je suis pas sûre que parler à un inconnu – parce que je le vois un peu comme ça –, au départ en tout cas, je suis pas sûre que ça me corresponde. »

D'autres enquêtes ont souligné comment la confiance envers les psychologues est influencée par des facteurs culturels et de classe sociale, et « semble notamment diminuer à mesure que l'on s'éloigne des catégories moyennes pour se rapprocher des classes populaires, où la propension à parler de soi et de ses maux intimes est nettement moins affirmée » (Delespierre *et al.*, 2024, p.139). Enfin, une troisième

<sup>38</sup> Un échantillon 13,984 étudiant·es en première année d'études ont participé, venant de 19 universités (publiques et privées) de huit pays différents (Australie, Belgique, Allemagne, Mexique, Irlande du Nord, Afrique du Sud, Espagne et les États-Unis).

forme de réticence relatée au cours de l'enquête prend la forme d'une critique plus explicite de la médecine comme solution face aux problèmes de santé mentale. Quentin (L1, Université Paris A) trouve que sa santé mentale est en mauvais état au cours de l'entretien, à la fois parce qu'il a vécu une année à Paris assez solitaire, et aussi suite à une année précédente d'études où il a subi des violences verbales de la part d'enseignants de sa formation.

Pourtant, s'il se sent très seul, et qu'il « n'a plutôt personne avec qui en parler », il fait part aussi de son « hostilité » envers la psychiatrie. Il lie cela à son histoire familiale : sa mère et sa sœur ont fait beaucoup de séjours en hôpital psychiatrique, ce qui a contribué à lui donner une image très négative de la psychiatrie. Il tient à distance l'univers de la psychiatrie, et ne souhaite pas entamer un suivi médical pour les sentiments de détresse qu'il ressent.

### **En alternative, le soutien amical, conjugal ou familial**

Dans l'enquête menée auprès de plus de 13 000 étudiant·es en première année d'études, parmi les facteurs choisis par les participant·es, qui faisaient obstacle à la mise en place d'un suivi médical pour des troubles psychologiques futurs, un peu moins de la moitié indiquaient l'envie d'en parler plutôt à des amis et des membres de sa famille (Ebert *et al.*, 2019).

Pour Thomas, le soutien de son entourage n'est pas familial : c'est au contraire la peur que ses parents apprennent qu'il allait mal qui a participé à bloquer un suivi médical potentiel, alors qu'il vivait des périodes de « mal-être ».

« Je suis jamais allé voir de psy, mais j'ai souvent, enfin, pendant quelques années, j'étais dans... un certain mal-être... mais je, enfin, je pourrais pas dire lequel précisément. Euh... mais... je sais qu'il était là. »

Ce n'est pas pour « des raisons économiques » que Thomas est découragé d'aller chez le médecin, car il s'est renseigné et a identifié un centre qui propose des consultations gratuites. Ce qui fait obstacle, c'est la possibilité que ses parents soient informés de ce qu'il vit : ses parents « sont pas du tout au courant de... du mal-être » dans lequel pourtant ils jouent un rôle selon Thomas.

« Il y avait un peu ce truc que je voulais pas du tout les affoler par rapport à ma situation... surtout... que c'est un peu eux qui l'ont causée. »

Ce n'est donc pas grâce à sa famille qu'il tient à distance qu'il a pu faire face à ces périodes difficiles, mais grâce à d'autres personnes de son entourage, notamment amical et amoureux.

« Des personnes qui m'ont quand même beaucoup aidé... par rapport... à ce que je vivais et... aussi qui m'ont aidé à me faire réaliser pas mal de choses sur moi donc ça, j'en suis, je suis éternellement reconnaissant. Euh, du coup, oui, aussi, j'estime que maintenant, il n'y a plus trop le besoin d'aller voir un psy parce que j'ai réussi à me sortir un peu de cette phase, grâce à mon entourage et beaucoup de travail sur moi-même. Donc j'étais capable de faire sans une aide extérieure. »

Angèle (L1, Université Paris B) n'a pas été voir de psychologue à Paris, alors qu'elle en ressentait le besoin, en raison du coût que cela représentait. Alors qu'elle traverse une période de plusieurs mois où elle se sent isolée et très découragée dans ses études, elle se repose sur sa mère, à distance, et sur sa grande sœur qui vit aussi en région parisienne.

« J'appelais ma mère tous les jours pour lui dire "j'ai envie de rentrer". Je voulais vraiment arrêter ces études-là. Elle m'a dit "attends janvier, au moins le premier semestre pour voir", parce qu'on ne pouvait pas se permettre non plus de venir à Paris, récupérer, que je change tout. Et j'hésitais à aller quand même voir un ou une psychologue. Mais au final, comme j'allais voir ma sœur, en fait, je ne sais pas vraiment comment

l'expliquer, mais elle et ses colocataires, c'est un peu comme – ma sœur, c'est ma famille – mais c'est un peu comme ma famille de Paris. Je sais pas comment l'expliquer. Donc j'allais les voir elles. »

Angèle est très reconnaissante d'avoir une sœur à proximité. Cette sœur et ses colocataires sont un peu plus âgées (26 ans), elles travaillent, et elles offrent à Angèle des encouragements ainsi qu'un modèle de vie après les études (puisqu'elles travaillent dans le domaine de la culture et de la musique, ce que souhaite aussi faire Angèle).

L'entourage ne peut pas toujours jouer ce rôle, notamment pour les étudiant·es qui sont isolé·es, ou qui s'isolent du fait de leurs conditions de vie. C'est ce qu'explique Quentin (L1, Université Paris A), qui regrette de ne pas avoir trouvé le soutien nécessaire (alors qu'il refuse la prise en charge médicale), à défaut d'avoir des amis à qui se confier : « Moi, je n'en ai pas trop trouvé. Sincèrement, même pas du tout, parce que même les amis, ça ne marche pas trop. »

Le soutien de l'entourage peut parfois être présenté comme un rempart contre une santé mentale qui vacille, mais ce soutien peut aussi manquer à l'appel, d'où l'importance, pour comprendre les expériences de la précarité et ses effets sur les parcours d'étudiant·es, de saisir les formes de précarité relationnelle.

Dans le domaine de la santé, les arbitrages présentés par les étudiant·es poussent le plus souvent à reporter l'accès aux soins ou à y renoncer. La santé est vue et présentée comme importante, mais il est difficile d'en faire une priorité, ce qui est souvent aussi lié à l'état de santé physique plutôt bon que décrivent les étudiant·es de l'enquête. Toutefois, certaines consultations, pour des soucis ponctuels de santé, ou de suivi, notamment dentaire ou gynécologique, sont souvent reportées pour des raisons financières, de logistique, et de rapport au monde médical. Lorsqu'il s'agit de la santé, les étudiant·es se sentent moins en capacité de bricoler : par rapport à l'alimentation et d'autres dépenses, où il peut y avoir des gammes de prix, des réductions et des bons plans, les étudiant·es évoquent la santé en termes de tarifs fixes et de trésorerie nécessaire pour les consultations. On ne peut pas faire « un peu » de santé comme on saute un repas, ou on cherche les bons plans dans les fripes. Mis à part le cas d'une étudiant·e qui a évoqué un médecin généraliste qui proposait un prix spécifique et adapté aux étudiantes, peu d'étudiants de l'enquête envisagent la possibilité de négocier ou de demander un prix différent. De ce fait, la consultation, en particulier chez un·e psychologue, apparaît comme une grande dépense, notamment pour un besoin de suivi régulier.

Pourtant, le suivi psychologique est un soin très souvent évoqué, et souhaité. Dans des périodes de restrictions financières et d'incertitude, certain·es étudiant·es identifient le besoin d'être accompagné par une personne qui saurait les entendre et accueillir leurs inquiétudes. Le coût reste l'obstacle principal à cet accompagnement, auquel s'ajoutent quelques réticences vis-à-vis du personnel soignant.

Pour se faire soigner, lorsque l'obstacle financier est trop important, il est possible d'avoir recours à des dispositifs de consultations gratuites. Les services de santé étudiants sont inégalement connus des enquêté·es, mais ceux et celles qui les connaissent, les considèrent comme des lieux utiles où obtenir des réponses et voir des professionnel·les de santé. Toutefois, l'impossibilité de ces services à dispenser un suivi régulier provoque de la confusion, soulignant qu'ils mériteraient de renforcer leur communication autour de leurs objectifs et leur fonctionnement. Le dispositif de « chèque psy » est aussi évoqué au cours de l'enquête, avec des difficultés partagées par les étudiant·es à se saisir totalement de ce système, qui au moment de l'enquête ne propose que huit séances.

## Chapitre VIII. Sociabilités et loisirs : entre renoncement et débrouille

Ce dernier chapitre s'interroge sur les liens entre précarité, sociabilité et accès à des pratiques de loisirs. Dans le rapport du RESOSUP en 2012 sur la mesure de la précarité étudiante, les loisirs sont pris en compte pour mieux comprendre la précarité à partir des conditions de vie. En interrogeant la place des loisirs dans la vie étudiante, le rapport en interroge l'usage : « Les sorties par exemple sont-elles considérées comme essentielles pour participer pleinement à la vie étudiante ? Les restrictions dans ce domaine peuvent-elles être considérées comme un indice de précarité ? » (Collet, Toullalan, 2016, p. 8)

Faut-il en effet inclure les loisirs et les sorties dans une analyse sur la précarité pendant les études ? Pour Valérie Erlich, alors que les modes de vie des étudiant·es sont diversifiés, la liaison entre temps des études et temps de loisirs est « constitutive » de la vie étudiante, « caractérisé[e], d'une part, par une intense sociabilité, et, d'autre part, par une fréquentation élevée des espaces culturels, que l'on ne retrouvera plus dans le cours ultérieur de la vie adulte. » (Erlich, 1998, p. 221-222.)

Ce que les entretiens mettent en avant dans notre enquête est que la disponibilité pendant les études pour la sociabilité et les loisirs, comme analysée par Valérie Erlich, n'est pas toujours avérée, notamment en raison d'une précarité relationnelle et financière, mais elle est centrale dans les représentations que se font les étudiant·es de la promesse des études. Au-delà des cours et des contenus de la formation, les études renvoient aussi à ces « à-côtés », comme les temps de discussion et de partage après les cours, les expériences de découverte culturelle et sportive, et les moments renforcés de sociabilité festive.

Ces idées sont parfois véhiculées par les membres de la famille. Ainsi lorsque Claire (L1, Université Paris A) traverse une période de difficultés financières pendant l'hiver de sa première année à l'Université Paris A, et qu'elle dit ne plus sortir, certains membres de sa famille lui rappellent que les sorties sont importantes dans la vie étudiante.

« Ce mois, en février, je m'empêchais de sortir alors que tout le monde me dira, mon oncle qui a fait médecine, ma tante qui a fait Sciences Po aussi me dira "mais les sorties, ça fait partie de la vie d'étudiant", quoi. »

Ce sont des propos qui se veulent encourageants, mais qui contribuent à souligner le décalage entre leur expérience et la sienne. Cela donne l'impression à Claire qu'elle passe à côté d'un aspect central, et plaisant, de la vie étudiante, tant elle est stressée et entravée par ses conditions de vie.

« Il y a quinze ans, mon oncle, il était encore en études parce qu'il est médecin et on en a parlé. Il me disait : "Mais nous, on sortait. Nous, on n'avait pas peur de ça. Nous, on pensait juste à rencontrer l'amour ou à rencontrer les amis." Et en fait, nous, on se lève et on se dit que nos douches ne doivent pas être trop longues. »

Il est important de noter que certaines étudiant·es n'arrivent pas jusqu'aux études supérieures avec ces récits : les histoires familiales peuvent véhiculer d'autres attentes. Comme il a été évoqué dans le chapitre 2, les étudiant·es ayant grandi dans des foyers où il y a eu une plus grande précarité financière témoignent d'avoir anticipé que leur situation serait similaire pendant leurs études. Cette anticipation va aussi inclure l'organisation du temps libre, comme l'explique Grace (L1, Université Paris A) pour qui « c'est normal de survivre. C'est normal de ne pas avoir de loisirs. C'est normal de... de ne pas être très bien chauffé. Ce n'est pas grave, prends un plaid. Etc. »

Toutefois, même Grace et ceux et celles qui, comme elle, anticipaient les études comme une période difficile disent souffrir dans les entretiens de la manière dont la précarité conduit à renoncer ou à limiter leurs pratiques de sociabilité et de loisirs.

## 1. Seul·e pendant les études : de la centralité du lien social dans l'expérience de la précarité

Il sera question ici de la manière dont l'absence de sociabilité peut être au cœur de l'expérience de la précarité. Au-delà des formes de solitudes qui peuvent caractériser le début des études, ou l'entrée dans une nouvelle formation, les étudiant·es évoquent aussi des périodes plus prolongées pendant lesquelles ils et elles ne parviennent pas à s'entourer d'amitiés plus profondes, que ce soit en passant du temps avec des ami·es d'enfance, ou en créant des liens plus intenses avec des ami·es de leur université. Certains facteurs intensifient cette fragilisation : la mobilité pour les études, qui éloigne le cercle amical et familial, mais aussi la mobilité quotidienne pour ceux et celles qui vivent loin de leur site d'études avec des contraintes qui rendent plus difficile de « traîner » de manière spontanée après les cours. Enfin, la crise sanitaire du Covid 19 est venue intensifier le sentiment de solitude pour l'ensemble de la population française, et cela a eu des effets clairs sur la population étudiante, à la fois en 2020-2021, et encore au moment des entretiens en 2023.

### 1.1 Les difficultés pour créer de nouvelles relations

L'entrée dans les études peut être marquée par une difficulté à se construire des relations amicales au sein de sa promotion ou plus largement de son université ou de sa ville. Lorsque les étudiant·es déménagent pour les études, cela implique le plus souvent d'arriver dans une nouvelle ville où il faut tout reconstruire à partir de zéro, ou quasiment. Melina (1A, IUT Université Grande couronne B) a souffert pendant sa première année d'études de ne pas avoir d'ami·es, ce qu'elle expliquait par son arrivée à l'université perdue au sein d'une promotion pléthorique, dans une nouvelle ville, et avec peu d'opportunités selon elle de faire du lien social.

« J'avais zéro lien social pendant un an et ça a été horrible. Et je pense que j'en ai beaucoup souffert, le fait déjà d'être séparée des parents, de devoir passer la semaine toute seule dans un appartement. Je n'avais pas d'amis, je ne voyais jamais mes amis et tout. Donc, franchement, cette première année d'études, elle a été vraiment horrible. »

Ce qui produit le sentiment de solitude est à la fois lié à la qualité des relations, qui sont plus superficielles lors d'études débutées dans une nouvelle ville, mais est aussi l'effet d'une temporalité hachée ou peu régulière des interactions. Ce qui manque à Méлина est la régularité des interactions qu'elle pouvait avoir avec ses ami·es et sa famille, qui vivent encore dans sa ville d'origine. Au sein de la promotion qu'elle rejoint, elle se sent rapidement perdue. Pour Quentin, arrivé à l'Université Paris A en licence de sciences sociales après des études en arts, il a été très difficile de construire des relations amicales à Paris. Lorsqu'il évoque son quotidien pendant cette année d'études, il se décrit comme étant en situation de « précarité relationnelle ». Au sein de son université, il trouve que tout le monde est « très séparé » et peu investi dans la création de lien social :

« Mais tout le monde a l'air très... avoir très hâte de rentrer chez eux après les cours. Je ne sais pas pourquoi. Je dois avouer que cela m'étonne toujours parce que moi, je m'attends toujours à créer du lien au final avec des gens. »

Alors qu'il espère avoir du temps de sociabilité après les cours, ces temps ne s'organisent pas avec ou devant lui. Il n'est pas exactement seul, mais il n'a pas d'ami·es proches à Paris, et la plupart de ses interactions sociales ont lieu en ligne, au sein d'une communauté d'ami·es qu'il s'est construite sur les réseaux sociaux.

Le temps consacré à la sociabilité, et aux efforts pour se construire un réseau amical pendant les études, dépend logiquement de l'emploi du temps de chacun·e : dans l'enquête, les étudiant·es cumulent très souvent études et emploi, et ont un temps libre limité. Kenza (doctorat, Université Paris A) se souvient aussi du décalage qu'elle ressentait, lorsqu'à la fin de ses cours elle voyait ses camarades de promotion se réunir pour « boire un verre » et passer du temps ensemble, mais qu'elle devait filer, car elle avait un emploi de vente qui l'attendait. Pour certain·es, une autre contrainte s'ajoute : celle du temps passé dans les transports. Les difficultés pour construire des relations au sein de sa formation peuvent être liées à la distance entre le site des études et le lieu d'habitation. C'est en particulier le cas pour les étudiant·es des universités situées à Paris, mais qui cohabitent avec leurs parents dans des communes d'Île-de-France. Aude, qui suit des études à l'Université Paris A, vit à Sevran avec sa famille. Elle trouve que la distance joue un rôle négatif dans la possibilité de tisser des liens plus forts avec les autres personnes de sa formation, puisqu'elle est soucieuse du temps qu'il lui faut pour rentrer chez elle en fin de journée.

« Mais ça, je pense, ça peut impacter aussi la... la vie étudiante ou de faire... le fait de se faire des amis. Parce que si tout le monde habite à côté de l'école et toi, tu habites à trois heures d'ici, tu vas pas trop te dire je vais faire ami-ami, boire un verre après sur Paris, alors qu'il y aura plus de trains à 20 h, ou à 21 h. »

Au croisement de considérations financières et de la logistique des voyages entre Paris et chez elle, elle regrette une distance qu'elle ressent entre son expérience de cette année d'étude et celle de ses connaissances qui vivent à Paris et semblent avoir un rapport plus spontané aux sorties.

« On peut pas juste y aller et se dire c'est pas grave si mes potes, ils me disent vas-y, viens on va en soirée, vite fait. Je peux pas. Je vais réfléchir, je réfléchis à tous les chemins que je fais et voilà. »

Les temps de déplacement entravent l'investissement dans l'aspect convivial ou ludique de la vie étudiante. Ils compliquent en particulier l'accès aux temps plus spontanés de sociabilité après les cours.

Un autre facteur de la précarité relationnelle dont parlent les étudiant·es de l'enquête est lié à la crise sanitaire du Covid-19, aux mesures de distanciation physique et de confinement. Ces mesures ont fait disparaître des espaces de sociabilité en 2020 et 2021, alors que certain·es étudiant·es de l'enquête débutaient des études. Les effets de ces mesures sur le ressenti de solitude ont été documentés : un rapport du CRÉDOC en 2021 notait qu'en janvier 2021, 24 % de la population se sentait en situation « d'isolement relationnel », contre 14 % en janvier 2020 (Berhuet, Hoibian, 2021). Les jeunes sont particulièrement concernés : chez les 15-30 ans, 21 % sont en situation d'isolement (contre 8 % en janvier 2016, et 13 % en janvier 2020). Ce rapport alertait sur ce taux élevé, alors que la jeunesse se caractérise par « l'expérimentation de différents liens sociaux, de renouvellement et de construction de son réseau relationnel » (*ibid.*, p. 36). Or, les jeunes isolés connaissent « des conditions de vie plus précaires encore que leurs homologues non isolés. Près de six jeunes isolés sur dix disposent de faibles revenus (57 % d'entre eux, contre 50 % de l'ensemble des 15-30 ans) » (*ibid.*, p. 45).

En 2021, Ali (M1, Université Grande couronne A) était dans le nord de la France pour faire des études en communication. Le Covid est synonyme d'une période « difficile » pour lui. Cette année scolaire 2021-2022 est assez solitaire du fait des cours à distance, et du manque de proximité avec les personnes de sa promotion. Il ne peut pas facilement rencontrer des personnes, et il se sent loin de sa famille et de

son cercle d'amis d'enfance. L'impossibilité d'avoir un emploi étudiant, pendant les périodes de confinement en particulier, aggrave ses difficultés financières, et cela contribue aussi à intensifier le ressenti de solitude et de distance vis-à-vis des autres.

Les mesures liées à la crise sanitaire ont aussi un effet au-delà de cette période, dans la manière dont certains de ces espaces n'ont pas été reconstitués, notamment dans les résidences universitaires. Izza (2A, IUT Grande couronne B) a aussi commencé ses études en Île-de-France en 2021. Elle souligne que lien social qu'elle espérait trouver au sein de sa résidence étudiante n'a pas pu se construire, en raison d'un impact de la pandémie sur la possibilité d'organiser des moments festifs et collectifs.

« J'ai besoin que dans la résidence, il se passe des trucs. Par exemple, il n'y a aucun lien social et j'ai essayé de mettre en place, mais avec le Covid, ils ne voulaient pas. Donc je me suis beaucoup sentie seule. »

Izza a l'impression que même après le Covid, alors qu'elle propose de temps collectifs dans le but de sortir de ce sentiment de solitude, cela ne fonctionne pas. En 2023, au moment de l'entretien, cette résidence étudiante continue d'être un espace où la sociabilité est absente selon elle, même si les interdictions ont été levées.

La précarité relationnelle est donc symbolisée par des expériences d'absence de liens sociaux forts ou de sentiment de se tenir à l'écart des moments de sociabilité, qui provoquent un sentiment de solitude et de la détresse. D'une manière parallèle à la sociabilité, les échanges pendant les entretiens au sujet des activités de loisirs révèlent des dynamiques similaires de perte de repère avec l'entrée dans les études supérieures, de nouvelles contraintes budgétaires, et le sentiment de renoncement dans un quotidien qui s'organise seulement autour des cours, de l'emploi étudiant et des calculs financiers.

La sociabilité apparaît comme un élément central pour l'équilibre du bien-être pendant les études : Izza, Ali ou Quentin par exemple parlent longuement pendant les entretiens de la manière dont la solitude a été source d'importantes souffrances à une période de leurs études. Différentes sources de solitude se superposent : les périodes de confinement en 2020 et 2021, des difficultés pour rencontrer des personnes et établir des liens en arrivant dans une nouvelle université ou une nouvelle ville, mais aussi des obstacles d'ordre financier pour participer aux sorties et temps festifs qui s'organisent.

## 1.2 Le coût de la sociabilité : négociations entre finances et moral

La précarité relationnelle et la difficulté à créer des liens ne sont pas sans rapport avec les restrictions budgétaires que connaissent les étudiant·es, même si elles ne s'y limitent pas. Dans un contexte de difficultés financières (ou pour justement éviter cette situation), certain·es étudiant·es restreignent leurs sorties et réduisent donc les opportunités de sociabilité, comme l'expliquait Alix (L1, Université Paris B) qui reste chez elle par « peur d'être tentée de dépenser ».

Le sentiment d'une fragilisation des liens provient ainsi aussi de l'impression de devoir décliner les propositions, de se tenir à l'écart des projets de fête ou de sorties, de ne pas être disponible pour participer à la vie étudiante que donnent à voir des ami·es ou camarades de promotion. Paul (L2, Université Grande couronne A) souffre de se sentir à l'écart lorsqu'il décline des propositions, car il n'a pas les moyens financiers pour se payer un verre. Il se sent de plus en plus isolé.

« Ça a des conséquences énormes parce que ça... ça m'empêche de... si vous voulez, je... aujourd'hui, je... je vais moins voir les autres. Je vais moins... avec des amis, parce que les amis, c'est... aussi se prendre un verre, c'est aussi être capable de payer son verre. »

La précarité relève parfois d'une expérience récurrente de négociation avec soi-même, en confrontant ce qui est souhaité à ce qui est raisonnable financièrement. Lorsque Kenza est en licence à l'Université Paris A, ce qu'elle souhaite, c'est de pouvoir passer du temps avec ses camarades de promotion, en particulier après les cours. Or, son quotidien, surtout les années de L2 et L3, où elle connaît des difficultés financières importantes, est plutôt tourné vers la nécessité de limiter au maximum toutes les dépenses. Elle se souvient donc de cette période comme d'une expérience prolongée de refus des sorties qu'on lui proposait.

« [...] à la fac, enfin, avec mes amis, on proposait de sortir, machin, et des fois, je refusais parce que j'avais vraiment pas de thune, je pouvais pas me payer une bière, deux bières. C'était pas possible et ça me faisait beaucoup de mal parce que j'avais envie [...] Du coup, plusieurs fois, j'ai refusé ça, donc ça m'a quand même aussi un peu isolée. Et donc c'était un peu compliqué. »

Claire présente également son rapport aux sorties et aux loisirs à partir d'une logique de négociation, entre ce que son budget permet et ce dont elle ressent l'envie, voire le besoin. Les sorties ne sont pas qu'une question de plaisir, elles sont liées chez Claire à son bien-être. Elle s'autorise quelques sorties, pour ne pas avoir l'impression de tout s'interdire et voir son moral chuter, alors qu'elle n'en a pas les moyens financiers : « C'est pour ça que je finis à découvert. C'est juste si je m'empêche de tout, après, le moral, il va chuter et j'ai pas envie que le moral chute. » Mais l'angoisse autour de l'argent conduit aussi à annuler ces sorties, ce qu'elle évoque avec ses ami-es.

« On en a beaucoup parlé avec des ami-es ce week-end, parce que j'ai annulé une soirée, justement parce que ça me coûtait trop cher. Donc, on en a parlé. Et donc déjà, elles m'ont dit qu'elles étaient angoissées, mais que moi, j'étais extrêmement angoissée, quoi. »

L'équilibre entre budget et moral est difficile à trouver, en particulier dans les périodes où, comme Claire, le stress lié à l'argent intervient dans chaque décision qu'elle va prendre.

La précarité est donc symbolisée par des expériences d'absence de liens sociaux forts ou par le sentiment de se tenir à l'écart des moments de sociabilité, qui provoquent un sentiment de solitude et de la détresse.

### 1.3 L'affaiblissement des anciennes relations

Une autre dimension de la solitude rapportée dans les entretiens est liée à la manière dont les études supérieures, et le déménagement qui va parfois avec, conduisent à la fin de la sociabilité adolescente. Peu d'étudiant-es se retrouvent dans leurs formations avec leurs ami-es d'enfance. Il y a un passage parfois très difficile à vivre d'un entourage amical quotidien, connu depuis de nombreuses années, à la vie étudiante et son ensemble d'inconnu-es. Pour Raphaëlle aussi, la transition vers les études supérieures a marqué la fin d'une période de sociabilité soutenue avec ses ami-es d'école et sa famille, et elle est confrontée à un sentiment fort de solitude pendant sa L1.

« Enfin, moi je me suis sentie seule parce que je connaissais personne et j'ai toujours été très entourée, je rentrais, j'étais avec mes amis, on est tous, on habite tous à côté. J'allais à l'école, j'étais avec mes amis, je voyais souvent mes parents et tout. Alors que là, mes parents, je les voyais... Quand j'avais pas cours, ben eux ils travaillaient, je rentrais le soir, je les voyais, mais moi je vais me coucher tard, eux vont se coucher tôt. Donc je voyais personne, et mes sœurs, je les voyais que le week-end. Et donc voilà, j'étais déprimée. Je voyais personne, c'était la solitude, je pense c'était ça. »

Les premiers mois sont marqués par cette solitude et le regret du temps qu'elle passait avec ses amis et sa famille lorsqu'elle était lycéenne. Ali (M1, Université Grande couronne A) compare sa vie à Paris avec

celle qu'il avait en Algérie, où il a fait une licence en communication : ce qui lui manque ici c'est d'avoir des amis avec qui passer beaucoup de temps, aller au-delà d'un rapport « simple ».

« Non, en fait, ici, j'ai pas beaucoup d'amis, des vrais [...] Par exemple ceux que je rencontre toutes les semaines, il n'y en a pas beaucoup.

- Enquêtrice : En Algérie, vous aviez peut-être plus de gens très proches ?

- Oui, avant, c'était partout. »

Laurie (L1, Université Paris C), évoque aussi avec regret le réseau amical qu'elle s'est construit depuis l'enfance, et l'impossibilité de maintenir ces liens comme avant. En raison d'un emploi de temps chargé et les contraintes financières, elle ne voit ses ami·es proches qu'une fois tous les quelques mois.

« De temps en temps, avec mes ami·es, on se retrouve... Mes ami·es vraiment que j'ai de longue date, on se voit de temps en temps, quand on a le temps, pendant les vacances, une fois tous les trois-quatre mois. »

Ces sorties avec des personnes qui sont proches d'elles sont donc devenues rares, mais pour Laurie, il n'aurait pas été financièrement possible de les voir plus souvent, si les retrouvailles impliquent de payer un restaurant ou une place de cinéma.

Ainsi, le ressenti d'une « précarité relationnelle » ne relève pas exclusivement de la solitude, ou de l'absence de nouveaux liens dans sa vie étudiante, mais peut aussi être le résultat d'une fragilisation des relations avec des personnes qui ont été très présentes dans le passé.

## 2. Précarité financière et rapport aux loisirs et au temps libre

Comment est-ce que les étudiant·es parlent de leurs pratiques de loisirs ou de l'organisation de leur temps libre ? En quoi est-ce que leur rapport à ces pratiques est-il informé par l'expérience de la précarité ?

À partir des entretiens, notre enquête s'intéresse plus particulièrement aux manières de présenter les loisirs comme un espace sur lequel la précarité agit fortement, notamment avec la contrainte d'un budget limité, mais aussi aux pratiques qui sont déterminantes pour caractériser la vie étudiante, et permettre un équilibre dans son quotidien. Les expériences de renoncements ou de suspension des loisirs se mélangent aux images que partagent les participant·es de l'enquête de la vie étudiante idéalisée, c'est-à-dire une période et un statut permettant de « profiter de la jeunesse » (Beaud, Pialoux, 2001), bien que cela soit un idéal inégalement accessible. Les étudiant·es, dans la mesure de ce qui est possible, insistent sur l'importance d'avoir des moments de détente.

L'entrée dans les études, qui représente une période transitoire sur de nombreux aspects, peut être vécue comme déstabilisante, notamment en raison de transitions dans les modes de loisirs, et de l'arrêt de la prise en charge parentale dans l'organisation et le coût de ces loisirs. Les étudiant·es se confrontent au coût de ces pratiques et doivent créer de nouvelles possibilités en fonction de leurs budgets et emplois du temps.

## 2.1 Entrée dans les études : la fin des pratiques de loisirs de l'adolescence

Une première dimension du renoncement à des activités de loisirs est liée à la transition entre l'adolescence cohabitante avec ses parents et l'entrée dans les études, alors que les étudiant·es ont la charge financière de leurs loisirs, souvent pour la première fois. C'est souvent une forme d'instabilité temporaire, dans une transition entre l'organisation adolescente, prise en charge par les parents, et l'identification de solutions pour avoir des loisirs gratuits ou à petit prix. Ces difficultés sont le plus souvent rapportées par les étudiant·es en licence, qui partagent leurs expériences lorsqu'elles et ils découvrent le coût des loisirs pratiqués pendant l'adolescence, et la place que cela pourrait prendre dans leur budget limité.

Angèle, en L1 à l'Université Paris B, allait beaucoup au cinéma lorsqu'elle vivait avec ses parents dans une grande ville de l'Ouest. Mais le coût bien plus important du billet à Paris rend cette activité trop onéreuse pour son budget. Violette (M1, Université Paris A), elle, faisait de la danse classique au lycée. Elle se souvient d'avoir « vaguement regardé avec [sa mère [sourir] », mais de ne pas s'être inscrite du fait du coût que cela représentait, « les tarifs [leur] paraissaient un peu délirants aussi ». Melina (IUT Université Grande couronne B) pratiquait la boxe, sous l'impulsion et avec le soutien financier de ses parents. Lorsqu'il a été question d'en prendre en charge le coût, elle a arrêté :

« Mes parents m'ont inscrite à plein de sports différents et j'ai dû arrêter parce que, comme je quittais Montargis, je ne pouvais pas. J'aurais pu me réinscrire dans un autre club, mais comme là, les dépenses, elles allaient être à ma charge, je me voyais mal mettre 300 euros pour faire une année de boxe, par exemple. Du coup, je n'ai pas repris. »

Pour Daria (L2, Université Grande couronne A), c'est la pratique du théâtre menée régulièrement au lycée qui est temporairement suspendue lorsqu'elle arrive à Paris pour ses études. Elle cherche des cours à Paris, mais bloque à la fois sur le coût des cours et sur la distance entre le cours et chez elle (elle vit dans une commune du 95).

« Les cours de théâtre par an, ça coûte très cher à Paris en plus, donc j'ai dû arrêter et puis niveau distance aussi. Ça, c'est un truc compliqué parce que ce sont des activités qui se font le soir. Et c'est vrai que quand on est étudiant et qu'on habite seul, il n'y a pas nos parents qui viendront chercher et rentrer seuls dans Paris le soir, c'est pas forcément... la plus grande envie. »

Même discours chez Justine (L1, Université Paris B), qui a grandi dans l'est de la France, et qui avait une pratique régulière d'équitation. En arrivant à Paris, elle est confrontée à deux réalités qui viennent interrompre cette pratique : alors « qu'avant, c'était [s]es parents qui [lui] payaient », désormais le coût sera de sa responsabilité.

« À Paris... déjà, c'est assez cher l'équitation en général, mais à Paris, c'est impensable. Une leçon, c'est presque le triple d'une leçon de là où je payais avant, et j'étais déjà dans l'écurie la moins chère de tout là où j'étais. C'est presque le triple. C'est 35 ou 40 euros, une heure, alors que je payais 12 euros là où j'étais avant. »

Il y a un sentiment très fort de discontinuité entre ce qui était possible à l'adolescence, du fait du soutien familial ou des tarifs plus abordables en dehors de Paris, et l'entrée dans les études supérieures en Île-de-France. Ce qui permet à Justine, Angèle ou Daria, comme d'autres étudiant·es de l'enquête d'avoir quelques loisirs, que ce soit par arrangement avec son budget ou par l'identification de loisirs gratuits, sera développé dans la dernière section de ce chapitre.

## 2.2 Contraintes budgétaires et manque de temps

Dans l'organisation de ses ressources, surtout lorsqu'elles sont limitées, les dépenses liées aux loisirs passent rapidement au second plan. Le fait de passer du temps dehors et d'y avoir des pratiques de loisirs est possible à condition d'avoir un emploi du temps qui le permet et des moyens financiers.

Il est nécessaire d'articuler ces deux dimensions, car les emplois du temps très remplis le sont souvent en raison du bricolage nécessaire entre différentes sources de revenus, et notamment de la centralité de l'emploi étudiant. Par exemple, Floriane, qui suit des études à l'Université Paris A, combine ses heures de cours, dans une formation en master qui la sollicite beaucoup, un stage et un emploi étudiant. Habitant dans une commune des Hauts-de-Seine, elle vit à plus d'une heure de trajet de son campus universitaire, et à plus d'une heure aussi de son lieu de stage. Elle a trouvé un emploi dans sa commune, pour réduire ses trajets. Ainsi, lorsqu'il s'agit de parler de loisirs, ce qui ressort en premier est le « manque de temps ». Ce temps est consacré aux études et à ce qui permet de financer ces études (son emploi). Elle souhaiterait avoir une pratique sportive, mais n'arrive pas à la caler dans ses journées.

« Alors, je n'ai pas du tout le temps. J'essaie d'aller courir quand je peux, mais là, depuis que j'ai eu le stage en plus, avant quand je n'avais que le travail et la fac, c'est quelque chose qui était possible. Mais là, avec le stage par-dessus, c'était juste... Je rentrais beaucoup trop tard le soir. S'il y a des trucs à préparer pour le lendemain, je ne peux pas, en fait. [...] Donc, ma priorité n'était pas au sport. Malheureusement, j'ai toujours fait beaucoup de sport depuis que je suis petite. Donc, c'est quelque chose qui me manque un peu d'aller courir ou d'aller au club, etc. Mais, je n'ai pas trop le choix, malheureusement. »

Le sport qu'elle a en tête n'est pas coûteux, car il serait gratuit d'aller courir dehors. Mais ce serait coûteux de moins travailler, alors que Floriane a un salaire qui dépend de ses heures. Elle touche entre 700 euros et 800 euros par mois, ce qui est d'autant plus important qu'étant en reprise d'études à 26 ans, elle ne touche plus de bourse. La priorité va donc être de faire tenir ses journées sur trois sites, et de « dormir ». S'il reste du temps, entre faire du sport et voir des ami·es, elle choisira de voir ses ami·es

Estelle (2A, école travail social) remarque aussi qu'elle manque de temps pour avoir des loisirs réguliers, comme une pratique sportive (« J'aimerais bien faire du sport, mais j'ai pas trop le temps et puis, ça coûte assez cher de faire du sport, donc j'en fais pas. ») Elle consacre une partie importante de son weekend aux cours et au travail universitaire qu'elle doit réaliser pour sa formation. Elle a aussi accepté de travailler quelques heures le samedi matin, pour avoir un complément de revenu puisqu'avec son salaire d'apprentie et deux enfants à charge, elle se retrouvait souvent à découvert à la fin du mois. Lorsqu'elle a des soirées libres (elle a deux enfants, qui sont gardés un weekend sur deux par leur père), elle est limitée dans ce qu'elle peut faire en raison de son budget. Elle cherche plutôt des activités qui ne vont pas lui coûter d'argent.

Kenza (doctorat, Université Paris A) souligne l'importance des loisirs pour gérer son stress et se détendre. Elle se tourne notamment vers la guitare et le dessin pour se détendre, un temps pour elle qui « [l]'accompagne beaucoup et qui [l]'aide aussi ». Puisqu'elle n'a pas les moyens de prendre des cours de chant ou de guitare, elle est autodidacte, et s'appuie sur des vidéos en ligne pour apprendre : le « tuto sur Internet, c'est [son meilleur prof. » Rayan (IUT Grande couronne A) fait aussi beaucoup de dessin pour se détendre, alors qu'il passe généralement la plus grande partie du weekend chez lui.

Ce sont des activités dont les coûts sont limités, que ce soit les fournitures de dessin, ou les livres, facilement empruntés dans une médiathèque ou auprès d'ami·es. Si certain·es dans l'enquête regardent des séries ou des films sur des plateformes payantes (profitant souvent de codes d'un parent, d'un

copain ou d'une copine), il y a aussi la possibilité d'aller chercher du contenu à lire ou à regarder sur les sites qui permettent le téléchargement ou le streaming. Lucia (L2, Université Grande couronne) regarde ses films « en streaming », mais se sent obligée de justifier cette pratique : elle explique qu'elle n'a « que ça » puisqu'elle n'a « pas de télé ». Quentin (L3, Université Paris A) se repose aussi sur ces sites pour avoir accès aux films qu'il souhaite voir ou aux livres qu'il souhaite lire :

« Donc comme je disais, je télécharge énormément. C'est comme les livres, je ne les lis plus trop, en papier, quelquefois quand même. Mais c'est... quand tu me parlais de mes achats, en disant justement les achats que je pense, en général, je vois un livre à 20 euros, je ne l'achète jamais, je le télécharge, si c'est possible. »

Le coût reste un obstacle central, et un facteur de renoncement à de nombreux loisirs. Justine explique avoir cherché des loisirs, à partir de ce qu'elle aimait faire, notamment la natation et la musique, en arrivant toujours à la conclusion que cela n'entrerait pas dans son budget :

« J'ai cherché plein de trucs. Je voulais faire de la natation. Je m'étais dit que ça coûtait pas cher. Finalement, si. Je me suis dit – parce que j'ai toujours fait un peu de musique – je vais prendre des cours de musique pour continuer et reprendre. Ça coûte cher aussi. En fait, un peu tout coûte cher. »

« Tout coûte cher », et pourtant, en creusant, la majorité des étudiant-es de l'enquête ont trouvé une manière ou une autre de se détendre. Si la précarité économique conduit à limiter grandement ses activités, et peut contribuer au sentiment de ne faire qu'étudier et travailler, nous verrons dans la prochaine section comment se font les arrangements, arbitrages et aides publiques qui permettent de trouver quelques espaces pour souffler.

### 2.3 En faire un « choix » ou une priorité

Si les loisirs et les sorties font l'objet de nombreux renoncements dans un contexte de précarité financière, qui peut être aussi associé à une précarité relationnelle, il est frappant de voir comment les étudiant-es expliquent aussi l'importance de garder du « temps pour soi ». Leurs expériences du temps libre pendant les études sont à la fois marquées par ce qui n'est pas ou plus possible, mais aussi par la possibilité, à partir de certains arbitrages, de donner une certaine priorité à des sorties ou des temps de détente. Les périodes les plus difficiles sont souvent celles pendant lesquelles il est difficile d'avoir une pratique de loisir régulière ou de sortir avec des ami-es : après des efforts pour se stabiliser, ou en réaction à la précarité relationnelle et l'isolement, le temps libre et la sociabilité peuvent revêtir une nouvelle importance.

La vie étudiante se caractérise par l'apprentissage de nouvelles formes d'autonomie pour de nombreux-ses participant-es de l'enquête. C'est dans la gestion de son budget, y compris alors qu'il est très serré, que se développe un nouveau rapport à l'autonomie par les choix qui sont faits. En L1 à l'Université Paris B, Angèle fait l'expérience pour cette première année d'une très grande autonomie dans la manière dont s'organise sa journée, ce qu'elle va décider de faire, et ce que cela va lui coûter (en argent, temps, et énergie). C'est un aspect de la vie étudiante qui lui plaît et qu'elle identifie comme source de liberté et de responsabilité. Chez ses parents, l'agencement des activités dans la journée était plutôt imposé, ici, c'est elle qui décide de réviser, de sortir la veille d'un examen, de se coucher tard ou tôt, de manger à telle heure ou pas.

« C'est moi qui ai mon propre emploi du temps. Chez mes parents, on avait des activités en famille, etc. Là, c'est moi qui choisis. Il y a quand même, si j'ai un gros partiel le lendemain, si ma sœur me propose d'aller manger chez elle le soir, je vais lui dire non, peut-être pas quand même, je dois réviser ça. C'est moi qui choisis. J'essaie d'aller à des concerts et si je vais à des concerts la veille d'un partiel, j'aurais travaillé avant. »

La vie étudiante offre ainsi la possibilité du « choix », sans l'approbation nécessaire d'un parent, dans l'organisation de son emploi du temps. Ces choix sont cadrés par certaines contraintes : par exemple, si Angèle veut faire le choix d'aller à un concert, elle doit s'organiser en amont par rapport à ses études et anticiper l'aspect financier. Si le concert n'est pas gratuit, elle doit mettre de côté l'argent pour acheter sa place.

Cette manière de présenter le « choix » de donner une certaine priorité à des temps de loisirs et de détente est liée aux expériences passées des étudiant·es. L'autorisation (ou non) de certaines dépenses est parfois présentée comme la conséquence d'avoir traversé une période de renoncement très importante. Par exemple, c'est pour cela que Romain, qui termine son M2 de design en alternance à l'Université Grande couronne A, s'autorise au moment de l'entretien plus de sorties. Il a souffert de n'avoir pas pu en faire plus tôt dans ses études de master.

« J'aime bien faire des sorties mine de rien et c'est quelque chose qui me semble nécessaire, de pouvoir faire autre chose que... travailler parce que mine de rien, là... moi, ça fait deux ans que je fais que travailler, en fait. »

Les deux années à Paris ont été marquées par des difficultés financières et énormément de pression pour réussir dans ses études et son apprentissage. Les sorties qu'il s'autorise, souvent des expositions gratuites, ou des verres avec des amis (et il précise qu'il surveille toujours les prix de ses consommations), donnent aussi un sens à ses efforts. Pour Kenza, c'est le même raisonnement : dès que son salaire a augmenté, lorsqu'elle était en master à l'Université Paris A, elle explique qu'elle s'autorisait à aller parfois dans un café, même si cela pesait toujours sur son budget. Alors qu'elle est beaucoup restée chez elle, dans le foyer de jeunes travailleurs où elle a un studio, elle aspirait à pouvoir « prendre l'air » :

« Je veux dire, je peux pas rester tout le temps dans ce foyer, enfin... enfin, voilà quoi. J'aimais bien quand même prendre l'air, sortir un peu, et tout. »

D'une manière similaire, la première année de BUT à l'Université Grande couronne B a été pour Izza une période difficile et marquée par la solitude. Alors, lorsque son salaire d'alternante passe de 630 euros en première année à 860 euros en deuxième année, elle met de côté une somme fixe chaque mois pour s'autoriser certaines sorties. Elle alloue 15 euros pour le cinéma, seule ou avec des copines, et 30 euros pour son abonnement dans une salle de sports.

« C'est quand même un budget quand on n'a pas beaucoup, donc on pourrait se demander pourquoi je m'autorise ça. Et j'ai quand même remarqué que depuis que j'ai ces deux abonnements-là, en fait, ça me permet de sortir de mon quotidien et de me dire, et de plus facilement vivre le mois. »

C'est au regard de la souffrance éprouvée l'année précédente qu'elle décide de cette organisation, puisqu'elle s'était sentie seule et qu'elle avait décidé de faire « tout pour, en fait, ne plus être dans cette situation-là ». Elle le justifie de plusieurs manières : c'est une décision qui améliore sa qualité de vie, et qui l'aide à tenir alors qu'elle connaît une situation résidentielle dégradée (dans une résidence étudiante avec des dysfonctionnements) et une alternance qui ne se passe pas très bien. Cette décision relève d'un arbitrage pour organiser son budget : il y a ces deux dépenses fixes, et cela implique alors de réduire d'autres dépenses plus spontanées liées aux loisirs ou à la détente. Par exemple, elle réduit fortement ses visites en Bretagne, d'où elle est originaire.

« J'essaie d'y aller le moins possible parce que, en fait, quand je fais mon budget, je calcule et après, je préfère passer du bon temps ici maintenant que de rentrer des fois parce que ça coûte cher en fait. »

Pour elle, chaque visite en Bretagne représente un renoncement à quelque chose dans sa vie courante francilienne : au moment de l'entretien, la priorité est donnée au « bon temps » dans sa vie quotidienne.

Cette notion de priorité est aussi présente dans la manière dont Lucia (L2, Université Grande couronne A) explique comment elle organise ses weekends. Lucia jongle entre ses études, un emploi de garde d'enfants à domicile et un emploi de serveuse, et n'a pas beaucoup de temps libre. En fin de semaine, lorsqu'elle ne travaille pas, elle cherche à se reposer et à faire du sport. Elle en ressent le besoin, et après avoir essayé de bénéficier du sport gratuit grâce à son université, elle décide de s'autoriser le coût d'une inscription dans une salle de sport sous l'optique de « prendre soin de soi ».

« Je ne vais plus à la fac parce que les horaires, ça marchait pas. Ça marchait pas avec les cours et puis les samedis, c'était une fois par semaine et j'avais besoin de plus. C'est aussi pour ma santé mentale. Du coup, je me suis dit vas-y, on s'inscrit à la salle. »

En dehors du temps de repos, et du temps sportif, elle cherche aussi à voir ses ami·es ou son copain. Mais alors, sauf à de rares exceptions où s'elle s'autorise une sortie « en happy hour », ses sorties restent dictées par son budget : « Eh... bah, sinon, je fais des trucs où on ne dépense pas l'argent. » Pendant l'été, alors qu'elle n'a plus cours, elle augmente le nombre d'heures de son emploi de garde d'enfant, dans le but d'avoir des ressources en plus, afin de participer aux sorties que ses amis proposent. Elle parle alors d'un petit budget qu'elle constitue et qui est explicitement dédié aux sorties.

### 3. Arrangements, bons plans et aides publiques : cultiver la débrouille

Si la précarité financière et relationnelle vient affecter la possibilité et les modalités pour se détendre, les entretiens révèlent aussi les manières dont les étudiant·es identifient des solutions possibles pour aménager des moments de détente dans leur temps libre. Ces solutions sont notamment financées par des aides publiques, que cela soit au niveau de l'université, de la Ville, de la Région ou de l'État.

Les tarifs réduits et la gratuité, dans le domaine de la culture et des sports, jouent un rôle très important dans l'accès aux loisirs des étudiant·es dont les moyens financiers sont très limités. Le Pass Culture, la culture à petit prix avec la carte étudiante, les « bons plans » partagés sur les réseaux sociaux, la gratuité du sport dans certaines universités : voici quelques « solutions » qui sont présentées dans les entretiens.

Un temps d'apprentissage est nécessaire pour savoir comment bénéficier de ces aides : l'accès peut donc parfois être retardé par manque de réseau ou d'information. De plus, au-delà de la possibilité de connaître tout ce qui est proposé pour faciliter les loisirs des étudiant·es, les entretiens donnent à voir certaines inégalités face à ces propositions : entre les étudiant·es qui vivent à Paris et ceux et celles qui sont plus en périphérie, entre les différentes universités, dotées inégalement, entre les étudiant·es des sites principaux et ceux et celles qui étudient dans des antennes universitaires.

#### 3.1 Identifier des aides universitaires et pouvoir en bénéficier

Le premier niveau d'aides se situe souvent au sein même de l'université qui développe des programmes pour pratiquer des activités sportives et culturelles accessibles, soit directement sur le campus, soit grâce à des partenariats. L'Université Paris A est beaucoup mise en avant par les étudiant·es qui y suivent des formations pour ce qu'elle propose. Claire, qui y étudie après fait une année d'études en Normandie et une année en Bretagne, trouve qu'à Paris A il y a plus de soutien aux activités sportives et culturelles.

Alors qu'en Normandie, elle payait 25 euros pour faire du sport, elle est très heureuse de pouvoir faire du tennis gratuitement grâce aux cours proposés par l'université.

« Donc ça, c'est le luxe, le cours de tennis gratuit [rires]. Et puis on est dix dans le cours, quoi. C'est limite particulier, quoi [...] parce que dans d'autres facs, il fallait payer pour le sport. Là, on ne m'a pas demandé de payer quoi. C'est dingue. »

Elle apprécie aussi l'accès à des films que permet son université :

« On a la cinémathèque d'Arte, ça, c'est trop bien. Ça c'est un très bon choix de l'université. Cinq films par mois, ça, c'est vraiment génial. Ça, c'est hyper important, quoi. »

Toutefois, il y a des disparités entre les universités : certaines, comme l'Université Paris A ou l'Université Grande couronne A, proposent des activités sportives gratuites. D'autres, comme l'Université Paris C, demandent une participation. Ces montants, même s'ils restent plus accessibles que des salles ou des cours privés, peuvent être un obstacle pour les étudiant-es dont le budget est faible. C'est le cas de Laurie (L1, Université Paris C), qui a renoncé à faire du sport au sein de son université en raison du coût : « Moi, je voulais m'inscrire à la fac, mais l'abonnement, il est quand même un peu cher. Donc c'est pour ça que je ne me suis pas inscrite. Si ce n'était pas une question de budget, je me serais inscrite. »

Des disparités d'accès existent aussi au sein des universités, du fait de l'organisation sur plusieurs sites. Les étudiant-es des IUT soulignent en particulier les difficultés dues au fait d'étudier sur des sites situés dans d'autres communes que le site principal où se trouve souvent l'offre culturelle et sportive. Pour l'IUT de la Grande couronne A, l'offre sportive est surtout localisée à proximité ou dans l'enceinte du site principal de l'Université Grande couronne A, qui est dans une autre commune du département. Rayan, qui suit une formation à l'IUT Grande couronne A, regrette cette distance, qui le décourage. C'est la même critique que formule Mélina, qui étudie à l'IUT Grande couronne B : la commune où elle a cours, et où elle s'est installée, est relativement éloignée du site central de l'Université Grande couronne B. Or, tous les cours de sports y sont proposés.

Par ailleurs, il n'est pas toujours évident de bénéficier ou de se saisir de ces opportunités. Dans le cas de certain-es étudiant-es qui partagent un quotidien plus solitaire, ou en tout cas très peu tourné vers la sociabilité et les sorties, les dispositifs pour accéder à la culture ou le sport ne sont pas mobilisés. Justine (L1, Université Paris B) trouve génial qu'il existe « une billetterie à la fac pour acheter des places de spectacles ou des choses comme ça à des prix vraiment très, très avantageux. », mais comme elle n'a pas beaucoup d'amis, et qu'elle se sent « seule », elle trouve que « c'est compliqué » d'en bénéficier, sans « amis qui [la] poussent à sortir. »

Alix (L1, Université Paris B), prise dans un quotidien qu'elle décrit comme stressant, a du mal à « s'autoriser » des sorties, car elle se sent piégée dans le sentiment qu'il faut toujours tout calculer et vérifier qu'elle se sent « illégitime », y compris pour bénéficier de ces opportunités de sorties moins chères.

« Pourtant, il y a des dispositifs pour les étudiants, même ma fac qui a mis des choses en place pour payer moins cher ça, mais il y a un blocage. C'est illégitime. Je, il faut que je fasse attention à l'argent que j'ai, il faut... Je ne sais pas trop comment expliquer. »

### 3.2 Gratuité et tarifs réduits à Paris

Si Paris et la région parisienne ont fait l'objet de critiques pendant l'enquête autour du coût de la vie et des contraintes liées aux transports ou au logement, le ton est bien plus positif lorsqu'il s'agit d'évoquer

l'accès à la culture. Paris est une ville qui propose énormément d'opportunités de sorties, notamment culturelles, avec des tarifs abordables, voire gratuits. Daria, qui vient de Grenoble et qui vit à Deuil-la-Barre s'enthousiasme aussi au sujet de la gratuité des activités culturelles à Paris :

« Il y a beaucoup de choses à Paris qui sont gratuites, et ça, ça m'a énormément choquée, quand je suis venue ici, je suis tombée vraiment *in love* des musées gratuits jusqu'à 25 ans, incroyable. »

La gratuité est un point fort de la ville, et qui la distingue, comme le souligne Claire, qui compare favorablement Paris à d'autres villes où elle a vécu, y compris Londres : « C'est ce que j'adore à Paris, c'est qu'il y a plein d'expos gratuites et pour les étudiants, c'est le meilleur endroit. Même à Londres, il n'y a pas ça. »

Cette gratuité semble jouer comme condition centrale pour permettre certaines sorties, en particulier culturelles. Floriane (L2, Université Paris A) explique ne plus vraiment avoir de loisirs au moment de l'entretien, ayant renoncé à des loisirs « coûteux » comme le cinéma. Par contre, elle se concentre sur ce qui est gratuit, ce qui l'a conduit à aller au musée.

« Les loisirs, globalement, il n'y en a pas. Ça va être des loisirs gratuits la plupart du temps, parce que globalement, aller au cinéma, c'est plus possible. Moi, je vais au musée, mais quand c'est gratuit, »

La gratuité motive : Violette (M1, Université Paris A), est « allée quelques fois au Louvre quand même parce que, bon, c'est gratuit pour les moins de 26 ans ». Pour Juliette, qui précise devoir « limiter » ses sorties, la gratuité est ce qui permet justement d'en avoir et de profiter de cette manière d'un aspect de la vie parisienne.

« Mais de toute manière, moi, j'essaie de limiter les sorties. Enfin, limiter, c'est un grand mot, mais je veux dire, on essaie de faire des trucs gratuits. Les musées, par exemple, c'est un super moyen de sortir, sans pour autant... enfin par exemple, mon petit frère est venu au mois de décembre, bah on est allés au Louvre, on est allés à la Galerie de l'évolution. »

Aude (L1, Université Paris A), qui vit à Sevran, prend parfois les transports en commun le weekend pour aller à Paris profiter de sorties gratuites. C'est d'ailleurs la gratuité qui la motive, puisqu'il est important pour elle de pouvoir faire des sorties culturelles sans dépenser d'argent :

« Parce que les sorties que je fais en général, c'est pas des sorties non plus où je dépense, par exemple, les expositions, les musées, c'est, la plupart du temps, c'est gratuit. »

L'expérience de cet accès à la culture est cependant inégale entre, d'un côté, les étudiant·es qui sont souvent à Paris, en raison de leur lieu d'études ou de résidence et, de l'autre, celles et ceux dont la formation et le logement se situent en Grande couronne. Pour ces dernier·es, des obstacles supplémentaires d'accès et d'organisation logistique existent. Méлина par exemple habite dans une commune de la grande couronne de Paris. Après un début d'études marqué par un sentiment de solitude, elle a développé des liens au sein de son IUT. Ce qui lui permet de faire parfois des sorties, alors que les options sont plutôt limitées dans son quartier, c'est d'avoir des amies qui ont une voiture, ce qui facilite l'organisation de repas collectifs et parfois des sorties dans des musées (gratuits) :

« J'ai des copines qui ont la voiture, donc on part en voiture, on va manger au restaurant, on voit d'autres amis. Ouais, c'est beaucoup ça, nos sorties. Et aussi, j'ai découvert depuis que je suis étudiante, j'ai découvert les musées et je trouve ça super bien de pouvoir aller au musée gratuitement. »

Aniss, qui suit des études à l'IUT Grande couronne A et qui vit à Creil, a l'impression à l'inverse qu'il y a une vie culturelle à Paris qu'il n'a pas l'occasion de découvrir. La distance et son emploi du temps chargé

(il travaille le weekend) compliquent l'accès à ces espaces : « En fait, moi, j'ai pas bien découvert la ville parisienne. Parce que j'ai pas eu beaucoup de temps avec les études, le travail. »

Cela rappelle un constat fait par Sophie Blanchard, lorsqu'elle avait étudié les pratiques de mobilité et de loisirs d'étudiant·es de Créteil. Certain·es allaient profiter de Paris pour y faire de longues promenades, des « flâneries » qui « rappellent la liberté et les formes de découverte et d'expérimentation spatiales permises par le statut d'étudiant » (Blanchard 2014, p. 143). Mais celles-ci étaient socialement situées : celles qui profitaient de telles pratiques étaient les jeunes femmes, souvent issues de la classe moyenne et avec un parcours de réussite scolaire. Parmi ce groupe d'étudiant·es de Créteil, la « flânerie » se faisait le plus souvent bien plus près, dans un centre commercial à proximité. Cela se rapproche des pratiques de détente d'Izza, qui suit des études à l'IUT de la Grande couronne B, et qui fréquente régulièrement le centre commercial voisin de sa résidence étudiante, notamment pour aller au cinéma.

### 3.3 Le Pass Culture

Chez les participant·es plus jeunes de l'enquête, surtout en licence, un dispositif a souvent été mis en avant comme clé d'accès à des loisirs : le Pass Culture. C'est ce pass qui a financé les fournitures de dessin de Rayan ou permis à Raphaëlle d'aller au cinéma ou d'assister à un spectacle.

#### ENCADRÉ 5. LE PASS CULTURE

Le Pass Culture est un dispositif de ministère de la culture, mis en place depuis 2021, pour les jeunes âgés de 15 à 18 ans de nationalité française ou résidant en France depuis au moins un an. Il y a plusieurs modalités, pour les 15-17 ans, et pour les 18 ans, ainsi qu'un dispositif à destination des groupes scolaires. L'année de leurs 18 ans, les jeunes résidant en France métropolitaine ou d'outre-mer peuvent bénéficier d'un crédit de 300 euros, à utiliser à partir d'une application dédiée, pendant 24 mois. Ce crédit peut servir pour des sorties et activités culturelles (concert, spectacle, cinéma, cours) ou pour l'achat de biens matériels (livres, CD, DVD, etc.) ou numériques (ebooks, jeux vidéo, etc.).

Un rapport des sénateurs Vincent Eblé et Didier Rambaud identifiait qu'en mai 2023, 3,04 millions de jeunes, âgés de 15 à 18 ans, disposaient d'un compte sur l'application. Dans un communiqué daté de juillet 2023, il était indiqué qu'avec 2 549 176 bénéficiaires, le Pass Culture bénéficiait à 76 % des jeunes de 18 ans et 50 % des 15-17 ans.

Le Pass Culture est relativement peu mentionné, car c'est un dispositif récent, et comme le reconnaît Raphaëlle, ses connaissances ou ami·es plus âgé·es n'ont pas eu les « 300 euros complets » pour des sorties ou pratiques culturelles.

« Moi, j'ai 18 ans et je pense que, je crois que je suis la première année où on a le Pass Culture. Ou je pense, je suis la deuxième année où on a le Pass Culture, vraiment avec les 300 euros complets, alors que ceux d'avant, il suffit qu'ils aient 20 ans pour que, ben ils aient jamais connu ça. »

Thomas, en deuxième année de prépa, a développé un goût pour le cinéma. Il a financé ce loisir grâce au Pass Culture, qu'il utilise depuis ses 18 ans.

« Moi, toutes mes séances de cinéma, elles ont été payées par le Pass culture. Enfin, beaucoup de cinéma. En vrai, une chose qui serait... dont la gratuité serait pas mal, ce serait le cinéma [...] enfin moi, j'y vais beaucoup, enfin j'y allais beaucoup [...], mais ça a toujours été un truc... qui coûtait quand même... assez cher, une place de ciné. »

Lorsque cette aide touche à sa fin, une fois le crédit dépensé, il se voit contraint à « renoncer » à ce loisir, qui reste trop cher pour son budget.

« Le cinéma, je sais que j'ai dû renoncer à pas mal de séances de ciné parce que j'avais plus assez d'argent. Ou alors... je demandais à... à ce que quelqu'un me les avance. »

De la même manière, Raphaëlle (L1, Université Paris B) reconnaît qu'elle fait beaucoup de sorties uniquement grâce au Pass, puisque « ça vient pas de [la poche, ça vient du Pass Culture », et qu'elle s'inquiète déjà de la fin du sien, qui pourtant sera dans un an. Ce dispositif ne concerne pas l'ensemble des étudiant·es de l'enquête, et n'a pas non plus été mentionné par l'ensemble des enquêté·es de 18 ans, mais il ressort de ces entretiens qu'il représente une aide utile pour ceux et celles qui l'ont utilisé, ou qui l'utilisent, en permettant des sorties ou des loisirs qui ne seraient pas accessibles autrement.

Ce dernier chapitre s'est intéressé aux pratiques de sociabilité et de loisirs des étudiant·es, et à la manière dont la précarité agissait sur ces pratiques. Une dimension importante de la définition de la précarité exposée dans le chapitre 1 tenait à la précarité relationnelle : celle-ci provoque d'importantes souffrances chez ceux et celles qui ont peu de liens sociaux, et qui peinent à créer un réseau de personnes proches pendant leurs études. Cette précarité contribue à se sentir moins intégré·e dans sa formation et son lieu d'études, mais aussi à être moins informé·e, à ne pas savoir vers qui se tourner pour demander un service ou une information. La difficulté pour créer de nouveaux liens, ou maintenir les liens existants, n'est pas sans rapport avec les ressources financières : l'enquête montre comment toutes les sorties potentielles, celles qui sont vues comme pouvant permettre de créer des liens et s'intégrer, font l'objet d'une négociation pour justifier ou non son coût.

Le coût est déterminant à toutes les étapes du temps libre. Il l'est aussi bien dans les sorties que dans les manières de se détendre chez soi ou dans la possibilité d'avoir des loisirs culturels et sportifs. Puisque de nombreux loisirs nécessitent de faire des dépenses, la précarité a des effets très nets en provoquant des arrêts et des renoncements. C'est un arbitrage qui se fait très fréquemment : la priorité doit être donnée à d'autres dépenses considérées comme plus essentielles. L'emploi du temps chargé, qui est le résultat du cumul des études et de l'emploi, ainsi que parfois des temps longs de trajet ajoutent des contraintes. Les temps de détente ne sont pas toujours vécus comme étant légitimes : au cours de l'enquête, certain·es étudiant·es culpabilisent à l'idée de sortir ou d'utiliser un peu de leurs ressources limitées pour aller au cinéma.

Toutefois, l'enquête souligne aussi que les loisirs, le temps libre et la sociabilité sont au cœur de la vie à laquelle les étudiant·es aspirent. L'absence de liens amicaux et de pratiques de loisirs est vécue comme une souffrance, et en décalage avec la vie étudiante imaginée. Alors, en regardant les parcours des étudiant·es de l'enquête, il est possible de voir comment ils et elles vont déployer des efforts pour s'amuser et créer des liens, dans la limite de ce qui est possible avec leurs contraintes (aller vers ce qui est gratuit par exemple), ou en mettant en place des stratégies pour modifier ces contraintes (accepter des heures supplémentaires de travail pour avoir un peu de supplément dans leur budget). Cela justifie parfois certains arbitrages qui vont à l'encontre de la tendance générale de

ne pas donner la priorité aux sorties et la sociabilité, comme le fait de sauter un repas, pour réduire son budget alimentaire de la semaine, afin d'acheter une place pour un concert, après une période où aucun loisir n'a été possible. Les périodes difficiles prolongées, liées à la solitude ou à un quotidien avec très peu de temps de détente, peuvent venir pousser les étudiant-es vers des arbitrages qui donnent un peu plus de place à ce qui les aide à se détendre dès que leur situation financière est un peu plus stable. Les aides publiques peuvent alors jouer un rôle central, en permettant de développer des pratiques de loisirs, sportives ou culturelles et d'accéder à des espaces de sociabilité.

## Conclusion générale

---

Notre enquête a cherché à mieux cerner les contours de la précarité étudiante, à partir d'entretiens faits auprès de celles et ceux qui en sont les premières et premiers concerné·es. Leurs témoignages donnent ainsi à voir comment se déploie un ensemble d'accommodements et de calculs de manière à pouvoir faire face aux difficultés pour subvenir à l'ensemble de leurs besoins, malgré des ressources insuffisantes. Ces dernières sont principalement financières, mais également relationnelles ; tout comme les besoins sont à la fois matériels et immatériels. L'insuffisance financière reste cependant centrale, car elle contribue à provoquer des difficultés dans de nombreuses sphères de la vie, agissant « en spirale » sur le logement, l'alimentation, la santé ou les loisirs (Bugeja-Bloch, Frouillou, 2024).

Comme diverses recherches l'ont par ailleurs déjà souligné, notre enquête confirme les liens étroits entre origine sociale et précarité étudiante. L'exposition à cette situation de fragilité est ainsi moins fréquente lorsque les étudiant·es sont issu·es en majorité de familles avec un ou deux parents diplômés du supérieur, exerçant relativement peu d'activités rémunérées et bénéficiant d'un soutien financier régulier pendant leur formation :

Toute une partie est confrontée à l'inverse à des contextes où l'argent est un sérieux problème. Les étudiant·es de milieux sociaux plus défavorisés sont davantage exposé·es à la précarité économique et matérielle, disposant de moindres ressources familiales pour faire face aux coûts de la vie. De ce fait, ils et elles sont plus susceptibles de devoir travailler en parallèle de leurs études pour subvenir à leurs besoins, et de se retrouver dans une relation de dépendance vis-à-vis de ces revenus. La situation est encore plus critique pour les étudiant·es étranger·es qui, en plus de l'éloignement physique de leur famille, éprouvent des difficultés plus importantes notamment à trouver un logement et un emploi et à se repérer dans les démarches administratives liées à l'installation en France, y compris celles concernant le droit au séjour.

En rencontrant des étudiant·es à différentes étapes de leur parcours de formation, l'enquête a permis d'analyser les choix qu'ils et elles sont contraints d'opérer, dans des périodes d'incertitude, face à une précarité subie ou anticipée. Les coûts estimés des études viennent impacter les aspirations en termes d'orientation, de mobilité géographique et résidentielle. Dans les foyers modestes d'Île-de-France, les étudiant·es qui cohabitent avec leurs parents pendant les études évoquent cette cohabitation comme une stratégie d'évitement de la précarité, quitte à renoncer à une certaine forme d'autonomie et à s'exposer à des longs trajets dans les transports. Celles et ceux qui doivent décohabiter témoignent d'un temps important passé à chercher un logement ou un hébergement, afin de pouvoir débiter leurs études dans une autre ville ou un autre pays : c'est une fois que cela se débloque, même de manière fragile ou temporaire, qu'il est envisageable de commencer la formation.

Il faut alors construire un plan de financement de son mode de vie pendant les études : ici commence une série d'arrangements entre différentes ressources principales (l'aide familiale et des proches, les aides publiques et d'éventuels salaires) dont l'instabilité vient caractériser la précarité étudiante d'un point de vue financier. Il faudra au cours des études revoir plusieurs fois la combinaison de ces différentes sources de revenus, repenser leur équilibre global et s'adapter aux imprévus. L'équilibre budgétaire ainsi obtenu est toujours fragile et les accommodements trouvés peuvent s'effondrer à la moindre variabilité des aides reçues, à l'augmentation du coût de la vie ou à l'apparition de dépenses

imprévues. La perte de 50 euros de bourse ou une augmentation de la facture d'électricité vont par exemple contraindre à repenser complètement l'organisation quotidienne. Ce sont des périodes pendant lesquelles il y a de nombreux arbitrages et renoncements dans différents domaines et qui peuvent avoir des conséquences plus ou moins graves sur leur vie quotidienne. Pour les étudiant·es ces expériences correspondent à une dégradation de leurs conditions de vie, et elles ont commun d'être le résultat de la fragilité des liens et des ressources.

Ce sont dans les domaines de la santé, de l'alimentation ou des loisirs que les étudiant·es trouvent des marges pour limiter le plus possible leurs dépenses. Ce qui distingue alors la santé des deux autres domaines est qu'il y a plus de renoncements complets (ne pas aller chez le médecin), plutôt que des formes de bricolage ou de négociation développés autour de l'alimentation ou des loisirs (continuer à s'alimenter, mais négocier le coût des aliments, continuer les loisirs, mais seulement s'ils sont gratuits).

L'identification et le recours aux diverses aides, qu'elles proviennent d'un soutien familial, amical ou public, tiennent une place importante dans les récits des étudiant·es. Les aides publiques en particulier qui permettent la gratuité de l'alimentation, de l'accès à des soins, ou à des loisirs, peuvent être déterminantes pour que les étudiant·es se maintiennent dans leurs études et conservent une certaine dignité de conditions de vie. Enfin, l'enquête souligne aussi la manière dont les expériences de précarité affectent le rapport à l'avenir des étudiant·es. Cette enquête visait à éclairer les arbitrages au quotidien, mais elle montre aussi comment la précarité influence des choix à moyen ou long terme : dans l'orientation vers des formations en apprentissage, vers des spécialités au sein de sa formation avec une meilleure insertion professionnelle, ou dans le cumul des stages et des emplois pour tenter d'obtenir une aisance financière accrue. L'expérience de la précarité travaille aussi la manière de penser l'avenir. Certain·es éprouvent des difficultés pour parler de l'avenir ou se projeter, partageant des formes de détresse qui émanent à la fois de leur situation individuelle et d'une inquiétude plus généralisée sur la société. D'autres ont des projections très déterminées autour de l'importance de terminer leurs études et de trouver un emploi stable, qui représente l'objectif final et la solution pour améliorer leur situation. C'est à partir des projections autour de leur avenir que les bricolages du quotidien peuvent tenir, ou se renouveler, pour arriver plus près de l'objectif final.

Ainsi, ce rapport met en évidence une tension qui se joue dans les parcours des étudiant·es qui font l'expérience de la précarité vécue dans le quotidien, celle des arbitrages et des renoncements. Il y a d'une part une présentation de cette précarité comme n'étant pas « normale », mais plutôt une source d'inquiétude et de détresse ; et une certaine tendance à normaliser ou relativiser ces expériences lorsqu'elles sont présentées comme temporaires, et surtout comme une forme de sacrifice « choisi » qui pourrait permettre une meilleure situation professionnelle et sociale par la suite. Toutefois, lorsque ce « choix » pousse à sauter des repas, à ne pas chauffer son logement, ou à devoir renoncer à des soins de santé nécessaires, il pose question sur les conditions de réalisation des études et sur l'action des pouvoirs publics pour améliorer ces conditions.

## Bibliographie

---

- Allègre G., Dollé G., 2013, « Le logement des jeunes et des nouvelles générations, 1978-2006 : plus grand... mais à quel prix ! », *Revue de l'OFCE*, n° 128, p. 412-449.
- Amsellem-Mainguy Y., 2016, « Santé, accès aux soins, autoévaluation de l'état de santé », in Giret J.-F. et al. (dir.), *Les vies étudiantes. Tendances et inégalités*, Paris, La Documentation française.
- Amsellem-Mainguy Y. et Dumollard M., 2015, *Santé et sexualité des jeunes pris en charge par la PJJ. Entre priorité et évitement*, INJEP Notes & rapports.
- Amsellem-Mainguy Y., Lardeux L. (coord.), 2022, *Jeunesses. D'une crise à l'autre*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Antonucci L., 2016, *Student lives in Crisis. Deepening inequality in times of austerity*, Bristol, Policy Press / Université de Chicago Press.
- Barazs J., Furic P., 2023, « La force du destin : poids des héritages et parcours scolaires », *Note d'analyse, France Stratégie*, n°125, septembre 2023.
- Bataille P., Mariage A., Mercklé P., 2022, « Les doctorant·es de l'Université Grenoble Alpes face à la précarité financière », Première partie de l'étude (décembre 2022), Université Grenoble Alpes.
- Baudelot C., Establet R., Benoliel R., Cukrowicz H., 1981, *Les étudiants, l'emploi, la crise*, Paris, Maspero.
- Beaud S., Pialoux M., 2001, « Les « bacs pros » à l'université. Récit d'une impasse », *Revue française de pédagogie*, n° 136, p. 87-95.
- Beaupère N., Collet X., 2021, « Les vulnérabilités étudiantes. Quels effets sur les parcours ? » in Couppié T., et al. (coord.), *Enseignement supérieur : nouveaux parcours, nouveaux publics*, Marseille, CEREQ, coll. « Céreq Essentiels » n° 3, p. 46-54.
- Béguin H., Lévy-Vroélant C., 2012, « Habiter chez autrui : pourquoi et comment ? Trajectoires et expériences de jeunes hébergés en région », *Agora débats/jeunesses*, n° 61, p. 61-78.
- Belghith F., Bugeja-Bloch F., Couto M.-P., Ferry O., Patros T., 2024, « Repères Conditions de vie – 2023 », Observatoire national de la vie étudiante.
- Belghith F., Couto M.-P., Ferry O., Morvan Y., Patros T., 2021, « Une année seuls ensemble. Enquête sur les effets de la crise sanitaire sur l'année universitaire 2020-2021 », *OVE Infos*, n° 45.
- Belghith F., Couto M.-P., Rey O. (dir.), 2023, *Être étudiant avant et pendant la crise sanitaire. Enquête Conditions de vie 2020*, Paris, La Documentation française.
- Belghith F., Ferry O., Patros T., Tenret E., 2020, « Repères Conditions de vie – 2020 », Observatoire national de la vie étudiante.
- Berhuet S., Hoibian S., 2021, « Les solitudes en France. Un tissu social fragilisé par la pandémie », n°Sou2021-4836.

- Berny de C., 2023, *Conditions de vie des étudiants franciliens. Exploitation des résultats de l'enquête Conditions de vie des étudiants en 2020*, L'Institut Paris Région.
- Blanchard S., 2014, « Mobilités et pratiques de loisirs des étudiants débutants. Le cas de l'Université de Créteil », *Espaces et sociétés*, n° 4, vol. 159, p. 127-146.
- Blanchard M., 2021, « Genre et cursus scientifique : un état des lieux », *Revue française de pédagogie*, n° 121, p. 109-143.
- Blavier, P., 2019, « Tenir son budget en temps de crise. Enquête auprès d'un couple espagnol après la récession de 2008 », *Les Études sociales*, n° 169, p. 71-90.
- Blavier P., Solignac M., Weymuller L., 2011, « L'offre de logement étudiant », *Regards croisés sur l'économie*, n° 9, vol. 1, p. 198-202
- Bourdieu P., Passeron J.-C., 1964, *Les Héritiers. Les étudiants et la culture*, Paris, Minuit.
- Braconnier C., Mayer N. (dir.), 2015, *Les inaudibles. Sociologie politique des précaires*. Paris, Presses de Sciences Po.
- Bréant H., Monicolle C., Cordazzo P., Jedlicki F., 2023, « Les étudiants ultramarins : profils et conditions de vie avant et pendant le premier confinement », in Belghith F. et al. (dir.), *Être étudiant avant et pendant la crise sanitaire. Enquête Conditions de vie 2020*, Paris, La Documentation française, p. 239-258.
- Bresson M., 2007, *Sociologie de la précarité*, Paris, Armand Colin.
- Bugeja-Bloch F., 2013, *Logement, la spirale des inégalités. Une nouvelle dimension de la fracture sociale et générationnelle*, Paris, PUF.
- Bugeja-Bloch F., Frouillou L., 2024, « Penser, mesurer et décrire les précarités étudiantes : les apports d'une enquête locale », *Agora débats/jeunesses*, n° 96, p. 67-84.
- Caro M., Forzy L., Gaffiot J., 2024, *Prendre soin de sa santé pendant les études. Une immersion dans le rapport des étudiants à leur couverture santé*, Les dossiers de la DREES, n°121.
- Castel R., 1995, *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Fayard.
- Cayouette-Remblière J., Doray P. (dir.), 2022, *L'enseignement supérieur en recomposition : entre institutions et parcours éducatifs*, *Lien social et Politiques*, n° 89,
- Charlier D., Risch A., Salmon C., 2015, « Les indicateurs de la précarité énergétique en France », *Revue française d'économie*, n° 4, p. 187-230.
- Chevalier T., 2023, « La précarité ressentie des étudiants », in Belghith F. et al. (dir.), *Être étudiant avant et pendant la crise sanitaire. Enquête Conditions de vie 2020*, Paris, La Documentation française, p. 153-166.
- Chevalier T., Palier B., 2014, « The Dualisation of Social Policies Towards Young People in France : Between Familism and Activation », in Antonucci L. et al. (dir.), *Young People and Social Policy in Europe*, Londres, Palgrave Macmillan, p. 189-209.
- Collet X., Toullalan S., 2016, « Construction d'un indicateur de la précarité étudiante. Enjeux, définitions et indicateurs », *Cahiers de RESOSUP*, n° 5.

Cordazzo 2016, « Les étudiants vulnérables : entre renoncement et travail contraint », Giret J.-F. *et al.* (dir.), *Les vies étudiantes : tendances et inégalités*, Paris, La Documentation française, p. 183-193.

Cordazzo P., Sembel N., 2020, « Quand la marge interpelle la norme. Évolution et actualité de la précarité étudiante », *Agora débats/jeunesses*, n° 86, p. 43-60.

Coulmont B., Michel M., 2024, « L'argent n'est pas un problème. Par rapport aux étudiant-e-s d'autres universités, les normalien-ne-s ont des sources de revenus différentes et sont moins souvent conduit-e-s à s'inquiéter pour leurs études et à les abandonner », *Documents études recherches SHS*, n° 2, juin.

Couronné J., 2022, « Habiter en foyer de jeunes travailleurs. Entre "urgence sociale" et "coup de pouce" », *INJEP Analyses et synthèses*, n°56.

Couronné J., Bene J., 2021, *Habiter en foyer de jeunes travailleurs. Enquête exploratoire sur les parcours et les expériences juvéniles*, INJEP Notes & rapports.

Couronné J., Loison M., Sarfati F., 2019, « D'une politique de défamilialisation à des pratiques de refamilialisation : les ressources des jeunes saisies par la Garantie jeunes », *Revue française des affaires sociales*, n° 2, p. 79-96.

Couto M.P., Bugeja-Bloch F., Frouillou L., 2021, « Parcoursup : les prémices d'un accroissement de la stratification sociale et scolaire des formations du supérieur », *Agora débats/jeunesses*, n° 89, p. 23-38

Delespierre A., Peretti-Watel P., Verger D., 2024, « Limites et angles morts d'un dispositif de santé publique : le cas des "chèques psy" étudiants durant la crise sanitaire du Covid-19 », *Agora débats/jeunesses*, n° 97, p. 132-148.

Déquiré A.-F., 2007, « Le monde des étudiants : entre précarité et souffrance », *Pensée plurielle*, n°14, p. 95-110.

Dietrich-Ragon P., 2021, « Les étudiants de catégories populaires face à la décohabitation familiale. Recherche de logement et perception de sa place dans la société », *Terrains & travaux*, n°1, vol. 38, p. 121-146.

Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP), 2022, *Repères et références statistiques 2022*.

Dubet F., 1994, « Dimension et figures de l'expérience étudiante dans l'université de masse », *Revue française de sociologie*, n° 4, vol. 35, p. 511-532.

Duru-Bellat M., 2024, « Réussite et choix scolaires des jeunes : l'impact des modèles de genre », *Après-Demain*, n° 69-70, p. 72-74.

Duru-Bellat M., Kieffer A., 2008, « Du baccalauréat à l'enseignement supérieur en France : déplacement et recomposition des inégalités », *Population*, n° 1, vol. 63, p. 123-157.

Duvoux N., 2009, *L'autonomie des assistés*, Paris, PUF.

Duvoux N., Papuchon A., 2019, « La pauvreté subjective comme mesure de l'insécurité sociale. Une comparaison des différents indicateurs de pauvreté », *Savoir/Agir*, n° 49, p. 87-93.

Erlich V., 1998, *Les nouveaux étudiants. Un groupe social en mutation*, Paris, Armand Colin.

Ebert D. D., Mortier P., Kaehlke F., Bruffaerts R., Baumeister H., Auerbach R. P., Alonso J. *et al.*, 2019, « Barriers of mental health treatment utilization among first-year college students: First cross-national results from the WHO World Mental Health International College Student Initiative », *International Journal of Methods in Psychiatric Research*, n° 2, vol. 28, e1782.

Fave-Bonnet M.F, Clerc N., 2001, « Des "héritiers" aux "nouveaux" étudiants : 35 ans de recherche », *Revue française de pédagogie*, n°136, p. 9-19.

Galland O., 2023, « Qui sont les étudiants vraiment pauvres ? », in Belghith F. *et al.* (dir.), *Être étudiant avant et pendant la crise sanitaire. Enquête Conditions de vie 2020*, Paris, La Documentation française, p. 135-149.

Guénée L., Bedo Y., Douay C., Lebugle A., Leservoisier C., Ramblière L., Rasolonjatovo M., 2022, « En quête d'autonomie et recours à l'aide alimentaire francilienne, les trajectoires heurtées d'étudiantes et d'étudiants en crise », Rapport de l'Observatoire du Samu social de Paris.

Grignon C., 2003, « Les étudiants en difficulté. Précarité, pauvreté », Observatoire de la vie étudiante, Rapport au ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche.

Gruel L., 2009, « Des étudiants rarement pauvres, mais une indépendance plus fréquemment associée à des tensions budgétaires », in Gruel L. *et al.* (dir.), *Les étudiants en France. Histoire et sociologie d'une nouvelle jeunesse*, Rennes, PUR, p. 221-237.

Herpin N., Verger D., 1998, « Les étudiants, les autres jeunes, leur famille et la pauvreté », *Économie et statistique*, n° 308-310, p. 211-227.

Hilary S., Lefèvre L., Pen L., 2024, « Les "jobs" étudiants début 2020 : quatre fois sur dix, des emplois de serveurs, caissiers ou vendeurs », *INSEE Focus*, n° 322.

Jamal K., Abdallah Z., 2016, « À propos de la notion de précarité », *Sciences & Actions sociales*, n°3, p. 8-18.

Jauneau I., Venet T., 2023, « La cohabitation en fin d'études, révélatrice des inégalités sociales et territoriales », *INJEP Analyses & synthèses*, n° 72.

Jolion J.M., 2023, « Concertation sur la vie étudiante : conditions de vie, conditions d'études, conditions de réussite », Rapport remis à Sylvie Retailleau, Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, juin 2023.

Jung Lorient C., Mahut D., 2022, *Trajectoires et socialisations des jeunes aidantes*, INJEP Notes & rapports.

Kesteman N., 2010, « Le logement des jeunes : synthèse des études statistiques récentes », *Revue des politiques sociales et familiales*, n° 99, p. 113-120.

Lambert A., Cayouette-Remblière J. (dir.), 2021, *L'explosion des inégalités*, La Tour-d'Aigues, Éditions de l'Aube.

Léon C., Roscoât E. du, Beck F. 2023, « Prévalence des épisodes dépressifs en France chez les 18-55 ans. Résultats du baromètre santé 2021 », *Bulletin épidémiologique hebdomadaire*, n° 2.

Merle P., 2012, *La ségrégation scolaire*, Paris, La Découverte.

Marteau B., Pinel L., Echegu O., Nauze-Fichet N., 2023, « Mesurer le niveau de vie et la pauvreté des jeunes adultes de 18 à 24 ans », *Les dossiers de la DREES*, n° 106, février 2023.

- Maunay E., 2013, « S'installer dans un logement. Les manières juvéniles de se loger aujourd'hui », *Agora débats/jeunesses*, n° 64, p. 77-89.
- Mauro L., Palomé N., 2023, « En 2022, face à la hausse des prix, les ménages ont changé leurs habitudes de consommation », *Note de conjoncture INSEE*, 15 mars.
- Morvan Y., Chaumette B., 2020, « La dépression et le suicide chez les étudiants d'université », in Feres B., *et al. (dir.), La santé des étudiants*, Paris, La Documentation française, p. 69-83.
- Orange S., 2010, « Le choix du BTS. Entre construction et encadrement des aspirations des bacheliers d'origine populaire », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 183, p. 32-47
- Paugam S., 2009, *La disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté*, Paris, PUF.
- Peugny C., 2022, *Pour une politique de la jeunesse*, Paris, Le Seuil.
- Pierrel A., 2021, « L'apprentissage saisi par les diplômés. Sociohistoire du décroisement de la formation initiale sous statut apprenti », *Histoire de l'éducation*, n° 2, vol. 156, p. 151-178
- Pinto V., 2014, *À l'école du salariat. Les étudiants et leurs « petits boulots »*, Paris, PUF.
- Pinto V., 2021, « Toutes et tous précaires ? Les étudiant·es face à la crise sanitaire », Dossier « Préoccupante précarité étudiante », Le SNESUP n°690-691, décembre 2020-janvier 2021.
- Pinto V., Poullaouec T., Trémeau C., 2019, « Les étudiants et leurs parents face à l'exercice d'activités rémunérées en cours d'études : quatre portraits de familles », *Revue française des affaires sociales*, n°2, p. 97-118.
- Portela M., Raynaud E., 2019, « Comment se composent les ressources des jeunes ? Le dossier illustré par l'enquête nationale sur les ressources des jeunes (ENRJ) », *Revue française des affaires sociales*, n°2, p. 23-52.
- Portela M., Saint-Pol T. de, Albérola E., 2014, « Ressources et parcours vers l'indépendance des jeunes adultes en France. Associer soutien familial, aides publiques et revenus du travail », *Dossiers solidarité et santé*, DRESS, n° 51.
- Rossignol-Brunet M. 2002, « Aspirations et entrée en études des admis en licence d'arts, lettres, langues et sciences humaines », Thèse de doctorat, Université Toulouse Jean Jaurès.
- Rossignol-Brunet M., Frouillou L., Couto M.-P. et Bugeja-Bloch F., 2022, « Ce que masquent les "nouveaux publics étudiants" : les enjeux de la troisième massification de l'enseignement supérieur français », *Lien social et Politiques*, n° 89, p. 57-82
- Roux N., 2022, *La précarité durable : vivre en emploi discontinu*, Paris, PUF.
- Santelli E., 2019, « L'analyse des parcours. Saisir la multidimensionalité du social pour penser l'action sociale », *Sociologie*, n°2, vol. 10, p. 153-171.
- Teillet G., « Une jeunesse populaire sous contrainte judiciaire. De l'incrimination à la reproduction sociale ». Thèse de sociologie, Université de Poitiers, 2019.

Trespeuch M., Tenret É., 2021, « La crise sanitaire : une prise de conscience de la condition étudiante ? », *Revue française de socio-économie*, n° 1, vol. 26, p. 5-11.

Truong F., 2013, « La discipline du choix. De l'orientation scolaire après le bac en Seine-Saint-Denis », *Tracés. Revue de sciences humaines*, n° 25, p. 45-64.

Vial B., 2011, « Indicateur de la précarité étudiante "PrécaEt" », Observatoire des non-recours aux droits et services (ODENORE).

Vourc'h R., 2015, « La question du logement », in Gruel L. *et al.* (dir.), *Les étudiants en France. Histoire et sociologie d'une nouvelle jeunesse*, Rennes, PUR, p. 239-252

Zilloniz S., 2015, « La gestion du corps : alimentation et santé », in Gruel L. *et al.* (dir.), *Les étudiants en France. Histoire et sociologie d'une nouvelle jeunesse*, Rennes, PUR, p. 253- 273.

Zimmerman B., 2011, *Ce que travailler veut dire. Une sociologie des capacités et des parcours professionnels*, Paris, Economica.

## PRÉCARITÉ ÉTUDIANTE

### DES ARBITRAGES AU QUOTIDIEN POUR LES JEUNES

Ces dernières années, la précarité étudiante est devenue un sujet central du débat public, soulignant les difficultés multiples dans les domaines du logement, de l'alimentation, du coût de la vie et de la santé mentale pendant les études. Une enquête menée à l'INJEP en 2023 auprès de 43 étudiant·es francilien·nes explore les arbitrages et stratégies que les étudiant·es adoptent face à des contraintes budgétaires et incertitudes financières.

Issu·es en majorité de milieux modestes, ces étudiant·es jonglent entre aides publiques, soutien familial limité et emplois pour subvenir à leurs besoins. Le logement représente une dépense centrale et une source d'instabilité, obligeant certains à rester chez leurs parents ou à accepter des conditions de logement dégradées.

Le manque de ressources engendre des renoncements fréquents, affectant la santé, les loisirs, et la vie sociale. Bien que des dispositifs d'aide existent, leur accès reste inégal, freiné par des démarches complexes ou un sentiment d'illégitimité. Cette enquête met en lumière une précarité multiforme, qui n'est pas uniquement financière, et qui fragilise non seulement le quotidien mais aussi le rapport à l'avenir des étudiant·es.



ISSN : 2727-6465